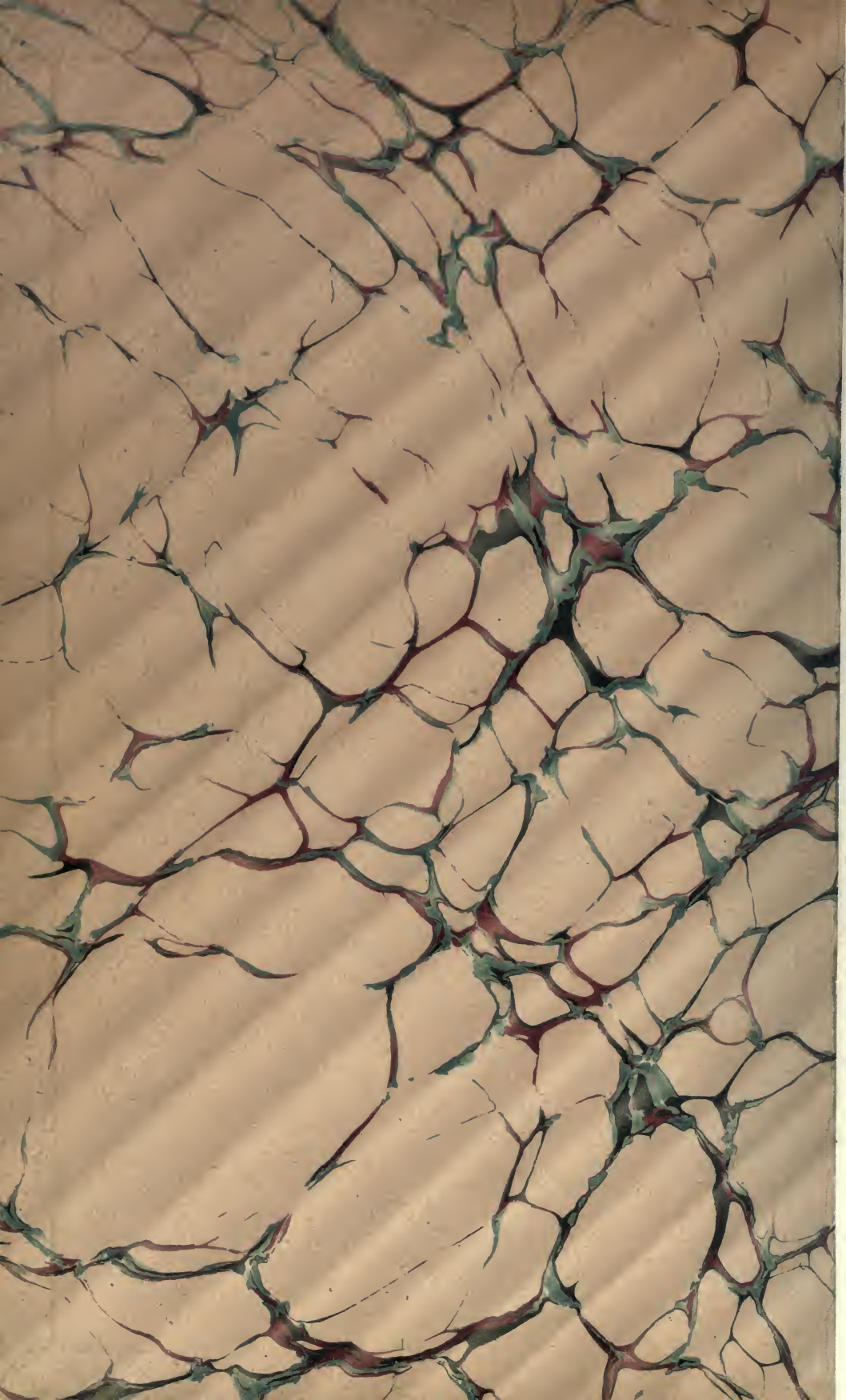
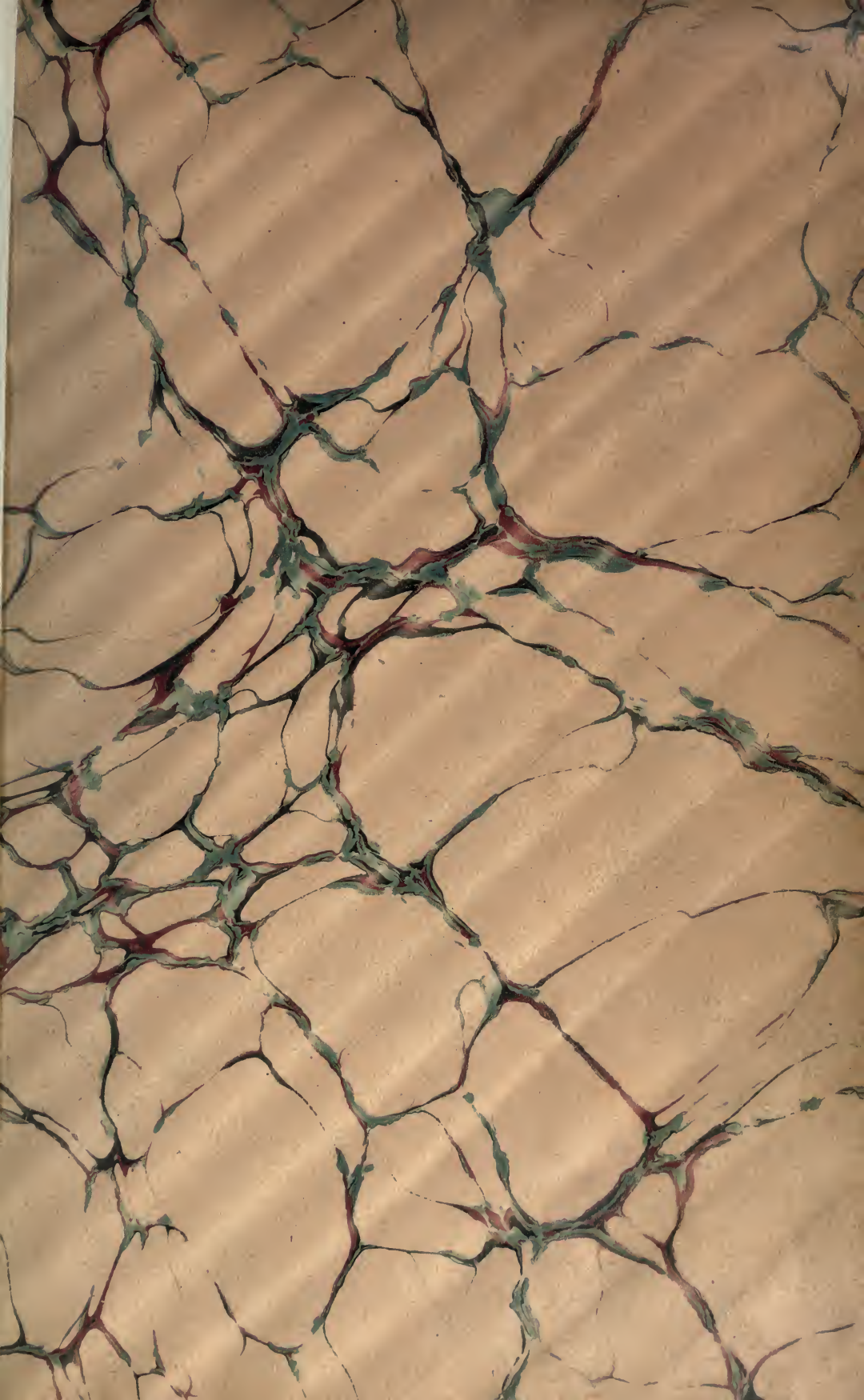




3 1761 06636484 5







C. 29
C. 179

18F



Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

LE

CARDINAL LAVIGERIE

OUVRAGES DE L'ABBÉ FÉLIX KLEIN

A LA LIBRAIRIE LECOFFRE, 90, RUE BONAPARTE, PARIS

- NOUVELLES TENDANCES EN RELIGION ET EN LITTÉRATURE**, avec une préface de l'abbé Joiniot, vicaire général de Meaux. *Deuxième édition*. Un vol. in-12 de XLIV-304 pages. Prix 3 fr.
- L'ÉGLISE ET LE SIÈCLE**, conférences et discours de M^{gr} Ireland, archevêque de Saint-Paul, aux États-Unis, publiés avec une préface et des notices explicatives. *Huitième édition*. Un vol. in-18 jésus de 230 pages. Prix 2 fr.
- AUTOUR DU DILETTANTISME**. *Deuxième édition*. Un vol. in-12. Prix 3 fr.
-

LE CARDINAL LAVIGERIE ET SES ŒUVRES D'AFRIQUE, traduit en allemand et précédé d'une lettre de M^{gr} Livinhac, supérieur général des Pères Blancs. — Strasbourg, chez Leroux et Cie. Un vol. in-16.

L'ÉGLISE ET LE SIÈCLE, traduit en espagnol. — Villaviciosa, *imprensa de la Opinion*.

En préparation :

L'ÉVÊQUE DE METZ (VIE DE M^{gr} DUPONT DES LOGES).



LE
CARDINAL LAVIGERIE

ET SES ŒUVRES D'AFRIQUE

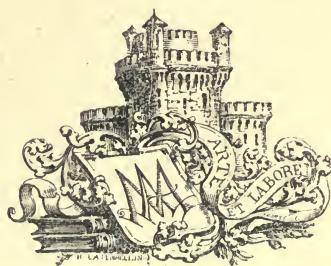
PAR

L'ABBÉ FÉLIX KLEIN

PROFESSEUR A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

NOUVELLE ÉDITION

COMPLÈTEMENT REFONDUE

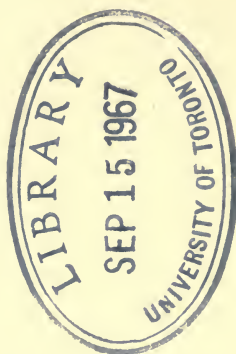


TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

M DCCC XCVII

BX
4705
L4K6
1897



AVANT-PROPOS

§ I. — NOTE DE L'AUTEUR

Paris, 6 janvier 1897, en la fête de l'Épiphanie.

Ce livre parut sous sa première forme en octobre 1890, du vivant même du cardinal Lavigerie, et à la suite d'un assez long séjour que l'auteur avait fait en Afrique pour raison de santé. Sur beaucoup de points l'édition que voici a dû naturellement être complétée, et, comme on dit, mise au courant; mais elle n'a eu besoin d'aucune rectification. — On nous permettra de faire remarquer, à propos de la question de date et par conséquent d'antériorité, que, s'il se rencontre dans notre texte plus d'un passage qu'on peut également lire ailleurs, ce n'est pas nous qui en avons fait l'emprunt.

Désire-t-on savoir à quelles sources les renseignements ont été puisés?

Nous n'avons pas écrit un pareil ouvrage sans consulter beaucoup de documents écrits. Citons en particulier le bulletin qui a pour titre : *les Missions d'Afrique des Pères Blancs*, et les pièces qu'avait réunies en 1888, dans *Vingt-cinq années d'épiscopat*, feu M^{gr} Grussenmeyer, vicaire général d'Alger.

Mais nous avons surtout interrogé des témoins et regardé sur place les œuvres fondées par le cardinal. C'est ainsi que le chapitre relatif à l'administration du diocèse d'Alger a été composé à Alger même durant les cinq mois que nous, y avons passés, et que ce qui concerne les villages d'Arabes

chrétiens, sauf de récents détails, fut écrit aux Attafs. Avant de faire notre chapitre sur les Pères Blancs, nous avons visité, pour la plupart, leurs établissements d'Algérie et de Tunisie; nous nous étions entretenu avec un grand nombre d'entre eux à Alger, à Maison-Carrée, en Kabylie, à Saint-Louis de Carthage, à la procure de Paris. Ce qui est raconté des missions de l'Afrique équatoriale a été soumis, presque mot pour mot, à des missionnaires qui avaient longtemps vécu aux Grands Lacs; et ce qui se rapporte à la Tunisie, après avoir été étudié à Carthage, fut montré au savant P. Delattre.

Que les œuvres africaines du cardinal Lavignerie aient pour moi l'attrait personnel des plus beaux souvenirs, et que j'y aie mis une part de mon cœur, cela ne me retire pas le droit de les apprécier. Défendre aux écrivains de parler de ce qu'ils ont vu et de ce qui les intéresse, quel singulier principe de critique et quelle étroite façon d'entendre l'impartialité! Du reste, nous laisserons la parole aux faits; ils sont par eux-mêmes assez éloquents, et ce sont eux qui ont inspiré cette sentence à un fort bon juge : « M^{gr} Lavignerie, un des trois ou quatre hommes de notre génération qui laisseront une trace impérissable dans l'histoire ¹. »

§ II. — DÉDICACE

*A Sa Grandeur Monseigneur LIVINHAC, évêque de Pacando,
Supérieur général des Pères Blancs ².*

MONSEIGNEUR,

C'est à vous et à vos chers missionnaires que ce livre doit être dédié. La vie que je raconte est celle de votre père et fondateur; les œuvres que j'essaye de faire connaître sont celles qu'il a créées et dont il vous laisse l'héritage.

L'heure n'est pas venue, je le sais bien, Monseigneur, d'écrire sur

¹ M. Jules Simon.

² Cette dédicace, datée du 4 mars 1893, fut mise en tête du livre, lorsqu'en parut la 3^e édition, quelques mois seulement après la mort du cardinal Lavignerie. A peine une ou deux lignes en sont modifiées.

de tels sujets un ouvrage définitif. L'humanité, comme les vieillards, a besoin, pour bien voir, de regarder à distance. Cédons à cette sagesse ou à cette infirmité, et ne jugeons pas trop tôt : le souvenir du grand Cardinal ne perdra rien à traverser les générations, sa figure étant de celles dont les légers défauts disparaissent dans le lointain des âges, et qui se détachent de plus en plus brillantes sur les sommets de l'histoire.

Mais, sous prétexte d'attendre l'irrévocable arrêt de la postérité, avons-nous le droit de laisser, même pour un temps, le silence se faire sur une telle mémoire, et l'oubli envahir de telles œuvres? Non, certes : cette mémoire nous est trop chère, ces œuvres sont trop utiles à la gloire de Dieu et au bien des hommes. L'Église ne peut pas se désintéresser d'entreprises qui lui ont donné droit à la reconnaissance de l'Afrique entière; l'Europe ne peut pas laisser inachevé ce qu'à l'appel d'un grand apôtre elle a commencé de faire pour la libération du continent noir; la France, maîtresse d'Alger, de Tunis, du Soudan, nè peut pas oublier qu'un fils dont elle reste fière a fait partout suivre son épée glorieuse de l'Évangile qui civilise.

Et c'est pour cela, Monseigneur, qu'ayant vu de près, vers la fin de sa vie, l'illustre Primat d'Afrique, ayant admiré sur place la plupart de ses œuvres, j'ai cru bon d'écrire ce qui suit. Si j'avais un autre titre à prendre sur moi cette tâche, ce serait de pouvoir appeler mes amis beaucoup de vos missionnaires, et d'avoir quelquefois reçu ce même nom de plusieurs à qui je n'ai jamais osé le donner, comme le pieux évêque de Tagaste et le savant archiprêtre de Carthage, comme vous-même, Monseigneur.

Indigne de collaborer à votre œuvre admirable, et voué, pour mon humble part, dans un petit coin de la grande ville, à préparer au siècle qui va naître une génération à la fois plus religieuse et plus éclairée, plus énergique et plus tolérante, oh! laissez-moi vous envoyer là-bas, sur la douloureuse terre d'Afrique, l'hommage ému de mon admiration et de ma reconnaissance, à vous tous, dignes fils du grand missionnaire, âmes saintes et dévouées dont la vie entière, sublime exemple pour la jeunesse française, atteste si glorieusement la vitalité de l'Église, la fécondité de l'initiative et la générosité de notre patrie.

Et je sens que ce serait la bénédiction de ma vie, si ce petit livre pouvait me valoir une part à vos mérites, en faisant qu'un peu plus d'aumônes se déversent sur vos œuvres ou qu'un peu plus de jeunes chrétiens sollicitent l'honneur de vous suivre.

FÉLIX KLEIN

§ III. — LETTRE DE M^{GR} LIVINHAC A L'AUTEURRodez, le 11 juillet 1893 ¹.

MONSIEUR L'ABBÉ ET BIEN CHER AMI,

Je ne saurais vous exprimer la joie que j'éprouve en apprenant que vous allez faire paraître la traduction allemande d'un ouvrage qui m'est cher à tant de titres : *le Cardinal Lavignerie et ses œuvres d'Afrique*.

A mon humble avis, vous avez parfaitement compris cet homme extraordinaire qu'on appellera un jour l'apôtre de l'Afrique, et vous avez peint au naturel sa grande figure. Nul doute que votre ouvrage, admiré par la France, ne soit lu avec le plus vif intérêt par l'élite de l'Allemagne, si passionnée, depuis quelques années, pour tout ce qui touche au *noir continent*. Cette élite honore déjà de ses sympathies les missions catholiques. Elle sera sûrement confirmée dans ses précieuses dispositions par des pages qui montrent, jusqu'à l'évidence, que les intérêts de la foi et de la civilisation sont pour les peuples le terrain de rencontre et d'union.

Aussi fais-je des vœux pour que la nouvelle édition se répande rapidement pour la gloire de l'auteur et pour ce que vous ambitionnez par-dessus tout : la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Dans cet espoir, Monsieur l'abbé et bien cher ami, je vous prie d'agréer, avec mes félicitations, l'expression de mes sentiments reconnaissants et affectueux en Notre-Seigneur.

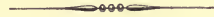
† LÉON,

Évêque titulaire de Pacando, supérieur des Pères Blancs.

¹ Nous avons reçu cette lettre quelques jours après avoir annoncé à M^{GR} Livinhac que la troisième édition allait être traduite en allemand. Cette traduction parut à Strasbourg, chez Leroux, en septembre 1893.

LE
CARDINAL LAVIGERIE

ET SES OEUVRES D'AFRIQUE



CHAPITRE I

AVANT L'ÉPISCOPAT

I

Charles-Martial Allemand-Lavigerie naquit à Huire, près de Bayonne, le 31 octobre 1825. Il a dit lui-même : « Je suis Basque, et à ce titre entêté lorsqu'il le faut. » Son père, Léon-Philippe Allemand-Lavigerie, était né à Angoulême et exerçait les fonctions de contrôleur des douanes à Bayonne; sa mère, Laure-Louise-Esmétrie Latrilhe, appartenait à une famille très ancienne de cette dernière ville.

La vocation sacerdotale lui vint de bonne heure, bien que ses parents, d'ailleurs pleins de qualités naturelles, ne fussent pas d'une grande piété. Ce fut seulement vers l'âge de quatorze ans qu'il leur fit connaître son désir d'une façon formelle. Il fut alors présenté par son père à l'évêque de Bayonne, M^{gr} Lacroix, qui l'avait confirmé l'année précédente. Aux questions du prélat il répondit d'un ton déjà

résolu qu'il voulait être prêtre ; et, comme l'évêque lui demandait pourquoi, il ajouta sans hésiter : « Pour être curé de campagne. » Cette naïve ambition ne devait guère se réaliser.

Bien des années plus tard, l'archevêque d'Alger rappelait ces souvenirs au même évêque de Bayonne et à M. Franchisteguy, vicaire général, qui l'avait préparé à sa première communion : « Avouez, leur dit-il, qu'il a dû se rencontrer rarement qu'un archevêque à barbe blanche se soit trouvé entre le prêtre qui lui a fait faire sa première communion, et l'évêque qui l'a confirmé. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'il a l'air le plus vieux des trois. »

M^{gr} Lacroix se récria : « J'ai plus de quatre-vingts ans, et vous n'en avez pas beaucoup plus de cinquante.

— Il est vrai, Monseigneur, répondit en riant l'archevêque ; mais Votre Grandeur ignore, sans doute, les manières diverses de supputer notre course en ce monde. On peut compter par années, et on peut aussi compter par kilomètres. Les kilomètres, lorsqu'on les multiplie, usent autant que les années. Or, si vous avez trente ans de plus que moi, j'ai à coup sûr cent mille kilomètres de plus que vous, et cela rétablit la balance. »

Charles Lavigerie passa d'abord un an au petit séminaire de Larressore, qui est situé au-dessus des vallées de la Nive, sur les premiers contreforts des Pyrénées. Ce fut de ce charmant paysage qu'il fut transporté, en octobre 1840, au petit séminaire de Saint-Nicolas, à Paris. Les sombres murs de cette maison et ses tristes alentours lui firent d'abord une impression pénible. Mais il se laissa bientôt gagner au mouvement de cordialité, de travail et de pieux enthousiasme, qui animait à ce moment Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et qui ne s'est pas ralenti depuis. Les élèves de cette époque s'appelaient Langénieux, Foulon, de la Tour d'Auvergne, Hugonin, Coullié, et le maître qui les formait s'appelait Dupanloup.

Le jeune séminariste entra à Saint-Sulpice en octobre 1843. Deux années passées à Issy et trois ans à Paris le préparèrent à l'ordination sacerdotale, qu'il reçut le 2 juin 1849 des mains de M^{gr} Sibour ; il avait été ordonné sous-diacre en décembre 1846 par M^{gr} Affre, et il devait, en 1863, remplacer M^{gr} Darboy

comme évêque de Nancy. On aura remarqué que ces trois noms d'archevêques sont aussi les noms de trois martyrs. Lorsque, en 1885, tendant la main pour son clergé privé de ressources, il monta dans la chaire de Saint-Sulpice pour faire appel à la charité de cette paroisse, à la vue de l'église où il avait reçu ses ordinations, à la vue des séminaristes qui lui rappelaient sa jeunesse, il se laissa gagner à l'émotion de tant de souvenirs, oublia un moment le sujet de son discours et commenta, dans un exorde que n'oublieront jamais ceux qui l'ont entendu, ce verset des Psaumes : *Junior fui, et-enim senui; et non vidi justum mendicantem panem suum.*

« Moi aussi, s'écria-t-il, j'ai été jeune et me voilà vieux ! mais je ne puis ajouter avec le Psalmiste que je n'ai pas vu le juste mendier son pain et celui de ses enfants... Ma jeunesse, tout dans cette église me la remet sous les yeux. Je vois d'ici ces élèves du cher séminaire où j'ai passé des années si heureuses, et cet autel où j'ai reçu les saints Ordres, et ces dalles mêmes où je me suis étendu trois fois pour l'émouvante cérémonie de la prostration. Mais à ces doux souvenirs se mêlent aussi des idées plus austères. L'archevêque de Paris qui m'a fait sous-diacre a été tué sur les barricades; l'archevêque de Paris qui m'a fait prêtre a été assassiné dans le sanctuaire; l'archevêque de Paris que j'ai remplacé sur mon premier siège épiscopal a été fusillé comme otage. Grand Dieu ! à quels temps sommes-nous donc revenus ? Malheur à toi, Jérusalem, qui tues les Prophètes et qui mets à mort ceux qui te sont envoyés ! Et vous, mes chers enfants, l'honneur et l'espoir de l'Église, comprenez ce qu'il vous faudra de zèle, de vaillance et de piété, pour être dignes de votre destinée. »

II

Le grand séminaire avait été interrompu pour l'abbé Lavignerie par un séjour à l'école des Carmes, où il prépara en un an sa licence ès lettres. Signalé déjà par les témoignages de

ses professeurs, il avait été appelé dans cette maison par M^{gr} Affre, qui venait de la fonder pour en faire comme l'école normale des petits séminaires et des collèges libres de France. Voici en quels termes il devait apprécier plus tard cette célèbre institution : « Pendant que d'une main ferme M^{gr} Affre soutenait la lutte pour la liberté d'enseignement, de l'autre ce grand prélat préparait, avec un vrai sens pratique, les instruments qui devaient permettre d'user un jour de la victoire. Plût à Dieu que tous les autres évêques de France eussent compris alors que, pour sauver l'enseignement religieux, depuis la plus humble école de frères et de sœurs jusqu'aux sommets de l'enseignement public, il était nécessaire de lutter à armes égales en prenant les mêmes grades et les mêmes brevets que les maîtres de l'enseignement laïque ! Ils ne le firent pas, et l'on sait ce qu'il nous en a coûté et ce qu'il nous en coûte encore. »

Ordonné prêtre à moins de vingt-quatre ans, il fut, après un court professorat au petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs, rappelé à l'école des Carmes par l'abbé Cruice, depuis évêque de Marseille ; et il y prépara, également en une seule année, ses examens de doctorat ès lettres.

Le 12 juillet 1850, il soutint en Sorbonne une thèse latine, *de Hegesippo*, et une thèse française qui avait pour titre : *Essai sur l'école chrétienne d'Édesse*. Les examinateurs, qui étaient MM. Victor le Clerc, Villemain, Cousin, Ozanam, Saint-Marc Girardin et Wallon, le reçurent à l'unanimité.

Trois ans plus tard, il devait prendre en Sorbonne le titre de docteur en théologie. Il y ajouta en 1861, à Rome, les doctorats en droit civil et en droit canonique. Ne serait-ce pas une preuve que les grades ne nuisent pas toujours au développement du zèle sacerdotal ?

Le nouveau docteur ès lettres devint immédiatement professeur de littérature latine à l'école des Carmes. La maison n'étant pas assez riche pour faire à ses maîtres une situation suffisante, il fut en même temps nommé aumônier de deux couvents de religieuses.

En décembre 1853, l'abbé Lavigerie concourut, sur l'invi-

tation de M^r Sibour, pour une chapellenie du chapitre de Sainte-Geneviève. Il obtint la première place.

Ce nouveau succès acheva de le tirer de pair. M. Maret, doyen de la Faculté de théologie, depuis archevêque de Lépante, le demanda pour la suppléance de la chaire d'histoire ecclésiastique en Sorbonne. L'archevêque de Paris et le ministre de l'instruction publique agréèrent cette demande, et il commença son cours dans les premiers mois de 1854, pour le continuer pendant sept années. Au bout de trois ans il fut nommé professeur titulaire. Ses collègues étaient, outre M^r Maret, le P. Gratry, les abbés Beautain, Duquesnay, Hugonin et Freppel.

Un petit incident signala ses leçons sur le jansénisme; — la postérité ne se représentera guère le cardinal Lavigerie enseignant à vingt personnes, de tout âge et de tout sexe, l'histoire des cinq propositions. Ces fameuses propositions avaient alors leurs partisans, et peut-être en ont-elles encore. Elles avaient même leur journal, l'*Observateur*. Les rédacteurs de cette feuille, qu'il serait téméraire de qualifier de publique, se firent un devoir d'assister à des cours consacrés à un sujet si brûlant. Comme il fallait s'y attendre, les idées du professeur ne furent pas de leur goût, et ils demandèrent sa destitution.

« Nous devons, écrivirent-ils, dénoncer publiquement son enseignement *hérétique et rationaliste* à M^r l'archevêque de Paris, qui est le surveillant de la doctrine dans son diocèse et qui ne peut autoriser un enseignement aussi pernicieux. Pour remplacer les vieux dogmes catholiques, M. Lavigerie en a proclamé plusieurs nouveaux, entre autres l'infailibilité du pape. »

Comme on peut le croire, le professeur « hérétique et rationaliste » n'en continua pas moins ses cours. On est toujours le rationaliste de quelqu'un.

Il sentait pourtant que là n'était point sa vraie vocation, et il préludait à sa vie active en aidant M. Beluze, de pieuse mémoire, à fonder le cercle catholique des étudiants, aujourd'hui si connu sous le nom de cercle du Luxembourg. Quand on y établit la *Conférence Ozanam*,

il en devint le président, et il l'est resté à titre honoraire.

Mais bientôt une plus vaste carrière s'ouvrait à son zèle, et il cessait d'enseigner l'histoire pour la faire à son tour.

III

L'œuvre des écoles d'Orient avait été fondée en 1855 pour promouvoir dans le Levant, par le moyen de l'enseignement public, l'influence catholique et française.

Les premières réunions, tenues chez le savant Cauchy, étaient généralement dirigées par Charles Lenormant, cette belle intelligence et ce grand cœur, et par le P. Gagarin, un prince russe converti, qui de diplomate s'était fait jésuite, et qui avait donné pour but à sa vie de faire entrer dans la véritable Église ses frères de l'Église orientale. Autour d'eux se groupèrent bientôt des hommes d'élite, qu'il suffit de nommer : le maréchal Bosquet, le contre-amiral Mathieu; MM. de Montalembert, de Falloux, de Broglie, de l'Académie française; Wallon, de Saulcy, de Rougé, Séguier, de Wailly, Tulasne, de Vitte, Garcin de Tassy, Flandrin, membres de l'Institut; Melchior de Vogüé, de Gabriac, Faugère, Charles de Bourmont, fils du vainqueur d'Alger; de Parieu, Le Serurier, Auguste Nicolas, Benoist d'Azy, de Mas-Latrie, de Bertou; les comtes de Cotte et de Goyon, aides de camp de l'empereur, et enfin l'admirable Ozanam.

Malgré le zèle de tant d'hommes supérieurs, on n'avait pu réunir plus de seize mille francs en une année, lorsque, vers la fin de 1856, la pensée vint aux membres de l'œuvre d'en confier la direction à un prêtre, plus apte, par son caractère même, à solliciter la charité des fidèles. Ils choisirent l'abbé Lavigerie, et, pour être plus sûrs de le voir accepter cette charge, ils s'adressèrent à son confesseur.

C'était le P. de Ravignan.

Celui-ci, qui entrevoyait pour lui un autre horizon que l'enseignement et l'étude, se prêta volontiers aux désirs des

membres de l'œuvre. Il transmet la proposition à l'abbé Lavigerie, qui, sans être surpris ni troublé d'une telle ouverture, dit simplement : « Si vous croyez, mon père, que ce soit la volonté de Dieu, je suis prêt. — Je le crois, » répondit le P. de Ravignan. Et tout fut conclu.

Le lendemain, le P. Gagarin vint prendre l'abbé Lavigerie dans le petit appartement qu'il occupait dans une maison de la rue du Regard, celle qui porte le numéro 12, et où devait longtemps rester le siège de l'œuvre des écoles d'Orient. Il le présenta aux membres du conseil, qui lui exprimèrent toute leur reconnaissance et lui remirent, avec les registres, la caisse trop facile à porter. En sortant, le P. Gagarin lui dit avec un franc rire : « Vous voilà à l'eau, mon cher abbé ; maintenant il faut nager. »

Et il « nagea », avec cette confiance et cette décision que nous retrouverons partout.

Pour assurer le succès de l'œuvre, il fallait la faire connaître, la prêcher. Le nouveau directeur entra en campagne. Ses sermons de Paris ayant eu des résultats encourageants, il s'en alla parler, autant que ses cours le lui permettaient, dans les villes de province. Après les entretiens, il recueillait les offrandes et créait des comités.

Que de fois il devait revenir, dans la suite, à cet apostolat de frère quêteur !

Ce n'est pourtant pas que ses débuts ne lui aient laissé que de doux souvenirs. S'il fut le plus souvent accueilli avec sympathie, il se fit, d'autres fois, éconduire en termes aussi peu flatteurs pour sa personne que pour sa mission. On ne connaissait, disait-on, ni les écoles d'Orient, ni la Sorbonne, ni l'abbé Lavigerie. S'il insistait, a-t-il raconté lui-même, on lui faisait entendre qu'il pourrait bien être l'*escroc* qui s'était présenté depuis peu dans les villes voisines, sous l'habit ecclésiastique, et que la gendarmerie recherchait partout.

Des compliments plus flatteurs n'étaient pas toujours le signe d'un meilleur accueil. L'archevêque de Besançon, M^r Mathieu, qui ne connaissait pas alors l'abbé Lavigerie, mais qui fut depuis l'un de ses amis les plus chers, avait dû

l'autoriser à prêcher dans sa cathédrale, bien qu'il eût lui-même, à ce moment, une grande église à faire bâtir et qu'il craignit de voir dériver ailleurs les ressources de la charité diocésaine. Il chercha donc à tout concilier et s'absenta lorsqu'il apprit la venue du prédicateur, laissant à son grand vicaire la mission de le décourager et d'arrêter tout élan des fidèles.

Le grand vicaire s'acquitta en conscience de sa mission. « Ah! mon pauvre abbé, disait-il à tout instant, vous aurez bien des maux!... On a déjà prêché et quêté dans notre cathédrale plusieurs fois depuis quelques semaines. Et puis, dans ce pays, on est de glace pour toutes les œuvres et on ne se laisse pas facilement émouvoir par des étrangers. Croyez-moi, renoncez à prêcher, votre insuccès est certain.

— N'ayez crainte, répondait l'abbé Lavigerie. Pour le sermon, je suis à bonne école. A la Sorbonne, les auditeurs ne sont pas nombreux. Comme saint François de Sales, je me contente de trois personnes. »

Quand il fut question des visites à faire aux habitants les plus recommandables, ce fut une autre tactique. Jamais le grand vicaire ne voulut consentir, sous prétexte qu'« il connaissait trop ses devoirs », à laisser l'abbé faire ses visites seul, et, à peine entré dans un salon, il se hâta de dire que dans le diocèse on était accablé par les œuvres locales et très froid pour tout ce qui venait du dehors.

Le dimanche suivant, l'abbé Lavigerie usa en chaire de tous ses moyens pour emporter une place si soigneusement défendue. L'auditoire fut enthousiasmé. Comme la quête était interdite dans l'église, il fut suivi à la sacristie par une grande partie des fidèles. On souscrivit sur l'heure cent soixante-deux dizaines, ce qui faisait seize cent vingt francs de revenu annuel pour les écoles d'Orient. Le grand vicaire était là, décontenancé et songeur. L'heureux orateur ne put s'empêcher de l'entreprendre un peu à son tour : « Eh bien! monsieur le vicaire général, lui dit-il, voyez si vous avez calomnié Monseigneur et votre bon diocèse. Nulle part je n'ai obtenu un succès semblable! »

Un curé de cathédrale alla plus loin encore que ce grand

vicaire; il mit le quêteur à la porte pour tout de bon et sans métaphore. Peu d'années après, l'évêque de ce diocèse étant mort, il fut question de lui donner l'abbé Lavigerie pour successeur. Le cardinal raconte qu'il ne put s'empêcher de sourire, en pensant à la figure du pauvre curé, obligé de faire entrer solennellement dans son église celui qu'il en avait si peu cérémonieusement éconduit. « Mais, ajoute-t-il, je perdis l'occasion de lui rappeler, selon l'usage, que les rois de France ne vengent pas les injures des ducs d'Orléans, car je fus nommé évêque de Nancy. »

Malgré ces difficultés, d'ailleurs assez rares, la campagne oratoire de l'abbé Lavigerie eut un grand succès auprès des fidèles.

Pour faire entrer plus complètement dans la vie catholique l'œuvre des écoles d'Orient, le conseil, jusqu'alors composé de laïques, s'adjoignit peu à peu un nombre égal de prêtres, et il obtint d'encourageantes approbations du cardinal Morlot ainsi que du pape lui-même.

Il ne manquait plus à l'œuvre que la recommandation des services rendus. Le moment de la mériter se présenta bientôt.

IV

A la fin de 1859 et au commencement de 1860, la Syrie et surtout le Liban furent le théâtre d'affreux massacres. Des milliers de chrétiens tombèrent sous les coups des Druses et des Métualis. Les autorités turques, loin d'empêcher ces troubles, les favorisèrent de leur complicité, quand elles n'en prirent pas elles-mêmes l'initiative. Comme cela devait se produire pour les Arméniens en 1895 et 1896, on vit dans beaucoup d'endroits l'armée régulière s'unir aux bandes d'assassins. Les cruautés les plus infâmes marquèrent ces scènes de carnage, dont le pillage et l'incendie rendaient les conséquences plus funestes et plus durables pour les malheureux survivants.

Pour nous borner à quelques exemples, tous tirés du récit de témoins oculaires, à Saïda et dans les environs, les hommes, les femmes et les enfants qui n'avaient pu fuir assez vite avaient été égorgés; quarante villages avaient été brûlés, les églises et les couvents renversés, plus de cent cinquante mille têtes de bétail enlevées.

Dans la seule ville de Damas, il avait péri huit mille chrétiens. Des maisons où ils demeuraient, pas une n'était restée debout. Elles étaient toutes détruites, rasées de telle sorte qu'il n'en restait plus un seul débris habitable; et de ces débris mêmes tout ce qui pouvait être d'une valeur quelconque avait été enlevé, soit par les habitants de la ville et des faubourgs, soit par les Bédouins accourus du désert pour prendre part à cette immense curée. Le pillage avait duré vingt-deux jours, sous les yeux complaisants du gouverneur turc.

Ce qui s'était passé à Damas et à Saïda s'était reproduit à Djezzïn, Rachaya, Hasbaya, Metten, Zahleh, Deir-el-Kamar. Les ruines sanglantes de ces malheureuses villes recouvraient les cadavres de près de vingt mille victimes de tout âge et de tout sexe. Deux cent mille chrétiens, appartenant à toutes les communions, erraient sans asile, sans vêtements et sans pain; trois cent mille autres attendaient avec anxiété le même sort que leurs frères.

Ces nouvelles suscitérent dans l'Europe d'alors une émotion profonde. La Russie, l'Angleterre, la Grèce, l'Autriche, envoyèrent sur les côtes de Syrie des navires de guerre pour protéger les populations du littoral et pour offrir, au besoin, un refuge à la colonie européenne.

Protectrice traditionnelle des chrétiens d'Orient et plus accessible que toute autre nation aux sentiments d'humanité, la France fit davantage. Elle ne se contenta pas d'offrir sur ses vaisseaux un asile sûr à ceux qui redoutaient la continuation des massacres, elle accorda à ces foules indigentes tous les secours nécessaires; le commandant de l'escadre leur distribua, dès le début et avant toute souscription, trois cent mille francs d'aumônes et plus de dix mille rations par jour. La Grèce, il faut le dire à son honneur, ne tarda pas à suivre ce généreux exemple.



Vue de Beyrouth.

Pour prévenir le retour de pareilles atrocités, une expédition militaire était indispensable; il fallait châtier les Druses et faire punir les autorités complices. La France en prit l'initiative. Il ne nous plaisait pas alors, ainsi qu'il est arrivé à propos de massacres plus récents et dix fois plus terribles, de sacrifier à certaines alliances notre devoir, notre prestige et nos intérêts.

Afin d'éviter tout froissement politique, notre gouvernement proposa à tous les autres de partager avec lui les charges et les périls de l'expédition. Aucune puissance n'ayant offert sa coopération, les troupes françaises, conduites par le général de Beaufort d'Hautpoul, débarquèrent à Beyrouth.

Dès ce moment la sécurité des chrétiens fut assurée, et la gloire en rejaillit tout entière sur notre patrie. Les évêques de tous les rites orientaux purent dire dans une adresse collective à Pie IX : « C'est à la France, Très-Saint-Père, c'est à cette nation généreuse que nous devons d'avoir vu cesser le massacre des chrétiens, c'est à elle que nous devons d'exister encore. Sans la protection de ses soldats, peut-être ne trouverait-on plus un seul chrétien dans toute l'étendue de la Syrie. »

Mais était-ce un si grand bienfait, d'assurer la vie à ces peuples, si on ne les aidait à la soutenir dans une telle détresse? Ne les arrachait-on à la violence du sabre que pour les laisser succomber, par une mort plus pénible, aux longues privations de la misère et de la faim? La charité catholique ne le souffrit pas; elle vint à leur aide avec des attentions vraiment fraternelles.

L'œuvre des écoles d'Orient, représentée par l'abbé Lavigerie, servit d'intermédiaire entre la générosité des chrétiens d'Europe et la reconnaissance des chrétiens d'Asie. Son directeur adressa au clergé de France un éloquent appel, qui, répété par tous les évêques, produisit les aumônes les plus abondantes. Bien que le *Moniteur*, journal officiel de l'empire, eût ouvert en même temps une souscription qui s'éleva jusqu'à un million de francs, M. Lavigerie put recueillir encore près de trois millions. Sur cette somme, trois cent mille francs lui étaient venus des évêques de Belgique, d'Irlande, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne.

V

Il restait à employer ces ressources de la façon la plus utile. L'abbé Lavigerie fut délégué par le conseil de l'œuvre des écoles d'Orient pour aller répartir les offrandes. Il quitta Paris le 29 septembre 1860, et débarqua à Beyrouth dans les premiers jours d'octobre.

Dès ses premiers pas dans cette ville, qui avait servi de principal refuge aux chrétiens poursuivis, il fut entouré de veuves, de vieillards, d'enfants abandonnés, de tous les malheureux qui avaient survécu au massacre. L'hôtel où il était descendu fut bientôt assiégé de ces chers solliciteurs, au point qu'il crut sage d'accepter l'hospitalité que lui offraient à l'envi les plus riches chrétiens de Beyrouth. Un honorable banquier lui céda pour trois mois, et sans rétribution, la jouissance complète de toute sa maison, et se réduisit avec sa famille à occuper un appartement étranger.

Durant son séjour à Beyrouth, il s'entendit avec les évêques orientaux, les représentants de la France et les chefs de notre armée, pour fonder des comités et assurer la meilleure distribution des secours dont il disposait.

Pour ne pas laisser plus longtemps exposés aux dangers de la misère et de l'abandon les nombreux orphelins qui erraient dans la ville et dans tout le pays, il créa dès les premiers temps, à Beyrouth même, un orphelinat pour quatre cents jeunes filles maronites, qu'il confia aux sœurs de la Charité, et à Zahleh, dans l'Anti-Liban, un orphelinat de garçons, qu'il remit aux mains des Jésuites.

Mais Beyrouth, qui avait servi de refuge à un grand nombre de victimes, n'avait pas été elle-même éprouvée par la persécution. Pour mieux juger du mal et le réparer plus efficacement, il fallait visiter les contrées qui avaient été le théâtre des massacres. Après avoir remis la somme de cent mille



Vue de Deir-el-Kamar.

francs au comité qu'il avait établi à Beyrouth, l'abbé Lavigerie partit pour la montagne afin d'y organiser la distribution des secours.

Il se dirigea tout d'abord vers Deir-el-Kamar. Le récit de cette première visite donnera une juste idée de ce que fut le reste de son voyage dans le Liban.

Dans les localités ruinées qu'il traversa avec le consul de France avant d'arriver à Deir-el-Kamar, le clergé se portait à leur rencontre avec des lambeaux d'ornements soustraits au pillage, les femmes faisaient fumer l'encens sur des assiettes de terre, et les pauvres paysans, en haillons ou revêtus des habits qui venaient de leur être distribués, déchargeaient leurs armes en signe de joie, entonnaient leurs chants de guerre en l'honneur de la France.

Dans la ville même tout portait l'empreinte de la mort. Le sang n'était pas encore effacé sur le pavé des chambres et des terrasses du sérail, où le pacha avait laissé massacrer six cents chrétiens, qu'il avait désarmés en leur promettant la vie sauve. Un seul avait échappé à la mort ; il montrait lui-même aux visiteurs profondément troublés la terrasse d'où le plus grand nombre de chrétiens avaient été précipités par les soldats turcs pour être reçus sur les piques des Druses.

L'abbé Lavigerie célébra la messe dans l'église des Maronites entièrement dévastée. Tous les chrétiens de Deir-el-Kamar s'y étaient rendus avec empressement. Lorsque le consul et nos officiers se présentèrent à la porte, il alla les y recevoir en grande cérémonie, pour les conduire solennellement dans le sanctuaire ; et les chrétiens, voyant passer ainsi au milieu d'eux les représentants de la France, relevaient leurs fronts pour la première fois. Quand, au moment de la consécration, la voix de l'officier français qui commandait la troupe fit entendre le cri : « Genou terre ! » et qu'ensuite nos tambours résonnèrent sous ces vieilles voûtes à demi détruites et témoins de tant de crimes, l'émotion de tous fut profonde. Cette pauvre population, prosternée le front contre terre, pleurait à la fois de joie et de tristesse, et les Français qui étaient là ne pouvaient, eux non plus, retenir leurs larmes.

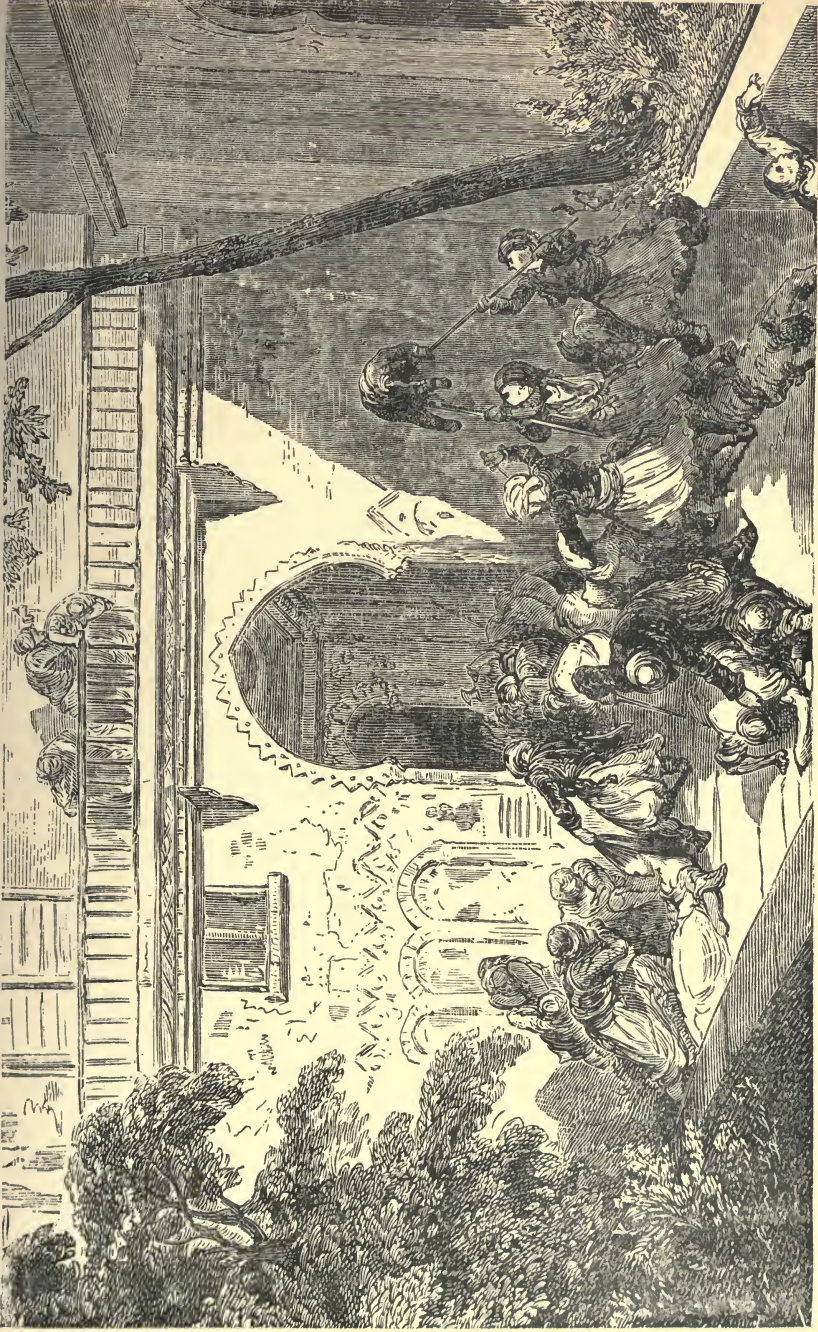
Le voyage ne s'accomplit pas sans quelques dangers. En traversant l'un des chemins les plus abrupts du Liban pour se rendre à Hamana, l'abbé Lavigerie fit sur les rochers une chute de cheval qui lui déboîta l'épaule et lui rompit le coude. Il aurait même pu en résulter des conséquences graves sans les soins immédiats du docteur Jaulerry, qui l'accompagna dans toute sa mission : « Le cheval était fort mauvais, raconte-t-il, soit dit pour l'excuse de la pauvre bête et pour la mienne. » Il dut rentrer prendre quelque repos à Beyrouth, aussitôt qu'il eut établi la commission de Hamana.

Il repartit bientôt de Beyrouth pour Saïda, Sour, Acre, Caïpha, partout distribuant avec un zèle éclairé les ressources qui lui étaient confiées, partout regardé comme un envoyé du ciel et accueilli avec les plus vifs témoignages de reconnaissance.

Caïpha n'est qu'à une faible distance de Jérusalem. Il ne put résister au désir de visiter la Judée, de prier sur le tombeau du Sauveur et au lieu de sa naissance. Ce pèlerinage fit sur lui une grande impression, et c'est de là peut-être que lui vint plus tard l'idée d'établir à Jérusalem une maison de ses missionnaires d'Alger.

De la ville sainte, il retourna encore une fois à Beyrouth avant de visiter Zahleh et Damas.

Durant la semaine qu'il passa dans cette dernière ville, il put se rendre compte, mieux que partout ailleurs, de ce qu'avait été la fureur des Druses et des Turcs. Le quartier chrétien, peuplé naguère de trente mille habitants, n'était qu'un monceau de ruines; on eût dit qu'un immense tremblement de terre avait arraché toutes les maisons de leurs fondements. Les rues avaient disparu sous les décombres. Nulle trace de construction régulière. Une seule demeure était debout, vivant reproche à l'ingratitude fanatique des musulmans : c'était celle des sœurs de Charité, où ils étaient venus tant de fois recevoir des secours et faire soigner leurs malades. Des cadavres à demi dévorés par les chiens restaient sans sépulture, sous les décombres des édifices renversés. Et à ce moment même, près de cinq mois après les massacres, cinq ou six cents femmes chrétiennes, enlevées par



Massacre des Maronites.

la violence, étaient enfermées dans les harems ou dispersées au milieu des Bédouins du désert, sans qu'on pût retrouver leurs traces.

C'était à Damas que résidait Abd-el-Kader. Pendant les massacres, il avait mis avec la plus grande humanité son influence au service des chrétiens, et il en avait sauvé un grand nombre. Le directeur de l'œuvre des écoles d'Orient lui devait, à ce titre, une visite de reconnaissance. Il convenait aussi à la destinée du premier cardinal africain d'avoir salué un jour, dans une grande ville musulmane de l'Orient, le héros des guerres algériennes.

Laissons-le raconter lui-même ce souvenir :

« Je n'oublierai pas aisément, dit-il, l'entrevue que j'eus alors avec l'émir. Sa figure calme, douce et modeste, sa parole grave, l'esprit de justice et de fermeté qui paraissait dans ses discours, répondaient à l'idée que d'avance je m'étais faite de lui. J'étais le premier prêtre français qui l'approchât, le premier même qui fût entré à Damas depuis les massacres. Un de nos plus illustres prélats m'avait chargé, en partant, de lui rappeler des souvenirs de son voyage en France, et de lui dire que sa conduite si noble ne l'avait point surpris, car il n'avait jamais connu d'homme qui pratiquât mieux la justice naturelle. Je m'acquittai de ce message et d'autres encore exprimant la même pensée; et l'émir, se frappant la poitrine à la manière arabe, me répondit : « J'ai fait mon devoir, et
« je ne mérite pas d'éloges pour cela. Je suis seulement heu-
« reux qu'en France on soit content de ce que j'ai fait, car
« j'aime la France et je me souviens de tout ce que j'en ai
« reçu. »

« Je lui demandai alors s'il ne préférerait pas le séjour de la Syrie à notre ciel brumeux et à notre froide température.
« Ah! me dit-il, le ciel d'Amboise est beau, mais pas aussi
« beau que celui de la Syrie; mais le ciel de Pau me rappe-
« lait le mien. J'en ai gardé un bien doux souvenir. Je me
« rappelle combien on a été bon pour moi dans votre pays. »

« La conversation changea ensuite et porta sur les événements de Syrie et sur la part que lui-même y avait prise. Je

l'écoutais avec admiration et avec bonheur parler, lui, musulman, un langage que le christianisme n'eût pas désavoué. Lorsque je me levai pour sortir, il s'avança vers moi et me tendit la main. Je me souvins que c'était la main qui avait protégé contre la mort nos frères malheureux, et je voulus la porter à mes lèvres en signe de reconnaissance et de respect; mais il ne le voulut pas souffrir de moi, quoiqu'il acceptât cet hommage de tous les autres, parce qu'il voyait en ma personne un ministre de Dieu. »

Peu de temps après cette entrevue, l'abbé Lavigerie quitta l'Orient, non sans être allé à Jérusalem prier sur le saint sépulcre, et il rentra en France, où l'empereur, ayant appris par les rapports du ministre des affaires étrangères et du ministre des cultes « combien sa conduite avait été digne d'éloges et honorable pour notre pays », lui donna aussitôt la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Les témoignages de reconnaissance qu'il reçut des fidèles et du clergé de Syrie, des populations musulmanes elles-mêmes, lui furent plus précieux encore. Les patriarches, archevêques et évêques catholiques de l'Orient, au nombre de dix-huit, envoyèrent au pape une adresse où ils attribuaient au directeur de l'œuvre des écoles d'Orient la plus grande partie du bien qui leur avait été fait. Dans une autre adresse envoyée à l'épiscopat, au clergé et au peuple de France, les évêques orientaux ne rendaient pas un moindre hommage à celui qu'ils appelaient eux-mêmes l'ambassadeur de la charité française.

VI

Des manifestations aussi éclatantes avaient attiré sur le directeur de l'œuvre des écoles d'Orient la bienveillance du saint-siège et celle du gouvernement français. La charge d'auditeur de Rote pour la France étant venue à vaquer par la nomination à l'épiscopat de M^{gr} de la Tour d'Auvergne, le

ministre des affaires étrangères, de qui dépend la présentation à ce poste, pensa naturellement au prêtre qui avait rendu de si grands services à notre influence en Orient. Pie IX, qui



Abd-el-Kader.

connaissait personnellement le candidat, agréa volontiers la proposition qui lui était faite, et M^r Lavigerie, devenu prélat de la maison de Sa Sainteté et membre du premier tribunal de la cour romaine, partit pour l'Italie au mois d'octobre 1861.

Sa rapide promotion à l'épiscopat ne lui permit d'y rester qu'un an et demi. Mais ce temps lui suffit pour s'attacher du fond du cœur à l'autorité du souverain Pontife, avec lequel nous le trouverons toujours en parfaite communion d'idées et de sentiments. La Providence voulait aussi, en vue de sa mission future, qu'il pût se perfectionner à loisir dans la connaissance de l'italien, qui devait être, à Alger et à Tunis, la langue d'un grand nombre de ses diocésains.

Ajoutons que son séjour à Rome, en lui faisant connaître dans tous ses détails l'administration pontificale, ne dut pas contribuer pour une petite part aux succès si rapides qui signalèrent, dans la suite, chacun de ses rapports avec le gouvernement central de l'Église.

L'honorable magistrature de l'auditorat de Rote ne suffisait qu'à demi aux aspirations tout apostoliques de M^{gr} Lavigerie. Il n'avait, du reste, accepté cette dignité qu'à la condition expresse de garder la direction de l'œuvre des écoles d'Orient, et d'en former un deuxième conseil à Rome. Il fut fait suivant ses désirs. Le conseil de Rome eut pour président le cardinal de Reisach, et l'on compta parmi ses membres des prélats aussi éminents que M^{gr} Siméoni et M^{gr} Jacobini, qui ont été dans la suite secrétaires d'État, l'un de Pie IX et l'autre de Léon XIII.

Ce fut à la prière des membres de ce conseil qu'aux fêtes données à Rome en 1862, M^{gr} Dupanloup prêcha à Saint-André-della-Valle, en faveur de l'œuvre des écoles d'Orient, ce sermon célèbre qui fut à plusieurs reprises, malgré la sainteté du lieu, couvert d'applaudissements.

Peu de temps auparavant, M^{gr} Lavigerie avait parlé sur le même sujet dans l'église Saint-Louis des Français. Il prévoyait dans son discours les crises nationales auxquelles nous assistons depuis quelques années :

« Les troubles profonds qui agitent l'Orient, disait-il, amènent le réveil des pensées religieuses si intimement unies, dans ces contrées aux pensées politiques. L'empire turc, que le glaive a rendu longtemps redoutable, n'est plus redoutable aujourd'hui que par sa faiblesse et par la difficulté de partager ses ruines.

« Dans cet état de choses, les restes des nations autrefois conquises s'agitent sourdement pour retrouver leur place au soleil de la liberté. D'Alexandrie à Jérusalem, de Jérusalem au Liban, du Liban à Constantinople et aux rives du Danube, tout annonce des changements profonds. Or, en Orient, nationalité et religion sont synonymes. C'est leur foi qui a conservé partout les nationalités distinctes des Arméniens, des Syriens, des Maronites, des Grecs, des Bulgares, et leur réveil national est en même temps un réveil religieux. »

Il montrait ensuite comment il fallait secourir à la fois, chez les chrétiens d'Orient, les besoins du corps et les besoins de l'âme; il excitait les fidèles de France et tout le monde catholique à imiter la sollicitude de Pie IX, qui se préparait, en ce moment même, à établir la Congrégation spéciale de la Propagande pour les rites orientaux.

M^{gr} Lavigerie fut nommé d'avance par le pape consultant de cette nouvelle Congrégation, et il installa bientôt après à Civita-Vecchia un comité pour les Bulgares.

Ainsi son zèle d'apôtre débordait ses fonctions d'auditeur de Rote, comme autrefois celles de professeur d'histoire.

Le saint-siège et le gouvernement français pensèrent dès lors que l'épiscopat lui conviendrait mieux qu'une judicature sédentaire, et d'un commun accord ils l'appelèrent à l'évêché de Nancy.

Nommé à Paris le 5 mars 1863, il fut préconisé le 16 et sacré le 22 du même mois.

Pie IX, qui l'avait en particulière affection, avait d'abord témoigné le désir de faire le sacre lui-même; mais, empêché par la maladie, il se fit remplacer par le cardinal Villecourt, auquel il donna pour assistants son aumônier, qui était le cardinal de Hohenlohe, et son évêque sacriste, M^{gr} Marinelli.

Le sacre eut lieu avec une grande pompe dans l'église nationale de Saint-Louis-des-Français, en présence d'une foule considérable d'assistants, parmi lesquels se distinguaient l'ambassadeur de France, prince de la Tour d'Auvergne, accompagné de tout le personnel de l'ambassade, le tribunal de la Rote, la plupart des prélats et des princes romains.

Le nouvel évêque écrivit de Rome même, le jour de Pâques, 5 avril 1863, sa lettre de prise de possession.

On y lisait : « Comme évêque, je ne dois apporter, et je n'apporte au milieu de vous qu'un seul drapeau, celui de Jésus-Christ et de son Église. Je resterai, avec la grâce de Dieu, toujours étranger aux passions, aux intérêts, aux divisions d'ici-bas. Placé en dehors et au-dessus du monde, je ne veux qu'une seule chose, le salut de vos âmes; et vos âmes, je les aime toutes également, de quelque point de l'horizon qu'elles puissent venir à moi. »

CHAPITRE II

ÉPISCOPAT DE NANCY

M^{gr} Lavigerie fit son entrée solennelle dans la cathédrale de Nancy le dimanche 10 mai 1863.

Grâce à une succession ininterrompue d'évêques éminents, qui s'appelaient d'Osmond, de Forbin-Janson, Donnet, Menjaud et Darboy; grâce aussi à la fermeté de caractère qui est le propre des Lorrains, le diocèse de Nancy était certainement l'un des plus religieux de la France. On jugera, par le peu que nous allons dire, si les quatre ans d'épiscopat de M^{gr} Lavigerie ont contribué à maintenir ce florissant état de choses.

I

Il n'eut point, durant son épiscopat, de plus grande préoccupation que de favoriser l'enseignement dans son diocèse.

« J'ai considéré les établissements d'éducation, écrivait-il en 1867, comme l'appui le plus solide des travaux apostoliques des prêtres de nos paroisses, comme la base la plus ferme du bien que je voyais à réaliser au double point de vue religieux et social, et c'est de ce côté que j'ai cru devoir, en conséquence, diriger une grande partie de mes travaux et de mes soins. »

Sa sollicitude se porta tout d'abord, comme il convenait, sur la formation des professeurs.

Dans le compte rendu de son administration qu'il adressait au pape en 1867, il constatait que si la réputation des maisons d'éducation dirigées par le clergé était supérieure à celle des établissements laïques par le côté religieux et moral, il n'en était pas toujours de même au point de vue scientifique. « On considère leurs professeurs, disait-il, comme étant au-dessous des professeurs de l'Université. Cela tient surtout à ce que les professeurs de l'Université se préparent dans des écoles spéciales et prennent les grades de licenciés, de docteurs, d'agrégés, devant les jurys de l'instruction publique. Les ecclésiastiques ne le font pas, et dès lors ils n'offrent pas les mêmes garanties extérieures. C'est peut-être un tort, et c'est certainement un malheur, parce que cela empêche un certain nombre de familles chrétiennes de leur confier leurs enfants. »

Il eut promptement fait de remédier à cette situation. La première année de son épiscopat, il choisit un certain nombre de jeunes ecclésiastiques pour les envoyer à l'école des Carmes préparer leurs examens, et au bout de trois ans il avait quinze licenciés. Il voulut faire plus encore, et il établit à Nancy même une école ecclésiastique des hautes études, qui ne tarda pas à obtenir de brillants succès aux examens de licence. Les candidats qui voulaient se préparer au doctorat et à l'agrégation continuèrent d'être envoyés à Paris, où ils trouvaient plus de secours pour des études spéciales.

Aujourd'hui, grâce à de telles mesures, le diocèse de Nancy est celui de France où les prêtres pourvus de grades universitaires sont le plus nombreux, et où les établissements d'éducation religieuse sont le plus florissants.

Il est permis de regretter que M^{gr} Lavigerie n'ait pas eu plus tôt des imitateurs. On eût ainsi évité plus d'un embarras. Mais l'esprit sectaire de quelques hommes politiques y a inconsciemment pourvu, en menaçant d'exiger les diplômes officiels pour tous les professeurs de l'enseignement libre. Aujourd'hui beaucoup de diocèses sont prêts. A quelque chose malheur est bon.

L'évêque de Nancy ne veillait pas seulement à l'instruction de ses professeurs; il se préoccupait encore de leurs besoins temporels. Il se proposa d'établir entre eux une sorte de solidarité; il plaça les économes des diverses maisons sous la direction d'un vicaire général *ad hoc*, et ordonna que le dixième du revenu serait versé dans une caisse particulière destinée à secourir les établissements qui se trouveraient momentanément dans la gêne, à payer une partie des frais qu'exigeait la formation des maîtres futurs, enfin à constituer pour ceux qui auraient vingt-cinq ans d'enseignement des traitements de chanoines prébendés à l'église cathédrale¹.

« Il ne m'a pas semblé juste, écrivait-il, qu'après avoir épuisé leur vie dans les travaux et dans l'abnégation du professorat, ils fussent contraints, dans leurs vieux jours, d'accepter pour suffire à leurs besoins une situation d'autant plus pénible pour eux qu'elle serait plus nouvelle, et de recommencer une carrière à l'âge où se fait sentir le besoin de repos. »

On le voit s'intéresser en personne aux travaux de ses professeurs, et témoigner ouvertement l'estime particulière qu'il a de leur mission. « L'enseignement chrétien de la jeunesse, dit-il aux prêtres de son diocèse, est l'un des plus grands services que nous puissions rendre à la société. » Et il les engage tous à favoriser de leur mieux les établissements libres, leur faisant comprendre que l'éducation chrétienne des enfants de leurs paroisses est « le complément et le soutien le plus efficace de leur propre ministère ».

Lui-même joint l'exemple à la parole. Il augmente le nombre de ses maisons d'enseignement. Au collège de la Malgrange et à l'école Saint-Léopold il ajoute, en les adoptant ou les transformant, les collèges de Vic et de Blâmont, laïcisés depuis, et le collège du bienheureux Pierre Fourier, à Lunéville. Il fait de fréquentes visites aux maisons qui sont à sa portée; il invite à sa table, comme récompense et marque d'honneur, les enfants qui se font le plus remarquer par leurs succès.

¹ Ces dernières mesures sont restées sans effet. Elles indiquent, du moins, ce qu'il faudrait faire.

La ville de Nancy obtint, en 1864, une Faculté de droit. M^{gr} Lavigerie, cédant à l'inspiration qui devait provoquer plus tard la création des Universités catholiques, voulut faire participer aux bienfaits de l'éducation religieuse les élèves mêmes de l'enseignement supérieur. Il institua pour les nouveaux étudiants de sa ville épiscopale une maison où ils trouvaient une pension confortable et peu coûteuse, une bibliothèque, un salon de lecture, des jeux, tous les avantages de la vie commune entre jeunes gens bien choisis, et, ce qui valait mieux encore, la compagnie et la direction de trois prêtres expérimentés, qui leur faisaient du bien sans les empêcher d'être libres ¹.

Cette protection éclairée ne se borna pas à l'éducation des jeunes gens; elle s'étendit, plus peut-être que ne le désiraient d'abord les institutrices religieuses, à l'enseignement des filles.

Convaincu, non pas certes sans motif, qu'il se préparait en France, dans l'esprit d'un certain public, un mouvement très marqué contre les privilèges accordés aux communautés religieuses en matière d'instruction, et reconnaissant que quelques-unes pouvaient réellement ne point justifier par une science suffisante le droit de professer sans examen d'aucune sorte, il adopta, en août 1864, une mesure qui ne laissa pas de surprendre un certain nombre de bonnes âmes. Il exigea, par une ordonnance, que toutes les novices des congrégations religieuses enseignantes subissent, avant d'entrer dans l'enseignement, et devant une commission épiscopale composée des ecclésiastiques les plus instruits, un examen égal en sévérité à celui des institutrices laïques. Le diplôme conféré à la suite de ces épreuves serait désormais absolument requis pour diriger même la plus humble école dans le diocèse.

Le premier moment de surprise passé, les religieuses se préparèrent à obéir et se présentèrent devant les jurys d'examen. L'épreuve fut heureuse et tourna, comme se le propo-

¹ La maison des Étudiants a été réunie, en 1881, à la florissante école de Saint-Sigisbert.

sait l'évêque, à l'honneur de l'enseignement congréganiste, qui fut désormais au-dessus des critiques de la malveillance. De si heureux succès firent promptement tomber la légère opposition qui avait pu être soulevée, à Nancy, par l'ordonnance du mois d'août.

Mais, chassé du diocèse, l'orage se reforma plus loin. Deux évêques trouvèrent que leur collègue avait fait une concession regrettable à l'esprit du siècle et ouvert la porte à toutes sortes d'abus. Le nonce du pape ne dédaigna pas de prêter l'oreille à leurs plaintes; il s'émut du péril imaginaire que l'évêque de Nancy faisait courir à l'Église de France; il lui écrivit que le saint-père avait vu avec peine la publication de son ordonnance et l'invitait à la retirer avec les ménagements qu'il jugerait convenable.

M^r Lavigerie n'était pas homme à agir contre un ordre du saint-siège; mais il n'était pas homme non plus à céder sans autre façon dans une matière où il savait le bon droit de son côté. Prêt, non pas certes à passer outre, mais à donner sa démission si on l'obligeait à rétracter son ordonnance, il voulut prendre le moyen d'éclaircir promptement la question.

Il partit aussitôt pour Rome, et trois jours après avoir reçu la lettre du nonce, sans que personne en France fût informé de rien, il entra au Vatican pour voir Pie IX. Comme on lui opposait les difficultés ordinaires, il répliqua que l'affaire était pressée, et il demanda qu'on s'informât sans retard si le pape voulait lui accorder un entretien immédiat ou lui assigner un rendez-vous précis pour le lendemain.

Pie IX, qui avait de l'affection pour le jeune évêque, le reçut à l'instant même, non sans témoigner une grande surprise de ce voyage imprévu et sans lui demander ce qui l'amenait.

« Mais, Très-Saint-Père, c'est l'ordre que vous m'avez fait transmettre de retirer mon ordonnance épiscopale.

— Quelle ordonnance? s'écria le pape de plus en plus étonné. Moi, je vous ai dit de retirer une ordonnance? »

M^r Lavigerie lui montra la lettre du nonce.

Pie IX, peu satisfait du zèle excessif de son représentant officiel, en exprima tous ses regrets à l'évêque. Mais celui-ci

n'entendait point que l'affaire se terminât de la sorte. Il obtint que son ordonnance fût examinée sans délai par la Congrégation des évêques et réguliers; et les cardinaux, peu habitués à une telle précipitation, procédèrent, toute affaire cessante, à cet examen. Le résultat fut qu'ils approuvèrent hautement la mesure qui leur était soumise, et exprimèrent le vœu qu'elle fût imitée dans les autres diocèses.

Muni de cette décision, l'évêque de Nancy reprit le chemin de la France et se rendit directement chez le nonce, qui, ne sachant absolument rien de ses démarches, commença par lui renouveler la malencontreuse invitation d'avoir à retirer l'ordonnance du mois d'août. M^{gr} Lavigerie tira de son portefeuille et lut, pour toute réponse, l'approbation qu'il venait de recevoir à Rome. Puis il sortit avant que le nonce eût trouvé un mot à lui dire ¹.

II

On ne s'étonnera pas que M^{gr} Lavigerie ait pris encore plus d'intérêt à la formation de son clergé qu'à l'éducation chrétienne des laïques.

Il rappelait souvent à ses prêtres la nécessité de cultiver avec soin les vocations naissantes, leur montrant l'importance du service ainsi rendu à l'Église et l'avantage qu'un travail si excellent leur offrait à eux-mêmes dans l'inaction des presbytères de campagne.

Pour accueillir les enfants pauvres qui se sentaient appelés au sacerdoce sans pouvoir faire les frais de leurs études, il créa à Nancy une maîtrise dont les élèves, gratuitement admis, faisaient leurs premières classes de latin, et remplissaient en retour les fonctions d'enfants de chœur dans l'église cathédrale.

¹ L'authenticité de ce récit ayant été révoquée en doute, il n'est pas peut-être inutile de dire que nous le tenons du cardinal lui-même et que nous l'avons noté tel quel au sortir de l'entretien où il nous fut raconté.

Le diocèse de Nancy comptait alors deux petits séminaires, celui de Fénétrange, aujourd'hui à l'Allemagne, et celui de Pont-à-Mousson, qui était le plus important. Il ne voulut pas qu'on y admit, excepté dans les classes inférieures, les enfants qui ne se destinaient point aux Ordres, et qui pouvaient si facilement recevoir l'éducation religieuse dans les autres établissements du diocèse. Cela ne l'empêcha pas de maintenir dans les études du petit séminaire le programme classique de l'Université, avec plus d'esprit religieux dans le choix des textes et dans la direction. Il recommanda de favoriser, par des études scientifiques et littéraires très solides, les jeunes gens qui devaient subir les épreuves du baccalauréat, sachant bien que, si de tels examens peuvent, une fois sur mille, faire perdre la vocation à quelque tête peu solide, ils ont aussi, mille fois contre une, l'avantage de procurer aux prêtres plus d'autorité sur la foule. Peut-être aussi leur inspirent-ils une plus grande habitude du travail intellectuel.

Le nombre des élèves du grand séminaire, qui atteignait jusqu'à deux cents, lui permit de créer une maison spéciale de philosophie. Il supprima quelques exercices qui, sous le nom de conférences, lui semblaient perdre un temps précieux, et il les remplaça par un cours nouveau de droit canonique. Il créa, comme à Saint-Sulpice, deux chaires de plus pour la théologie. Dans l'une on enseigna les éléments du dogme, et dans l'autre les éléments de la morale. Avec le système qui consiste à partager toute la théologie en trois ou quatre années de cours, et à jeter les débutants, de prime abord et comme au hasard, dans les traités qu'amène le cycle des études, il est presque impossible aux nouveaux élèves de bien comprendre la matière de leur programme, l'importance relative des questions, le sens exact des termes qu'ils emploient, la valeur des différentes preuves.

La formation des jeunes clercs aux vertus sacerdotales l'intéressait plus encore que leurs études. Il voulait surtout qu'on les habituât à l'obéissance et à l'humilité. Il allait souvent leur parler lui-même sur ce point. Non content des exhortations publiques, il les recevait plusieurs fois chaque année individuellement dans son appartement du séminaire;

il les interrogeait, les reprenait s'il en était besoin, cherchait à les mieux connaître afin de les mieux diriger pour le présent et pour l'avenir.

Il n'abandonnait pas ses prêtres à eux-mêmes au sortir du séminaire. Il favorisa les études du clergé en maintenant les conférences établies par ses prédécesseurs, et en y ajoutant un contrôle efficace par la création d'un conseil central. Il obtint de Rome le pouvoir de conférer les grades du baccalauréat et de la licence en théologie aux clercs soumis à sa juridiction, et il eut la satisfaction de voir un certain nombre de ses prêtres profiter de ce privilège.

Il se préoccupa, dès son arrivée à Nancy, du sort des prêtres qui, accablés par les années ou les infirmités, étaient obligés de renoncer au saint ministère et aux modiques ressources qui y sont attachées. « Que faire alors, écrivait-il à son clergé, et n'est-ce pas pour le prêtre le cas de cette détresse extrême dont parle l'Évangile : Je ne puis travailler, nous dit-il, *fodere non valeo*; mendier : les lois, l'habit que je porte, l'honneur même du sacerdoce me l'interdisent : *mendicare erubesco*. » Il fallait doter le diocèse d'une caisse de retraite ou de prévoyance. C'est ce qu'il fit par une ordonnance du 6 septembre 1863. Tout fut prévu pour assurer la libre gestion de cette caisse. Son conseil d'administration était composé de onze membres dont la majorité était élue par le clergé diocésain, c'est-à-dire par les intéressés, et renouvelée de même tous les cinq ans. Un compte rendu des opérations devait être, en outre, publié chaque année et envoyé à tous les souscripteurs. On ne pouvait trouver de meilleures garanties de durée et de bonne gestion; et le succès couronna sans retard cette sage initiative. Quand M^{gr} Lavigerie quitta son diocèse, quatre ans plus tard, la caisse de retraite possédait un capital respectable, et elle avait déjà secouru un grand nombre d'ecclésiastiques infirmes.

Voyant combien l'absence d'un code précis de lois diocésaines pouvait offrir d'inconvénients pour la discipline ecclésiastique, il fit une exacte recherche des anciens règlements qui s'y rapportaient. Il les vérifia, les examina et les promulgua de nouveau sous le titre de *Recueil des ordon-*

nances épiscopales, statuts et règlements du diocèse de Nancy.

Il resserra encore les liens de la discipline ecclésiastique par la création d'une officialité diocésaine. Auparavant l'évêque prononçait seul, selon sa conscience, sur les accusations portées contre ses clercs. Conformément à l'ancien usage de l'Église, M^{gr} Lavigerie substitua à cette juridiction un tribunal composé de prêtres choisis dans tous les degrés de la hiérarchie; il ne réserva à l'évêque que le droit de faire grâce. Ses règlements reçurent les éloges du ministre des cultes, et le Saint-Siège, estimant « qu'ils étaient parfaitement adaptés à la situation présente de l'Église de France », invita les autres évêques à introduire chez eux cette sage institution.

Il y a lieu de croire que les prêtres de Nancy virent sans appréhension l'établissement de ce tribunal. Mieux valait pour eux, dans les cas difficiles, être soumis à l'officialité qu'à la juridiction personnelle de M^{gr} Lavigerie. Il ne passait point pour un homme accommodant. Encore jeune et d'un caractère très vif, il lui arriva de prononcer *ab irato* plus d'une sentence ou d'une révocation qu'il eût sans doute réparées plus tard, selon sa louable habitude, s'il était resté longtemps évêque de Nancy. Aussi devons-nous convenir qu'il laissa au clergé de ce diocèse plus d'admiration que de regrets.

C'est là sans doute ce qui a donné naissance à une anecdote assez originale, mais dont nous n'avons pu vérifier l'authenticité. M^{gr} Lavigerie, depuis longtemps archevêque d'Alger, se promenait un jour sur le quai d'une gare, en France, sans aucun signe apparent de sa dignité, lorsqu'il se vit aborder par un prêtre qui, comme lui, attendait le départ du train. Après l'avoir salué sans façon, ce prêtre engagea avec lui ce petit dialogue :

« Pardon, mon Père, vous êtes missionnaire, n'est-ce pas? Cela se voit à votre barbe.

— Hé! oui, monsieur l'abbé, je suis missionnaire.

— Où cela, sans indiscrétion?

— Il n'y a pas d'indiscrétion, je suis en Algérie.

— Ah! vous êtes en Algérie? Alors vous devez connaître notre ancien évêque, M^{gr} Lavigerie, — car je suis de Nancy. —

— Je crois bien que je le connais!

— Est-ce qu'il est toujours aussi...?

— Aussi?

— Aussi peu commode?

— Ah! monsieur l'abbé, il est pire que jamais, maintenant que le soleil d'Afrique lui a donné sur la tête.

— Cela ne m'étonne pas, allez, mon Père. Moi qui vous parle, j'avais deviné du premier coup son caractère, car j'ai bientôt fait de reconnaître mon monde.

— Cela se voit tout de suite, monsieur l'abbé.

— Figurez-vous qu'il voulut, un moment, me faire son vicaire général.

— Ah! vraiment?

— Oui, mon Père, son vicaire général. Mais je savais à qui j'avais affaire, et je me gardai d'accepter. »

Les deux interlocuteurs, devenus tout à fait amis, continuèrent à médire ensemble de l'ancien évêque de Nancy, jusqu'à ce que le train fût en gare. A ce moment l'archevêque d'Alger, entr'ouvrant son manteau pour laisser voir sa croix pectorale, dit à l'abbé : « Eh bien, monsieur l'abbé, dans ce que nous avons dit il y a du vrai, il y a du faux. Ce qu'il y a certainement de faux, *c'est que je ne vous ai jamais demandé pour vicaire général.* » Et il s'en alla en souriant. L'abbé, dit-on, ne souriait pas.

III

Le principal sujet de ce livre étant l'œuvre africaine du cardinal Lavigerie, il n'y a guère lieu d'insister, à propos de son épiscopat de Nancy, que sur ce qui est de nature à le faire connaître personnellement. Le peu qui vient d'être dit montre déjà son caractère et ses idées; quelques mots maintenant sur son zèle religieux.

Il établit l'uniformité de la liturgie de son diocèse en imposant à toutes les paroisses le cérémonial romain. Toutefois

il obtint du saint-siège le maintien d'anciennes coutumes locales qui étaient chères au clergé et aux fidèles des campagnes.

Il s'attacha à donner un éclat extraordinaire aux cérémonies religieuses de sa cathédrale. S'il se laissa, sur ce point, entraîner à un peu d'excès, et s'il imposa trop durement ses desirs aux membres du conseil de fabrique, ce fut sans doute parce qu'il avait l'esprit trop préoccupé des pompes récemment admirées à Rome ; mais c'était surtout dans le dessein d'attirer plus de monde aux offices, et de mettre sous les yeux des séminaristes, pour l'ornementation, pour le chant et tout le culte extérieur, un modèle qu'ils pourraient imiter plus tard suivant les ressources de leurs paroisses.

Jamais il ne négligeait une occasion favorable de développer dans son diocèse le respect des choses divines par des solennités capables de frapper les âmes et de les émouvoir.

On n'a pas encore oublié, à Flavigny ni à Pont-à-Mousson, les magnifiques processions qui eurent lieu dans ces deux villes, lorsque le cardinal Donnet vint, dans la première, bénir la nouvelle abbesse des bénédictines ¹, et, dans la seconde, présider à la translation des restes du martyr saint Pius accordés par Pie IX au petit séminaire.

Le couronnement de la statue de Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Nancy, fut plus solennel encore. Entre la cathédrale et le faubourg Saint-Pierre, le cortège eut à passer



Cathédrale de Nancy.

¹ C'était M^{re} Lavigerie qui avait obtenu du Pape l'érection en abbaye de l'ancien monastère de Flavigny, illustré par le séjour de D. Calmet et de D. Ceillier. Disons encore, à propos de communautés religieuses, qu'il fit venir à Nancy les Dames de la Retraite, et qu'il donna des règles canoniques à deux congrégations diocésaines qui en étaient dépourvues, les sœurs de la Sainte-Enfance de Marie et les frères de Saint-Charles.

sous dix arcs de triomphe, et il ne rencontra pas une maison qui ne fût ornée de fleurs, de verdure et de drapeaux. Plusieurs sociétés chorales et deux musiques militaires prêtaient leur concours à la fête. Le maréchal Forey y assistait avec sa brillante escorte de hussards. Ce fut un imposant spectacle quand, après le couronnement de la statue, le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, M^{gr} Dupont des Loges, le grand évêque de Metz, et M^{gr} Lavigerie bénirent ensemble, du haut de la tribune, l'immense foule à genoux.

L'évêque de Nancy ne cessait de stimuler le zèle de ses prêtres par de pressantes instructions adressées aux membres des diverses fonctions ecclésiastiques, tantôt au clergé des paroisses, tantôt aux directeurs du grand séminaire ou aux professeurs des établissements libres. Ce fut pour intéresser son clergé au bien général du diocèse et l'exhorter d'une façon indirecte à y coopérer activement que plusieurs fois il lui rendit compte, par lettres circulaires, des actes de son administration épiscopale.

Le trait suivant montrera, du reste, comment il savait donner l'exemple dans ses tournées pastorales.

Estimant qu'une visite épiscopale doit toujours être, dans les paroisses qui en sont favorisées, l'occasion d'un réveil religieux, il ne trouvait aucun travail trop pénible pour obtenir un résultat si important. Il y avait dans le diocèse de Nancy, notamment dans le canton de Sarrebourg, plusieurs pays de langue allemande dont les habitants, à cause de leur ignorance du français, n'avaient jamais le bonheur d'entendre les exhortations de leurs évêques. M^{gr} Lavigerie jugea que ce serait une vraie joie, pour ces populations pleines de foi, de voir l'évêque du diocèse leur parler dans leur langue.

Le malheur était qu'il ne savait pas un mot d'allemand.

Cela ne l'arrêta point : « Bah ! se dit-il, en cela comme dans le reste, il suffit de vouloir. » Il voulut en effet. Trois mois le séparaient de la tournée épiscopale. Il se mit à étudier la grammaire allemande, prit quelques leçons d'un professeur du lycée, puis à grand renfort de dictionnaire et de syntaxe, composa trois sermons qu'il apprit par cœur.

Arrivé dans la première paroisse de langue allemande, il s'apprêta à s'exécuter. Les grands vicaires voulaient le détourner de son projet, lui disant qu'inafailliblement l'assistance et eux-mêmes ne tarderaient pas à rire.

« Que les fidèles se mettent à rire, leur dit l'évêque, cela ne me troublera pas ; mais pour vous, c'est une autre affaire, vous seriez capables de me faire rire moi-même. Mettez-vous derrière l'autel. »

Le moment venu de prendre la parole, l'évêque, debout dans le sanctuaire, commence avec une certaine anxiété, mais aussi avec beaucoup de conviction : *Es ist mir ein grosses Vergnügen mich in eurem Mittel zu befinden. Doch bedauere ich sehr, dass ich eure schöne Sprache nicht gut rede*¹.

Après cette phrase, il promène, un peu inquiet, ses regards sur les auditeurs. Et que voit-il sur tous les visages de ces bons paysans ? Au lieu des sourires prévus, les marques d'une émotion joyeuse et des pleurs d'attendrissement ! Profondément touché lui-même, il se retourne vers ses vicaires généraux :

« Vous pouvez venir maintenant, leur dit-il ; vous ne me ferez pas rire. »

Et il continua son allocution.

Le futur cardinal devait parler plus tard dans les plus grandes églises du monde et devant les plus brillants auditoires. Je ne sais si ses discours de Paris, de Londres, de Rome, de Bruxelles, d'Alger, de Naples, de Milan, de Carthage, lui ont laissé un meilleur souvenir que son sermon allemand aux villageois du canton de Sarrebourg.

Notre conscience d'historien nous oblige à confesser toutefois que le succès ne fut pas le même auprès de tous les paroissiens sans exception. En rentrant au presbytère, l'évêque trouva le curé riant aux larmes, non pas certes du sermon épiscopal, mais de l'appréciation de sa respectable bonne, qui était sortie de l'église, absolument furieuse de ce qu'on eût envoyé au diocèse « un évêque qui ne savait pas seulement le français ».

¹ « C'est pour moi une grande joie de me trouver au milieu de vous. Je regrette seulement de ne pouvoir mieux parler votre belle langue... »

IV

L'évêque de Nancy se donnait encore le droit, par ses travaux intellectuels, d'exhorter tous les prêtres à l'amour de l'étude.

On a pu soupçonner, d'après ce qui précède, le nombre et l'importance de ses mandements, de ses instructions pastorales, de ses lettres circulaires. Rappelons seulement ici le mandement qu'il publia en février 1865 à l'occasion du *Syllabus*. Plût à Dieu que le document pontifical eût été par tous accepté, compris et présenté comme il le fut par lui !

« Après avoir pris respectueusement connaissance des actes récents du saint-siège, disait-il, me souvenant que je suis *pasteur à votre égard et brebis à l'égard de Pierre*, je m'unis au Vicaire de Jésus-Christ, pour condamner les erreurs qu'il a condamnées. Ces erreurs, je les condamne, non pas dans le sens odieux et faux qui leur a été donné par une partie de la presse, mais dans le sens où l'Encyclique *Quanta cura*, du 8 décembre, qui est dans toutes les mains, les proscriit elle-même, c'est-à-dire en tant qu'elles ressuscitent ou favorisent le matérialisme, le panthéisme, l'athéisme, l'indifférentisme, le naturalisme et les autres systèmes antichrétiens dans leurs applications sociales. »

Pie IX le félicita immédiatement de cette attitude et l'assura une fois de plus de « sa bienveillance toute spéciale ». Il devait recevoir plus tard le même témoignage de Léon XIII pour son explication de l'encyclique sur la liberté humaine. Il sut toujours, sur ces délicates questions, rester en parfaite communion d'idées avec le saint-siège, sans prendre parti dans les fâcheuses querelles qui ont si longtemps divisé et affaibli les meilleurs catholiques de France.

M^{gr} Lavigerie se souvint aussi plus d'une fois qu'il avait été professeur d'histoire à la Sorbonne.

A l'occasion d'une quête que l'archevêque de Tours, M^r Guibert, avait demandée à ses collègues pour reconstruire la basilique de Saint-Martin, l'évêque de Nancy publia une étude complète sur la vie, l'influence et le culte du thaumaturge des Gaules.

Commentant, à la fin de son travail, ce passage de notre vieille liturgie où saint Martin est loué « de n'avoir pas craint les puissants du siècle », il apprécie la conduite de l'évêque de Tours vis-à-vis de l'autorité séculière en des termes où il est bien permis de voir l'idéal qu'il se proposait à lui-même.

« Mélé, dit-il, par la force des choses, au mouvement qui entraînait l'empire ; devenu, dans les fréquentes convulsions politiques qui se produisaient, dans ce siècle, à chaque changement de maître, le protecteur, le défenseur des proscrits, des persécutés, Martin fut obligé, par cette glorieuse prérogative, comme plusieurs des évêques de ce temps, de traiter avec les pouvoirs publics, d'approcher même, à plusieurs reprises, du trône des empereurs.

« Il le fit toujours en évêque, c'est-à-dire en pasteur des âmes, chargé, pour sa part, de gouverner et de défendre l'Église, et ne mêlant à sa cause sacrée aucune passion humaine ; en homme de Dieu, obligé de donner l'exemple de l'obéissance et du respect, mais restant étranger à toutes les craintes et à tous les calculs d'ici-bas.

« Également éloigné du servilisme qui se prostitue et de l'orgueil qui se révolte, soumis et intrépide, doux et fort tout ensemble, il n'approcha ceux qui dirigeaient le monde que pour remplir sa sainte mission, sachant toujours faire entendre, sans rechercher d'autre éclat que celui du devoir accompli, le langage désintéressé, respectueux et digne de la charité, de la vérité et de la justice. »

Résistons au désir de citer, dans cette même étude, les développements patriotiques où il explique le culte universel de la France envers saint Martin par la secrète sympathie qui rattache notre caractère national à la généreuse figure du soldat-évêque, et parlons plutôt de la lettre pastorale qu'il adressa à son clergé, en 1866, pour l'inviter à célébrer le

centenaire de la réunion de la Lorraine à la France, — lettre devenue, hélas! trop intéressante.

Après y avoir rappelé à grands traits l'histoire de cette province toujours héroïque et longtemps indépendante, il s'écriait avec une joie qui devait, quatre ans plus tard, recevoir un cruel démenti :

« Que le passé et l'avenir servent également de motifs à votre reconnaissance! Rendez grâces à Dieu de vous avoir fait naître de ce sang généreux d'où sortirent les Sigisbert, les Arnould, les Pépin, les Charlemagne, les Jeanne d'Arc, les René, les Léopold, et, dans une région plus sereine encore, les Léon IX, les Gérard, les Pierre Fourier. Rendons-lui grâces de nous faire vivre sur cette terre de Lorraine, si longtemps libre, indépendante, souveraine, toujours noble et généreuse. Remercions-le d'avoir uni notre sort à celui de la France, et ne conservons ni regrets stériles, ni souvenirs jaloux du changement de nos destinées. Sans rien oublier des gloires du passé, sachons estimer à leur juste valeur les gloires, la puissance et les bienfaits du présent...

« Et maintenant, Messieurs, demandons à Dieu, pour cette patrie qui nous est doublement chère, pour la France et pour la Lorraine, les vertus qui assurent la vie des nations. Et que les fils de la Lorraine, unis à ceux de la France, restent toujours les fils aînés de l'Église. »

V

C'était à la fin de cette même année 1866 qu'il devait être appelé à quitter sa chère province de Lorraine. Le 18 novembre, deux jours après la mort de M^{gr} Pavy, évêque d'Alger, il recevait du maréchal de Mac-Mahon, qui l'avait connu à Nancy même, une lettre où le gouverneur général de l'Algérie lui demandait l'autorisation de le présenter à l'empereur pour ce siège important et difficile. L'évêque de Nancy répondit :

« Monsieur le maréchal, après avoir réfléchi mûrement et prié Dieu de m'éclairer sur ce que je devais répondre à Votre Excellence au sujet de la demande si imprévue qu'elle m'adresse, en date d'avant-hier, je viens vous dire ma pensée avec toute franchise.

« Jamais je n'aurais songé de moi-même à quitter un diocèse que j'aime profondément et où j'ai commencé des œuvres nombreuses; et, si Votre Excellence me proposait un siège plus considérable que celui de Nancy, ma réponse serait certainement négative. Mais je n'ai accepté l'épiscopat que comme une œuvre de dévouement et de sacrifice. Vous me proposez une mission pénible, laborieuse, un siège épiscopal de tous points inférieur au mien, et qui entraîne avec lui l'exil, l'abandon de tout ce qui m'est cher; vous pensez que j'y puis faire plus de bien qu'un autre. Un évêque catholique, monsieur le maréchal, ne peut répondre qu'une seule chose à une semblable proposition: j'accepte le douloureux sacrifice qui m'est offert, et, si l'empereur fait appel à mon dévouement, je n'hésiterai pas, quoi qu'il m'en coûte. J'autorise volontiers Votre Excellence à faire connaître ma réponse à Sa Majesté. »

Certes, l'évêché d'Alger était, humainement parlant, bien au-dessous de celui qu'allait quitter M^{gr} Lavigerie; mais, placé au milieu des infidèles et sur une terre à peine conquise, il répondait mieux à sa vocation d'apôtre. Il suivait, en acceptant cette lointaine mission, l'attrait impérieux de sa jeunesse et l'appel même de Dieu. Docile instrument de la Providence, il comprit dès lors quelle devait être sa destinée, et il en accepta, avec une simplicité aussi éloignée de l'orgueil que de la faiblesse, le pénible et glorieux fardeau.

« Je ne vous quitte, disait-il à ses diocésains dans sa lettre d'adieu, je ne vous quitte que parce que ma conscience a dû faire taire mon cœur. Je vous quitte pour porter, si je le puis, mon concours à la grande œuvre de civilisation chrétienne qui doit faire surgir, des désordres et des ténèbres d'une antique barbarie, une France nouvelle. Daigne la bonté de Dieu soutenir mon courage, donner à mes lèvres la

prudence, à mes mains le zèle actif, à mon cœur la charité nécessaire pour une telle œuvre ! »

Il laissa son évêché entre des mains amies. M^{gr} Foulon, qui lui succéda, et qui mourut cardinal-archevêque de Lyon, avait été à Paris, tant au petit séminaire qu'à Saint-Sulpice et à l'école des Carmes, l'un de ses plus chers compagnons d'étude. Aussi pouvait-il dire à ses diocésains : « Vous le connaîtrez bientôt, et vous pourrez apprécier, comme je l'ai fait moi-même durant trente années, l'élévation d'esprit et de cœur, la piété, la ferme et calme sagesse de votre nouvel évêque. »

Une bulle pontificale, datée du 25 juillet 1866 et publiée en France le 9 janvier suivant, venait d'ériger le diocèse d'Alger en archevêché, en lui donnant pour suffragants les diocèses, nouvellement créés, d'Oran et de Constantine. Le premier archevêque d'Alger fut nommé par décret du 12 janvier 1867 et préconisé le 27 mars.

CHAPITRE III

L'ARCHEVÊQUE D'ALGER

Administration du diocèse. — Rapports avec Rome
et avec les suffragants : Concile du Vatican.

Lorsque, le 16 mai 1867, les habitants d'Alger virent entrer solennellement dans leur ville ce jeune archevêque dont les traits imposants et le regard décidé semblaient justifier dès l'abord tout ce qu'on disait de lui jusque dans l'Orient, ils comprirent qu'un tel homme portait en lui de grands desseins et de hautes destinées.

Ce qu'il devait faire désormais, M^{gr} Lavigerie le sut et le voulut dès le premier jour, et c'est là tout le secret de sa vie. L'important et le difficile dans ce monde, c'est de voir assez tôt l'œuvre qu'on y doit faire, et de s'y consacrer tout entier, sans esprit de retour.

Il avait indiqué clairement, dans une sorte de consultation adressée à quelques évêques avant son départ de Nancy, comment il comprenait le rôle d'un archevêque d'Alger.

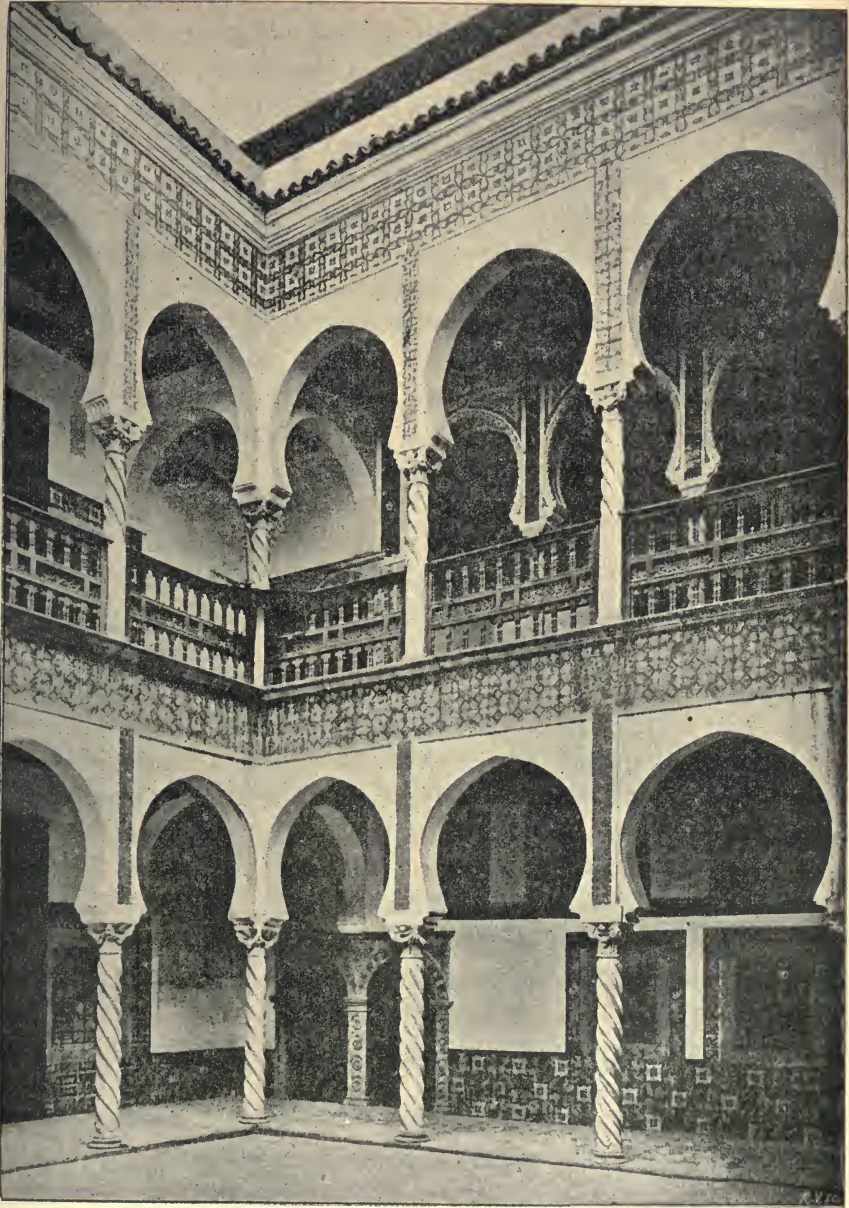
Ayant étudié de près en Égypte et en Syrie, comme directeur de l'œuvre des écoles d'Orient, ce qu'il est possible de faire au milieu des populations musulmanes, il ne pouvait comprendre qu'après plus de trente ans d'occupation l'influence française n'eût pas davantage progressé en Algérie ; ou plutôt il se l'expliquait trop bien par l'absence de toute

pensée chrétienne dans l'administration de cette colonie. Au lieu de préparer l'« assimilation » des indigènes, on les avait parqués dans leur barbarie et dans leur Coran par la crainte d'un fanatisme en grande partie imaginaire ; et à ce moment même on essayait plus que jamais de les séparer de nous, en leur créant une vie absolument distincte de celle des colons, en les organisant, suivant un mot fameux de l'empereur, en une sorte de « royaume arabe ».

Le jeune archevêque voulait réagir contre ce système. Sans rien tenter qui pût donner lieu à des troubles ou à des révoltes, il voulait appliquer sans retard deux moyens de transformation très lents, il est vrai, mais aussi très sûrs et les seuls possibles : les œuvres de charité pour tous et les écoles françaises pour les enfants. Ainsi commencerait le rapprochement nécessaire, tandis qu'avec la continuation du régime en vigueur il n'y aurait jamais dans l'Afrique du Nord un seul indigène qui cessât d'être musulman, ni un seul musulman qui cessât d'être, au fond, un ennemi de la France.

Mais son horizon ne se bornait pas aux frontières de notre colonie. L'Algérie n'était, à ses yeux, qu'une porte ouverte par la Providence sur l'Afrique entière ; c'était dans tout ce vaste continent, c'était à ces cent quatre-vingts millions de barbares qu'il projetait de faire parvenir la foi et la civilisation chrétiennes. Voici en quels termes pleins d'espérance il exposait à ses diocésains, dans sa première lettre pastorale, la mission providentielle de la jeune Église d'Afrique :

« Faire de la terre algérienne le berceau d'une nation grande, généreuse, chrétienne, d'une autre France, en un mot, fille et sœur de la nôtre, et heureuse de marcher dans les voies de la justice et de l'honneur, à côté de la mère-patrie ; répandre autour de nous, avec cette ardente initiative qui est le don de notre race et de notre foi, les vraies lumières d'une civilisation dont l'Évangile est la source et la loi ; les porter au delà du désert, avec les flottes terrestres qui le traversent et que vous guiderez, un jour, jusqu'au centre de ce continent encore plongé dans la barbarie ; relier ainsi l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale à la vie des



Cour intérieure de l'archevêché d'Alger.

peuples chrétiens ; telle est, je le répète, dans les desseins de Dieu, dans les espérances de la patrie, dans celles de l'Église, votre destinée providentielle. En pouvez-vous concevoir de plus haute, de plus digne de vous et de votre patrie ? »

Moins de vingt ans plus tard, celui qui tenait ce langage devait relever le siège de Carthage, émouvoir toute l'Europe en faveur des esclaves noirs, établir des missionnaires apostoliques autour des Grands Lacs et recevoir du chef de l'Église le titre de « primat d'Afrique ».

Il a même réalisé avec tant d'éclat son projet de porter les bienfaits du christianisme au delà de l'Algérie, que ce qu'il a fait pour son propre diocèse en est presque resté dans l'ombre. C'est cependant par là qu'il convient de commencer l'étude de son action africaine. Il faut voir à l'œuvre l'archevêque d'Alger avant le cardinal civilisateur :

I

Pour assurer une parfaite discipline dans un clergé qu'il voulait conduire à de telles conquêtes, M^{gr} Lavigerie commença par adresser à tous ses prêtres une lettre où il leur annonçait nettement la volonté de gouverner par lui-même, avec autant d'énergie pour s'assurer leur obéissance que de sollicitude pour prévenir leurs besoins :

« L'Église en nous donnant le droit de vous gouverner nous impose le devoir de faire respecter l'autorité qu'elle nous confie et de conserver parmi vous les liens de la sainte discipline. Nous ne faillirons pas à cette obligation que vos vertus et votre obéissance nous rendront douce et facile, comme nous aurons toujours à cœur de vous soutenir, de vous aider, de vous consoler, de vous encourager dans les difficultés et dans les peines inséparables de votre saint ministère. »

Il est bon, avant toutes choses, de faire ici justice des pré-

ventions qu'on peut trouver en France contre les prêtres algériens. Après huit mois de séjour parmi eux, celui qui écrit ces lignes tient à proclamer qu'il a rarement rencontré un ensemble de vertus plus solides et plus aimables. Sans doute il ne faudrait pas dire que tous les curés du désert prennent, par vingt ans de contact avec les Arabes et les zouaves, d'aussi bonnes manières qu'en prennent, au noble faubourg, les vicaires de Saint-Thomas-d'Aquin et de Sainte-Clotilde. Mais la vérité est qu'il faut un grand dévouement pour accepter, comme ils le font, sans défaillance, une vie si dure et si solitaire. Il en est parmi eux qui ne voient guère de prêtres qu'au moment de la retraite annuelle ; s'il leur arrive de manquer au silence prescrit pour le temps de ces pieux exercices, qui oserait s'en scandaliser ? J'en sais un, Dieu me pardonne ! qui ne rencontre de confrères que cette semaine-là et qui tutoie son archevêque. Mais il faut voir avec quel succès, je n'ose pas dire avec quelle éloquence, il fait de la morale à ses zouaves !

Du reste, les prêtres algériens ne passent point tous leur vie de l'autre côté du grand Atlas, et les hiverneurs d'Alger et de Mustapha seraient là pour me démentir, si je disais qu'on n'y trouve pas un grand nombre d'ecclésiastiques fort distingués.

M^r Lavigerie se mit souvent en communication avec son clergé par des lettres pastorales d'un caractère à la fois pratique et élevé. Rappelons, en particulier, celle qu'il adressa à ses prêtres sur le catéchisme lorsque l'instruction religieuse fut prohibée dans les écoles publiques.

« Je n'ai pas besoin, dit-il, de faire ressortir les conséquences que ces innovations auraient parmi nous, si nous n'y portions point remède. Si je m'inquiète, comme évêque, des périls que court la foi des enfants, désormais privés, dans leurs écoles, de toute étude de la religion, je ne m'attriste pas moins, comme Français, en songeant à l'avenir d'une population comme celle de l'Algérie, rassemblée de tous les points du monde, à laquelle manquent encore, dès lors, les traditions fortes qui suppléent souvent ailleurs à tout le reste, et qui se trouve mise ainsi, dans la personne

de ses enfants, hors la tradition chrétienne... Mais ce n'est plus le temps de protester, puisque la situation est pour le moment sans remède. C'est le temps d'agir, en tirant, comme doivent le faire les pasteurs, le bien du mal lui-même, et en redoublant de dévouement pour les âmes qui nous sont confiées, pour la France elle-même, que nous servons ici en donnant à sa domination le seul fondement vraiment solide, celui du respect de Dieu et de l'autorité qui vient de lui. »

Après ce préambule, il exhorte instamment ses prêtres à s'occuper avec un zèle tout particulier de l'instruction religieuse des enfants élevés dans les écoles laïques ; puis il entre dans les détails les plus pratiques sur la manière de faire utilement le catéchisme.

La conclusion de cette lettre si importante montre bien à quels motifs de foi et de patriotisme il faut faire appel quand on veut aller au cœur des prêtres algériens. Il y est dit, en effet :

« Nos ennemis eux-mêmes nous instruisent en ce moment. Ils ne négligent aucun moyen pour arracher à l'influence de la religion les âmes des enfants... Ils se croient assurés du triomphe; ils espèrent arriver, un jour, après avoir banni Dieu des écoles, à le bannir de la famille et de la société. Si jamais ils pouvaient réussir dans leurs complots, Dieu se trouverait vengé par leur succès même. Dès que la crainte de son nom aurait disparu du monde, celui-ci se trouverait livré à des passions sans frein, et, par conséquent, aux plus irréremédiables désordres.

« Mais ils ont compté, Messieurs et chers coopérateurs, sans votre zèle pour l'accomplissement d'un devoir sacré. Non, vous ne laisserez pas périr, parmi les enfants de vos paroisses, la pensée et la crainte de Dieu. Vous redoublez d'ardeur et d'amour pour le salut de leurs âmes, à mesure qu'on redoublera autour de vous de haine contre la vérité. Vous vaincrez le mal, non par le mal, mais par le bien, c'est-à-dire par votre dévouement, par vos bienfaits...

« En donnant aux enfants tous les soins de votre ministère, en éclairant leurs jeunes âmes, non seulement vous

servirez la cause de Dieu, mais vous servirez encore efficacement la cause de la société, celle de votre patrie et de cette Algérie où la France chrétienne vous a placés.

« De la bonne ou de la mauvaise éducation de ces jeunes âmes dépend, en effet, tout l'avenir... Si vous réussissez dans l'accomplissement de votre grande et laborieuse tâche, si vous formez des enfants, des hommes, ayant l'amour du bien et de la vertu, l'avenir de ce pays qui se fonde est assuré. Si, au contraire, il ne sort de vos mains que des générations sans foi et abandonnées à toutes les passions qui ravagent le cœur de l'homme, notre Afrique, à peine ressuscitée, retournera par une triste voie aux malheurs de ses anciens jours. La France chrétienne semblait l'en avoir tirée, mais elle ne peut réaliser son œuvre qu'en portant ici les croyances et les vertus qui l'ont faite elle-même ce qu'elle a été durant des siècles. Ces vertus, Messieurs et chers coopérateurs, elle les a dues surtout aux enseignements de ses premiers apôtres. C'est à vous, j'en ai la confiance, que l'Afrique les devra. »

Ce langage nous montre l'archevêque d'Alger traitant ses prêtres, non plus seulement en chef qui sait se faire obéir, mais en ami qui persuade, en fraternel compagnon d'armes.

Sa sollicitude les a suivis jusque dans la mort.

Il avait souvent gémi de voir, dans les cimetières communs, leurs tombes plus négligées que les autres. Pour remédier à un pareil état de choses, plus douloureux encore dans un pays où les prêtres meurent loin de leurs familles et sont si vite oubliés, il se préoccupa d'établir un cimetière spécialement réservé aux ecclésiastiques du diocèse, et confié aux soins d'une corporation religieuse qui fût chargée de veiller et de prier sur leurs tombes. En 1874, il fit part de cette intention au chapitre général de la société des missionnaires d'Alger, qui répondit à ses ouvertures par la résolution suivante :

« Le chapitre général de la société des missionnaires d'Alger, heureux de témoigner sa reconnaissance et son respect au clergé du diocèse, dont il a reçu tant de marques de bienveillance, s'engage, vis-à-vis de M^r l'archevêque d'Alger et de ses successeurs, à laisser enterrer sans redevance

aucune, dans le cimetière spécial que Sa Grandeur a créé à Maison-Carrée, tous les prêtres du diocèse qui en auront personnellement témoigné ou dont les héritiers en témoigneront le désir. »

Ainsi mis en possession d'un droit absolu pour le diocèse, M^{gr} Lavigerie s'occupa de tout disposer pour rendre le cimetière digne de sa pieuse destination. Des palmiers furent plantés pour ombrager les tombes ; un mur de clôture fut élevé, et une petite chapelle fut construite, sous l'invocation de Notre-Dame de Pitié, pour y célébrer la messe tous les vendredis à l'intention des archevêques, évêques et prêtres défunts de l'ancien et du nouveau diocèse d'Alger.

M^{gr} Lavigerie décida encore que, chaque année, dans la semaine qui suivrait la Commémoration des Morts, le plus grand nombre possible de prêtres du diocèse se réuniraient à Maison-Carrée pour y célébrer solennellement et dans son entier l'office des Défunts, qui serait suivi d'une procession au cimetière.

Lui-même donna l'exemple de la fidélité à ce pieux devoir, et nous l'avons vu, en novembre 1889, à peine relevé de la maladie qui venait de mettre sa vie en danger, après une veillée de travail et une nuit d'insomnie, parcourir le matin les quinze kilomètres qui séparent de Maison-Carrée sa demeure de Saint-Eugène, présider lui-même l'office des Matines et Laudes, chanter ensuite la messe des Morts et terminer la cérémonie par une exhortation des plus émouvantes. Il avait le droit d'y parler de la fidélité au souvenir des morts, de rappeler qu'un diocèse est une famille qui doit garder le culte de ses membres défunts, et de réclamer pour lui-même, quand il ne serait plus, les prières de ses fils spirituels et de ses frères dans le sacerdoce.

II

Un an avant de fonder le cimetière ecclésiastique de Maison-Carrée, c'est-à-dire en 1873, il avait essayé d'établir dans sa ville épiscopale l'usage de la procession solennelle au cimetière le jour des Morts. Son appel ayant été entendu, il régla, en 1875, que cette cérémonie aurait lieu désormais chaque année dans toutes les paroisses du diocèse. Dans son ordonnance, il rappelait aux colons les pieuses coutumes de la mère patrie, et il leur montrait que sur la terre nouvelle où ils étaient transplantés, c'était leur mission et leur devoir d'établir des traditions qui en feraient un pays vraiment chrétien et civilisé. Or il n'était pas de coutume plus religieuse, plus morale que le culte des morts; il n'en était pas de plus conforme aux sentiments de la nature. Les Algériens devaient ainsi se préparer à eux-mêmes, de la part des générations suivantes, le respect de leur tombe et les secours spirituels dont leur âme aurait besoin.

Le culte des morts est maintenant en honneur dans le diocèse d'Alger autant que dans les autres contrées chrétiennes. Il s'en fait même, chaque dimanche, à Notre-Dame-d'Afrique, une manifestation toute particulière et des plus touchantes.

Lorsque les navires qui se dirigent de France ou d'Espagne vers Alger ont dépassé depuis quelques heures les îles Baléares, les premiers points visibles qui signalent la terre à l'impatience des voyageurs sont, à gauche, les hautes montagnes de Kabylie. A mesure qu'ensuite l'horizon se précise en approchant de la merveilleuse baie d'Alger, on voit paraître à droite, sur le haut d'une colline, une église imposante qui projette sa coupole et sa croix sur les resplendissantes profondeurs du ciel africain. Par-dessus deux cents lieues de Méditerranée, Notre-Dame d'Afrique fait face à Notre-Dame de la Garde. Au pied de cette basilique s'étend le faubourg de Saint-Eugène, qui contient le cimetière d'Alger; mais la

colline est si abrupte, que du sommet on aperçoit à peine la côte étroite qui la sépare des flots, et que l'on pourrait se croire sur le pont d'un navire.

Devant le portique et à l'extrémité même de la colline s'élève un monument funèbre qui porte l'inscription suivante :

A
LA MÉMOIRE
DE CEUX
QUI ONT PÉRI SUR LA MER
ET ONT ÉTÉ ENSEVELIS
DANS SES FLOTS.

Le dimanche, à l'heure où finissent les vêpres, les étrangers qui viennent visiter ce lieu de pèlerinage voient sortir de l'église et se diriger vers le cénotaphe une longue procession, composée des missionnaires d'Alger et des élèves de leur école apostolique. Par-dessus sa robe de laine blanche, le religieux est revêtu d'une chape noire, comme s'il allait célébrer des funérailles solennelles. Devant lui, quatre enfants de chœur tiennent un drap mortuaire et le soulèvent, comme pour l'étendre entre le ministre de la miséricorde et ce linceul d'azur qui recouvre tant de victimes.

Le chœur, accompagné de la musique de l'école, commence le *Libera*, et le chante jusqu'à la fin comme au jour des Morts dans un cimetière. Le prêtre entonne ensuite le *Pater* et prend de l'eau bénite, qu'il jette pieusement sur le monument funèbre et, plus loin, vers la mer. Puis l'encensoir lui est donné, et il l'élève trois fois, à l'orient, à l'occident et au nord, pour rendre un dernier honneur à tous les chrétiens ensevelis dans le cimetière immense qui s'étend sous ses yeux. Il récite enfin l'oraison accoutumée pour les morts, en mentionnant dans le texte sacré ceux qui reposent au fond des mers. La cérémonie, d'une simplicité sublime, attire toujours une foule nombreuse et recueillie, dans les rangs de laquelle on peut distinguer beaucoup de femmes en pleurs qui conduisent par la main des enfants vêtus de deuil.

La construction de Notre-Dame-d'Afrique a été résolue et

commencée par M^{gr} Pavy. Mais c'est M^{gr} Lavigerie qui l'a terminée et qui a institué la cérémonie précédente en exécution d'un vœu qu'il avait fait, en 1867, dans un péril imminent de naufrage.

« J'ai voulu, écrivit-il à cette occasion à ses diocésains, qu'on allât prier, chaque semaine, sur cette tombe immense, qui recouvre, comme d'un drap mortuaire, les ossements de tant de chrétiens. J'ai voulu que, sur tous les points du globe, où elles se trouvent inquiètes, désolées, les mères, les sœurs, les épouses, les filles de nos marins sussent qu'il est ici, près des flots, un sanctuaire vénéré, où tous les jours on demande à Dieu et à Notre-Dame d'Afrique de leur ramener sains et saufs ceux qui leur sont chers, ou de leur accorder pardon et miséricorde, s'ils ne sont plus. »

Notre-Dame-d'Afrique est devenue comme le centre de la vie religieuse dans le diocèse d'Alger. M^{gr} Lavigerie n'a rien omis de ce qui pouvait rendre ce sanctuaire vénérable aux yeux des fidèles. Il en célébra très solennellement la consécration le 2 juillet 1872, et, pour rehausser l'éclat de la cérémonie, il la fit coïncider avec la translation, dans cette église, des restes mortels de M^{gr} Pavy, son prédécesseur.

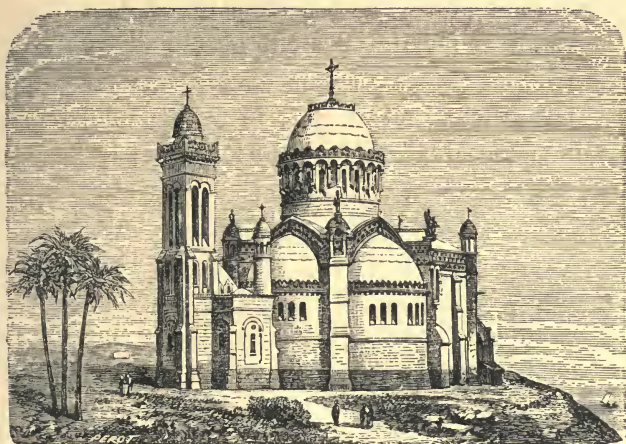
Une fête plus belle encore eut lieu à Notre-Dame-d'Afrique le 30 avril 1875. Ce jour-là, en présence de l'archevêque d'Alger, de l'évêque de Constantine, du R. P. abbé de Staouëli et d'une immense multitude de fidèles, il fut donné lecture de deux brefs pontificaux, dont l'un déléguait M^{gr} Lavigerie pour couronner la statue de la sainte Vierge au nom du pape, et dont l'autre érigeait le sanctuaire en basilique mineure.

En accordant à Notre-Dame-d'Afrique ce titre de basilique et les privilèges qui y sont attachés, Pie IX considérait sans doute ce temple, si peu ancien, comme le représentant des églises africaines des premiers siècles, et l'archevêque d'Alger pouvait écrire à ses diocésains :

« Elles étaient dignes de cet honneur, ces vieilles églises ensevelies sous les ruines de nos sept cents villes épiscopales, ces églises où de si grands hommes prêchèrent la vérité, où périrent dans les flammes, sous le fer des donatistes, des

Vandales, des Arabes, tant de millions de martyrs, où la vérité catholique fit entendre, dans les conciles les plus illustres, des accents si vigoureux et si pleins de grandeur. »

La préoccupation de ranimer les souvenirs de la vieille Église d'Afrique se montre fréquemment dans les actes et les paroles de M^r Lavigerie. Le plus beau jour de sa vie apostolique a dû être celui où, après avoir relevé, sous la protection de la France, le siège primatial de saint Cyprien, il a pu



Notre - Dame d'Afrique.

faire revivre, après douze siècles d'interruption, la glorieuse tradition des conciles de Carthage.

C'est dans le même ordre d'idées qu'il proposa, en 1873, au concile provincial d'Alger, d'adopter un office nouveau qui fit une plus large place aux saints d'Afrique. La tradition chrétienne veut, en effet, que chaque saint reçoive un culte spécial dans la contrée où il a vécu. Cet honneur était d'autant mieux dû aux bienheureux ancêtres de l'Église africaine, que leurs noms étaient restés plus longtemps dans l'oubli. L'office propre que M^r Dupuch avait eu la sage pensée d'établir dès le début ne rappelait que la mémoire des saints les plus illustres. Un nouveau calendrier et de nouveaux offices furent, à la suite du concile d'Alger, préparés avec beaucoup de soin par des prêtres compétents, soumis à l'examen de

la congrégation des Rites, et enfin publiés et rendus obligatoires en 1883 dans les trois diocèses de la colonie. Les prêtres furent invités à instruire les fidèles de la vie de ces saints, à laquelle est, du reste, consacré un chapitre spécial du catéchisme d'Alger.

On ne sera pas étonné que M^{gr} Lavigerie ait eu la pensée de faire écrire l'histoire de cette ancienne Église d'Afrique. Elle a déjà été faite en latin, au commencement de ce siècle, sous le titre d'*Africa christiana*, par un savant prêtre italien du nom de Morcelli. Les trois in-4^o de cet historien, quel qu'en soit le mérite, avaient besoin d'être, non seulement traduits en français, mais encore mis au courant des récentes découvertes. M^{gr} Lavigerie avait d'abord projeté de faire lui-même ce travail. Mais absorbé « par la sollicitude de toutes ses églises », par ses vastes diocèses d'Alger et de Carthage, par ses missions de l'Afrique équatoriale, par ses œuvres de tout genre, il finit par confier l'exécution de ce grand monument historique au P. Toulotte, un savant religieux de sa congrégation de missionnaires, évêque de Tagaste *in partibus* et vicaire apostolique du Sahara.

III

Cette résurrection du christianisme africain n'a pas consisté seulement à rappeler des souvenirs archéologiques. Pendant l'épiscopat de M^{gr} Lavigerie et dans son seul diocèse d'Alger, soixante-dix églises, dont quelques-unes fort belles, ont dressé la croix de leur clocher sur cette terre si longtemps soumise au mahométisme. Sur les appels répétés avec une entraînante conviction par leur archevêque, les populations, trop pauvres pour offrir de grandes ressources pécuniaires, ont prêté en maints endroits le concours gratuit de leur travail, pendant que le clergé redoublait de zèle et de désintéressement. Le gouvernement a fait le reste. C'est ainsi que, dans la seule ville d'Alger et dans ses faubourgs, on a vu s'achever

la cathédrale de style mauresque commencée par M^{gr} Pavy, l'église gothique de Saint-Augustin de Bab-Azoun, celles de Saint-Eugène et de la Cité-Bugeaud, enfin l'église provisoire de Mustapha-Inférieur.

Mais il était moins important encore et peut-être moins difficile de construire les églises matérielles que d'assurer la pratique de la religion chez des habitants venus un peu de partout et dépourvus de traditions communes.

C'est, par exemple, une grande complication au point de vue religieux que la diversité des langues parlées en Algérie. En dehors des Arabes et des Kabyles, il y a près de cent mille Espagnols dans les seuls diocèses d'Oran et d'Alger, sans compter les colons mahonnais, italiens, maltais, allemands, ni les hiverneurs anglais.

M^{gr} Lavigerie triompha personnellement de la difficulté; comme il avait prêché des sermons allemands en Lorraine, il en prêcha d'italiens et d'espagnols en Afrique. Mais le clergé a trop rarement suivi cet exemple. Est-ce lacune dans l'enseignement du séminaire? est-ce attachement plus exclusif à la langue de la patrie absente? Trop peu de prêtres algériens se sont donné la peine d'apprendre les idiomes étrangers. Le petit nombre de ceux qui savent l'arabe ont une grande influence sur les indigènes. Pourquoi ne le savent-ils pas tous¹?

Bientôt après son arrivée en Afrique, M^{gr} Lavigerie eut la douleur d'apprendre que six cents colons espagnols, destitués de tout secours religieux et tentés par la misère, avaient cédé à l'or de la propagande anglaise et abjuré leur foi. Ému de ce scandale et craignant que l'absence de secours religieux n'arrêtât l'immigration des populations si catholiques de l'Espagne, il voulut établir dès l'année 1869 un service religieux spécial pour les Espagnols de sa ville épiscopale et de son diocèse. Il n'hésita pas à faire trois fois le voyage de Madrid pour obtenir que le gouvernement de ce pays entretint à Alger même une communauté de prêtres espagnols. Ces

¹ Il faut dire que, dans le diocèse d'Oran, tous les prêtres sont capables de prêcher et de confesser en espagnol. Il en est de même en Tunisie pour la langue italienne.

prêtres, entourés de l'estime de tous, n'ont cessé de maintenir, depuis ce temps, leurs compatriotes dans la foi nationale. Ajoutons qu'il se trouve toujours parmi les vicaires de la cathédrale un prêtre de nationalité italienne.

Pour entretenir la foi et la piété chez tous ses diocésains, M^{gr} Lavigerie fonda une sorte de mission permanente, qu'il confia aux Jésuites et aux prêtres de Saint-Lazare. Grâce à cette salutaire institution, chaque paroisse reçoit gratuitement, tous les cinq ans, les bienfaits d'une prédication spéciale et de tous les exercices qui sont les plus propres à restaurer la vie chrétienne. Il établit aussi l'adoration perpétuelle dans son diocèse d'Alger, et ordonna que cette cérémonie fût précédée de la prédication d'une retraite.

Le culte du saint sacrement, qui est le centre même de la religion catholique, ne se développe jamais avec plus d'éclat qu'au jour de la Fête-Dieu. Jusqu'en 1872 la procession d'Alger fut certainement l'une des plus belles du monde. Rien n'était imposant comme la bénédiction donnée sur la place du Gouvernement, en présence des autorités du pays, à la foule de toutes nations qui couvrait les rues et les terrasses des maisons mauresques. Rien n'était touchant comme la seconde bénédiction, donnée au milieu des salves de l'artillerie, aux navires qui remplissaient le port, et, de l'autre côté des flots, à la France même qui s'étend là-bas sur les rivages opposés. C'était, comme l'a dit l'archevêque, une noble manifestation du culte national de la France, également faite pour impressionner un peuple religieux comme le peuple arabe et pour rapprocher les chrétiens de tant de nationalités diverses qui sont venus se fixer en Algérie.

En 1872, la municipalité d'Alger ne trouva rien de mieux que d'interdire, aux yeux des musulmans étonnés, la procession de la Fête-Dieu. L'archevêque céda à la force, mais non sans protester. Il écrivit au préfet d'Alger, qui lui avait purement et simplement notifié l'arrêt municipal : « La population catholique d'Alger, déjà si profondément blessée dans ses sentiments les plus intimes par les abominables outrages impunément déversés chaque jour sur ses croyances, par les mesures illégales et persécutrices dirigées contre l'enseigne-

ment religieux de ses écoles, contre l'exercice de son culte, saura une fois de plus à quelles passions et à quelles faiblesses elle doit, depuis près de deux années, la suppression des coutumes et la violation des droits qui lui sont les plus chers. »

Il communiqua cette lettre aux fidèles, et leur apprit, en même temps, qu'il avait décidé de faire la procession à Notre-Dame-d'Afrique. Les terrains qui environnent cette église appartenant à l'archevêque, la malveillance municipale était bien forcée de s'arrêter sur le seuil de la propriété privée.

La manifestation de foi qui suivit cette convocation épiscopale fut des plus imposantes. L'armée entière y prit part avec tous ses chefs. Une foule nombreuse, évaluée à plus de vingt mille personnes, y monta d'Alger. L'artillerie plaça ses canons sur la colline qui fait face à Notre-Dame-d'Afrique, à l'extrémité de la vallée des Consuls, et salua de ses détonations répétées le très saint Sacrement. Depuis cette époque, les processions de la Fête-Dieu ont lieu à Notre-Dame-d'Afrique, et la population chrétienne est toujours fidèle à s'y rendre.

IV

On vient de voir que l'Algérie n'est pas plus exempte que la France de politiciens antireligieux. Nous pourrions ajouter qu'ils y sont relativement plus nombreux que dans la mère patrie, et d'une espèce encore inférieure, s'il est possible. Le meilleur moyen de défendre contre eux la religion, c'est de la faire connaître, c'est de mettre de bonne heure les jeunes générations en garde contre les calomnies et les mensonges qui se rencontrent plus tard dans les conversations, les journaux et les livres.

Il ne tint pas à M^{gr} Lavigerie de développer les établissements d'instruction en Algérie comme il l'avait fait à Nancy.

Mais le succès ne pouvait être le même dans un diocèse presque dénué de ressources propres, et auquel le gouverne-

ment allait bientôt refuser les secours les plus nécessaires.

M^r Lavigerie avait trouvé en Algérie un grand séminaire, situé à Kouba, pour les élèves de théologie, et un petit séminaire situé à Saint-Eugène, pour les élèves qui faisaient leurs études classiques.

Le grand séminaire de Kouba, construit sur l'emplacement d'un ancien camp retranché, donné au diocèse en 1848 par le général Cavaignac, avait été construit aux frais du gouvernement français. Avec sa vue splendide sur la ville et la baie d'Alger, avec ses coupoles mauresques, ses vastes terrasses, ses élégantes colonnades, ses cloîtres profonds, c'est certainement l'un des plus beaux séminaires qu'il y ait au monde. La direction en est confiée aux prêtres de la Mission. En 1867, le supérieur en était, depuis longtemps déjà, un prêtre d'une rare vertu qui a laissé dans toute l'Algérie un durable et profond souvenir, M. Girard. Lorsqu'il mourut, en 1879, chargé d'années et de mérites, M^r Lavigerie tint à témoigner dans une lettre publique tout ce qu'il devait à son dévouement et à ses lumières.

Avant la division de l'Algérie en trois diocèses distincts, le grand séminaire de Kouba recevait les clercs de toute la colonie. Mais il valait mieux que les séminaristes d'Oran et de Constantine fussent élevés sous la direction immédiate de leurs propres évêques, et dans le milieu même où ils devraient plus tard exercer leur ministère. L'archevêque d'Alger obtint, en 1868, du gouvernement français la création et la dotation de séminaires distincts pour chaque diocèse.

Le petit séminaire de Saint-Eugène était, comme le séminaire de Kouba, placé dans la banlieue d'Alger, et il avait été installé par M^r Pavy dans la propriété qui servait à l'ancien consulat de France au temps de la domination turque. C'était plutôt un collège mixte qu'un séminaire. Il recevait, en effet, indistinctement les enfants qui se destinaient à l'état ecclésiastique et ceux qui ne s'y destinaient point. Mais cet état de choses offrait de graves inconvénients dans un pays comme l'Algérie, où les mœurs sont plus relâchées. Il fut décidé que le petit séminaire serait exclusivement réservé aux vocations sacerdotales et installé à Kouba dans les vastes édi-

fices du grand séminaire. Ajoutons qu'il existe, sous la direction d'un ou deux prêtres qui sont en même temps vicaires, des maîtrises à l'Agha et à la Cité-Bugeaud, dans la banlieue d'Alger, ainsi qu'à Médéah, Milianah, Cherchell, Ténès et Orléansville.

Le petit séminaire ayant perdu son caractère mixte, il fallait procurer aux familles un autre moyen de faire donner à leurs enfants l'instruction chrétienne. L'archevêque fonda deux collèges dans ce but, l'un à Alger, l'autre à Blidah.

Il confia d'abord le collège d'Alger à des prêtres séculiers. Mais, à cause des besoins du service diocésain et de l'insuffisance numérique du clergé, il crut bien faire de transmettre la direction de cet établissement aux membres de la Compagnie de Jésus. Malheureusement les circonstances ne permirent pas à cet établissement de prendre le développement qu'on avait espéré, et les Pères finirent par abandonner l'entreprise.

On fut plus heureux à Blidah, où furent appelés les prêtres de la congrégation de Saint-Basile, dont la maison mère est à Annonay, dans le diocèse de Viviers. Le collège de Saint-Charles de Blidah est aujourd'hui le plus beau de l'Algérie, et il ferait très bonne figure dans les plus grandes villes de France. Il possède environ deux cents élèves recrutés dans les meilleures familles de la colonie, qui se félicitent d'y trouver pour leurs enfants, avec le bienfait principal de l'éducation chrétienne, tous les perfectionnements matériels des plus riches établissements de l'État et une instruction qui n'a rien à envier à celle de l'Université. Un grand nombre d'entre les professeurs sont allés se préparer à l'enseignement à l'école des Carmes, et en sont revenus avec les grades de licenciés ès lettres et ès sciences. Aussi cet établissement, commencé avec beaucoup d'hésitations il y a vingt-cinq ans, est-il aujourd'hui en pleine prospérité. Déjà même sa réputation se répand hors de l'Algérie, et on y envoie de France des jeunes gens malades à qui les médecins conseillent le séjour de Blidah.

C'est avec une fierté bien légitime que le supérieur de Saint-Charles rappelle ses difficiles débuts et le temps où,

après avoir loué un pauvre petit local sur la route d'Alger, il se transportait, avec de craintives espérances, dans une propriété assez vaste, mais fort mal entretenue, sur les bords de l'Oued-el-Kébir et au pied de l'Atlas. Il avait encore loué ce dernier emplacement, mais en stipulant la faculté de l'acheter au bout de quelques années. C'était compter sans le torrent et sans la montagne. L'Oued-el-Kébir rongea sous terre le pied de l'Atlas ; l'Atlas glissa insensiblement et fit reculer l'Oued-el-Kébir. Les voisins, fort incommodés de cette querelle, durent chercher des terrains plus sûrs. Le collègue se transporta dans le quartier de Sidi-Yacoub, près du bois des Oliviers. De vastes orangeries furent plantées, de magnifiques bâtiments s'élevèrent, et le cardinal vint lui-même, le 17 avril 1888, bénir solennellement le nouveau Saint-Charles. On y compte aujourd'hui plus de deux cent cinquante élèves.

V

L'archevêque d'Alger n'avait donc rien négligé pour affermir chez ses diocésains les convictions religieuses et les pratiques de la vie chrétienne. L'Église d'Afrique se relevait de ses ruines dix fois séculaires. Il importait d'assurer le nouvel édifice sur le même fondement qui avait soutenu l'édifice d'autrefois, sur la pierre angulaire de tout le christianisme, sur l'union avec Rome.

Non seulement M^{sr} Lavigerie a toujours professé pour le pape le sentiment de respect et de soumission qui est commun à tous les évêques catholiques ; mais comme il avait séjourné à Rome près de deux ans de suite, les habitudes de cette ville lui étaient devenues familières, et il l'aimait comme une seconde patrie. Connu personnellement de Pie IX et de Léon XIII, il a été pour le premier comme un fils préféré, et il a reçu du second tous les témoignages d'une confiance presque fraternelle.

Quand il apprend la mort de Pie IX, il lui fait faire dans

sa cathédrale le plus beau service funèbre qu'on ait jamais vu à Alger, et il prononce à sa louange, devant une foule immense, un discours aussi remarquable par la hauteur des idées que par son accent de profonde douleur.

Quand le conclave proclame Léon XIII souverain pontife, il parle du nouveau pape à ses diocésains en termes si justes et si précis, qu'ils pourront servir plus tard à résumer son pontificat. « Connaissance consommée des hommes et des affaires; expérience d'une longue carrière appliquée tour à tour aux fonctions les plus élevées de la diplomatie pontificale, de l'administration, de la charge pastorale; science profonde, modération et sagesse d'esprit, fermeté de caractère, et, par-dessus tout, bonté paternelle et vertus vraiment épiscopales : tels sont les rares mérites du chef auguste que Dieu vient de donner à son Église pour succéder au pontife qu'elle a perdu. »

Chaque fois que Léon XIII a instruit le monde chrétien par ses admirables encycliques, le cardinal Lavignerie s'est fait un devoir, non seulement comme tous les évêques de les communiquer à ses diocésains, mais encore de les commenter, d'en faire ressortir le sens, de les appliquer aux besoins spéciaux de l'Algérie et de la France. Sur l'importante encyclique *Immortale Dei*, qui a terminé les questions soulevées à propos du libéralisme, il publia un commentaire si frappant, si lumineux, si conforme aux intentions du souverain pontife, que celui-ci ne se contenta pas de l'en remercier personnellement, mais qu'il lui adressa un bref public de félicitations.

Si l'on veut un témoignage plus frappant encore et plus personnel de la communauté d'idées qui existait entre Léon XIII et M^{gr} Lavignerie, même avant le toast de Saint-Eugène, on n'a qu'à comparer l'importante encyclique *Sapientiæ christianæ*, je ne dis pas au commentaire que le cardinal en a fait en la publiant, mais à la lettre circulaire qu'il envoyait à son clergé trois mois avant que le document parût (1^{er} novembre 1889). On y rencontrera absolument les mêmes conseils sur les questions les plus délicates, et notamment sur l'attitude qui doit être celle des chrétiens à l'égard de la politique. La res-

semblance est telle, qu'elle paraîtrait supposer des délibérations communes.

Mais l'archevêque d'Alger n'eut jamais l'occasion de mieux montrer ses sentiments envers le saint-siège qu'au concile du Vatican.

On connaît trop les dissensions funestes qui précédèrent et même accompagnèrent la réunion de cette grande assemblée, et firent craindre, un moment, de voir se renouveler pour l'Église l'épreuve des anciens schismes. On sait quelles furent les injustifiables tentatives du pouvoir civil pour s'immiscer dans une question d'ordre uniquement spirituel, et les vivacités exagérées qui envenimèrent, avant la décision, des controverses qui pourtant semblaient encore libres.

M^{sr} Lavigerie n'entra point dans la lutte, bien qu'il eût manifesté à plusieurs reprises, notamment dans ses cours de Sorbonne, sa croyance à l'infaillibilité pontificale, clef de voûte nécessaire de tout l'édifice chrétien. Il a toujours eu une profonde aversion pour les controverses religieuses qui se sont élevées entre catholiques au milieu des attaques dirigées contre l'Église dans les temps actuels, et on lui a entendu dire plus d'une fois : « Saint Martin est un bon modèle à suivre pour un évêque missionnaire; or il avait fait le vœu de ne plus se trouver dans aucun concile, y ayant éprouvé une diminution de son don des miracles. J'en ai fait autant des discussions des théologiens. »

Dès la première heure et avant de quitter Alger, il informa publiquement ses prêtres qu'il était bien décidé à ne pas prendre part aux divisions qui pourraient s'élever entre les évêques. « Nous sommes ici, leur dit-il, voués à l'apostolat. Or la première condition pour y réussir est de nous tenir fermement attachés à l'Église et établis sur la pierre angulaire qui en assure l'unité. Je serai donc toujours avec Pierre et la majorité de ses frères. Je recevrai leurs leçons, bien décidé à ne porter dans ces grandes assises qu'une oreille attentive et un cœur docile, laissant les discussions à ceux qui ont le loisir de les préparer, et dont le cœur est libre des préoccupations qui remplissent le mien sur l'avenir de notre Afrique. »

Arrivé à Rome le 6 décembre 1869, deux jours avant l'ouverture du concile, il eut de rudes assauts à soutenir pour garder cette ligne de conduite, car ses meilleurs amis de l'épiscopat, divisés en camps hostiles, faisaient de vifs efforts pour l'entraîner dans la lutte. Il leur opposa obstinément cette fin de non-recevoir :

« Je veux être simplement avec le pape et la majorité des évêques. Or il est absolument visible que le pape avec huit cents évêques sont d'un côté, et qu'une minorité, relativement faible quant au nombre, se trouve de l'autre. Pour moi, le fond de la question est jugé, ou bien il n'y a plus d'Église, même au sens des partisans du gallicanisme. »

De la question de l'infaillibilité en elle-même, la discussion se porta bientôt, avec plus d'âpreté encore, sur l'opportunité qu'il y avait à la définir. Sur ce point aussi l'archevêque d'Alger se trouva d'accord avec la grande majorité du concile. Ses deux suffragants, M^{gr} Callot, évêque d'Oran, et M^{gr} Las-Cases, évêque de Constantine, défendirent ardemment l'inopportunité de la définition, et il fit de vains efforts pour les amener à plus de modération et de prudence. Mais son grand chagrin fut de voir le prélat qui lui inspirait le plus de confiance et d'amitié, M^{gr} Maret, se faire l'un des chefs résolus de l'opposition. Il ne reprit avec lui ses rapports intimes que lorsque le doyen de la Faculté de théologie se fut soumis à la décision du concile et eut même fait de grands sacrifices pour retirer de la circulation l'ouvrage dans lequel il avait soutenu la thèse gallicane.

L'archevêque d'Alger ayant été obligé de s'absenter du concile et de se rendre à Paris pour les affaires de son diocèse, le cardinal Antonelli le pria, au nom du pape, de profiter de son voyage pour faire connaître confidentiellement au gouvernement français que la définition ne pouvait être empêchée, mais qu'aucune des exagérations annoncées dans certains milieux ne serait admise.

On répandit dans le public le bruit qu'il était venu de Rome avec la mission de demander au gouvernement son assentiment à la définition de l'infaillibilité, et de lui offrir en échange l'abandon ou du moins l'atténuation, pour la France, des

articles du *Syllabus* opposés aux droits de l'État. « La prétendue mission était une fable, » déclare M. Émile Ollivier dans son livre sur *l'Église et l'État au concile du Vatican*¹. Et il ajoute, dans un récit que M^{gr} Lavigerie n'a pas désavoué :

« Étant à Paris, l'archevêque d'Alger avait visité le ministre des cultes, et, dans sa visite, avait causé avec lui des affaires du concile. Comme c'était un homme d'élite, d'un esprit élevé et fin, d'une conversation attrayante, le ministre avait été charmé, et de part et d'autre on s'était expliqué avec un entier abandon. « Ne vous bercez pas de
« vaines illusions, avait dit en substance l'archevêque ; une
« immense majorité est acquise à la définition ; quoi qu'on
« tente, elle aura lieu ; s'opposer à un fait invincible est
« inutile ; au lieu de s'user dans une résistance sans issue,
« les esprits modérés de l'épiscopat devraient employer leurs
« efforts à mitiger les termes de la définition. Quant au
« gouvernement, il aurait bien tort de s'immiscer dans une
« affaire de l'ordre purement spirituel et tout à fait en
« dehors de sa compétence. Il ne trouverait dans une inter-
« vention que des dégoûts et des échecs. » Je dus d'autant
plus prêter créance à ces appréciations, que, d'autre part, il me revenait que beaucoup de nos évêques ne croyaient pas pouvoir rentrer dans leurs diocèses, si, dans un vote solennel, ils se prononçaient contre la définition. Toutefois, sans m'expliquer sur l'infaillibilité elle-même, ni sur sa vérité, ni sur son opportunité, ni sur ses chances, je répondis à mon éminent interlocuteur, « que le gouvernement consi-
« dérait la controverse comme relevant de l'organisation
« intérieure de l'Église et en dehors de la compétence de
« l'État ; que, quels que fussent les doctrines et les senti-
« ments de chacun de ses membres, il n'entendait pas peser
« sur la solution ; qu'à Rome on pouvait la débattre en paix,
« sans crainte d'être troublé par une intervention oppres-
« sive. » Le prélat répéta ces déclarations, auxquelles je n'avais pas donné un caractère confidentiel. »

¹ T. II, p. 96 et suiv.

Le *Moniteur universel*, ayant raconté que le voyage de Mgr Lavigerie avait pour but sa translation au siège archiépiscopal de Lyon, devenu vacant par la mort du cardinal de Bonald, le prélat déclara, dans une lettre publique à ce journal, que sa conscience et son honneur s'unissaient pour l'empêcher de quitter l'Algérie. Il en prit aussi occasion de s'expliquer nettement sur sa prétendue mission diplomatique :

« La seule diplomatie praticable, dans les circonstances actuelles, vis-à-vis du concile, dit-il, n'exige point d'ambassadeur ; elle se résume, pour les fidèles et les gouvernements, en deux mots de foi et de sens commun : pour les fidèles qui veulent rester tels, se soumettre simplement, selon les règles de leur croyance, aux décisions de l'Église assemblée, qui seront œuvre de vérité, et, par conséquent, de sagesse ; pour les gouvernements, respecter la conscience de leurs sujets catholiques dans des mesures purement spirituelles, qui échappent complètement à l'action de l'État moderne, et où, comme l'a si bien dit le comte Daru, il n'a ni à prévoir ni à prévenir. »

De retour à Rome, il reçut bientôt un frappant témoignage de la confiance qu'avait en lui la majorité des Pères. Il fut nommé, à la presque unanimité des voix, le troisième sur vingt-quatre, membre de la congrégation des Missions et des Affaires orientales.

Mais, comme son absence prolongée menaçait de compromettre gravement ses œuvres, il exposa bientôt à Pie IX les raisons qui semblaient réclamer son prompt retour en Afrique ; et le pape, qui connaissait ses sentiments, lui permit de rentrer dans son diocèse. Peut-être aussi lui en coûtait-il de vivre plus longtemps au milieu de discussions et même de discordes qui le mettaient dans l'obligation de contredire ses meilleurs amis pour rester fidèle à la voix de sa conscience et de la vérité.

Il apprit donc en Afrique la promulgation du dogme de l'infailibilité. Dès qu'elle lui fut connue, il télégraphia son adhésion, qui arriva la première de toutes parmi celles des évêques qui se trouvaient alors en dehors de Rome.

Il voulut faire davantage et associer tous ses prêtres à cet acte de foi. Dès que la paix fut revenue, il les convoqua en synode pour leur faire accepter solennellement les décrets du concile œcuménique. L'assemblée s'ouvrit, le 23 septembre 1871, par la proclamation des constitutions dogmatiques du concile du Vatican. Elle examina et vota ensuite un code de statuts diocésains, et, avant de se séparer, elle envoya au pape une adresse rappelant l'ancienne union des chrétiens d'Afrique avec Rome au temps des Cyprien, des Augustin, des Optat, des Fulgence, et témoignant que les sentiments de foi et de soumission étaient encore les mêmes chez leurs successeurs.

VI

A la suite de ce synode, M^{gr} Lavigerie eut la pensée d'étendre les bienfaits aux diocèses d'Oran et de Constantine, au moyen d'un concile provincial. Il le convoqua par décret archiépiscopal le 15 février 1873, et il l'ouvrit à Notre-Dame-d'Afrique le 4 mai de la même année.

Lui-même célébra, le premier jour, la messe du Saint-Esprit dans la basilique, et après l'évangile il prononça, de son trône, une allocution qui expliquait les motifs pour lesquels on avait réuni le concile, et les matières qui allaient être soumises à ses délibérations, c'est-à-dire l'organisation des diocèses, l'affirmation des vérités de la foi, la condamnation des erreurs modernes.

Dans des diocèses nouveaux et habités par des fidèles venus de pays différents, il fallait créer des habitudes uniformes, établir solidement le point de départ de traditions communes, organiser le recrutement des prêtres, délimiter les districts, développer et réglementer les œuvres de la charité chrétienne, faire une place dans la liturgie aux saints et aux martyrs de la région, enfin concilier les ardeurs du zèle

avec les précautions de la prudence dans l'apostolat auprès des infidèles.

Il fallait adhérer solennellement à la foi catholique, aux récentes décisions de l'Église, au concile du Vatican, et proclamer bien haut que le *Credo* récité sur la terre d'Afrique par les chrétiens de notre temps est le même *Credo* qu'ont récité dans cette contrée les chrétiens des six premiers siècles. Quelle réponse victorieuse à ceux qui trouvaient la constitution de l'Église changée depuis la proclamation de l'infaillibilité pontificale, que de faire répéter par les nouveaux représentants de l'Église africaine ces paroles adressées jadis au pape Théodore par l'un des derniers et des plus importants conciles de Carthage : « Les anciens canons ont décidé que rien de ce qui est mis en avant dans les provinces, même les plus éloignées, ne doit être accepté ni suivi avant d'être porté à la connaissance de votre auguste siège, afin que votre autorité confirme les décisions équitables et que, les autres Églises recevant comme de sa source naturelle le principe de leur enseignement, les mystères de la foi et du salut conservent dans le monde entier leur pureté incorruptible ! »

Telles furent les différentes questions sur lesquelles délibérèrent les Pères du concile d'Alger. L'assemblée siégea du 4 mai au 8 juin ; elle tint six sessions solennelles, quatorze congrégations générales et quatre-vingt-quatre congrégations particulières. Les résolutions, rédigées en latin, ont été publiées sous le titre de *Decreta Concilii provincialis Algeriensis in Africa*. Il suffit à notre dessein d'avoir indiqué, d'une manière générale, l'objet de ces décrets, et d'ajouter que le texte en a été approuvé par Rome.

Le concile se termina dans la cathédrale d'Alger par des cérémonies solennelles, et l'archevêque le couronna par une allocution où il célébrait une fois de plus les anciennes gloires de l'Église d'Afrique, son heureuse renaissance et ses nouvelles promesses de vie.

Ce n'est pas seulement au concile d'Alger que M^{gr} Lavigerie a exercé son action de métropolitain. On le voit sou-

vent étendre sa sollicitude sur ses deux diocèses suffragants, soit pour la nomination de leurs évêques, soit en d'autres circonstances importantes.

C'est ainsi qu'en 1886, après la translation à l'évêché de Perpignan de M^{gr} Gaussail, évêque d'Oran, il agit très activement auprès du pouvoir pour faire nommer au siège vacant un prêtre d'Afrique qui n'eût pas, comme ses prédécesseurs, le désir de rentrer en France. Son choix tomba sur M. Soubrier, alors curé de la cathédrale d'Alger et vicaire général honoraire. Après l'avoir sacré, il prononça une allocution qu'il termina en souhaitant au nouvel évêque de vivre longtemps dans son église et surtout d'y mourir. « Restons fidèles à nos épouses, Monseigneur, lui dit-il, précisément parce qu'elles sont pauvres et humiliées. Ne donnons pas le spectacle d'un abandon que l'antiquité n'a point connu, et que l'obéissance même ne justifie que lorsque nous ne nous y soumettons qu'à regret. »

Mais ce fut le diocèse de Constantine qui lui eut le plus d'obligations.

Il était administré, à la fin de l'empire, par M^{gr} Las-Cases. Ce prélat, n'écoutant que son zèle et comptant sur les subsides que le gouvernement lui avait promis, s'endetta de huit cent cinquante mille francs pour la construction de ses deux séminaires. L'empire n'avait pas encore acquitté sa promesse, qu'arrivait en Afrique la nouvelle de ses premières défaites et de sa chute imminente. En apprenant le résultat de la bataille de Reichshoffen, M^{gr} Las-Cases fut frappé d'un tel coup, que sa raison s'égara. Il alla, de lui-même et sans retard, s'enfermer à Toulouse dans une maison de santé, et de là envoya sa démission au pape, en le priant de pourvoir immédiatement aux pressantes nécessités de son diocèse.

Il était impossible, dans les graves conjonctures où se trouvait la France, de lui nommer sur-le-champ un successeur. Pie IX confia par un bref à M^{gr} Lavigerie l'administration spirituelle et temporelle du diocèse abandonné. Malgré la difficulté des temps et l'énormité de la dette, l'archevêque d'Alger parvint à sauver la situation et à prévenir tout scandale. Il lui fallut pour cela se rendre à Tours, pendant la

guerre, et obtenir que le gouvernement de la Défense nationale se portât responsable auprès des créanciers et promît de prochains dédommagements à l'entrepreneur du diocèse de Constantine. Ce fut l'amiral de Gueydon qui termina l'affaire pendant son gouvernement de l'Algérie, en concédant à cet entrepreneur le domaine de Dar-el-Bey.

Le diocèse délivré de ces embarras, M^{gr} Lavigerie s'occupa de pourvoir à la longue vacance du siège, et en février 1872, de concert avec le cardinal Guibert, il fit nommer à l'évêché de Constantine M^{gr} Robert, vicaire général de Viviers.

Lorsque ce prélat fut transféré à Marseille, l'archevêque d'Alger, toujours soucieux de ne confier le diocèse de saint Augustin qu'à des mains dignes de cet honneur, fit agréer M^{gr} Dusserre ¹. Quand celui-ci revint à Alger comme coadjuteur avec le titre d'archevêque de Damas, M^{gr} Lavigerie lui choisit pour successeur à Constantine M. Gillard, son vicaire général, qui avait été blessé en 1870 comme aumônier militaire. Mais un mal subit l'enleva cinq jours avant son sacre, et l'archevêque d'Alger, après avoir prononcé avec une profonde douleur son oraison funèbre, dut accepter une fois encore l'administration du diocèse de Constantine. Il la garda une année entière, jusqu'à ce qu'il eût obtenu la nomination de M^{gr} Combes, un autre de ses vicaires généraux, dont il connaissait depuis longtemps les rares qualités, et qui devait le remplacer sur le siège primatial de Carthage.

Cette année lui avait suffi, non seulement pour doter le diocèse d'un nouveau petit séminaire et d'un asile pour les vieillards, mais encore pour réaliser le vœu le plus cher des évêques de Constantine, l'acquisition de la colline d'Hippone, où s'est élevé, depuis, un monument digne des souvenirs qu'elle rappelle. Ce fut aussi pour glorifier saint Augustin qu'il voulut sacrer lui-même le nouvel évêque à Bône, et qu'il vint plus tard y présider le centenaire du grand docteur africain.

¹ En 1872, il avait obtenu pour auxiliaire d'Alger M^{gr} Soubiranne, que sa santé obligea de revenir en France, et qui, nommé évêque de Belley, dut aussi quitter ce diocèse à la suite d'une attaque de paralysie.

C'était toujours autour de l'archevêque d'Alger que se manifestait la vie nouvelle des chrétientés d'Afrique. Des frontières du Maroc à celles de Tripoli, de la Kabylie jusqu'au fond du désert, et jusqu'aux lacs de l'Équateur, il était le chef des chrétiens de toute race, le Père que tous respectaient, qui était partout obéi et dont tous se montraient fiers.

L'unanimité de ces sentiments, qui a brillé d'un tel éclat au moment de sa mort, s'était déjà manifestée glorieusement en 1888, à l'occasion de son jubilé épiscopal. En même temps que Léon XIII félicitait le cardinal par un bref spécial, le joyeux anniversaire était annoncé dans des lettres pastorales à toute l'Afrique française par les évêques d'Algérie et par l'auxiliaire de Carthage; il arrivait à Alger des adresses innombrables de toutes les églises africaines, et même de l'Orient, du patriarche d'Antioche et des missionnaires de Jérusalem. Dans les cérémonies qui se firent à Alger, le 22 mars, pour fêter la vingt-cinquième année d'un épiscopat si fécond, M^{gr} Lavigerie pouvait montrer fièrement à l'envoyé du pape et au délégué des évêques orientaux tous ses frères, tous ses fils dans l'épiscopat et le sacerdoce, rassemblés autour de lui comme un vivant symbole de la charité qui animait sous sa conduite l'Église d'Afrique ressuscitée.

CHAPITRE IV

LES ORPHELINS ARABES ET LA QUESTION DU PROSÉLYTISME

On vient de voir ce que M^{gr} Lavigerie a fait pour les chrétiens de son diocèse et de sa province; comment il s'est appliqué à entretenir, ranimer ou créer parmi eux les habitudes religieuses; comment il a pris soin de les maintenir, par ses paroles et ses exemples, en union avec l'Église de Rome mère et maîtresse de toutes les Églises.

Ce n'était là toutefois qu'une partie de sa tâche, et non la plus glorieuse ni la plus difficile.

Il s'était encore donné pour mission de convertir les infidèles au christianisme en Algérie et dans toute l'Afrique du nord et du centre. Le premier de tous peut-être, depuis la venue de Mahomet, il devait s'attaquer autrement que par les armes à cette force aveugle et redoutable qu'on appelle l'islamisme, arrêter la propagande du Coran chez les nègres qui l'ignorent, essayer même, avec prudence mais avec ténacité, de l'abolir dans les pays où il règne depuis des siècles.

I

Le Coran, cette loi d'aveuglement, de mensonge, d'immoralité! Et dire qu'il s'est trouvé des écrivains pour célébrer les attraits du mahométisme, comme s'il pouvait avoir d'autre

poésie que celle des blancs sépulcres où pourrissent les morts ! Il faut savoir ce qu'est la vie de famille avec la polygamie, dans la promiscuité des gourbis ou des tentes ; il faut connaître l'étroitesse et le fanatisme de ces intelligences auxquelles on interdit jusqu'à la simple réflexion sur les matières religieuses, et toute recherche d'idées en dehors de la tradition la plus routinière.

Jusque vers dix ou douze ans, l'enfant arabe ou kabyle fait preuve d'une remarquable intelligence ; mais à cet âge il reçoit sa formation religieuse, et voilà son esprit fermé pour jamais. Son dogme se résume tout entier en cette vérité, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et en cette erreur, que Mahomet est le prophète de Dieu. Sa morale, c'est que tout lui est permis, sauf certaines abominations contraires à la nature ; et celles-là même, s'il lui arrive de les commettre, il croit que Dieu miséricordieux les pardonne sans repentir ni expiation.

Et cette religion commode, on lui enseigne qu'elle est supérieure à toutes les autres, qu'elle doit être imposée par la violence à tous les peuples inférieurs et méprisables qui en sont privés. Il n'existe à ses yeux que deux sortes d'hommes : les musulmans, qui possèdent la lumière du Coran et ne doivent ni l'examiner ni en chercher d'autre nulle part ; et les chiens d'infidèles, qu'il faut convertir ou exterminer. On sait de quels terribles réveils se montre capable la foi, ordinairement engourdie, des Turcs d'Europe et d'Asie Mineure.

J'entendis un soir, à Biskra, un mot vraiment révélateur.

Sous l'éclat et dans la tiédeur d'une nuit saharienne, je me promenais lentement avec mon guide arabe, âgé d'environ dix-huit ans, dans les chemins étroits et tortueux de la vieille oasis. Mon vêtement sacerdotal lui avait inspiré un respect mêlé de confiance et de curiosité, et il cherchait à s'éclairer sur ce qui le surprenait davantage dans notre religion, notamment sur le célibat des prêtres. Quand j'eus répondu à toutes ses questions, en me gardant bien d'ébranler sa foi musulmane (car elle vaut encore mieux que le

scepticisme), je voulus à mon tour m'instruire sur son état d'âme. Quelle perversité il me dévoila, et avec quelle naïve impudeur ! avec quelle absence de tout sens moral ! Je dus promptement changer l'entretien, et je lui demandai quel était le vrai chef de sa religion.

« Tu le sais bien, répondit-il, c'est le sultan de Stamboul.

— Oui, cela, je le savais ; mais n'y en a-t-il pas d'autre ?

— Il n'y en a pas d'autre, » me dit-il après avoir hésité un moment.

J'insistai :

« Tu vois bien, lui dis-je, que j'ai répondu franchement à tout ce que tu m'as demandé. Pourquoi ne fais-tu pas de même ? Va, tu peux parler sans crainte ; je suis marabout et homme de prière, les choses de la guerre ne sont pas les miennes. Dis-moi s'il n'y a pas d'autre chef que le sultan de Stamboul ?

— Si, me dit-il alors ; il y en a un autre.

— Et lequel ?

— Le chef de la guerre.

— Comment s'appelle-t-il, le chef de la guerre ?

— Il s'appelle le Mahdi.

— Où est-il, le Mahdi ?

— Je ne sais pas. Il est loin, il est dans le désert. »

Il répondait tout bas, d'une voix mystérieuse et presque effrayée.

C'est que, sous l'organisation décrépite du vieux monde islamique, une organisation nouvelle s'insinue et se développe chaque jour. Il se produit, en Afrique, une véritable renaissance du mahométisme sous la conduite des « Mahdis », prophètes qui se disent, et se croient peut-être, directement inspirés de Dieu pour rendre à la religion son éclat et sa ferveur, pour répudier les déshonorantes compromissions qui ont été faites avec les chrétiens par le sultan de Constantinople et par les autorités régulières d'Égypte, de Tunisie et même du Maroc.

Les nouveaux envoyés de Dieu établissent des sociétés secrètes, où s'entretient le plus violent fanatisme, et dont

tous les membres, reliés entre eux par un savant système d'émissaires et de réunions cachées, sont prêts à obéir aveuglément aux ordres de leurs chefs. Ils comptent des partisans jusque dans nos villes d'Algérie et jusqu'à la cour de Constantinople. Ils ont dans le désert des établissements publics, ils y tiennent dans des villes fortes leur cour religieuse et guerrière, ils y enseignent la pureté de la foi, ils y préparent leurs adeptes à de prochains triomphes.

Au-dessus de tous les Mahdis, un Mahdi s'élève, plus hardi et plus saint, chef d'affiliés plus nombreux ; il devient le MAHDI, le « guide » par excellence, et il ne tient qu'à lui, à l'heure qu'il jugera propice, de soulever contre les chrétiens et les Turcs une formidable insurrection. A sa voix la guerre sainte pourrait s'allumer presque simultanément dans toute l'Afrique du nord et du centre, en Arabie, dans beaucoup de contrées asiatiques, et jusque dans les îles de la Malaisie.

Ce n'est pas une abstraction que le Mahdi. Il a fait sentir plus d'une fois son action en Égypte, dans le Sahara, au Soudan, et il ne faut pas attribuer à une autre influence qu'à la sienne le martyre des six Pères blancs du Sahara, ni le massacre de Gordon et de Flatters, ni peut-être même la mort de Crampel et de Morès. Il s'appelle Cheik-el-Mahdi, et il est le fils et l'héritier de Si-Mohammed-ben-Ali-ben-Esnoussi, qui a, vers 1835, fondé les Snoussya, la plus importante des sectes musulmanes. Il a sa capitale à Djerboub, grande forteresse située au sud de la Tripolitaine. Sa devise est significative : « Les Turcs et les chrétiens, tous de la même bande, je les détruirai en même temps. »

Ceux qui ne croient pas au sérieux danger dont nous menacent en Afrique les sectes musulmanes, n'ont qu'à lire les ouvrages des auteurs qui les ont étudiées de près¹.

Sans doute il n'est pas à craindre qu'elles triomphent défi-

¹ *Marabouts et Khouans*, par le commandant Rinn. — *Les Touaregs du Nord*, par Henry Duveyrier. — *La Conquête pacifique de l'intérieur africain*, par le général Philebert. — Lettre de S. E. le cardinal Lavigerie à M. le président de la Conférence internationale de Bruxelles. — *Les Sociétés secrètes musulmanes*, par Napoléon Ney.



Jeunes gens kabyles.

nitivement de l'Europe ; mais on ne saurait trop insister sur le danger qu'elles feraient courir à notre colonie en temps de guerre, ni sur les massacres qu'elles auraient le temps de multiplier, même en temps de paix, avant que nous pussions envoyer des secours efficaces. A tout le moins comprendra-t-on qu'elles nous peuvent obliger un jour à recommencer dans nos possessions africaines de grandes dépenses et de grands sacrifices de troupes. Ces vérités, trop bien établies, devraient faire réfléchir ceux qui, indifférents en matière religieuse, ne le sont pas en matière de patriotisme.

Le mahométisme est donc, en Afrique, l'adversaire irréciliable de la France, de la civilisation et de l'Église.

C'est dire si le cardinal Lavigerie a entrepris de le combattre.

Avant lui aucun effort n'avait pu être tenté dans ce sens par ses zélés prédécesseurs. Le gouvernement français s'y était toujours opposé. Aujourd'hui encore il fait tous les frais du culte musulman ; il paye des fonctionnaires pour enseigner le Coran ; il entretient les mosquées, et, avec l'aide de patriotes avisés, il entreprend d'en construire à Paris. Sous la royauté et l'empire, cette sollicitude ne lui suffisait pas ; on le vit, à certaines époques, imposer aux Kabyles l'observation plus stricte de leur religion et organiser à ses frais des pèlerinages à la Mecque, pendant qu'il interdisait à l'évêque d'Alger d'établir des maisons de sœurs chez les tribus kabyles qui en demandaient spontanément pour soigner leurs malades.

Quand M^{gr} Lavigerie arriva en Afrique, c'était le plein épanouissement de ce régime. Plus que jamais on éloignait les indigènes des Européens, au point de vue religieux et administratif, avec l'espérance illusoire qu'on les constituerait de la sorte en nation alliée, et, suivant le mot qui faisait alors fortune, en « royaume arabe » ami de la France.

Le nouvel archevêque ne dissimula pas sa désapprobation pour un tel projet, et il y opposa dès lors le système de l'« assimilation », qui est aujourd'hui reconnu le meilleur

par tout le monde. Il consiste à rapprocher les indigènes des colons, et à les fondre progressivement dans la nationalité française.

M^{gr} Lavigerie ne cacha pas non plus que ce rapprochement nécessaire était impossible à réaliser tant que les Arabes resteraient musulmans, et il annonça ouvertement son dessein de préparer leur conversion au christianisme.

« Faire du prosélytisme, s'écria-t-on alors, mais c'est surexciter le fanatisme des Arabes et les pousser à la révolte ! Mais c'est se heurter à l'impossible ! On n'a jamais converti de musulmans, on n'en convertira jamais. »

L'archevêque laissa dire et se mit à l'œuvre.

Aujourd'hui la réponse est faite.

Partout où des missionnaires ont pu être établis, ils ont fait tomber les préjugés des adultes, et ils ont inspiré aux enfants le désir du baptême.

Comment cela ?

Sans prédication et sans discussion, en donnant des soins dévoués et gratuits à tous les malades, en enseignant la lecture et le travail aux enfants dont les parents y consentaient.

« Faire tomber des préjugés, inspirer le désir du baptême, c'est là, dira-t-on, un résultat tout moral, qui ne peut guère se constater, et d'où il est difficile de tirer de solides conclusions. » L'objection ne sera pas admise de ceux qui ont visité les stations des Pères blancs. Mais il a été fait depuis 1868, pour l'assimilation des indigènes, une expérience complète et ininterrompue dont le récit détaillé vaudra mieux que tous les arguments.

Il y a près de trente ans, l'archevêque d'Alger recueillait et élevait un grand nombre d'orphelins arabes, qu'il établissait ensuite dans des villages créés exprès pour eux. L'auteur de cet ouvrage a séjourné plusieurs semaines parmi eux. Il les a trouvés, ainsi que leurs enfants, parfaitement fidèles à nos mœurs et à notre foi ; il a trouvé autour d'eux, à cause des œuvres de charité dont ces villages sont devenus le centre, les musulmans moins fanatiques, plus rapprochés de nous, pleins de confiance dans nos prêtres. Il croit pouvoir en con-

clure, tout au moins, qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre le christianisme et la race arabe, et que l'action des missionnaires ne crée pas un danger pour notre influence.

Mais il n'est pas possible d'apprécier dans son ensemble l'œuvre des orphelins arabes, si l'on ne se rappelle d'abord les circonstances dans lesquelles ils ont été recueillis et la manière dont s'est faite leur éducation.

II

En 1867, l'année même de l'arrivée de M^{rs} Lavigerie en Afrique, une famine affreuse ravagea l'Algérie ; la faim et la peste enlevèrent en quelques mois le cinquième de la population indigène. Les plus navrantes peintures des grands fléaux historiques seraient ici au-dessous de la vérité. Sans parler des cadavres restés sans sépulture le long des grands chemins, il faudrait se figurer les hommes réduits à l'état de squelettes, les femmes et les enfants abandonnés, qui broussaient l'herbe des champs ou dévoraient des immondices pour prolonger un peu leur existence ; il faudrait retracer d'affreuses scènes de cannibalisme, et jeter sur toutes ces horreurs le sombre voile du fatalisme musulman avec son calme et muet désespoir.

L'État crut bien faire, pendant plusieurs mois, de cacher de tels malheurs à l'opinion publique, se contentant de répandre en secret des secours sans proportion avec d'aussi cruelles nécessités. M^{rs} Lavigerie ne put rester insensible à la misère de ceux qu'il regardait comme ses fils malgré leur égarement ; il rompit le silence général et adressa aux fidèles de France d'abord, puis bientôt des autres pays catholiques, un appel qui put bien lui aliéner le gouvernement de l'Algérie, mais qui lui procura d'abondantes aumônes pour secourir les victimes du fléau.

Les adultes survivants reçurent des subsides efficaces, et le travail que l'État se mit en devoir de leur fournir acheva de

les tirer de peine. Mais il y avait auprès d'eux des enfants, des orphelins qui semblaient destinés à une mort certaine. Il fallait les recueillir et remplacer la famille qu'ils avaient perdue ou qui les avait abandonnés. L'archevêque d'Alger voulut leur servir de père; il n'en refusa pas un seul de ceux qui se présentèrent directement à lui ou qui lui furent amenés par ses prêtres, et il en eut un moment jusqu'à dix-huit cents à sa charge.

Ce fut au mois de novembre 1867 que se présenta le premier d'entre eux, un petit garçon de dix ans, à la mine intelligente, mais tombant presque d'épuisement.

« D'où viens-tu, mon enfant? lui dit l'archevêque.

— De la montagne, loin..., loin.

— Et tes parents, où sont-ils?

— Mon père est mort. Ma mère est dans son gourbi.

— Et pourquoi l'as-tu quittée?

— Elle m'a dit : « Il n'y a plus de pain ici, va-t'en dans les villages chrétiens, » et je suis venu.

— Qu'as-tu fait pendant la route?

— J'ai mangé de l'herbe, le jour, dans les champs; et, la nuit, je me cachais dans les trous pour n'être pas vu des Arabes, parce qu'on m'avait dit qu'ils tuaient les enfants pour les manger.

— Et maintenant où vas-tu?

— Je ne sais pas.

— Veux-tu aller chez un marabout arabe?

— Oh! non. Quand je suis allé chez eux, ils m'ont chassé, et si je ne partais pas assez vite, ils appelaient les chiens pour me mordre.

— Veux-tu rester avec moi?

— Oh! oui, je le veux.

— Eh bien, viens dans la maison de mes enfants, je te traiterai comme eux, et tu t'appelleras comme moi, Charles. »

Il fut mis au petit séminaire de Saint-Eugène, et quand, après la famine, on lui proposa de retourner dans sa tribu, comme on le fit pour tous ceux qui n'étaient pas complètement orphelins, il n'y voulut point consentir.

« Veux-tu aller retrouver ta mère? lui demanda l'archevêque.

— Non, non, je ne veux pas.

— Pourquoi?

— Parce que j'ai trouvé un père qui est meilleur que ma mère. »

L'histoire de cet enfant est à peu près celle de tous les autres. Mais beaucoup étaient déjà si profondément affaiblis, que, malgré les soins les plus dévoués, il en mourut plus de cinq cents. Trois cents autres furent, après la famine, rendus à leurs parents ou tuteurs naturels. Il en restait environ un millier dans les deux orphelinats créés à Kouba pour les filles, à Ben-Aknoun, puis à Maison-Carrée pour les garçons. Après leur avoir sauvé la vie, l'archevêque se proposa de leur faire donner à tous, par les religieuses et par les missionnaires d'Alger, institués à ce moment même, et précisément à cette intention, le bienfait plus grand encore d'une éducation qui les rendit capables de suffire plus tard à leurs besoins, les attachât davantage à la France, et leur permit d'opter en connaissance de cause entre la foi chrétienne et le mahométisme.

C'était tenter pour la première fois de nous assimiler les indigènes, c'était se prononcer nettement contre le système jusque-là suivi par l'administration militaire, et contre le parti du royaume arabe. Bien qu'il eût alors à sa tête le vaillant et chrétien maréchal de Mac-Mahon, le gouvernement de l'Algérie, inspiré par les prétendus arabophiles, très puissants dans la colonie comme à Paris, résolut de couper court aux projets de l'archevêque et lui fit brusquement savoir qu'il fallait rendre les orphelins à leurs tribus.

La lettre que M^{sr} Lavigerie adressa alors au gouverneur général, et qu'il fit publier dans tout son diocèse, restera un monument de fermeté épiscopale.

Sans s'occuper des questions administratives et politiques qui divisaient la colonie, il demandait pour l'Algérie à la France « des libertés commerciales, agricoles, civiles et religieuses, plus larges et plus complètes » ; il s'associait, disait-il, aux vœux des colons de son diocèse, et il désirait

avec eux la modification d'un système qui étouffait toute vie et supprimait toute initiative. Mais il ne s'agit ici que de sa réponse à la menace qu'on avait faite de rendre ses orphelins à leurs tribus respectives.

« C'est-à-dire, monsieur le Maréchal, que ces enfants sans pères, sans mères, abandonnés de tous et livrés à la mort, mais recueillis par moi, grâce à la charité des évêques, des prêtres, des chrétiens de France, veillés, soignés, au péril de leurs jours, par nos religieux, par nos religieuses, dont plus de vingt ont pris le typhus auprès d'eux, dont plusieurs déjà ont succombé, victimes de leur charité, nous ne les aurions sauvés, à ce prix, que pour les livrer, après quelques mois, sans protection, sans défense, sans parents, garçons et filles, aux passions bestiales de leurs coreligionnaires !

« Mieux aurait valu mille fois les laisser périr !

« Voilà ce qu'on présente comme nécessaire ! Mais il n'en sera pas ainsi, sans que je fasse entendre au monde une protestation solennelle.

« A leurs pères, à leurs mères, à leurs tuteurs naturels, je les eusse rendus sans difficulté ; mais je suis le père, le protecteur de tous ceux de ces enfants dont les pères, dont les mères, dont les tuteurs n'existent plus. Ils m'appartiennent, parce que la vie qui les anime encore, c'est moi qui la leur ai conservée. C'est donc la force seule qui les arrachera de leurs asiles, et, si elle les en arrache, je trouverai dans mon cœur d'évêque de tels cris, qu'ils soulèveront contre les auteurs de ces attentats l'indignation de tous ceux qui méritent encore, sur la terre, le nom d'hommes et celui de chrétiens. »

On comprendra mieux l'effet produit par la lecture de cette lettre dans toutes les églises algériennes, si l'on se rappelle que la liberté de la presse n'existait pas alors dans la colonie. On vit la population, malgré son peu d'esprit religieux, acclamer son archevêque ; des adresses couvertes de signatures lui furent envoyées de toutes parts, exprimant sous diverses formes cette pensée générale, que « toute l'Algérie espérait en lui ». En France, la presse indépendante reproduisit ces félicitations et s'y associa pleinement, tandis que

des évêques approuvaient la conduite de leur collègue, et que le pape lui envoyait un bref de louange et d'encouragement.

Pour assurer l'effet de sa lettre, l'archevêque d'Alger s'adressa directement à l'empereur et se rendit à Paris. Napoléon III, qui, au fond, était timide, pensa faire cesser tout ce bruit en offrant au prélat un siège plus considérable. M^{gr} Lavigerie répondit qu'il était très reconnaissant de cette bienveillance, mais « qu'accepter serait son déshonneur et celui de l'Église ».

L'empereur dut lui promettre qu'on le laisserait continuer ses œuvres, et le *Journal officiel* du 28 mai 1868 publia une lettre adressée par le maréchal Niel, ministre de la guerre, à l'archevêque d'Alger, et contenant cette phrase significative : « Croyez, Monseigneur, que le gouvernement n'a jamais eu l'intention de restreindre vos droits d'évêque, et que toute latitude vous sera laissée pour étendre et améliorer les asiles où vous aimez à prodiguer aux enfants abandonnés, aux veuves et aux vieillards, les secours de la charité chrétienne. »

Libre enfin de pourvoir lui-même à l'avenir de ses orphelins, M^{gr} Lavigerie les fit préparer, dans les deux établissements de Kouba et de Maison-Carrée, aux travaux de la vie agricole et aux arts qui s'y rapportent. Pour les enfants du peuple, et principalement pour les enfants abandonnés, la vie des champs, qui est vraiment celle de la nature, lui semblait à bon droit la plus propre à sauvegarder la santé du corps et celle de l'âme. Sous la direction de frères ou de sœurs à la hauteur de tous les dévouements, les orphelins et les orphelines s'appliquèrent, suivant leurs forces, à transformer en vignes, en pâturages, en champs de blés, les terres incultes où ils étaient établis.

On publia bien haut que c'était une entreprise chimérique, de soumettre au travail des enfants jusque-là habitués au vagabondage et à l'oisiveté. « Vous n'en garderez pas un seul, disait-on, ils se sauveront tous dans leurs tribus »

L'archevêque continua son expérience.

Elle fut des plus heureuses. Bien qu'on les laissât tout le jour libres, en pleins champs, sans murs, sans barrières, un très petit nombre d'enfants retournèrent à la vie errante, presque tous restèrent volontairement et se formèrent avec un surprenant succès aux travaux qu'on leur indiquait.

Leur reconnaissance pour leurs bienfaiteurs, leur estime de la foi chrétienne, leur piété, leur attachement à la France, dont la charité les avait sauvés de la mort, n'étaient pas moins remarquables que leur docilité aux enseignements si pratiques de leurs maîtres.

Citerai-je l'exemple de l'un d'entre eux, pauvre petit estropié, impropre aux travaux de la culture, et à qui l'on avait appris le métier de cordonnier? Un jour qu'il était venu raconter à l'archevêque, « au Père, » ses premiers essais, ses premiers déboires, ses premiers bénéfices, il termina l'entretien en se mettant à genoux devant le prélat pour lui demander une faveur importante.

« Mes camarades de l'orphelinat seraient bien contents, dit-il, et moi encore plus qu'eux, si vous vouliez accepter que je vous fasse une paire de souliers.

— Comment, une paire de souliers!

— Oui, Père, que je vous fasse, moi, pour vos étrennes, une paire de souliers, mais de beaux souliers, des souliers vernis! »

Le cardinal, racontant lui-même ce trait, ajoute :

« Vous me croirez facilement, j'ai été plus heureux de cette offre si naïvement faite par mon pauvre enfant que de tout ce que l'on eût pu m'offrir de plus riche. Il a pris mon pied, sans attendre ma réponse, qui ne venait pas, parce que je sentais l'émotion qui arrêtait ma voix et que je ne voulais pas paraître attendri; puis, la mesure étant bien prise, il s'est relevé triomphalement : « Oh! comme ils vont tous être contents, dit-il, quand ils sauront que Monseigneur veut bien une paire de mes souliers! »

Les petites orphelines ne montraient pas des sentiments moins délicats, et c'était un touchant spectacle que de les entendre donner le nom de « maman » aux sœurs qui étaient chargées de leur éducation.

Ces enfants si bien disposés, mais dénués de toute expérience, ne pouvaient rester toujours dans leurs orphelinats. Faudrait-il donc les jeter sans appui, sans famille, soit au milieu des Européens, soit au milieu des Arabes ; les exposer ainsi, dans le premier cas, à une infériorité forcée et au mauvais exemple de l'irréligion ; les placer, dans le second cas, en face d'une routine aveugle et peut-être d'une rancune de race qui les ferait regarder comme des apostats ?

Celui qui avait sauvé leur enfance voulut assurer leur vie tout entière, les établir les uns près des autres dans la saine vie des champs, dans des conditions où ils développeraient peu à peu leur initiative sous l'inspiration discrète des religieux et des religieuses qui les avaient élevés ; il voulut, tout en faisant lui-même les premiers frais de leur établissement, les mettre en mesure de se suffire par un travail indépendant et personnel.

III

Dans ce dessein, il se rendit un jour dans la plaine du Chélif, à peu près à égale distance de Milianah et d'Orléansville, pour choisir et acheter de vastes étendues de terrain.

Il campa, la première nuit, sous une tente arabe, au bord du Tighzel, petit affluent du Chélif ; dès le lendemain, il se mit en relations d'affaires avec les indigènes qui faisaient paître leurs troupeaux dans ces plaines à moitié désertes, et bientôt l'on commença de construire la première maison du futur village, pour y loger les Pères qui devaient diriger les travaux. Une seconde demeure s'éleva ensuite, où l'on fit venir huit orphelins ; puis ce fut le tour de la maison des sœurs, où furent amenées quelques orphelines.

Pénitenciers, Arabes, orphelins, tout le monde se mit à l'ouvrage ; la plaine inculte fut défrichée, les broussailles d'aloès, de palmiers nains, de tamarins, de cactus et de jujubiers sauvages firent place à des champs de blé, à de bons

pâturages ; enfin les maisons s'élevèrent, disposées régulièrement à quelque distance les unes des autres, autour d'une chapelle provisoire.

Le village reçut son nom du conseil de la Propagation de la foi, qui ne lui avait pas ménagé ses aumônes ; il fut appelé Saint-Cyprien en souvenir du grand évêque de Carthage, le plus illustre des martyrs d'Afrique.

Tout était prêt pour recevoir les jeunes ménages d'Arabes chrétiens.

M^{gr} Lavigerie, en effet, avait commencé à unir ensemble ses orphelins et ses orphelines. Les deux premiers mariés furent le Kabyle François Ben-Aïssa, de qui nous tenons directement une partie de ces détails, et un Arabe du nom de Jean Schériff.

Tous deux, par exception, logeaient et travaillaient à Saint-Eugène, chez l'archevêque. Celui-ci ne les habitua pas sans peine à l'idée qu'il faudrait bientôt se séparer de lui ; mais enfin il leur fit comprendre que l'intérêt de leur avenir l'exigeait ainsi. Un jour donc qu'il confirmait, à Notre-Dame-d'Afrique, deux orphelines de Mustapha, nommées Hélyma et Johrah, il emmena avec lui les deux jeunes gens et les leur présenta après la cérémonie. On se convint, on se fit encore une quinzaine de visites, et le 2 juillet 1872, pour la première fois depuis bien des siècles, deux mariages chrétiens étaient célébrés entre enfants de cette pauvre race déchue. L'archevêque les bénit lui-même dans la basilique de Notre-Dame-d'Afrique, en présence d'une foule nombreuse et de toutes les autorités d'Alger. Les deux mariés portaient sur leurs vêtements d'Européens le burnous blanc des Arabes et sur leur tête la chéchia rouge ; les deux jeunes filles étaient toutes vêtues de blanc, couvertes d'un voile, et le front ceint de la couronne des vierges. Le prélat, dans son discours, fut encore plus éloquent par ses larmes que par ses paroles, et les assistants n'étaient guère moins émus que lui.

Par le contrat civil qui avait été signé la veille, M^{gr} Lavigerie avait assuré aux époux un avoir modeste, mais suffisant : une dot de cinq cents francs, la petite maison, le jardin et les vingt-cinq hectares de terre qui, bien cultivés,

devaient leur assurer désormais le pain nécessaire. Par un loyer d'un franc, il maintenait cependant son droit de propriété afin de les garantir, le cas échéant, contre leur propre imprévoyance et contre l'insidieuse rapacité des Juifs algériens.

Cependant on préparait de nouveaux mariages et en plus grand nombre. Le dimanche, les orphelins de Maison-Carrée allaient, en grande simplicité et sous la conduite paternelle des missionnaires, faire connaissance avec les orphelines de Kouba et choisir librement, au bout de quelques visites, celles vers qui ils se sentaient incliner davantage.

Ces relations préliminaires ne devaient pas offrir de graves difficultés, si l'on en juge par le fait suivant, arrivé plus tard à Saint-Cyprien. L'un des Pères, s'appêtant un jour à faire un voyage en France, se vit aborder par l'un de ses jeunes gens qui voulait lui demander une grâce.

« Père, je voudrais bien que vous m'améniez de France une jeune fille que je puisse épouser.

— Voilà une commission un peu délicate, mon ami. Du moins aurais-je besoin de quelques indications. Comment la veux-tu, ta future épouse ?

— Je ne sais pas, mon Père.

— Comment! tu ne sais pas? La veux-tu grande, petite, travailleuse, de même âge ou plus jeune que toi? Voyons, tu ne réponds rien, comment veux-tu que je sache ce qu'il te faut ?

— Eh ! mais, mon Père, faites comme pour vous. »

Au mois d'octobre suivant, se célébraient dix-huit nouveaux mariages, soit à Maison-Carrée, soit à Saint-Cyprien, où l'on faisait quelquefois venir d'avance les fiancés, afin qu'ils pussent s'établir dans leur maison le jour même de leurs noces. Déjà mariés ou près de l'être, les nouveaux venus étaient accueillis au village avec de grandes démonstrations de joie, et l'on ne ménageait pas, à leur arrivée, ces décharges de poudre que les Arabes, même baptisés, regardent comme le principal embellissement de toutes les fêtes. On les conduisait à l'église joyeusement ornée ; et là, après leur avoir donné les meilleurs conseils, on leur faisait

tirer au sort la maison, les champs, les bœufs, les moutons, tout le matériel agricole qui leur était destiné. On se mettait ensuite en procession à travers le village, et l'on s'arrêtait devant chaque demeure pour en faire prendre possession à ses heureux propriétaires. Le soir venu, un feu de joie s'allumait, la poudre parlait encore, et la journée se terminait à l'église par de ferventes actions de grâces.

Des Arabes des tribus voisines venaient assister à ce spectacle et prendre part au festin. Un jour l'un d'eux, un vieux patriarche, restait pensif et silencieux après la cérémonie.

« A quoi penses-tu, Ben-Kheïra ? lui demanda un des Pères.

— Je pense que, depuis que le monde existe, on n'a jamais vu qu'Allah et ce marabout chrétien donner ainsi pour rien à des enfants abandonnés les terres, les maisons et les bœufs... El Hadj-Abd-el-Kader, ajouta-t-il après une pause, avait bien voulu recueillir les enfants des Arabes morts près de lui durant sa guerre avec les Français, mais il n'a pas pu, il est parti, et les enfants se sont dispersés ; c'était la volonté d'Allah. »

Les Arabes ne parlaient pas en mal de la création de ces villages. Ils savaient que les nouveaux venus avaient quitté l'islamisme ; mais ils savaient aussi qu'ils l'avaient fait librement, qu'on n'en avait baptisé ni même gardé aucun contre son désir. « C'est le droit du marabout de leur enseigner sa loi, disaient-ils pour la plupart. Leur vie est à lui, puisque c'est lui qui l'a conservée. »

« C'était écrit », se contentaient de dire les autres.

Et, suivant leur usage de donner à chaque tribu le nom de son fondateur, ils appelaient les habitants du nouveau village les *Oulad-Marabout*, les fils du Marabout.

La tribu chrétienne s'augmenta bientôt d'un nouveau village, créé à six kilomètres du premier, dans la même plaine du Chélif, mais plus près du fleuve et des montagnes de la Kabylie de Cherchell. Il fut nommé Sainte-Monique, en souvenir de l'admirable mère à qui l'Afrique doit la conversion de son plus grand docteur. Les deux premières familles qui

s'y établirent furent celles de François Ben-Aïssa et de Jean Schériff, qu'on avait d'abord installées non loin de Saint-Eugène, au pied de la Bouzaréah. D'autres ménages vinrent les rejoindre, et le village de Sainte-Monique ne tarda pas à être presque aussi grand que celui de Saint-Cyprien.

Les deux ensemble comptaient dès lors une quarantaine de familles ; c'en était assez, si elles persévéraient dans la foi chrétienne et l'amour de la France, pour démontrer victorieusement, comme c'était le principal dessein de l'archevêque, qu'il n'est pas impossible de relever la race arabe de sa profonde déchéance ; mais c'était trop peu pour assurer l'avenir de chacun de ses enfants. Il aurait voulu, en effet, les établir tous de la même manière, et ceux qu'il avait dû laisser à l'orphelinat ne craignaient pas de lui en faire souvent la demande. Mais il eût fallu que le gouvernement français lui vint en aide pour le surcroît de dépenses que l'établissement de nouvelles familles, dans les conditions indiquées plus haut, aurait ajouté à toutes les charges qui lui incombaient déjà.

Au lieu de cela, on proposa à la Chambre, en 1874, de supprimer le crédit de quatre-vingt-dix mille francs qu'on lui accordait depuis deux ans pour l'achèvement de ses villages et la nourriture des huit cents orphelins qui lui restaient.

Un député algérien, M. Warnier, le meilleur ami des évêques d'Alger tant qu'il y avait trouvé son intérêt, eut le triste honneur de faire cette proposition, en l'appuyant sur deux calomnies, qui, cent fois réfutées, ont été cent fois reproduites, tantôt par l'ignorance, tantôt par la mauvaise foi.

A partager quatre-vingt-dix mille francs entre huit cent trois orphelins, on trouvait cent treize francs pour chacun, c'est-à-dire à peine la moitié du nécessaire ; on osa bien dire que l'archevêque recevait onze cent trente francs par enfant, en dépensait seulement cent trente et mettait le reste dans sa poche. Cet outrage, plus maladroit encore que grossier, ne provoqua que des protestations indignées.

Une perfidie plus habile consista à dire que la fondation

des villages avait surexcité le fanatisme musulman et que les orphelins, se trouvant isolés au milieu des Arabes, couraient les plus grands risques d'être massacrés. La surexcitation du fanatisme mahométan était une allégation gratuite et déjà réfutée par une expérience de deux ans. Mais d'affirmer, comme le faisait M. Warnier, l'isolement des orphelins « au milieu des musulmans, loin de toute famille chrétienne », c'était un odieux mensonge, car le chemin de fer d'Alger à Oran passait alors comme aujourd'hui entre les deux villages, et avait deux stations tout près de là; ils touchaient d'un côté à la mine de fer de Témoulga, de l'autre à celle de l'Oued-Rouïna, toutes deux exploitées par des Européens; et enfin, sans parler des fermes françaises disséminées un peu partout, il y avait, à une distance d'une lieue à peine, un hameau de colons au marché des Attafs.

M. Warnier, qui avait écrit, en 1865, à l'évêque d'Alger : « Quand des renégats combattent notre œuvre, il est bon de démontrer à la France catholique que l'avenir de l'Algérie n'appartient ni aux Arabes ni à l'islamisme, » M. Warnier s'attira de M^{sr} Lavigerie une réponse écrasante.

Le crédit fut maintenu, cette année-là, par la majorité de la Chambre. Mais, en 1875, il ne fut pas demandé par le gouvernement général, et il en résulta un coup funeste pour l'avenir des orphelins qui n'étaient pas encore établis. Il fallut les placer pour la plupart, garçons et filles, comme domestiques dans des familles de la colonie, et alors se réalisa, pour un trop grand nombre d'entre eux, le vœu franchement exprimé par un journal irréligieux de Constantine :

« M. Warnier a proposé à l'Assemblée nationale de disséminer ces enfants dans nos villages, au milieu de familles européennes « qui leur rendront le service de leur apprendre « ce qu'est la véritable famille chrétienne ». Bravo ! J'applaudis de toutes mes forces à cette idée. Avant un an, les trois quarts de nos néophytes ne seront plus catholiques, sans avoir pour cela envie de se faire musulmans. »

C'était pourtant trop espérer. Les orphelins qu'on put placer convenablement persévérèrent dans le bien, et il y en a aujourd'hui qui sont missionnaires, officiers, docteurs en

médecine des facultés de France. Les orphelines qui furent confiées à des communautés religieuses ou à des maisons sûres se sont toutes bien conduites. Quant aux pauvres enfants qui ont cédé à l'entraînement du mauvais exemple, la responsabilité de leur chute incombe tout entière à ceux qui les ont voués de parti pris à la corruption, en supprimant le peu de ressources qui eût assuré leur avenir. Du moins peut-on dire que tous ceux qui sont morts ont fini dans des sentiments de foi et de repentir.

Mais que sont aujourd'hui devenus les orphelins pour lesquels l'archevêque d'Alger a pu réaliser librement ses projets, les Arabes chrétiens de Saint-Cyprien et de Sainte-Monique ?

IV

Il faut dire tout d'abord que la population des deux villages a déjà sextuplé. On avait établi vingt-deux ménages à Saint-Cyprien, et dix-neuf à Sainte-Monique ; il y a aujourd'hui cent soixante-dix habitants dans le premier village, et cent quarante dans le second. Cet accroissement s'est fait sans qu'un seul colon ou un seul indigène soit venu s'y installer, mais par l'unique excédent des naissances. Il y a présentement par famille une moyenne de cinq ou six enfants, et ce nombre s'augmente tous les ans.

Le fait ne mérite-t-il pas d'être signalé, à une époque où la dépopulation, ce signe le plus certain des temps de décadence, commence à attrister la mère patrie ?

Malgré cette augmentation d'enfants, dont quelques-uns à peine commencent à être en âge d'aider leurs parents, les jeunes ménages ont assez bien travaillé pour suffire à leurs nouveaux besoins. Quelques-uns même ont pu agrandir à leurs frais la propriété qui leur avait été concédée. Pendant mon séjour à Sainte-Monique, au printemps de 1890,

un des habitants, le plus riche, il est vrai, a acheté et payé comptant une concession de six mille francs sur la commune de Carnot.

Il faut dire que leurs économies sont moins exposées que celles des colons aux prodigalités du vice. Du Maroc jusqu'à Tunis, ce sont, comme l'a observé avec admiration un journaliste radical d'Alger, les deux seuls villages où il n'y ait pas de cabaret. Dans tous les autres, il y en a presque autant que de maisons ordinaires, et quelquefois davantage ; un de mes amis a vu, près de Dellys, un hameau de neuf habitations, parmi lesquelles il y avait cinq cafés.

Est-ce à dire qu'on ne prenne point de récréations chez nos Arabes chrétiens ? Durant la semaine, il est vrai qu'ils s'en passent assez bien ; mais le dimanche, avant et après les vêpres, on peut les voir s'amuser ensemble à des jeux divers, aux boules, aux quilles, etc., dans le vaste préau de l'école ou devant l'église. Ils jouent même quelque argent, de quoi payer une bouteille ou deux, que le supérieur des Pères ne dédaigne pas de leur vendre lui-même, si bien qu'avec beaucoup de mauvaise chance ou de maladresse ils peuvent perdre jusqu'à une somme de cinquante centimes. Mais ce primitif établissement de jeux ne fonctionne ni pendant la semaine, ni après la prière du soir le dimanche.

Ces jeux du dimanche sont la seule circonstance où les Pères, qui sont au nombre de trois dans chaque village, se mêlent régulièrement à la vie ordinaire de leurs paroissiens, car ils ont pour principe de développer le plus possible leur initiative. Sans doute ils ne leur refusent jamais un conseil ou un service, mais ils tiennent à leur laisser décider eux-mêmes les questions d'intérêt matériel, de culture, d'achats, de vente, en un mot toutes leurs affaires. Il leur suffit bien, au reste, de remplir leurs triples fonctions de médecins, d'instituteurs et de curés.

Médecins et pharmaciens gratuits, ils le sont bien plus encore, comme nous le verrons, pour les Arabes des tribus voisines que pour les habitants des deux villages. La mauvaise conduite et surtout l'ivrognerie, qui, jointes en été aux ardeurs du climat, font succomber tant de colons, sont choses

absolument inconnues à Saint-Cyprien et à Sainte-Monique, et l'on s'en aperçoit à la rareté des maladies.

Les Pères sont tout autrement occupés comme instituteurs (qu'on se rassure, l'administration ne les a pas dispensés de leur brevet); leurs écoliers sont déjà nombreux, d'âges différents, aussi intelligents en général et pour le moins aussi turbulents que les enfants de France. Paul Bert, dont le voyage en Algérie a rendu de vrais services à la liberté de l'action catholique, parce qu'il en a constaté les excellents résultats au point de vue français, Paul Bert apprécie comme il suit les écoles laïques établies chez les indigènes :

« L'instituteur enseigne ce qu'il sait, ce qu'on lui a appris à enseigner, ce qui est estimé dans les écoles normales et apprécié de MM. les inspecteurs... Un jour, dans une école de la Grande-Kabylie, l'instituteur me montrait avec fierté des enfants qu'il préparait au certificat d'études. C'est là une conception délirante. Le certificat d'études : les casse-tête de l'arithmétique, les Mérovingiens, les subtilités de la grammaire, les bizarreries de l'orthographe. Dans une autre, je prends le cahier de rédactions du meilleur élève. Dictée, ... je vous le donne en mille, les *Remords de Frédégonde!*... Mais ces enfants, familiers avec Brunehaut et les intérêts composés, je leur demandais en vain l'étendue de la France, le nombre de ses soldats, le bien qu'elle a fait à leur pays, leurs devoirs envers elle ¹. »

Invité par le père supérieur de Sainte-Monique à visiter et à interroger ses élèves, je me rappelai ce passage de Paul Bert, que je venais de relire dans le charmant ouvrage de M. Charvériat sur la Kabylie, et je m'en servis pour diriger mon petit examen. J'aurais voulu que nos députés radicaux entendissent les réponses de ces enfants, quand je les interrogeais sur la grandeur de la France, sur le bien qu'elle a fait à l'Algérie et sur leurs devoirs envers elle; peut-être n'eussent-ils pas été indifférents au plaisir d'entendre ces petits Arabes dire *notre patrie*, en parlant de la France; peut-être se seraient-ils promis de ne plus entraver désormais l'action de nos missionnaires.

¹ Paul Bert, *Lettres de Kabylie*, p. 63.

Je voulus aussi savoir ce qu'on faisait des « casse-tête de l'arithmétique », et j'ouvris les cahiers de problèmes. Je n'y trouvai que des questions dans le genre de celles-ci : « Tu achètes tant de mètres d'étoffe, à tel ou tel prix, plus divers objets qui valent tant et tant. Tu n'as sur toi qu'un billet de cinquante francs. Combien le marchand doit-il te rendre? — Tu es pour vendre un tas de bois vert, et on ne veut le payer qu'au poids; tu n'as pas de bascule, mais tu as un mètre. Comment vas-tu faire? »

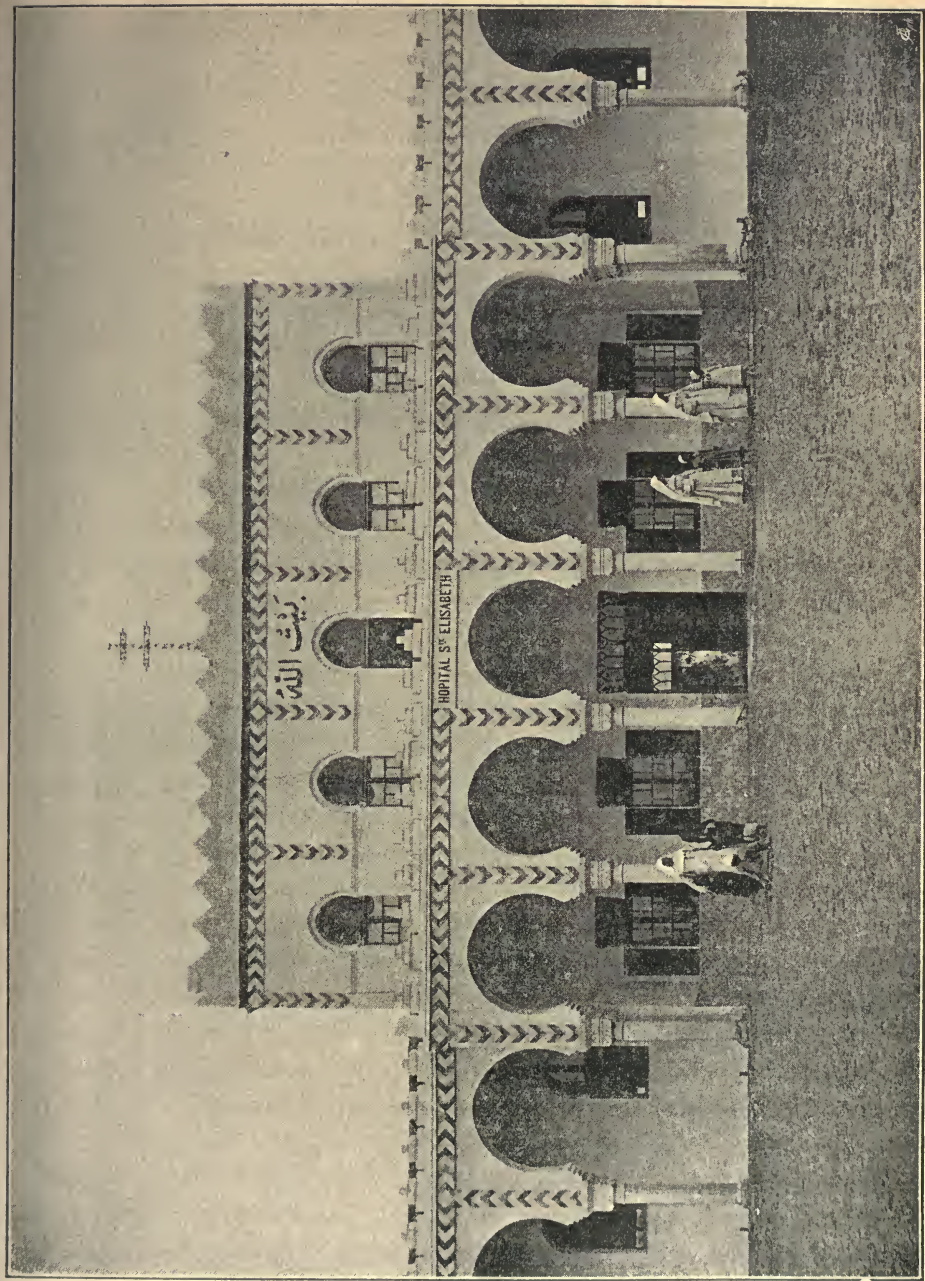
Pour compléter la comparaison avec l'école laïque de Kabylie, je demandai perfidement au père :

« Vous savez, Jean Ben-Aïssa est vraiment très fort; est-ce que vous n'allez pas le préparer au certificat d'études?

— Ah! mais non, par exemple, me répondit-il; il faudrait d'abord lui apprendre un tas de choses inutiles, et ensuite son succès ne pourrait que lui donner de l'orgueil, le faire aspirer à autre chose qu'à l'agriculture et en faire un déclassé. »

Il ne faut pas terminer cette question de l'enseignement sans dire que la classe est faite aux petites filles par trois sœurs Blanches, qui se chargent aussi de garder les bébés dans un asile pour faciliter le travail des mères. Elles s'occupent en outre du soin des malades dans le village et chez les tribus arabes.

C'est surtout dans le ministère paroissial que les Pères Blancs éprouvent le plus de consolation. Le respect humain est inconnu dans les deux villages; les hommes sont aussi assidus à l'église que les femmes et les enfants, et personne n'a seulement l'idée de manquer aux offices du dimanche. Il va sans dire que, malgré la liberté qu'on leur laisse, tous se confessent et communient aux grandes fêtes; beaucoup même témoignent plus de ferveur pour la fréquentation des sacrements. Dans les épreuves qui sont inséparables des existences humaines, même les mieux réglées et les plus chrétiennes, leur résignation est vraiment admirable. Aussi calme et stoïque que le fatalisme des Arabes musulmans, elle revêt de plus, chez eux, un caractère de douceur et de joie surnaturelle que peut seule communiquer la pensée d'unir ses souffrances à celles de Jésus-Christ.



Hôpital Sainte-Elisabeth, à Saint-Cyprien des Attafs.

Chaque matin, tous les enfants et une grande partie des hommes et des femmes assistent à la messe avant de commencer leur journée de travail ; et le soir, quand la tâche est finie, à une heure qui varie suivant les saisons, ils se retrouvent à l'église pour faire la prière ensemble et chanter un cantique en français. Il y a quelque chose de touchant à entendre, sur cette terre lointaine, des Arabes et des Kabyles réciter les commandements de Dieu dans notre vieux langage, et répéter ensemble, eux, les fils de pillards, de menteurs et d'impudiques : « Biens d'autrui ne convoiteras pour les avoir injustement. — Faux témoignage ne diras ni mentiras aucunement. — Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement. »

Ce qui ajoute à la pieuse originalité de cette réunion, c'est que les mères tiennent à y porter leurs plus jeunes enfants. Les missionnaires ont bien essayé d'abord de les en dissuader, puis ils ont cédé devant leur insistance, en se disant qu'après tout ces cris un peu discordants ne devaient pas déplaire à celui qui aimait autrefois à réunir auprès de lui les petits enfants de la Judée.

L'été, quand le thermomètre, dans cette plaine exposée à toutes les ardeurs du soleil, dépasse parfois 45 degrés à l'ombre, les habitants vont, malgré tout, travailler à leur moisson, et le village reste tout le jour plongé dans le silence. Mais quand le soleil se couche, tout le monde revient à la fois, moissonneurs avec leurs chariots, pâtres avec leurs troupeaux, et c'est alors une subite animation et un vrai vacarme. Soudain la cloche annonce le moment de la prière ; un grand silence se fait, et tout le monde se rend à l'église pour remercier le Dieu qui fait mûrir les blés et qui conserve la santé aux hommes. Chacun va ensuite souper chez soi ; et bientôt après un grand nombre se retrouvent sur les bords du Chélif, parmi les palmiers nains et les plantes sauvages ; c'est là qu'on passe la nuit, sur la terre nue, pour éviter la chaleur des maisons, et, quand le sommeil ne vient pas, on se raconte les récits interminables qu'on a appris des Arabes voisins. Si j'ai l'air d'inventer une idylle ou de décrire d'imagination un nouveau Paraguay, ce n'est pas de ma faute : les choses se passent absolument comme je le dis.

Toutefois, en cherchant bien, on peut trouver dans l'organisation des villages une petite imperfection. Sans cesser de faire de l'agriculture leur travail principal, il faudrait qu'une ou deux familles s'adonnassent en même temps aux métiers indispensables de charron, de menuisier, de serrurier, de maréchal-ferrant; il faudrait, en outre, qu'il y eût à Sainte-Monique, comme à Saint-Cyprien, une boutique d'épicerie, de mercerie et d'autres menus objets de consommation quotidienne. Grâce à ces industries secondaires, qui ne détourneraient pas complètement les hommes du travail des champs, grâce à ce petit commerce, qui pourrait être tenu par les femmes, les habitants n'auraient pas besoin de faire d'aussi fréquents voyages dans les communes environnantes; ils éviteraient le double inconvénient du temps perdu et du contact avec les colons européens, qui essayent trop souvent, sans succès jusqu'ici, de les détourner de leur genre de vie.

Sans la prévoyance des missionnaires et de leur illustre fondateur, on pourrait concevoir quelque inquiétude pour le moment où il faudra passer d'une génération à l'autre. Les domaines actuels seront-ils vendus, et le prix en sera-t-il partagé conformément à notre absurde loi de succession? S'exposera-t-on à les voir acheter par des colons impies, qui introduiront la discorde et l'irrégion dans ces villages? Les enfants seront-ils dispersés au hasard, avec leur maigre pécule, dans tous les coins de la colonie?

On pourrait les établir, du vivant même de leurs parents, en groupes compacts qui deviendraient le centre de nouveaux villages semblables aux premiers. L'Algérie, la Tunisie, sont assez grandes pour s'y prêter, et la montagne même de la Kabylie de Cherchell, qui domine les établissements actuels, est parfaitement colonisable. Pendant que ses frères et sœurs se feraient ainsi une situation personnelle, l'un des enfants demeurerait avec le père pour prendre un jour sa succession. Les autres auraient tous les biens meubles, lui-même garderait l'immeuble, qui resterait le foyer des bonnes traditions et le refuge de ceux qui auraient échoué dans leurs entreprises.

Saint-Cyprien et Sainte-Monique, dont la population, nous

P'avons dit, a déjà sextuplé en vingt ans, essaieraient dans l'Afrique française de jeunes colonies d'Arabes dévoués à notre foi et à notre patrie, et peut-être un tel exemple indiquerait-il aux gouvernements futurs la meilleure méthode d'assimilation.

Il y a plus, leur exemple et les œuvres de charité qui s'établiraient chez eux influeraient peu à peu sur les Arabes encore musulmans, pour les rapprocher de la France. C'est, en effet, ce qui se produit déjà dans la plaine du Chélif.

V

Depuis la fondation des villages, les missionnaires s'étaient préoccupés d'offrir aux malades indigènes des conseils et des remèdes gratuits; et, après le premier moment de surprise, Arabes et Kabyles s'étaient volontiers laissés secourir. Au bout de quelques mois, ils vinrent en toute confiance apporter leurs malades. Quand ils étaient trop nombreux pour être soignés dans la petite maison, les Pères les rangeaient en ordre au dehors, et, s'agenouillant devant eux, ils pansaient leurs plaies. Ce fut ce spectacle qui inspira un jour à un officier français cette belle réflexion : « Vraiment, en voyant ces Pères avec leur costume oriental, entourés de ces pauvres indigènes, on croirait assister à une scène de l'Évangile. C'est ainsi que les malades devaient entourer Jésus-Christ et ses apôtres dans la Judée. »

En 1874, la division d'Alger était commandée par le général Wolf, qui connaissait à fond les indigènes, pour les avoir administrés pendant vingt-cinq ans. Sachant leurs sympathies pour les soins que les missionnaires donnaient aux malades des tribus qui environnent Saint-Cyprien, il suggéra un jour à M^{gr} Lavigerie l'idée d'y construire un hôpital. « Ce sera, lui dit-il, une œuvre chrétienne; mais ce sera en même temps une œuvre d'heureuse politique, qui, sans froisser en rien aucun indigène, produira sur le grand nombre le meil-

leur effet d'apaisement et d'attraction. D'ailleurs, c'est le génie de la France de gagner par les bienfaits les peuples qu'elle a vaincus. »

Bientôt après, une magnifique construction en style mauresque s'élevait dans le voisinage de Saint-Cyprien. Ses colonnades, ses mosaïques de faïence, ses bains, son grand jardin, lui donnaient l'air d'un palais. L'archevêque tenait à montrer aux indigènes son respect et son amour pour les pauvres.

« C'est pour un prince, tout cela? disaient les Arabes étonnés.

— Non, leur répondait-on, c'est pour vos pauvres et vos malades.

— Et ils ne payeront pas dans cette maison?

— Non, ils ne payeront pas. »

Ils ne le pouvaient croire.

Au commencement de 1876, eut lieu l'inauguration solennelle de l'hôpital Sainte-Élisabeth. Le train d'Alger, malgré une distance de quarante-cinq lieues, amena trois cents invités, parmi lesquels le général Wolf et d'autres officiers supérieurs, le préfet, l'amiral, tous les hauts fonctionnaires, le prince royal de Hollande, la veuve du général Lamoricière, et une partie de la colonie d'hiverneurs.

L'archevêque avait fait également inviter les indigènes de tous les douars de la montagne, en leur annonçant qu'il offrirait une *diffa*. Plus de mille d'entre eux étaient venus à cheval et en armes. A peine le train arrive-t-il en gare, qu'ils se précipitent en *fantasia* furieuse, et, parvenus près des voyageurs, déchargent leurs armes en poussant des cris de guerre. Quand les dames sont un peu revenues de la frayeur que leur a causée cette brillante réception, le cortège se dirige vers l'hôpital sous des arcs de triomphe, au son du canon, des cloches et des fifres, au bruit des hourras arabes.

L'archevêque, entouré de cinquante prêtres, attendait les invités, en habits pontificaux, sous un dais de velours rouge, que soutenaient quatre indigènes en burnous blanc et coiffés de la chéchia. Dès que la foule se fut approchée, il entonna le *Veni Creator* et procéda à la bénédiction de l'édifice et de tout le pays. Le spectacle était si beau et si émouvant, on

sentait si bien renaître, sous l'inspiration de l'Église et de la France, quelque chose de grand dans ces contrées autrefois soumises au christianisme et à l'empire de Rome, qu'un protestant, le consul d'Angleterre, ne put s'empêcher de dire : « Nous avons vu saint Augustin ! »

La place fait défaut pour rappeler les éloquentes discours du général Wolf et de l'archevêque. Mais nous regrettons plus encore de ne pouvoir citer le long poème qui fut improvisé, le soir après la diffa, par un chanteur arabe, sur la famine, les orphelins et le palais des infirmes, qui portait sur sa façade cette brève inscription : BIT ALLAH, Maison de Dieu. Le refrain était celui-ci :

Les enfants avaient pris la fuite,
N'ayant plus de pain et broutant l'herbe.
Ils n'avaient plus de père ni de mère...
Le grand Marabout les a recueillis.

J'ai vu dans cet hôpital cent cinq malades arabes, pleins de confiance et de respect pour les quinze Sœurs Blanches qui pensaient leurs plaies trop souvent inguérissables. Ils étaient presque tous assis par terre dans la grande salle ou dans la cour, car ils ne consentent à se mettre au lit pendant la journée que lorsque la force les quitte entièrement. On dirait, à voir leur stoïque résignation, qu'ils sont moins affectés de leur mal, que surpris et touchés des soins dont ils sont l'objet.

La défiance des premiers jours a bien disparu, et ils viennent si nombreux qu'on ne peut souvent leur donner, pour la nuit même, que des nattes à défaut de lits.

On s'est décidé, malgré l'insuffisance actuelle des ressources et en comptant une fois encore sur la charité catholique, à bâtir une aile de plus pour n'avoir pas la douleur de refuser des malades.

On ne s'étonnera pas que les habitants des deux villages chrétiens aient offert leur travail gratuit pour cette construction, mais on sera heureusement surpris d'apprendre que les musulmans y ont collaboré aux mêmes conditions ; peut-être même daignera-t-on voir là une assez bonne preuve que les

œuvres de charité chrétienne ne surexcitent pas toujours le fanatisme des Arabes. Il y a plus ; lorsque les Pères ou les Sœurs vont dans la montagne, comme ils le font tous les jeudis, soigner les indigènes à domicile, ceux-ci leur offrent, à défaut d'argent, des œufs et des poules, pour que le prix de la vente en soit consacré aux dépenses de l'hôpital.

J'accompagnai un jour le supérieur de Sainte-Monique dans cette tournée de malades. Le Chélif traversé tant bien que mal sur nos chevaux, car les pluies l'avaient beaucoup grossi, nous arrivâmes chez les Skakra, gens assez mal famés, et qui ont tout volé, dit-on, sauf leur réputation de voleurs. Munis de pierres pour éloigner les chiens peu hospitaliers, nous pénétrâmes à travers les cactus qui cachaient les gourbis, et le Père, qui parlait très bien l'arabe, demanda à haute voix s'il y avait des malades. Aussitôt les gens sortirent, et, le plus naturellement du monde, racontèrent leurs souffrances, montrèrent leurs plaies et apportèrent les infirmes qui ne pouvaient marcher.

Le Père commença la consultation, et appliqua séance tenante ou distribua pour plusieurs jours les remèdes nécessaires ; il soigna les yeux malades avec du nitrate d'argent, brûla et pansa les plaies vives, arracha les dents gâtées, bref, soulagea un peu tout le monde et en guérit plusieurs. Il dut distribuer une quantité étonnante de pilules purgatives, dont les Arabes trouvent les effets salutaires et, disons-le, fort amusants. La petite vérole, qui sévissait alors sur les enfants, n'intimida pas le Père, cela va sans dire ; il examina ceux qui étaient atteints et donna des conseils appropriés aux phases diverses de la maladie. Preuve non équivoque de leur confiance dans les marabouts chrétiens : les femmes ne furent pas enfermées et ne se voilèrent pas devant nous.

La séance terminée, nous nous rendîmes avec les hommes dans une sorte de grand hangar qui devait servir de caravan-sérail ou de salle de réunion, et là se tint durant près de deux heures une conversation qui prouvait, à ne pas s'y méprendre, leur respect pour le missionnaire et leur confiance en lui.

VI

Ce qui se passe à Saint-Cyprien et à Sainte-Monique n'est pas, comme on pourrait le croire, un fait complètement isolé. Sans parler ici de la Grande-Kabylie, où il existe des ménages chrétiens d'indigènes dans presque tous les postes de missions et notamment aux Ouad'hias, on peut affirmer que partout les Arabes d'Algérie et de Tunisie sont en meilleurs termes avec le clergé chrétien qu'avec les colons et l'administration française.

A Saint-Louis de Carthage, je les ai vus demander au P. Delattre et à ses confrères, avec beaucoup de reconnaissance et de docilité, des conseils dans leurs difficultés, des remèdes dans leurs maladies. Avec un médecin nègre du nom de Sokoro, né près de Tombouctou et élevé par les Pères Blancs à l'institut de Malte, je suis entré sous la tente des Khroumirs venus là pour se louer durant la moisson, et dans les citernes puniques où les Arabes se sont créé des installations plus ingénieuses que confortables; partout l'accueil fait au chrétien noir a été des plus touchants; les malades guéris par lui venaient le remercier, et ceux qui souffraient encore acceptaient volontiers ses remèdes.

Je me suis promené dans le Vieux-Biskra avec le curé; les Arabes et leurs enfants le saluaient et s'approchaient de lui, comme le feraient des Bretons pour leur recteur.

Au grand séminaire de Constantine, les Arabes qui travaillaient dans la propriété ou même dans les environs venaient soumettre leurs différends et leurs embarras au vénéré supérieur d'alors, M. l'abbé Grandhomme.

Dans le Sahel même, à Dély-Brahim, près d'Alger, les indigènes, au retour du marché, venaient faire vérifier et compter leur monnaie au curé de la paroisse, pour voir si on ne les avait pas trompés. A Gouraya, entre Cherchell et Ténès, le curé est en quelque sorte le roi de la contrée, et les Arabes.

qui le préfèrent à leurs propres marabouts, ne se cachent pas pour dire que c'est lui qui leur fait supporter les colons. Je me suis trouvé chez lui un jour de marché; sa maison était constamment pleine d'Arabes.

Ces souvenirs sont cités un peu au hasard; mais ce que j'ai vu à Misserghin, près d'Oran, doit être mentionné à part. Un saint prêtre, le P. Abram, a créé là, sans autres ressources que son dévouement et celui de ses religieux, un orphelinat qui est sûrement aujourd'hui l'un des plus beaux du monde. L'indigène, un musulman, qui me conduisit chez lui depuis la gare, me disait textuellement : « Le P. Abram, il est bon, très bon; tu marcherais toute la terre, tu ne trouverais pas un pareil. » Au moment de la grande famine, il recueillit et éleva gratuitement trois cents orphelins : presque tous se sont faits chrétiens, et pas un seul n'a abjuré, bien qu'il ait dû les laisser se disperser un peu partout. Je visitai l'admirable propriété de Misserghin sous la conduite d'un frère nommé Léonard, qui était lui-même d'origine arabe; et, à part peut-être quelques traits de la figure, qu'on remarque seulement lorsqu'on est averti, je défie bien qui que ce soit de ne pas le prendre pour un Français.

Voici un fait que je tiens de lui directement. Il se rendait un jour à Tessalah, près de Sidi-Bel-Abbès, où la congrégation du P. Abram possède une grande exploitation, lorsqu'il se vit abordé avec empressement par un Arabe à cheval, qui lui demanda de venir voir son fils, qui était sur le point de mourir : « J'ai travaillé sous tes ordres à la pépinière de Misserghin, j'ai vu les marabouts chrétiens, et ils sont meilleurs que les nôtres. Toi, tu es aussi marabout; viens voir mon fils qui va mourir, et verse l'eau sur sa tête. » Le frère l'accompagna dans son village, où il trouva devant le gourbi du malade une cinquantaine d'Arabes, qu'il avait presque tous vus travailler à l'orphelinat. Sachant l'extrême réserve qui est imposée par l'autorité ecclésiastique en matière de conversion, il s'assura d'abord de l'état de l'enfant, et, le voyant en réalité moribond, il demanda aux Arabes :

« Vous voulez que je le baptise, que je le fasse chrétien comme moi?

— Oui, oui, fais-le *Roumi*; il sera plus heureux que nous. »

L'enfant fut baptisé et mourut le soir même.

On reconduisit le frère avec de grands témoignages de reconnaissance et de respect.

Ajouterai-je qu'il est arrivé d'autres fois encore, au clergé catholique, de baptiser à la dernière heure des enfants près de mourir, et de les envoyer au ciel sans en avertir les parents ni M. l'administrateur? Qu'on se rassure, c'est le seul abus qu'on puisse reprocher là-bas à l'ingérence cléricale, et il n'est pas de nature à créer des complications.

Des règles précises et sévères sont, du reste, imposées au clergé sous les peines les plus graves, pour tout ce qui concerne le baptême des infidèles. Les statuts diocésains portent en propres termes « qu'on ne baptisera aucun enfant juif ou musulman sans l'expresse permission de ses parents ». Il n'y a d'exception que pour les enfants en danger évident de mort, et pour les orphelins qui seraient recueillis ou adoptés par des établissements ou des colons chrétiens. Encore faut-il prendre, dans ce dernier cas, toutes les précautions de la prudence pour s'assurer que les enfants sont réellement abandonnés de leur famille, qu'ils ont l'instruction et la liberté nécessaires, et que leur persévérance est moralement garantie par la conduite de leurs parents adoptifs. Pour ceux qui ont atteint la majorité légale, l'autorisation des parents n'est pas nécessaire; mais il faut, chaque fois, demander celle de l'évêque, et attendre qu'il ait pu s'enquérir des circonstances qui assurent la liberté et la durée de la conversion.

Ce n'est pas isolément et par des conversions prématurées qu'on peut ramener les indigènes au christianisme; il faut pour cela agir sur la masse entière, au moyen surtout de l'instruction des enfants, qui détruira le fanatisme et préparera, avec des générations nouvelles, un avenir nouveau.

Tels sont, en matière d'apostolat, les principes et les règles que le cardinal Lavigerie a donnés, dans plusieurs documents publics, à ses prêtres d'Algérie.

Il ne s'expliqua pas autrement pour la Tunisie, lorsqu'on l'accusa d'y déployer un zèle dangereux. Il déclara regarder comme un crime et comme une folie de surexciter, par les actes d'un prosélytisme sans sagesse, le fanatisme des populations musulmanes : comme un crime, parce que ce serait créer des difficultés à la France ; comme une folie, parce que, au lieu d'atteindre le but, ce serait l'éloigner peut-être à jamais.

« Certes, ajoutait-il, il n'est pas nécessaire d'être prêtre, il suffit d'être homme pour désirer la transformation des pauvres races déchues de l'Afrique du Nord, pour désirer de les soustraire aux maux qui les oppressent : les femmes, les enfants, tout ce qui est faible, au joug cruel et égoïste de ce qui est fort ; les hommes, au fatalisme aveugle, à la paresse, à tous les vices. » Mais, comme il le montrait ensuite, les moyens ordinaires de la prédication et du prosélytisme personnel seraient ici plus dangereux qu'efficaces, et il en faut prendre qui ne soient de nature à inquiéter personne.

« Pendant qu'on dépouille les indigènes de leur puissance, de leurs armes, de leurs traditions séculaires, nous, prêtres, nous cherchons à calmer, à ramener ces cœurs aigris, par l'exercice du dévouement et de la charité. Nous faisons l'école aux enfants. Nous soignons, lorsqu'on nous les présente, les infirmes et les malades ; nous secourons les pauvres ; nous n'avons pour eux que des paroles de bienveillance et de douceur... Ce que nous obtenons ainsi, ce ne sont pas sans doute des conversions imprudentes et hâtives, qui ne seraient que des préparations à l'apostasie, c'est un bien plus durable, une préparation certaine, sans secousses et sans dangers, à la transformation du monde africain. La semence est ainsi jetée. C'est le travail des siècles qui la fera mûrir. Pour nous, nous n'en verrons point les fruits, notre récompense est de nous rendre le témoignage que nous servons ainsi la cause de l'humanité, celle de la France et celle de Dieu. »

Cette moisson si précieuse pour la religion et pour la patrie, elle lève et mûrit déjà, grâce à Dieu, sur plusieurs points de l'Afrique française. Mais elle ferait encore des progrès bien plus rapides, si les missionnaires d'Alger étaient

plus nombreux et si tout le clergé séculier apprenait l'arabe, si, surtout, les exemples des colons et des fonctionnaires ne déconsidéraient pas le christianisme auprès des indigènes, et si le gouvernement de la métropole savait toujours mettre en pratique le sage principe de Gambetta, que « l'anticléricalisme n'est pas fait pour l'exportation ».

CHAPITRE V

LES PÈRES BLANCS

Le cardinal Lavigerie n'a rien créé d'aussi grand, d'aussi utile, d'aussi durable que la congrégation des missionnaires d'Alger, devenus si populaires sous le nom de Pères Blancs.

Il n'y a pas trente ans qu'ils existent, et déjà on les trouve partout où il y a quelque service à rendre à l'influence catholique et française, sur les rivages de la Méditerranée comme dans les profondeurs de l'Afrique.

Aux fêtes religieuses qui se célébrèrent à Carthage en 1890, l'occasion me fut donnée de saisir comme d'une vue d'ensemble les étonnants progrès de leur apostolat.

C'étaient les enfants de leur école d'Alger qui exécutaient et accompagnaient de leur fanfare les chants liturgiques pendant la consécration de l'église primatiale. C'était dans leur séminaire, peuplé de cent élèves, que se tenait le nouveau concile de Carthage. Un navire frété tout exprès avait amené leurs novices de Maison-Carrée.

Toutes les maisons de leur société avaient envoyé des représentants. J'en vis qui avaient, des premiers, traversé les Grands Lacs en pirogue et évangélisé l'Ouganda ; ils connaissaient les rois barbares, et ils avaient baptisé les courageux martyrs de la Masse-Noire. Celui-ci avait dirigé plusieurs années la procure de Zanzibar ; c'était lui qui organisait les caravanes apostoliques et les accompagnait dans l'est

africain. Celui-là était aumônier militaire à Gafsa, dans le fond de la Tunisie, et un autre était venu à cheval de Ghardaja dans le Mزاب. Je me promenai souvent avec le supérieur de ceux qui élèvent, à Malte, les petits nègres rachetés, et leur font étudier la médecine à l'institut royal pour les envoyer plus tard soigner leurs compatriotes ; avant cela il avait été à Jérusalem, dans le séminaire de Sainte-Anne, où se prépare un nouveau clergé grec pour ramener les Orientaux au catholicisme et soutenir en Syrie l'influence française.

Il y avait les deux supérieurs des villages d'Arabes chrétiens, de la plaine du Chélif, et plusieurs missionnaires venus des sommets de la Grande-Kabylie. Tel Père dirigeait un postulat en Hollande, ou une école apostolique près de Bruxelles ; tel autre, la procure de Rome pour traiter avec le saint-siège ; tel autre encore, la procure de Paris, pour centraliser les affaires de la société en France et dans toute l'Europe.

Ils étaient là tous, fièrement et docilement rangés autour de leur chef et de leur père, plusieurs attendant l'ordre prochain qui devait les envoyer, un mois plus tard, évangéliser les bords du Nyanza. Et involontairement l'esprit se reportait à la description que fait Flaubert des armées cosmopolites de la vieille Carthage, où se mêlaient des Gaulois, des Latins, des Ibères, des Baléares, des Grecs, des Libyens et des Nègres, des soldats de toutes armes et de tous pays. Autour du cardinal, comme autour des anciens capitaines, « les hommes du désert écoutaient immobiles, tout encapuchonnés dans leurs vêtements de laine grise¹. »

I

La société des missionnaires d'Alger a été fondée en 1868. Comme beaucoup d'œuvres chrétiennes, elle est née d'événements imprévus, de besoins suscités à dessein par la Providence.

¹ *Salammbô*.

La grande famine de 1867 fut l'occasion dont Dieu se servit pour lever tous les obstacles qui s'étaient opposés jusqu'alors à l'évangélisation de l'Afrique. On a vu, dans le précédent chapitre, comment elle amena M^{gr} Lavigerie à réclamer et à obtenir une plus grande liberté pour l'Église qui lui était confiée. Mais les effets de ses heureuses revendications devaient s'étendre bien au delà des frontières algériennes.

Sûr de conserver les orphelins de la famine, l'archevêque d'Alger se préoccupa naturellement de trouver des prêtres qui pussent se charger de les élever, de les instruire, de les maintenir dans la fidélité à leur nouvelle religion et à leur nouvelle patrie. Une fois mis de la sorte en contact immédiat avec les indigènes, savait-on si ces prêtres ne se consacraient pas tout entiers à rapprocher les musulmans du christianisme? La difficulté était que le clergé du diocèse n'était pas nombreux et qu'il ignorait l'arabe.

M^{gr} Lavigerie en était là de ses réflexions, lorsqu'il vit un jour se présenter chez lui M. Girard, l'actif et pieux supérieur du grand séminaire, qui soupirait depuis longtemps, lui aussi, après le moment où il serait permis aux prêtres de s'occuper des indigènes. Il amenait avec lui trois élèves de son séminaire, qu'il présenta à l'archevêque en lui disant :
 « Voici des jeunes gens qui viennent s'offrir à vous pour l'apostolat africain. Avec la grâce de Dieu, ce sera le commencement de l'œuvre que nous avons désirée. »

Il s'agenouilla avec eux, et lui demanda de bénir leur dévouement.

L'archevêque les bénit, en effet, plein d'émotion et d'étonnement; car il n'avait été prévenu de rien, et cette offre, qui répondait à ses plus intimes préoccupations, lui paraissait comme surnaturelle. Il les releva et s'entretint longuement avec eux. Ils répondirent si bien à ses questions et à ses objections, qu'il donna dès lors son consentement à l'essai qu'ils voulaient faire.

Les trois séminaristes furent établis dans une pauvre maison louée à cet effet, sur les hauteurs d'El-Biar, qui dominant Alger. Leur formation fut confiée à deux religieux,



M^r Livinhac, évêque de Pacando, supérieur général des Pères Blancs.

l'un jésuite, l'autre sulpicien, que le besoin de repos amenait cette année même en Algérie, et qui sollicitaient de l'autorité diocésaine un ministère compatible avec leur santé ébranlée.

Le noviciat ne tarda pas à se peupler d'aspirants missionnaires. Il fallut le transporter dans une maison plus grande, à Saint-Eugène d'abord, puis à Maison-Carrée, où les orphelins étaient déjà établis, et où il est resté depuis lors, au milieu de vastes terrains que l'archevêque a achetés et fait défricher.

Déjà la réputation de la petite société se répandait en Europe, et un mouvement de zèle, qui depuis n'a fait que grandir, amenait à Alger les jeunes hommes les plus généreux de France, de Belgique, de Hollande et d'autres pays encore. On leur disait qu'une mission venait d'être fondée, où il devait y avoir plus de bien à faire et de souffrances à endurer que dans toutes les autres. L'Afrique se présentait à leur esprit avec son climat brûlant, ses déserts et ses profondeurs mystérieuses, avec ses cruels nègres et ses musulmans fanatiques. Et ils partaient, soldats d'élite, à ce poste plus périlleux.

L'un d'eux, déjà prêtre, présenta à l'archevêque, en arrivant de France, ses lettres testimoniales pour être admis à célébrer la messe. M^{sr} Lavigerie les prit et y écrivit, sans rien dire, au lieu de la formule ordinaire, celle-ci : « *Visum pro martyrio*, vu pour le martyre. »

« Lisez. Acceptez-vous ? dit-il en les lui rendant.

— C'est pour cela que je suis venu, » répondit simplement le prêtre.

Sous une forme ou sous une autre, tous entendaient la même question, dès la première heure, et tous faisaient la même réponse.

En 1873, le concile provincial d'Alger encouragea publiquement la congrégation nouvelle et lui consacra un décret spécial qui fut approuvé avec tous les autres par le saint-siège. L'archevêque communiqua ce document aux membres de la société, par une lettre pastorale du 19 septembre 1874,

et il rendit en même temps une ordonnance pour approuver leurs règles. Au mois d'octobre il réunissait un chapitre général de tous les missionnaires, pour l'organisation de la société et l'élection des premiers supérieurs.

D'un choix unanime, ils voulurent le nommer supérieur général. Il n'accepta point et se contenta de la juridiction qu'il avait sur eux, comme archevêque d'Alger, tant que le saint-siège n'en aurait pas disposé autrement. Ils ont été, dans la suite, exemptés de la juridiction de l'Ordinaire.

Le chapitre général élut pour assistants les PP. Deguerry, Charmetant et Livinhac.

C'étaient des choix heureux.

Le P. Charmetant, après avoir administré la procure des Missions à Paris, est devenu le directeur de l'œuvre des écoles d'Orient, et l'on sait avec quelle intelligence et quelle fermeté il se dévoue aux intérêts du catholicisme et de sa patrie.

Le P. Livinhac, aujourd'hui évêque de Pacando, a merveilleusement développé la foi catholique dans la mission du Nyanza. Il fut nommé vicaire général¹ de la société en septembre 1889, et de nouvelles élections l'ont maintenu à la tête de la société comme supérieur général. Tout le monde connaît son nom aujourd'hui; on peut dire qu'il est, depuis la mort du cardinal Lavigerie, la plus grande figure de l'Afrique chrétienne.

Quant au P. Deguerry, il suffira de rappeler qu'il a été choisi le premier pour vicaire général, et que les suffrages de ses confrères l'ont obligé, malgré lui et plusieurs fois, à garder cet honneur. S'il put à la fin s'y dérober, c'est qu'on eut compassion de sa fatigue et de ses humbles instances. Par le caractère autant que par le nom et par le sang, il est bien de la famille qui a produit le glorieux martyr de la Commune.

Aussitôt après la nomination du vicaire général et de son conseil, l'archevêque leur confia toute l'administration matérielle de la société et de ses œuvres, avec les titres de pro-

¹ Ce titre de vicaire général est le seul qu'ait consenti à porter le supérieur des Pères Blancs, tant qu'a vécu le cardinal Lavigerie.

priété des établissements et des biens qui avaient été acquis pour les doter.

Les intérêts des missionnaires étaient dès lors séparés de ceux du diocèse. Ils avaient leurs revenus et leurs ressources propres ; ils avaient aussi leurs charges, qui étaient de beaucoup supérieures, mais que chacun devait s'appliquer à alléger, « en en prenant sa part, soit par les privations qu'il saurait s'imposer, soit par les humiliations qu'il saurait subir pour se procurer le nécessaire. »

M^r Lavigerie profita de la première réunion du chapitre général pour renouveler aux missionnaires les recommandations les plus utiles au succès de leurs œuvres. Il ne jugeait pas nécessaire de leur rappeler l'obligation d'être fidèles à l'oraison journalière, aux retraites, à l'obéissance, à la régularité, à la prescription salutaire qui ne leur permet, dans aucun cas et sous aucun prétexte, de s'établir jamais moins de trois ensemble dans une station. Mais il insistait sur l'esprit propre de leur société.

« Elle avait, disait-il, un but spécial dont elle ne pouvait s'écarter sans perdre absolument sa raison d'être. Elle était destinée aux infidèles de l'Afrique. Elle ne devait donc rien entreprendre qui n'eût cette fin pour objet. C'était pour cela qu'elle aurait pour caractère particulier de se rapprocher des indigènes par toutes les habitudes extérieures, par le langage, par le vêtement, par la nourriture, conformément à l'exemple de saint Paul : *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.* »

Enfin il leur recommandait instamment d'unir toujours la prudence, la patience et la charité à l'exercice de leur zèle : la prudence, parce qu'un seul manque de précaution pouvait reculer pour bien longtemps, pour des siècles peut-être, le salut de beaucoup de peuples ; la patience, parce que leur mission était pénible entre toutes, et qu'ils ne triompheraient des obstacles qu'à force de souffrir sans plainte ni découragement ; la charité, parce que c'est l'arme maîtresse et la seule qui pénètre les cœurs.

« Que ce soit là, ajoutait-il, tout le secret de votre action.

Aimez ces pauvres infidèles. Faites-leur du bien. Soignez leurs plaies. Ils vous donneront leur affection d'abord, leur confiance ensuite et enfin leurs âmes. »

Le fondateur a été obéi. Les Pères Blancs se sont faits Africains pour l'amour de l'Afrique.

A les voir parcourir à cheval les solitudes sahariennes ou les sentiers escarpés de la Kabylie, le burnous flottant au vent, la tête couverte de la chéchia rouge ou du haïk à poils de chameaux, qui les prendrait pour des prêtres d'Europe ?

L'illusion ne tomberait point si on les voyait, lestement descendus à terre, pénétrer dans le gourbi ou sous la tente, s'asseoir, impassibles, sur les nattes d'alfa ou de palmier, converser longuement en arabe avec leurs hôtes, s'intéresser à leurs besoins, leur expliquer les paperasses administratives ou judiciaires dont les gratifient sans compter les autorités françaises, faire lire les petits enfants sur l'ardoise traditionnelle, émerveiller tout le monde par leur connaissance du Coran, distribuer quelques menus présents, partager le repas de *couscous* et d'eau fraîche, et, avant de partir, échanger avec leurs amis le gracieux salut qui consiste à se toucher la main, puis à l'approcher de son cœur et de ses lèvres.

« Mais c'est très pittoresque et très agréable, » dira-t-on. Non pas, quand on a l'odorat trop développé ou quand on a voyagé toute une demi-journée pour souper de *couscous*. Ajoutez que les Pères prennent les mœurs extérieures du pays jusque dans leur vie privée, et que, par exemple, ils passent la nuit par terre, enveloppés dans leurs burnous ; il leur est toutefois permis, à la maison, de coucher sur une planche et, dans le cas de maladie, sur une paillasse.

Que leur zèle ait été constamment réglé par la prudence et soutenu par une patiente charité, les résultats obtenus le prouvent suffisamment. Il n'est pas un seul poste où ils soient établis depuis une année seulement et où ils n'aient gagné l'entière confiance des indigènes.

C'est au point que les Arabes, touchés de leurs vertus, ont dit à plus d'un d'entre eux :

« Les autres Roumis seront tous damnés ; mais toi, tu es droit, tu iras au paradis. »

Quelques musulmans, d'une orthodoxie plus rigide, se désolent de voir que tant de vertus ne pourront servir au missionnaire pour l'éternité, faute de croire à l'islam, et ils essayent naïvement de les convertir. Un premier refus ne les rebute pas; ils insistent :

« O marabout, disent-ils, ce n'est pas difficile, dis la *chaada*, et tu seras sauvé. »

Si le marabout vient à sourire de leur excès de zèle, ils le croient ébranlé, et ils ajoutent :

« Va, dis après moi : *La Allah illa Allah, ou Mohammed Rasoul Allah*¹. »

Et rien ne les attriste comme l'obstination du Père à ne pas dire la *chaada*².

Bientôt après la réunion du chapitre général et l'élection du conseil de la société, eut lieu solennellement, en présence de plusieurs évêques, la consécration de l'église du noviciat qui servait et sert encore de maison mère. C'était le 29 octobre 1874. A la fin de la messe M^{gr} Lavigerie prononça une émouvante allocution pour exposer les motifs qui l'avaient déterminé à confier aux missionnaires toutes les œuvres entreprises par lui pour la conversion de l'Afrique.

« Marchez donc, s'écria-t-il en terminant, marchez donc au nom et avec l'aide de Dieu! Allez relever les petits, soulager ceux qui souffrent, consoler ceux qui pleurent, guérir ceux qui sont malades. Ce sera l'honneur de l'Église de vous voir révéler, de proche en proche, jusqu'au centre de cet immense continent, les œuvres de la charité; ce sera l'honneur de la France de vous voir ainsi achever son œuvre, en portant la civilisation chrétienne bien au delà de ses con-

¹ « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est le prophète de Dieu. »

² Le petit nombre de prêtres séculiers qui savent l'arabe ne sont pas moins aimés des indigènes que les Pères Blancs. Le curé de Gouraya, dont l'influence s'étend presque de Cherchell à Ténès, m'écrivait en juillet 1890 : « J'étais, il y a quelques jours, dans un village kabyle. Un groupe assez nombreux m'entourait. Les uns me rappelaient les services que je leur avais rendus, les autres me montraient les cicatrices de plaies que j'avais guéries, quand un vieillard, s'avançant vers moi, s'écria : « Toi, tu n'es pas chrétien, tu fais trop de bien! » Je lui expliquai que, si j'essayais de faire du bien aux musulmans, c'était, au contraire, parce que je suis chrétien. Mais force me fut, pour répondre à ses objections, de dire qu'il ne fallait pas regarder nos colons comme de vrais chrétiens. »

quêtes, dans ce monde inconnu dont la vaillance de ses capitaines a ouvert les portes. »

Le général Chanzy, gouverneur, avait tenu à assister en personne à cette cérémonie. Une âme comme la sienne était faite pour comprendre l'abnégation et le dévouement des missionnaires d'Alger.

Un autre vaillant, l'amiral de Gueydon, également gouverneur de l'Algérie, leur avait rendu justice quelques années auparavant :

« Je vous approuve, avait-il dit dans une visite à Maison-Carrée, parce qu'en cherchant à rapprocher les indigènes de nous, par l'instruction des enfants, par la charité envers tous, vous faites l'œuvre de la France. »

Se trouvant avec son escadre en rade de la Goulette, Dupetit-Thouars, qui, lui aussi, se connaissait en vrai courage, voulut recevoir sur son vaisseau amiral tous les jeunes Pères qui achèvent leur séminaire à Saint-Louis de Carthage; il eut un mot de félicitation pour chacun en particulier, et comme les supérieurs l'en remerciaient avec leur modestie habituelle :

« Laissez-moi, leur dit-il, serrer la main de tous ces jeunes gens; c'est une vraie joie pour un Français et un honneur pour un soldat. »

II

Mais déjà les Pères Blancs avaient commencé depuis plus d'un an à fonder leurs Missions. Après l'œuvre des orphelins de la famine et des villages chrétiens, dont il a été parlé assez longuement, ce fut vers la Grande-Kabylie que se portèrent leurs premiers efforts.

Les Kabyles appartiennent à l'ancienne race berbère ou numide, si célèbre par la résistance acharnée que Jugurtha fit aux Romains. Elle n'est restée intacte que dans la Grande-Kabylie et la Kabylie de Cherchell, dans l'Aurès au sud de

la province de Constantine, chez les Touaregs en plein Sahara, et dans les montagnes du Maroc. Ailleurs les Berbères ont été assimilés par les Arabes. Mais, arabisés ou non, ils constituent à peu près les deux tiers de la population indigène de l'Algérie. Ils sont au nombre d'environ quatre cent mille dans la Grande-Kabylie ou Kabylie du Djurdjura.

Le plus grand nombre des Berbères étaient chrétiens au



Jeune fille kabyle.

moment de l'invasion arabe ; il ne restait guère de païens qu'au sommet des montagnes et dans les profondeurs inexplorées du désert. La violence seule put leur imposer le mahométisme après la défaite, et leur résistance fut souvent longue et héroïque.

Le Coran n'a, d'ailleurs, obtenu en Kabylie qu'une demi-victoire. Ses adeptes y sont moins fervents que dans le reste de l'Afrique, et, ce qui est plus important, ils ne lui reconnaissent que la valeur d'une loi religieuse. Contrairement aux autres mahométans, ils ne l'ont jamais appliqué dans le

domaine civil et politique. Ils ont défendu jusqu'au bout l'organisation démocratique de leurs villages, ou *thadderts*, en petites républiques autonomes, et ils ont fidèlement gardé leurs *kanouns*, ou coutumes particulières, même lorsqu'elles étaient contraires au droit musulman.

Il est certain que, si la France eût mieux connu ces vérités sur la population indigène, ou si elle avait su en tenir compte, elle aurait pu en tirer grand parti pour la conquête et l'assimilation. A tout le moins n'eût-on pas vu l'empire s'efforcer, pendant plusieurs années, d'assimiler malgré eux les Kabyles aux Arabes !

M^{gr} Lavigerie connaissait mieux son diocèse. Dès sa première lettre pastorale, il rappelait qu'après l'invasion musulmane, « réfugiés sur les sommets ou dans les gorges des montagnes, les solitudes du désert, les anciens maîtres de la Mauritanie et de la Numidie conservèrent longtemps la foi de leurs pères. » Et en 1875, dans son *Discours sur l'armée et la mission de la France en Afrique*, il a comparé les anciens Berbères aux chrétiens de la Syrie et du Liban.

En 1872, il voulut visiter lui-même les Kabyles du Djurdjura et s'entretenir directement avec eux de ces grands souvenirs. Un jour qu'il les leur avait rappelés, dans la *djemmâa* où ils traitent toutes les affaires d'intérêt commun, ils se consultèrent entre eux avec beaucoup de vivacité, et l'*amin*, sorte de maire élu, répondit au nom des autres :

« Nous savons tous cela, mais c'est bien ancien. Ce sont nos grands-pères qui nous l'ont dit ; nous, nous ne l'avons pas vu. »

Quelques mois après ce voyage, au commencement de 1873, les Pères Blancs s'établissaient pour la première fois en Kabylie. Les Jésuites les y avaient précédés, et ils avaient admirablement réussi à se concilier la confiance des indigènes ; mais le manque de sujets dans leur province de Lyon, d'où relève l'Algérie, les avait empêchés d'étendre leur action autant qu'il l'eût fallu. C'était seulement dans deux postes, à Djemma-Saharidj et chez les Beni-Yenni, près de Fort-National, qu'ils pouvaient travailler à rapprocher les

Kabyles des Français et des chrétiens. Dans la première de ces Missions, ils étaient parvenus à réunir dans leur école jusqu'à cent cinquante enfants indigènes. Ils durent tout abandonner en 1881, à la suite des décrets¹.

Les trois premiers missionnaires d'Alger qui partirent en Kabylie, chacun avec la quantité précise de bagages qu'il pouvait porter à côté de lui sur son mulet, s'arrêtèrent, épuisés de fatigue, aux abords du premier village qu'ils rencontrèrent. C'était Taguemont-Azous. Trois mois durant, ils n'eurent d'autre lit que la terre nue. Une main charitable leur ayant envoyé de l'argent, ils purent se bâtir une maison. Le supérieur, qui était le P. Deguerry, se fit maçon, et les deux autres Pères, manœuvres. Deux ans plus tard le pauvre bâtiment prenait une direction prononcée vers le ravin, et une pluie torrentielle achevait de le précipiter. Il fallut recommencer.

Les stations de Kabylie sont aujourd'hui au nombre de sept.

L'installation, très sommaire, est à peu près partout la même.

Une pièce unique, parquetée en terre battue, se prête à tous les usages, au moyen de compartiments fictifs. Tout au fond, et voilée par un tapis tendu, se trouve la chapelle; au milieu, la pièce du dortoir et de la salle à manger, avec une table à tout faire; dans un coin, la cuisine et une batterie élémentaire; dans l'autre, la mule et, quand il y en a, le petit bétail. Mais la salle importante, c'est le *divan*, qui comprend presque toute la première moitié de la maison. On y reçoit les visiteurs, et ils ne font pas défaut. Presque toujours il est plein de malades. On y trouve aussi des curieux et des bavards. Le marabout arabe y fait volontiers un bout de conversation.

C'est là qu'il faut voir comment la présence des missionnaires exaspère les indigènes et excite leur fanatisme!

¹ Les expulsions n'ont pas eu lieu en Algérie, comme nous le verrons plus tard, grâce à la résistance invincible de l'archevêque. Mais elles y ont exercé leur funeste contre-coup, en diminuant les ressources des Congrégations et le nombre de leurs membres.

Comme ceux des villages chrétiens, les Pères Blancs de Kabylie sont surtout occupés en qualité d'instituteurs. Mais, tandis qu'à Saint-Cyprien et à Sainte-Monique ils n'admettent que les enfants chrétiens, afin d'éloigner d'eux la corruption des petits musulmans, en Kabylie, au contraire, l'école est ouverte à tous, et les élèves y viennent très nombreux. Leurs pères les y envoient volontiers ; au besoin ils les amènent, ou même les apportent quand il y a trop de neige. Comme en témoignent tous les voyageurs, ils aiment l'instruction, pourvu qu'elle ne soit ni laïque ni obligatoire.

C'est à l'école que se fait le plus grand bien. Les enfants qui en sortent savent lire, parler et écrire le français ; ils connaissent de la géographie, de l'arithmétique, un peu d'histoire ; ils sont plus habiles que les autres dans leurs travaux domestiques et plus entendus aux choses de la vie. Ils ne croient plus qu'il suffit de dire la *châada* pour être au-dessus du reste des hommes. Ils ont une grande idée de la France, et ils sont convaincus qu'il n'y a rien à espérer pour leur race en dehors d'une soumission sincère et d'une lente assimilation.

Souvent l'exemple des Pères a encore d'autres effets que de les rapprocher de la France. Déjà un grand nombre d'entre eux demandent à rentrer dans l'« ancienne voie », et à embrasser une religion dont les marabouts sont si supérieurs à ceux de l'islamisme. Les Pères font de grandes difficultés pour les admettre au baptême ; presque toujours ils attendent que les prosélytes volontaires aient atteint l'âge d'homme, et qu'ils soient en assez grand nombre pour que le changement de religion ne leur crée pas dans la tribu une situation pénible. Déjà, et sans le moindre trouble, il s'est fait plusieurs conversions, et l'on trouve des ménages catholiques en divers endroits de la Grande-Kabylie.

Par un phénomène constant et bien digne d'attention, ceux qui deviennent chrétiens se considèrent, par le fait même, comme des Français, et se conduisent désormais comme tels. On comprend dès lors cette réflexion d'un administrateur irrégulier, mais bien informé : « Partout où les Arabes

nous sont le plus hostiles, et notamment dans les *zaouïas* des sociétés secrètes, le gouvernement devrait envoyer des Pères Blancs fonder une école ; il pourrait, au bout de quelques années, les remplacer par des instituteurs laïques. » — Et puis, n'est-ce pas ? qu'est-ce qui empêcherait le même gouvernement de faire revenir les missionnaires, quand il serait temps de remédier aux effets de l'instruction athée ?

III

Pendant qu'une petite troupe de missionnaires attaquait la barbarie et le mahométisme dans le nord de l'Afrique, d'autres s'avançaient vaillamment vers le sud pour y porter le nom du Christ et celui de la France.

Bien avant les intelligents patriotes qui ont prôné, depuis quelques années, la nécessité de réunir l'Algérie et la Tunisie au Sénégal par un système de communication qui nous amène, à travers le Sahara, les richesses du Soudan, et surtout assure notre domination contre des révoltes toujours possibles, M^{re} Lavigerie avait prévu l'avenir de ces vastes régions.

Dès 1868, il s'était fait nommer délégué apostolique d'une Mission créée cette même année, et qui s'étendait entre l'océan Atlantique à l'ouest, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie au nord, le Fezzan à l'est, le Sénégal et la Guinée au sud. C'est la Mission du Sahara occidental et du Soudan.

Il en entreprit la conquête en 1874.

Pour procéder méthodiquement, il établit d'abord ses missionnaires dans les postes du Sahara les moins éloignés du Tell, à Biskra, Géryville, Laghouat et Metlili.

L'instruction des enfants et le soin des malades furent, là comme ailleurs, les moyens mis en œuvre pour gagner les musulmans et préparer, avec lenteur mais sûreté, les futures conversions. Il arriva bientôt que les indigènes demandèrent eux-mêmes l'envoi de missionnaires, et le chef

d'une grande tribu écrit à ce sujet à M^{gr} Lavigerie une lettre bien capable de soutenir son courage.

Les missionnaires avaient eu, du reste, la joyeuse surprise de retrouver dans le Sahara, chez les Mzabites, nos plus proches voisins, et surtout chez les Touaregs, qui habitent, ou, pour mieux dire, qui voyagent plus au sud, les mêmes caractères qui distinguent les Kabyles des Arabes. C'étaient, comme eux, d'anciens Berbères différents sur beaucoup de points des musulmans orthodoxes. Le Coran ne leur servait pas de loi civile; ils avaient gardé le culte de la croix et le vague souvenir de traditions antérieures au mahométisme¹. Chez les Touaregs la femme marchait en tout l'égale de l'homme, et elle était même apte à exercer le pouvoir politique.

Tout cela n'empêche pas les Touaregs d'être pour le moins aussi pillards et aussi cruels que les autres habitants du désert; peut-être même sont-ils actuellement plus soumis que personne à l'influence directe et fanatisante du Mahdi et des sociétés secrètes. Cependant la crainte que ces vingt ou trente mille nomades inspirent aujourd'hui nous paraît bien exagérée. Ils commencent à connaître nos forces et à comprendre la supériorité de notre armée. Ce que la crainte a commencé, l'intérêt l'achèvera le jour où nous saurons utiliser leurs talents de transporteurs, et où leurs caravanes trouveront moins de profit à tuer nos voyageurs pour les piller qu'à nous amener en Algérie les produits du Soudan. Au reste, s'ils ne se laissent pas autrement convaincre, une colonne de cent ou deux cents soldats, accompagnant les constructeurs du futur transsaharien, suffirait, sans aucun doute, pour les mettre à la raison; car leurs tribus, vivant

¹ Voici ce que dit M. Duveyrier, qui a voyagé chez les Touaregs avec une mission du gouvernement français : « La croix se trouve partout, dans leur alphabet, sur leurs armes, sur leurs boucliers, dans les ornements de leurs vêtements. Le seul tatouage qu'ils portent au front, sur le dos de la main, est une croix à quatre branches égales; le pommeau de leurs selles, la poignée de leurs sabres, de leurs poignards, sont en croix. » Si cette espèce de culte de la croix n'est pas nécessairement un reste de la religion chrétienne, il prouve, tout au moins, que les tribus qui le pratiquent ont une origine antérieure à l'invasion arabe, et ne se sont qu'imparfaitement soumises au mahométisme. On sait, en effet, l'horreur des musulmans fervents pour le signe distinctif du christianisme.

dispersées, ne peuvent jamais former que des bandes peu nombreuses.

Séduits par leurs bons rapports avec les Touaregs, les Pères Blancs crurent qu'ils pouvaient, grâce à eux, pénétrer dans le Soudan. En décembre 1875, les PP. Paulmier, Ménoiret et Bouchaud se mirent en route pour Tombouctou sous la conduite de cinq Touaregs, « avec la résolution de s'établir définitivement dans la capitale du Soudan, ou d'y laisser leur vie pour l'amour de la vérité. » Ils y laissèrent leur vie, en effet, massacrés qu'ils furent après quelques semaines de voyage.

L'archevêque d'Alger eut à pleurer la mort de ses fils et à célébrer le triomphe de ses premiers martyrs. Il écrivit une longue lettre à leurs parents, et, après s'être affligé avec eux, il essaya de leur faire partager les consolations de la foi.

« Quels souvenirs! leur écrivait-il, et de quel glaive ne percent-ils pas mon âme, en songeant qu'ils nous ont quittés et que je leur survis! Voilà ce que je sens sur leur tombe. Et vous, qui avez veillé sur leur berceau, puis-je m'étonner que vous les pleuriez avec moi? Pleurez donc, pleurez comme Jacob pleurait Joseph, comme Rachel pleurait ses fils; mais que vos larmes soient adoucies par les espérances de la foi.

« Ils vivent, vos trois fils martyrs! Ils vivent en Dieu, pour l'amour duquel ils ont donné leur sang innocent. Ils vivent à jamais dans le souvenir reconnaissant de l'Église, leur mère, que leur sacrifice a tant honorée.

« Et quels traits pleins de charmes ces apôtres, enlevés dès leurs premiers pas dans la carrière, ne garderont-ils pas dans son histoire? Fleurs sacrées où la blancheur du lis s'allie à la pourpre du martyr, et qui, les premières, sont venues fleurir et embaumer ces déserts! »

Ne pouvant aller au Soudan par le sud de l'Algérie, les missionnaires cherchèrent à y pénétrer par une autre voie, et ils tournèrent les yeux vers la Tripolitaine. Une procure fut tout d'abord établie à Tripoli pour faciliter l'accès de l'intérieur, et trois Pères se fixèrent bientôt après, malgré tous les obstacles et tous les périls, dans la ville de R'damès, à 30° de l'équateur, c'est-à-dire à la hauteur des postes les plus

avancés de l'Algérie. Ils y réussirent si bien, que les notables de la ville firent demander à M. Féraud, alors consul général de France à Tripoli, de les remplacer par d'autres missionnaires s'ils venaient jamais à les quitter pour aller au Soudan.

Telle était, en effet, leur intention, et ils l'avaient manifestée au P. Deguerry dans une lettre du 15 mars 1878 : « Nous sommes fort bien placés cette fois, disaient-ils, pour aller au Soudan. En moins de dix-huit mois ou deux ans, nous y parviendrons avec la grâce de Dieu... A l'œuvre donc tout de bon, et ne nous décourageons pas. D'Ouargla ici, un voyage de seize jours; d'ici à R'ât, un voyage de quinze; de R'ât à Kouba ou Kano, un autre de quarante-cinq ou cinquante. »

M^r Lavigerie crut devoir modérer leur zèle. A la nouvelle du massacre de la colonne Flatters, il envoya l'ordre de surseoir à tout voyage dans le Sahara, et il renouvela cette prescription quand la campagne de Tunisie vint redoubler la haine des musulmans du désert contre la France et le christianisme.

L'apaisement s'étant fait ensuite dans la Tunisie et la Tripolitaine, et des assurances formelles leur ayant été données de la part des chefs d'une caravane touareg, les Pères de R'damès estimèrent le moment venu de se diriger vers le Soudan en passant par R'ât. Ils écrivirent à leurs supérieurs pour annoncer leur prochaine expédition, et ils se crurent autorisés à partir avant d'avoir reçu la réponse.

Un jour après avoir quitté R'damès, tous trois étaient mis à mort par les Touaregs qui les accompagnaient, probablement à l'instigation des Snoussya et du Mahdi.

L'archevêque d'Alger partagea le nouveau deuil et aussi la légitime fierté des missionnaires, qui venaient d'envoyer au ciel trois martyrs de plus. Mais il leur rappela en même temps les règles de prudence dont ils ne devaient pas s'écarter. Il ne nomma que pour les bénir les Pères de R'damès, qui avaient cru à la disparition du danger à cause duquel, un an plus tôt, on leur avait défendu de partir; mais il fit à tous les autres une obligation rigoureuse de ne pas s'exposer volontairement au péril grave et certain. Il voulait que les expé-

riences du passé servissent à modérer leur zèle et à le rendre plus patient.

« Heureuse, ajoutait-il à bon droit, heureuse la société d'hommes apostoliques qui, dans ce temps de lâcheté et d'égoïsme universels, a besoin qu'on l'arrête pour ne pas courir au martyre! »

Malgré tant d'obstacles et de si douloureux échecs, les missionnaires d'Alger ne renoncèrent ni à évangéliser les tribus sahariennes ni à pénétrer dans l'Afrique centrale. Ils continuèrent d'avancer prudemment à la suite des armes françaises, rendant notre domination plus douce aux indigènes à force de bienfaits, et servant à nos soldats, dans ces trop lointaines oasis, d'aumôniers et d'amis. Toujours ils vont s'enfonçant de plus en plus dans le désert, à mesure que la France, comme son intérêt l'exige et comme le permettent les nouvelles conventions, établit des postes fortifiés et des voies de communication entre ses possessions du nord et de l'est, pour faire un tout de l'Algérie, du Sénégal et du Congo, reliés ensemble par le Sahara et par le Soudan central et occidental.

Aujourd'hui ils ont des postes à Gardaïa, où réside M^{gr} Toulotte, vicaire apostolique du Sahara et du Soudan, à Ouargla et à El-Goléa.

Mais leur grand rêve avait toujours été de s'établir à Tombouctou, dans la vieille capitale du Soudan. Les deux massacres de missionnaires par les Touaregs les obligèrent d'ajourner à des circonstances plus favorables la réalisation de leurs plans. Dès que Tombouctou a été occupé par les troupes françaises, ils ont donné suite à leur projet; maintenant ils sont établis à Tombouctou et à Ségou-Sikoro.

IV

M^{gr} Lavigerie s'est toujours souvenu que l'Orient a eu les prémices de son apostolat, et il connaît par lui-même l'importance des intérêts religieux et français qui y sont engagés.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas de le voir, en 1878, obtenir de Pie IX pour ses missionnaires d'Alger la garde du sanctuaire de Sainte-Anne de Jérusalem, cédé par la Turquie à la France après la guerre de Crimée, et qui s'élève sur l'emplacement de la maison vénérable où la tradition veut que soit née la sainte Vierge. Les Pères Blancs, qui savent le respect des Arabes pour la Mecque et le tombeau de Mahomet, peuvent leur dire qu'eux aussi vont en pèlerinage dans la vraie ville sainte, au tombeau du seul vrai prophète.

L'établissement de Sainte-Anne n'est pas seulement un lieu de prière; il est devenu le centre d'un grand mouvement catholique.

Les Pères Blancs y ont fondé une école apostolique, où s'élèvent quatre-vingts enfants qui seront un jour les instituteurs et les missionnaires des Grecs melchites. Un grand séminaire s'est depuis ajouté à la maison d'enseignement proprement dite; trente jeunes Orientaux s'y préparent soit à ramener les dissidents, soit à affermir les Grecs-unis dans la fidélité à l'Église catholique. Hors des classes spéciales d'arabe, langue nationale, et de grec, langue liturgique, tous les exercices se font en français. A la tête des deux établissements se trouvent quinze missionnaires et six prêtres melchites formés par eux.

Les prêtres qui sortent de Sainte-Anne ont plus d'influence que les schismatiques, parce qu'ils sont plus instruits et parce qu'on a eu soin de leur laisser le rite national, suivant cette instruction de M^r Lavigerie à ses missionnaires : « Une seule méthode peut être féconde en Orient, et il faut la formuler ainsi : accepter et respecter chez les Orientaux tout absolument, excepté le vice et l'erreur. »

Grâce à cette sage tolérance, approuvée et encouragée par Rome, les évêques schismatiques eux-mêmes proposent aux Pères Blancs plus d'élèves que leurs ressources ne permettent d'en recevoir; on voit même des prêtres de l'Église séparée envoyer au séminaire catholique les fils qu'ils destinent à leur succéder, et qui ramèneront ainsi tout naturellement des paroisses entières à l'unité religieuse. Quant aux Grecs-unis,

ils témoignent d'autant plus de reconnaissance et d'empressement pour ce séminaire, qu'ils n'en avaient pas un seul jusqu'ici dans la Palestine.

V

On se demandera comment une société si récente peut suffire à tant d'œuvres diverses.

Et nous n'avons pas fait connaître tous ses établissements. Nous n'avons point parlé du petit séminaire diocésain de Carthage, qui est confié à sa direction. Nous n'avons presque rien dit de la maison qu'elle possède à Rome, à Saint-Nicolas-des-Lorrains, pour traiter ses affaires avec le saint-siège et pour servir de séminaire aux Pères qui préparent, à la Propagande, leurs grades de théologie et de philosophie. Nous avons à peine mentionné la procure de Paris, où se rédige le bulletin des missions d'Afrique et où se centralisent les diverses offrandes, en particulier celles des chrétiens généreux qui veulent adopter un missionnaire en pourvoyant à ses besoins matériels et en participant à ses mérites devant Dieu.

Si les Pères Blancs sont déjà assez nombreux pour faire tant de bien dans l'Afrique du nord, de l'est et du centre, et jusqu'en Orient, c'est sans doute parce qu'on trouverait difficilement une vocation plus séduisante que la leur pour les âmes vaillantes; mais c'est aussi parce que leur recrutement et leur formation sont organisés de main de maître.

La congrégation des missionnaires d'Alger renferme deux ordres distincts d'ouvriers apostoliques : les prêtres ou missionnaires proprement dits, connus sous le nom de Pères Blancs, et les frères coadjuteurs, qui ne sont pas dans les ordres, mais qui prêtent les serments religieux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, et en outre le serment de se dévouer aux missions d'Afrique.

Les uns et les autres font leur noviciat à Maison-Carrée, près d'Alger.

Mais l'Afrique est bien loin pour qui veut étudier sa vocation, et c'est s'exposer à faire deux fois le voyage, que de s'y rendre sans être sûr de l'issue de l'épreuve. Il a donc fallu fonder en Europe des établissements préparatoires.

Les frères ont des postulats en France et en Hollande; ils s'y préparent pendant six mois aux exercices de la vie spirituelle et apostolique; ils y restent même davantage s'ils ignorent le français. Ils vont ensuite achever pendant dix-huit mois leur noviciat à Maison-Carrée.

Les prêtres ont des maisons de postulat ou écoles apostoliques depuis 1882 à Woluwé-Saint-Lambert, près de Bruxelles, pour les Hollandais et les Belges; et depuis 1874 à Saint-Laurent-d'Olt, au diocèse de Rodez, pour la France. Là sont recueillis, pour y recevoir la même instruction et la même formation que dans les petits séminaires, les enfants, même dénués de toute ressource, qui se sentent de l'attrait pour les missions.

Du vivant du cardinal Lavigerie, une maison semblable était établie à Saint-Eugène, près d'Alger, dans la propriété même où il résidait; et l'on ne saurait dire combien il aimait à se trouver au milieu des enfants qui y étaient élevés.

Il les avait fait venir tous à Carthage pour la consécration de la basilique Saint-Louis, et leur fanfare, si habilement dirigée par le P. Dausbourg, ancien maître de chapelle de la cathédrale de Rouen, n'avait pas peu contribué à embellir les fêtes religieuses et à charmer les loisirs des Pères du concile. Un jour qu'ils avaient joué, pendant le repas, de délicieux airs arabes, le cardinal les fit avancer vers la table d'honneur pour les remercier au nom de tous. Mais quand ils furent devant lui, et qu'il aperçut au-dessus d'eux les tableaux ornés de palmes, où était représenté le supplice des martyrs de l'Ouganda, il ne put que leur dire d'une voix lente et émue, que j'entends encore : « Mes enfants, vous voyez ces bûchers?... A votre futur martyr! » Il y avait là des évêques et des prélats de tous pays, de vieux missionnaires, des prêtres d'Algérie, stoïques comme leurs Arabes : tout le monde pleurait.

Au sortir de l'école apostolique, ou après une retraite

plus ou moins longue dans un postulat, s'il est déjà dans les ordres, le futur missionnaire entre au noviciat de Maison-Carrée pour s'y former à la vie qui doit être désormais la sienne.

Dès lors son temps se partage entre la lecture de la Bible ou des auteurs ascétiques et l'étude de la langue arabe, qui occupe la plus grande partie de ses journées. Pour se pré-



La maison mère des Pères Blancs à Maison-Carrée, près d'Alger.

parer aux labeurs et aux privations physiques de l'avenir, il fait deux heures de travail manuel, il couche sur la planche ou par terre, il s'habitue d'avance à la cuisine du gourbi, de la tente ou de la hutte.

Après deux ans de noviciat, il part pour la mission qu'on lui désigne, en Kabylie, dans le Sahara, en Tunisie, à Malte, à Jérusalem, près des Grands Lacs ou à Tombouctou. S'il n'a pas encore fait sa théologie, il va l'étudier à Carthage, au séminaire de Saint-Louis, sur le plateau de Byrsa, près de la basilique primatiale où repose le cardinal Lavigerie.

Nul lieu au monde ne saurait être mieux choisi pour enseigner la doctrine sacrée à de futurs missionnaires. C'est là qu'aux premiers siècles l'Église d'Afrique a vu briller par

leur science et leur éloquence ses deux plus grands docteurs, saint Cyprien et saint Augustin; c'est là que sont tombés pour la foi ses plus nombreux et ses plus illustres martyrs. Il convient que la même Église, après douze cents ans de mort, retrouve maintenant la vie près du tombeau de ses glorieux ancêtres.

VI

A côté de la société des Pères Blancs, le cardinal a fondé aussi des Sœurs Blanches pour l'évangélisation de l'Afrique. Elles ont leur noviciat et leur maison mère à Saint-Charles, près d'Alger. C'est là que les premières postulantes furent réunies, en 1868, pour élever les orphelines de la grande famine. Pendant dix ans elles restèrent sous la direction des sœurs nancéiennes de Saint-Charles et des sœurs de l'Assomption. Ce fut seulement après cette formation que M^{gr} Lavigerie les organisa en congrégation indépendante.

Les œuvres qu'il leur a confiées sont les suivantes : enseignement élémentaire de la religion aux femmes infidèles, que les missionnaires ne peuvent guère aborder; direction d'orphelinats exclusivement indigènes et d'écoles qui peuvent aussi recevoir des enfants de colons; hôpitaux, dispensaires, visites et soins à donner à domicile aux indigènes malades; prières pour la conversion des infidèles et particulièrement des femmes africaines.

Plus profond est l'abaissement de ces pauvres créatures, plus elles sont frappées de la grandeur morale de nos religieuses. Elles les reçoivent avec une joie mêlée de curiosité. Elles les prennent pour des êtres supérieurs, presque surnaturels. Elles ne leur portent pas envie, car elles sont résignées à leur sort, n'ayant pas l'idée d'une société où la femme soit l'égale de l'homme; mais elles les admirent et les écoutent avec une rare docilité.

Jusqu'où va leur confiance, on en jugera par le trait suivant.

Un jour que trois d'entre elles étaient allées à la visite des malades dans un village kabyle, Ait-Ab-del-Moumen, et qu'elles étaient cernées dans une maison par la foule empesée de ceux qui leur demandaient des soins et des remèdes, une pauvre femme faisait de grands efforts pour attirer leur attention et les emmener avec elle.

« Viens chez moi, criait-elle, viens chez moi.

— Dès que nous aurons soigné tous ces malades.

— Non, viens tout de suite pour guérir mon fils.

— Et qu'est-ce qu'il a, ton fils?

— Il est mort. »

Les sœurs des missions d'Afrique ont en Kabylie un grand hôpital indigène, aux Beni-Menguellath, et cinq autres postes où elles instruisent les catéchumènes, soignent les malades au dispensaire ou à domicile, et font l'école aux petites filles. Leurs classes sont encore plus suivies que celles des missionnaires, et les enfants élevées par elles sont très recherchées en mariage à cause des talents de ménagère et des habitudes soigneuses qu'elles y acquièrent. Elles se payent beaucoup plus cher que les autres!

Autour des Sœurs Blanches comme autour des missionnaires, on voit bientôt tomber les préjugés fanatiques et se répandre l'estime du christianisme, estime qui se traduit déjà par de libres et solides conversions. Elles sont, elles aussi, assez aimées des Kabyles pour qu'ils essayent souvent de les convertir au mahométisme dans l'intérêt de leur âme.

On a vu dans le chapitre précédent ce que font les Sœurs Blanches au grand hospice de Sainte-Élisabeth des Attafs et dans les deux villages d'Arabes chrétiens.

Elles ont encore en Algérie l'orphelinat agricole de Saint-Charles, où plus de trois cents orphelines avaient reçu asile en 1868. Depuis, les religieuses y avaient gardé celles que les infirmités avaient empêché de se marier, et y avaient recueilli les enfants des premiers orphelins quand ceux-ci étaient venus à mourir. Mais la dernière famine de 1893 remplit de nouveau et tout d'un coup le charitable établissement : plus de cent cinquante petites filles y furent envoyées de la plaine du Chélif. Quelques nouvelles fillettes

viennent chaque année combler les vides qui se produisent.

La province de Constantine a vu se fonder en 1895 deux nouveaux hôpitaux indigènes, l'un dans le Djebel-Aurès, chez les Chaouïas, et l'autre à Biskra, dans la belle propriété de M'salla, donnée d'abord par le cardinal aux Frères armés du Sahara.

En Tunisie, les Sœurs ont à la Marsa une école où elles élèvent tous les enfants que les familles veulent leur confier, sans distinction de religion, et, de plus, une maison de refuge pour les Madeleines repentantes ou pour les jeunes filles abandonnées dont la vertu serait exposée aux plus grands dangers dans ce monde tout imprégné des mœurs musulmanes. A Porto-Farina et à Djerba, elles dirigent des écoles où se rencontrent des Maltaises catholiques, des Juives et de petites Arabes.

Le recrutement et la formation sont organisés chez les Sœurs à peu près comme chez les Pères Blancs.

Pour les jeunes filles plus encore que pour les hommes, il est nécessaire de faire en Europe une première épreuve de la vocation avant d'aller l'examiner définitivement en Afrique. Quatre postulats répondent à ce besoin. Le premier fut fondé à Lyon; le second, qui a été transféré de Maëstricht à Esch, près de Boxtel, est destiné à recueillir les vocations de la Belgique, de la Hollande et de l'Allemagne du Nord; en 1890, Paris eut aussi sa maison de formation, et plus récemment encore il s'en est établi une à Millau du Rouergue. Les demandes d'admission sont déjà nombreuses; beaucoup d'âmes qui se sentent un attrait prononcé pour les missions préfèrent cette congrégation aux autres, parce qu'elle est exclusivement destinée à l'apostolat en pays infidèle. Il faut dire aussi que l'affreuse situation des femmes africaines, dont les Sœurs Blanches se proposent avant tout le soulagement moral et matériel, est bien faite pour émouvoir le cœur d'une jeune fille chrétienne.

Après six mois environ passés dans les postulats français ou hollandais, les futures Sœurs Blanches vont au noviciat de Saint-Charles terminer leur préparation. Aux exercices

de la vie religieuse, elles mêlent l'étude du kabyle, de l'arabe et des autres langues africaines.

Il y a parmi elles quelques jeunes filles indigènes, et celle qui enseigne l'arabe à Saint-Charles est une orpheline de 1867, qui a pour marraine la pieuse veuve du général Yusuf.

Lorsqu'elles sont assez avancées dans la piété et dans les sciences qu'exige leur apostolat, elles sont envoyées dans un poste de mission.

Longtemps, malgré leurs désirs et leurs instances réitérées, il leur fut interdit d'aller dépenser leur zèle dans l'Afrique équatoriale. Le cardinal craignait pour elles les fatigues d'une si longue route, et plus encore les dangers qui les devaient menacer dans des pays complètement sauvages. Prudemment il voulait attendre que les Pères Blancs eussent préparé les voies et aplani les difficultés.

Le moment désiré devait enfin venir.

En juin 1894, les premières sœurs missionnaires s'embarquaient à Marseille pour Zanzibar, et de là, passant à Bagamoyo, elles s'en allèrent, tantôt à pied, tantôt à âne, jusque dans l'Ounyanyembé, où elles arrivèrent au mois d'octobre suivant. Deux mois après, une autre caravane suivait ce premier exemple, et, remontant le Zambèze, le Chiré et le Nyassa, atteignait Karéma, sur les rives du Tanganyka. En 1895, une troisième caravane partait pour le haut Congo. Et maintenant des essais toujours plus nombreux de Sœurs Blanches se préparent à rejoindre leurs devancières dans les régions équatoriales. Déjà leurs classes et leurs catéchismes sont fréquentés par des centaines d'enfants et de femmes catéchumènes.

CHAPITRE VI

LES MISSIONS DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

I

Le monde achève de se partager l'Afrique. Après avoir pris position sur les rivages de la Méditerranée, de l'Atlantique et de l'océan Indien, les nations s'avancent à la rencontre les unes des autres dans le centre du vaste continent qu'une craintive ignorance représentait jadis comme un désert de sable et de feu, mais dont les explorateurs viennent de faire connaître la fertilité, les richesses, les grands lacs, les longs et larges fleuves, les forêts géantes, les peuples innombrables.

Maîtresse d'Alger et de Tunis, du Sénégal et de la rive nord du Congo inférieur, la France développe ses conquêtes dans le Soudan; et par-dessus le Sahara, qui cesse de l'effrayer, elle porte la civilisation dans tout le bassin du Niger, jusqu'à Tombouctou, au lac Tchad et plus loin encore. La Belgique suit la ligne équatoriale depuis l'Atlantique jusqu'aux sources du Congo. L'Angleterre domine sur toutes les régions du sud et du nord-est, et elle étend, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à l'isthme de Suez, un immense empire qu'interrompent à peine les vieilles colonies portugaises et les possessions nouvelles de l'Allemagne.

L'Église, elle aussi, a fait le siège du continent noir.

Si l'on en contourne les immenses rivages, on trouvera partout sur la côte les établissements de ses missionnaires. En Algérie et en Tunisie, c'est le clergé français ; au Maroc, le clergé espagnol ; au Benguela, le clergé de Portugal ; dans la colonie du Cap, celui de l'Irlande et de l'Angleterre. Les Franciscains sont dans la Tripolitaine, l'Égypte, l'Abyssinie, le pays des Gallas ; les Pères du Saint-Ésprit, au Zanguebar, au Congo, au Gabon, dans la Sénégambie, au Sénégal ; les Missions africaines de Lyon, dans la Guinée, au Dahomey ; les Oblats de Marie, au Natal ; les Jésuites et les Lazaristes, à Madagascar.

Il restait à l'Église d'envoyer ses missionnaires dans l'intérieur même de l'Afrique.

Elle le fit dès que les grands explorateurs eurent soulevé le voile qui couvrait ces régions inconnues, et dès que l'Association internationale de Bruxelles eut annoncé son projet d'unir et de diriger tous les efforts qui seraient faits pour y porter la civilisation (1876).

Le champ d'action que l'Association de Bruxelles s'était fixé d'avance était limité, à l'est et à l'ouest, par les deux mers ; au midi, par le bassin du Zambèze ; au nord, par les conquêtes du nouveau territoire égyptien, et par le Soudan indépendant. De cette région, qui s'étend du 10° de latitude nord au 15° de latitude sud, l'Église forma l'immense mission de l'Afrique équatoriale, et, faisant appel à la plus jeune de ses sociétés d'apôtres, elle confia aux missionnaires d'Alger le soin d'annoncer l'Évangile aux millions de païens dont on venait d'apprendre l'existence.

M^{sr} Lavigerie et ses missionnaires répondirent avec empressement à cet appel, qui s'accordait si bien avec leur vaste plan de conquêtes.

L'empire vraiment central de l'Afrique, c'est le Soudan. Ils l'attaquaient depuis plusieurs années par l'Algérie et le Sahara. Sans quitter leurs positions du nord, ils allaient dès lors l'attaquer par l'est et par le sud. Leur impatience d'apôtres avançait ainsi le jour, cependant prochain, où les soldats de la France devaient ouvrir la voie plus courte de l'ouest.

Pie IX s'apprêtait à signer le décret préparé par la Propagande pour confier les nouvelles missions aux Pères Blancs, lorsque la mort vint l'enlever à l'affection du monde catholique. Mais l'Église ne meurt pas. Le 24 février 1878, quatre jours seulement après son élection, Léon XIII reprenait le projet de son prédécesseur, et en confiait l'exécution à M^{gr} Lavigerie.

Un mois plus tard, le 25 mars, dix missionnaires d'Alger partaient pour Zanzibar, et, le 17 juin, ils quittaient Bagamoyo pour monter « à l'assaut des pays nègres ». Cinq étaient destinés à la Mission du lac de Nyanza, cinq autres à celle du Tanganyka.

Laissons-les traduire eux-mêmes les sentiments de foi et de patriotisme qui débordaient de leurs âmes, à la pensée de la grande œuvre qu'ils allaient entreprendre :

« Nous voilà donc en route pour notre Mission, écrivaient-ils. Une vie nouvelle commence. C'est l'apostolat tel que l'ont connu les apôtres. Malgré notre insuffisance et notre indignité, nous sommes les premiers qui, depuis l'origine du christianisme, allons représenter Notre-Seigneur et son Église dans ce monde barbare, et encore à peu près inconnu, de l'Afrique intérieure. Devant nous, cent et peut-être deux cents millions d'âmes nous tendent invisiblement les bras. »

« Une autre pensée, disaient-ils encore, se mêle à celle de la foi, la pensée de la France, notre chère patrie, de tous ceux que nous y avons connus et aimés. Combien d'entre nous qui ne la reverront pas, cette France, qui nous est d'autant plus chère qu'elle est plus malheureuse et que nous en sommes séparés ! C'est pour elle aussi que nous allons travailler. Nous sommes les premiers Français qui, envoyés par notre évêque, Français comme nous, allons porter sa langue et son influence dans les profondeurs africaines.

« L'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne l'ont précédée ; elle ne pouvait manquer plus longtemps à ce grand rendez-vous de l'humanité et de la civilisation. Nous voici pour tenir sa place. Nous lui sacrifions par avance tout ce qui nous est cher et nos vies mêmes. Si nous y périssons, qu'elle se sou-

viennent seulement que dix de ses enfants, de ses prêtres, sont morts obscurément en pensant à elle et en l'aimant jusqu'à la fin. »

Près de cinquante aujourd'hui « sont morts obscurément », avec la pensée de l'Église et de la patrie lointaine.

II

Le premier obstacle que rencontrèrent les missionnaires, ce fut la nature même des pays qu'ils durent traverser.

La région des hauts plateaux, où se trouvent les Grands Lacs, et qui est proprement le territoire des Missions, n'est ni insalubre ni infertile; on peut même dire que c'est l'une des plus belles de l'Afrique, et qu'un brillant avenir commencera pour elle dès le jour où les nations chrétiennes auront empêché par la force les incursions des Arabes esclavagistes qui la dépeuplent, dès le jour où les missionnaires auront élevé l'âme et développé l'intelligence des nègres indigènes.

Mais il n'en est pas de même dans les plaines qui font suite à la côte depuis Bagamoyo, ville à demi européenne, jusque vers Tabora, le grand marché arabe et nègre de l'Ounyamouézi.

Il est, en effet, peu de contrées d'un abord plus difficile.

Les terres, les forêts mêmes qu'il faut traverser, y sont souvent marécageuses, à cause de la *masika* ou saison des pluies, qui fait déborder les torrents et multiplie les amas d'eau croupissante. Des miasmes délétères s'en dégagent et amènent bientôt la fièvre, cette fièvre tropicale qui est un véritable empoisonnement. Elle commence par un mal de tête violent, suivi d'un froid intense et d'un épuisement général. Malgré les doses de quinine, le délire arrive, et des visions morbides agitent les nuits du pauvre malade.

La première caravane de missionnaires perdit, sous l'action

de cette fièvre, l'un de ses membres les plus distingués et les plus pieux, le P. Joachim Pascal, supérieur de la mission du Tanganyka. L'archevêque d'Alger essaya d'adoucir le chagrin de sa mère par une longue lettre qui se terminait ainsi :

« Son agonie avait été douce. Étendu sur sa natte, sous sa tente de voyage, il paraissait prêt à s'endormir. Il s'endormit, en effet, du sommeil de la paix, avec le calme et la joie d'un saint, donnant sa vie, avec des transports admirables de charité, pour cette mission qu'il avait tant désirée.

« C'est dans le lieu même où il était mort que furent faites, pour votre fils, les prières des funérailles. Tous les missionnaires étaient réunis, au nombre de neuf. C'est aussi là que fut offert le saint sacrifice pour ce premier apôtre, et j'oserai dire pour ce premier martyr de l'Afrique équatoriale. »

Son pauvre tombeau, si lointain qu'il soit, n'est pas oublié. D'autres missionnaires ont pris le même chemin pour aller se mettre à genoux près de l'humble croix qui garde ses restes, et y renouveler d'intention, avec une générosité de plus en plus grande, le sacrifice de leur vie.

Les neuf missionnaires survivants arrivèrent, malgré tant d'obstacles, au terme de leur voyage. Ce fut à Kouihara, près de Tabora, qu'ils se séparèrent.

Ceux du Tanganyka arrivèrent à Oujiji à la fin de janvier 1879; ceux du Nyanza parvinrent à Roubaga, capitale de l'Ouganda, le 19 juin de la même année. Les premiers avaient voyagé plus de dix mois depuis leur départ d'Algérie; les seconds, un an, deux mois et vingt-cinq jours.

Ces chiffres ne montrent pas seulement les difficultés du voyage, ils donnent l'idée des dépenses qu'il exige. Qu'on pense au nombre d'hommes qu'il faut salarier et nourrir durant de longs mois, pour défendre la caravane, pour porter, non seulement les bagages indispensables à l'établissement d'une Mission en pays sauvage, mais encore les objets d'échange qui sont nécessaires, la monnaie étant inconnue, à l'achat des provisions quotidiennes et au paiement de l'impôt qu'exigent les roitelets sans nombre dont on traverse le territoire.

L'archevêque d'Alger attendait, avec une anxiété que l'on comprendra, des nouvelles de sa Mission. Lorsqu'il en connut le succès, il n'hésita pas à y envoyer une seconde caravane de onze apôtres.

Six auxiliaires laïques s'embarquèrent avec eux.

Les premiers missionnaires avaient eu beaucoup de peine à conduire les noirs chargés de porter leurs bagages et de les défendre contre les Rougas-Rougas, brigands nègres ou métis, qui infestent le pays sous la conduite de chefs arabes. Des fonctions plus ou moins guerrières semblaient aux Pères peu compatibles avec leur caractère sacré, et ils émettaient la pensée qu'elles conviendraient peut-être à d'anciens zouaves pontificaux assez généreux pour se consacrer une fois de plus à la cause de Dieu.

A peine ce désir fut-il connu par la publication de la lettre d'un des Pères, que de partout des demandes furent adressées, par de vaillants soldats de Pie IX, à M^{gr} Lavigerie. Il n'accepta que six volontaires, dont quatre Belges et deux Écossais.

Les nouveaux chevaliers méritaient d'être armés avec les mêmes cérémonies religieuses que dans les temps de foi. Le matin du départ, ils s'agenouillèrent tous les six au pied de l'autel de Notre-Dame-d'Afrique, revêtus de leur ancien costume et coiffés du béret rouge. L'archevêque, après le chant du *Veni Creator* et une brève allocution, prit sur l'autel les épées nues, et, les ayant bénites, les distribua en prononçant cette formule :

« Servez-vous de cette épée pour la défense des œuvres de Dieu, ne vous en servez jamais pour des motifs injustes. »

Quand chacun d'eux eut mis l'épée dans le fourreau, le pontife lui donna le baiser de paix; puis, retirant l'arme lui-même, il en frappa à trois reprises les épaules du volontaire :

« Soyez, lui dit-il, un soldat pacifique, courageux, fidèle et pieux. »

La cérémonie terminée, les auxiliaires s'engagèrent, par un serment lu à haute voix et signé sur l'autel, à se vouer pendant un an à la Mission de l'Afrique équatoriale, et à

garder l'obéissance en toutes choses vis-à-vis du chef qui leur serait donné et des supérieurs religieux.

Moins d'un an après le départ de la seconde caravane, sept de ses membres étaient morts de la fièvre africaine, et un autre avait été tué par les brigands. Ces tristes nouvelles ne firent qu'enflammer le zèle des Pères d'Alger. M^{gr} Lavigerie ne put satisfaire à toutes leurs demandes; il en désigna quinze, qui partirent le 6 novembre 1880. Trois missionnaires succombèrent encore dans l'espace d'un an, massacrés dans l'Oroundi par les Arabes esclavagistes. A la nouvelle de leur mort, et bien qu'il en ignorât encore les circonstances, l'archevêque ne voulut laisser à personne la triste et délicate mission d'en informer les familles des martyrs.

III

Vicariat apostolique du Tanganyka.

Raconter l'histoire des Missions des Grands Lacs en suivant la chronologie et en amassant les détails sans grouper les faits, ce serait entraîner dans une confusion inextricable les lecteurs même les mieux renseignés sur la géographie de l'Afrique centrale, à plus forte raison les autres. Nous ordonnerons notre exposé d'après les circonscriptions officielles des églises actuellement fondées dans ces régions pleines d'avenir.

Les Missions de l'Afrique équatoriale confiées aux Pères Blancs sont aujourd'hui (commencement de 1897) divisées en cinq vicariats apostoliques : ceux du Tanganyka, du Haut-Congo, de l'Unyanyembé, du Nyanza méridional et du Nyanza septentrional. Il faut y ajouter la préfecture apostolique du Nyassa.

Les missionnaires du Tanganyka s'établirent d'abord à Uujiji, la principale ville des bords du lac. Ce fut, comme nous l'avons dit plus haut, à la fin de janvier 1879. Grâce

aux lettres de recommandation de Saïd-Bargash, sultan de Zanzibar, ils reçurent, en apparence, un bon accueil des marchands arabes, qui en ont fait l'entrepôt de leur commerce. Mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que les musulmans leur suscitaient toutes sortes de difficultés, et ils cherchèrent un poste plus favorable.

Ce fut dans l'Ououndi, au nord d'Oujiji, qu'ils allèrent bientôt se fixer. Le pays était sain, pittoresque et cultivé. Partout des champs de manioc et des bananeries, beaucoup de haricots et de patates. La population était timide jusqu'à s'enfuir au moindre signe des nouveaux venus. Elle ne tarda pas à reconnaître en eux des amis et à leur témoigner une grande confiance.

Mais, comme un trop grand nombre de nos paysans de France, s'ils estimaient le prêtre chrétien pour ses qualités personnelles, ils ne semblaient rien comprendre à son caractère divin. Ils n'étaient pas, comme on l'a faussement prétendu, complètement étrangers à l'idée du surnaturel; mais ils joignaient les plus grossières superstitions à l'indifférence la plus obstinée, et c'était une rude tâche d'élever ces pauvres âmes à d'autres pensées que celles de leurs chasses, de leurs pêches, de leurs danses, de leurs amusements enfantins, de les élever surtout au désir d'une vie supérieure et à la pratique des vertus qu'elle suppose.

Le succès fut moins difficile avec les petits enfants. Ceux que les Pères rachetaient de l'esclavage et élevaient auprès d'eux se montraient d'une docilité surprenante, et faisaient concevoir de grandes espérances, que l'événement a, du reste, confirmées. Une des plus douces consolations des missionnaires, c'était de pouvoir baptiser tous les petits moribonds. Les deux premiers qui aient été envoyés au ciel, pour servir d'anges à l'Église nouvelle, s'appelaient Léon et Charles, comme le pape et comme M^{sr} Lavigerie.

Le vicariat apostolique du Tanganyka a eu son premier évêque en 1888, dans la personne de M^{sr} Jean-Baptiste Charbonnier, le même missionnaire qui, à son arrivée à Alger, avait reçu de M^{sr} Lavigerie ses lettres testimoniales visées avec cette formule : *Vu pour le martyre.*

Ce fut à Tabora, dans l'Ounyamouézi, qu'il reçut la consécration épiscopale des mains de M^{gr} Livinhac, vicaire apostolique du Nyanza.

Les deux évêques avaient dû faire, au-devant l'un de l'autre, un voyage de plusieurs mois. Aussi la joie de la rencontre fut-elle profonde et vivement manifestée par les nègres chrétiens qui les accompagnaient. Les fidèles du Tanganyka apprirent alors les persécutions de l'Ouganda, que nous raconterons plus loin, et ce fut un touchant spectacle de les voir s'écrier, pleins d'une sainte envie :

« Nous aussi, nous irons dans l'Ouganda pour être martyrisés ! »

M^{gr} Charbonnier se prépara par une retraite de trente jours aux grâces de l'ordination. Les fidèles respectaient et admiraient son silence rigoureux :

« *Asema manemo kwa Mungu*, disaient-ils. Il ne parle qu'avec Dieu. »

Le sacre eut lieu le 24 août, jour où l'Église célèbre, avec la fête de l'apôtre saint Barthélemy, celle des trois cents martyrs d'Utique, qu'on a appelés la « Masse Blanche », à cause de la chaux vive dans laquelle ils furent brûlés. Double et frappante coïncidence ! l'église d'Utique était celle dont le nom était attribué au nouvel évêque, et voilà qu'on se propose de désigner sous le nom de « Masse Noire » les diocésains de M^{gr} Livinhac qui ont subi le martyre dans l'Ouganda. Comme toujours dans l'histoire de la jeune Église d'Afrique, les glorieux souvenirs du passé se mêlaient aux grandes espérances que fait naître le présent, et les chrétiens des premiers âges semblaient tendre la main à leurs nouveaux frères, pour renouer la tradition, pour signifier plus visiblement l'immortalité du catholicisme.

Moins de deux ans après, le 16 mars 1888, M^{gr} Charbonnier, atteint d'une fièvre violente dès son retour à Karéma, mourait entre les bras de ses frères, gardant sa connaissance jusqu'à la fin et offrant sa vie à Dieu pour le salut des nègres.

M^{gr} Lavigerie se hâta de lui donner un successeur. De concert avec le conseil de la société des missionnaires, il choisit le P. Bridoux, qui en avait été pendant trois ans le

supérieur général, et il le sacra lui-même à Paris, le 15 juin 1888, dans la chapelle des Dames de Sion.

« Vous allez, lui dit-il, vers une région lointaine et inconnue. Vous y succédez à un évêque dont la mort prématurée ne vous parle que d'épreuves et de périls. Vous allez donc souffrir, Monseigneur, et, en vous revêtant de ces brillants insignes, nous ne faisons, ce semble, que parer la victime pour le sacrifice ; mais en retour vous porterez à l'Afrique, à ce vicariat apostolique du Tanganyka, désolé par les horreurs de l'esclavage, la paix, les dons de Dieu : *evangelizantium pacem, evangelizantium bona !* »

Le nouvel évêque s'embarquait à Marseille pour l'Afrique équatoriale un mois après, avec six autres missionnaires et trois auxiliaires nègres, autrefois rachetés de l'esclavage, et formés en Europe à l'exercice de la médecine. Deux ans après, le 23 octobre 1890, il succombait, lui aussi, aux atteintes de la fièvre. Il n'avait que trente-huit ans.

La Propagande lui donna pour successeur le R. P. Lechaptois, alors préfet apostolique du Nyassa. Le nouvel évêque, venu en Algérie pour assister au chapitre général de sa société, fut sacré, le 20 mai 1894, dans la chapelle du noviciat des missionnaires à Maison-Carrée.

En rentrant dans son vicariat du Tanganyka, M^{gr} Lechaptois l'a trouvé prospère. Toutes les lettres des Pères nous montrent, en effet, que les missions déjà fondées étendent leur influence dans les districts environnants et que les populations païennes demandent des missionnaires.

La maison de Karéma a été construite sur un nouveau plan et dans des proportions plus vastes. A côté s'élève une grande église bâtie en pierres et couverte de tuiles comme la maison. Autour de la station, parfaitement installée, se groupent de nombreux villages peuplés de néophytes et de catéchumènes. Des catéchistes pieux et zélés parcourent les tribus voisines, où ils sont toujours reçus avec empressement et ne rencontrent d'autre opposition que celle de quelques roitelets intimidés par les menaces des musulmans, qui voient avec dépit s'évanouir leur influence partout où s'établit le missionnaire catholique.

La station de Kala (Saint-Pierre et Saint-Paul) est entourée d'une population qui montre un grand empressement à accepter les envoyés de Dieu. Celle de Masoro (Saint-François-Xavier), qui n'en est qu'aux débuts, donne de belles espérances; mais la plaine où les missionnaires devaient bâtir leur résidence étant par trop marécageuse à la saison des pluies, M^r Lechaptois songe à établir le centre de la mission dans une île du Tanganyka située près de la côte.

IV

Vicariat apostolique du Haut-Congo.

Le vicariat du Haut-Congo n'est pas moins prospère que celui du Tanganyka, bien qu'il ait eu encore plus à souffrir des incursions des esclavagistes. Pour préserver leurs orphelins des attaques des Arabes d'Oujiji, une partie des missionnaires avaient dû, au bout de fort peu de temps, se transporter vers le nord-ouest du lac.

Leurs petites barques abordèrent sur le golfe de Burton, à Moulouéva, dans le Mazzanzé.

De cette humble chrétienté ils rayonnèrent dans les contrées avoisinantes, prêchant la parole de Dieu le long des grèves du lac, comme autrefois le Sauveur sur les rives de Tibériade. A la voix du missionnaire blanc, les indigènes s'approchaient du rivage, descendaient de leurs pirogues, et, assis parmi les bananiers, ils écoutaient ces enseignements, si nouveaux pour eux : les perfections de Dieu, l'immortalité de l'âme, le futur châtement des crimes, l'éternelle récompense du devoir accompli.

Ces peuplades encore simples auraient fait dans la foi des progrès très rapides, si elles n'avaient été, à de fréquents intervalles, dispersées, presque anéanties, par les attaques des ravisseurs d'esclaves. La cruauté de ces brigands, la plupart métis issus de nègres et d'Arabes, est proverbiale

dans toute l'Afrique : « Dieu a fait les blancs, disent les indigènes, Dieu a fait les noirs; mais c'est le démon qui fait les métis. »

Un jour les Pères voient accourir dans l'enceinte protectrice de leur établissement les néophytes épouvantés, et une foule de nègres des environs, qui apportent avec eux ce qu'ils possèdent. Bientôt après une troupe d'esclavagistes descend de la montagne et se précipite sur les villages abandonnés, pillant tout ce qu'elle trouve, arrachant les cultures, mettant le feu aux cases, entraînant en captivité tous les habitants qui n'ont pas su fuir assez vite. Pendant qu'elle approche de Kibanga, les chrétiens se distribuent les cent fusils et les cartouches dont ils disposent; pour les seconder, deux ou trois cents auxiliaires sauvages s'arment de leurs lances. Les femmes païennes, muettes de terreur, s'étaient réfugiées dans un coin de la cour; les chrétiennes et les orphelins disaient le chapelet dans la petite église.

Les brigands n'osèrent attaquer une place qui paraissait sérieusement défendue, et dont le pillage aurait pu leur attirer des représailles de la part des Européens ou même du sultan de Zanzibar. La nuit toutefois ne se passa pas sans inquiétude dans la petite place chrétienne, où l'on était, en réalité, incapable de soutenir le choc des envahisseurs, mieux armés et plus aguerris. Les brigands s'éloignèrent pourtant le lendemain après quelques pourparlers; ils rendirent même aux missionnaires les captifs qui appartenaient à la station.

Partout ailleurs ils avaient massacré les hommes, et ils avaient attaché, pour les emmener en esclavage, les femmes et les enfants. A peine si les Pères Blancs purent en racheter quelques-uns à force de sacrifices.

Dès les premières années une tentative fut faite, avec un succès bien encourageant, pour protéger les populations africaines contre les bandes esclavagistes.

En présence des menaces continuelles des Arabes d'Oujiji, les missionnaires durent abandonner leurs postes de Moulouéva et de Roussavia, pour continuer leur route vers le sud du lac. Ils s'établirent à Mpala, importante station belge,

que leur concéda le roi Léopold, sur la rive orientale du Tanganyka. Cette station subit à diverses reprises les attaques des Rougas-Rougas. Plusieurs villages devinrent la proie de ces brigands, en même temps que des tribus amies étaient rançonnées et emmenées captives. Les indigènes qui avaient échappé aux envahisseurs demandèrent aux Pères Blancs la permission et les moyens d'organiser la résistance. Ceux-ci en référèrent au cardinal Lavigerie, qui ne trouva dans ce projet rien de contraire à leur mission sainte, puisqu'ils ne devaient pas eux-mêmes prendre à la guerre une part active. Il leur envoya même, pour commander à Mpala, le capitaine Joubert, ancien zouave pontifical, dont il venait d'agréer les offres de service.

Le capitaine Joubert organisa la défense de la colonie aussi fortement que le pouvaient permettre les ressources dont il disposait.

Grâce aux armes qui lui furent envoyées, il put constituer une armée de trois cents noirs, choisis parmi les néophytes des missionnaires. Il les forma à la discipline, et avec eux il défendit toute la région. Les indigènes recoururent à lui pour trancher leurs différends aussi bien que pour être protégés contre les attaques du dehors. Il devint et il est resté jusqu'à ce jour comme le souverain et le père de ce petit royaume. Ainsi que le rappelait l'archevêque d'Alger dans sa *Lettre au roi des Belges*, « il a voulu, après s'être abaissé jusqu'à la pauvre race noire, l'élever jusqu'à lui, en lui demandant la compagnie de sa vie. »

Les succès du capitaine Joubert et ceux de l'armée belge ont, depuis cinq ans, inauguré une paix qui favorise singulièrement les progrès de la foi. Des catéchismes ont été organisés dans les nombreux villages qui avoisinent les deux grandes stations de Mpala et de Baudouinvillle, tandis que d'autres s'établissent dans les centres de population plus éloignés.

Un des catéchistes, Joseph Gatchi, ancien élève de Malte, le plus actif, le plus intelligent et le plus hardi de tous, réside dans le village même du capitaine Joubert, qu'il seconde admirablement. Voici comment l'apprécie, dans une

lettre publiée par les journaux, le capitaine Deschamps, représentant du roi des Belges en ce pays :

« C'est absolument un Européen que ce noir-là, je lui confierais n'importe quelle mission. Gatchi a commandé à Moliro (station belge), pendant près de deux mois, à ma grande satisfaction. Je n'ai pu le récompenser qu'en lui promettant mon fusil de chasse, lors de mon retour en Europe. C'est dommage que l'État du Congo n'ait pas deux ou trois cents noirs de cet acabit-là à sa disposition, la civilisation marcherait à grands pas. Il ne faudrait presque plus d'Européens ¹. »

V

Préfecture apostolique du Nyassa.

En 1889, le P. Deguerry fut envoyé par le cardinal pour examiner sur place s'il n'était pas possible de se rendre aux Grands Lacs par la voie du Zambèze. Ses recherches furent couronnées de succès. On pouvait, en allant par mer jusqu'à Quilimane, remonter le Zambèze et son affluent le Chiré jusqu'au lac Nyassa, passer celui-ci en bateau, et traverser facilement les plaines d'étroite étendue qui le séparent du Tanganyka.

C'est cette exploration qui a suscité l'idée de fonder une Mission au Nyassa. Cinq missionnaires y partirent à la fin de juin 1889, sous la conduite du R. P. Lechaptois. Bien d'autres les ont suivis. Le centre de leurs opérations fut d'abord établi dans la station portugaise de Mponda, sur les bords du Chiré; il se trouve aujourd'hui à Mambwué, au nord-ouest du lac.

Les Pères arrivèrent en ce pays, qui est fort salubre, au milieu de 1892. Ils y étaient à peine fixés depuis quinze

¹ M^{or} Roelens, évêque de Djerba, gouverne depuis 1895 le vicariat apostolique du Haut-Congo.

jours, que déjà cent cinquante noirs, hommes, femmes et enfants, Wanyika, Wanyamwanga, Wafipa surtout et Wamambwé, tous avides de protection, étaient venus s'établir auprès de leur maison et y avaient construit un village d'une trentaine de cases. On commença de suite leur instruction religieuse; mais comme ils étaient de différentes tribus et par conséquent parlaient des langues diverses, on leur imposa une langue officielle, le kiswahili. On débuta par la prière récitée en commun au commencement et à la fin de la journée de travail, et bientôt on y ajouta le catéchisme. Jamais il ne surgit de difficulté; au contraire, l'âme des pauvres nègres soupirait après la connaissance de ce Dieu qui punit les méchants et récompense les bons.

D'ailleurs, le vicaire apostolique étant allé, dans un voyage d'exploration, jusqu'à la mission de Karéma, avait eu l'excellente idée d'en amener deux ménages chrétiens, un ménage de catéchumènes et six orphelins, dont cinq déjà baptisés. Ce petit noyau rendit, au début, de grands services. L'exemple de ces chrétiens pieux, travailleurs et probes, exerçait une influence remarquable sur les sauvages, dont quelques-uns demandèrent bientôt la faveur d'aller prier le Mulungu (Dieu) à la chapelle, comme les chrétiens et les catéchumènes. On ne le leur permit pas de suite; ils continuèrent à faire leurs prières et à recevoir l'instruction sous la barza, en dehors de la chapelle, jusqu'à ce qu'une plus longue épreuve eût montré qu'ils en étaient dignes.

« Et maintenant, écrivent les Pères, l'œuvre marche, doucement, il est vrai, et c'est nécessaire au début, mais elle marche. Et de même que dans les champs que nous avons défrichés lèvent le blé et la plupart de nos légumes d'Europe, de même la parole de Dieu germe et pousse dans le cœur de nos noirs, à mesure que le soleil de la vérité y répand ses bienfaisants rayons. *Semen est verbum Dei*. Nous ne pouvons donc que bénir Dieu et les saints anges protecteurs de cette station d'avoir pu faire tant déjà pour le bien spirituel de nos sauvages. »

Mambwé est vite devenu un magnifique centre de christianisme, et, en 1895, les missionnaires ont pu continuer leurs

conquêtes jusqu'à l'Ubemba, un pays qui possède une population beaucoup plus dense et d'une intelligence remarquable.

L'œuvre de la Mission y fut inaugurée avec un succès inattendu. Les malades arrivèrent tout de suite en grand nombre, et la moitié des journées fut consacrée à des soins corporels. La plupart des plaies étaient guéries en fort peu de temps, et les nègres ne cessaient de dire :

« Ces blancs aiment bien les hommes. Le Dieu qui les a amenés ici nous aime bien. Ils prennent soin de tout le monde. Leur Dieu est vraiment bon, les nôtres ne sont rien. »

VI

Vicariat apostolique de l'Ounyanyembé.

Après de courageuses tentatives pour établir le christianisme dans l'Ounyanyembé, les Pères Blancs furent chassés de ce pays par les Arabes esclavagistes et par Siké, sultan de Tabora. Ils ont pu y rentrer en 1891.

En 1895, cette Mission comptait trois mille catéchumènes et deux cent huit baptisés. De ce nombre est le roi lui-même, qui s'appelle Ndéga. Depuis longtemps il avait renoncé aux superstitions et s'était rangé parmi les catéchumènes. On était loin cependant de songer à le baptiser avant la fin des quatre ans d'épreuve. On avait même des raisons de craindre que, ce temps écoulé, des obstacles sérieux ne vinssent empêcher Sa Majesté d'être admise au sein de l'Église. C'est que le brave roi tremblait à la seule pensée qu'il lui faudrait abandonner toutes ses femmes, moins une. Mais voilà qu'une maladie dont il souffrait s'aggrave soudainement et le réduit à l'extrémité. Les PP. Gerboin et Capus sont en voyage. Les deux confrères qui les remplacent, nouveaux dans le pays, se trouvent dans le plus grand embarras.

Accompagné d'un ancien élève de Malte comme interprète, le P. Van der Boom se rend auprès du moribond. Il l'exhorte, lui demandant s'il ne serait pas heureux de recevoir le sacrement qui ouvre les portes du ciel. Le roi déclare qu'il veut être baptisé et promet, s'il guérit, de vivre en bon chrétien. Le missionnaire, croyant à une mort imminente, fait alors couler l'eau sainte sur son front. Est-ce miracle, est-ce phénomène naturel? en recevant la grâce sacramentelle, Ndéga recouvre la santé. Puisse-t-il avoir le courage de rester fidèle aux promesses de son baptême!

Sa conversion a fait grande impression et incline le peuple vers la foi chrétienne. Le P. Capus se rend chaque jour à la cour pour y faire le catéchisme à François 1^{er} (c'est le nom que Ndéga a reçu au baptême). Tous les visiteurs y assistent, ainsi que les personnages de marque de la maison royale. Dans les provinces, le mouvement de conversion continue, et plusieurs chefs de village sont en train de construire des maisons de prière. Même empressement dans tous les petits royaumes voisins. La moisson paraît donc mûre et n'attend plus que des ouvriers.

Malgré l'état peu brillant de ses finances, le R. P. Gerboin, comptant sur la Providence, n'a pas craint de se charger de deux cents orphelins, garçons et filles. Ces dernières sont confiées aux sœurs installées à Notre-Dame-Auxiliatrice. Les orphelins plus âgés ont été mariés et forment auprès de la résidence des missionnaires un petit village composé de vingt ménages.

Depuis que la religion catholique est devenue la religion de l'État, elle peut déployer aux yeux ravis des indigènes la pompe de ses cérémonies : c'est ainsi que la procession de la Fête-Dieu est faite avec oriflammes, bannières et troupe d'enfants de chœur. « Rien de plus beau, disent les missionnaires, que ces anges dont les habits rouges et blancs font un merveilleux contraste avec le noir d'ébène de leurs pieds nus, de leurs mains et de leurs visages épanouis. »

VII

Vicariat apostolique du Nyanza méridional.

Le Nyanza méridional, constitué depuis peu en vicariat particulier, était compris naguère dans celui du Nyanza septentrional. Il se compose principalement du Bukumbé et des îles Ukéréwé. Comme les missionnaires croient devoir se montrer très difficiles dans les admissions au baptême, le nombre des fidèles n'augmente que lentement. Mais, en revanche, celui des catéchumènes est considérable; de nouvelles tribus demandent sans cesse à se faire instruire et attendent avec impatience l'arrivée des envoyés de Dieu. Aux îles Ukéréwé, qui comptent près de cent cinquante mille habitants, on a vu des catéchistes indigènes convertir par centaines leurs compatriotes.

Dans une lettre du 17 août 1895, le P. Brard nous donne sur un roi indigène quelques détails qui feront bien comprendre l'état d'avidité où se trouve cette région, et le besoin qu'on y a de l'Évangile.

« Lukongé, roi d'Ukéréwé, a voulu marcher sur les traces des rois de l'Ouganda. Pour se faire respecter et pour s'enrichir, il a tué ses sujets et s'est emparé de leurs femmes, de leurs enfants, de leurs troupes. Durant un de mes voyages dans cette île, je visitais un jour un bois sacré situé près de la capitale; le sol était jonché de crânes humains provenant du massacre, ordonné en 1887 par Lukongé, de tous les Bagaya qui se trouvaient dans ses États. Plus de cent furent immolés en un jour dans ce lieu sinistre.

« L'âge ne semble pas avoir adouci le vieux tyran. On assure, en effet, que de temps en temps il fait jeter une de ses femmes prétendue infidèle dans le Nyanza, après l'avoir fait renfermer dans une nasse à poissons; parfois c'est un personnage dont les biens ont excité sa convoitise qui disparaît mystérieusement...

« Dans ma dernière tournée apostolique en ce pays, j'ai fait chaque jour le catéchisme et j'ai toujours eu une centaine d'auditeurs. Un dimanche, à la capitale de Lukongé, j'en avais près d'un millier. A la fin de la séance, le roi se leva pour haranguer son peuple : « Mes enfants, leur dit-il, « vous venez d'entendre le blanc notre ami, celui-là parle « notre langue ; il vous a dit que vous devez écouter Dieu et « votre roi, que nous ne sommes pas des animaux, que nous « avons tous une âme à sauver et que nous ne devons pas « vivre comme eux. Nous sommes les enfants du blanc, je « veux qu'on l'écoute, et je prendrai les chèvres de ceux qui « ne voudront pas se faire instruire. Vous avez entendu, mes « enfants ? Moi, je commencerai demain à prier. » Il a tenu sa parole ; mais c'est un roué auquel il ne faut pas trop se fier, il voit avant tout son intérêt : voler des chèvres. Je le lui ai formellement défendu, disant que notre religion est une religion de douceur et de paix. »

CHAPITRE VII

L'OUGANDA

(SUITE DES MISSIONS DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE)

I

Nous arrivons enfin au vicariat apostolique du Nyanza septentrional ou de l'Ouganda, la plus ancienne et la plus glorieuse de toutes les missions que depuis dix-huit ans les Pères Blancs ont fondées autour des Grands Lacs.

Le centre de la première mission du Nyanza était tout indiqué par les récits de Stanley. « Il y a quinze ans, rappelle lui-même cet explorateur dans son dernier ouvrage, il y a quinze ans que, pour la première fois, j'arrivai sur les bords de cette mer Victorienne; je lançai mon embarcation sur ses eaux, je naviguai le long de ses rives, j'inspectai ses baies et ses criques et en esquissai les contours. Six mois après, pour la modique somme de deux sous, le *Daily Telegraph* et le *New-York Herald* apprenaient à leurs lecteurs que le plus grand des lacs de l'Afrique venait d'être exploré, et que, au nord de ce Nyanza, un roi, commandant à trois millions de nègres beaux et propres, criait au monde civilisé qu'il était las de ses ténèbres et demandait la lumière¹. »

Le prince dont Stanley parle avec cet enthousiasme était

¹ H. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, t. II, p. 389.

M'tessa, roi de l'Ouganda, ou, comme on dit en Afrique, du Bouganda.

Était-il réellement si las de ses ténèbres et si avide de la lumière? La suite ne l'a guère montré, et il est plus vrai de dire qu'il s'était joué de l'explorateur en se laissant, en apparence, convertir par lui à sa religion et à toutes ses idées.

Mais Stanley ne se trompait pas sur l'importance du royaume qu'il venait d'explorer. L'Ouganda est, en effet, habité par une population beaucoup plus intelligente et plus nombreuse que les autres pays de l'Équateur africain. Il ne se compose pas comme eux d'une collection de tribus toujours en guerre les unes contre les autres; il a un gouvernement, une armée, une administration; il reçoit l'hommage et le tribut des royaumes environnants. Grâce à une altitude moyenne de douze cents mètres au-dessus de la mer, le sol est fertile et le climat tempéré. Les habitants, appelés *Bagandas* (*Mganda* au singulier), jouissent d'un réel bien-être, qu'ils doivent au bananier, dont ils savent plier le fruit et la plante à toutes sortes d'usages. Ils réussissent fort bien dans les arts usuels, et font avec les Arabes de la côte un commerce rémunérateur. Ce qui leur manque, ou, du moins, ce qui leur a manqué avant la domination anglaise, c'est une organisation stable de la propriété, le roi disposant toujours en droit, et souvent en fait, de tous les biens de ses sujets sans aucune exception.

Les missionnaires catholiques furent, comme tous les blancs, très bien reçus à Roubaga, qui est la capitale du royaume.

La magnificence des présents qu'ils apportaient leur valut même de M'tessa un accueil plus aimable qu'à l'ordinaire. Ils n'offrirent pas seulement la poudre et les armes que doivent donner tous les voyageurs, ils comblèrent le roi et sa cour de magnifiques costumes de cérémonie achetés à bon compte à Paris sur les marchés du Temple; ils distribuèrent à profusion des habits à la française tout chamarrés d'or, et qui, après avoir brillé sur la personne de nos ministres et fonctionnaires déchus, devaient encore, de longues années, faire leur effet dans les solennités de l'Ouganda. C'est à quoi peuvent servir nos révolutions.

M'tessa ne se laissa pas vaincre en générosité.

Il donna aux missionnaires un hectare de bon terrain, planté de bananiers, et une trentaine de bœufs; il les aida même à se procurer des ouvriers et les matériaux nécessaires à la construction d'une maison qui pût les loger tous. La demeure fut faite, comme les cases du pays, avec des poteaux,



Réception chez M'tessa.

des roseaux et de l'herbe; mais sa forme vaguement européenne ne laissait pas d'exciter l'admiration et l'envie.

Les missionnaires mirent promptement à profit la liberté qui leur était laissée. Ils fondèrent, comme au Tanganyka, un orphelinat pour les enfants qu'ils purent racheter de l'esclavage, et ils eurent la joie de voir un bon nombre d'adultes répondre à leur appel, venir chez eux apprendre le catéchisme et bientôt demander le baptême.

Une controverse publique entre le P. Lourdel et le Révérend Mackay, chef de la mission protestante établie par les Anglais dans l'Ouganda depuis six mois, ne contribua pas peu aux succès du catholicisme.

M. Mackay avait répandu le bruit que les nouveaux missionnaires adoraient une femme appelée Marie, et enseignaient l'impeccabilité du chef de leur Église. Le roi, qui se souciait sans doute médiocrement de la doctrine, voulut néanmoins se donner le spectacle d'un tournoi théologique et entendre les deux champions.

Le P. Lourdel n'eut pas de peine à faire comprendre la distinction qu'il y a entre l'infailibilité, qui consiste à n'enseigner rien de faux, et l'impeccabilité, qui consiste à ne rien faire de mal. Il expliqua non moins clairement que, sans adorer la Mère du Sauveur, il était juste de l'honorer plus que les autres créatures, tout de même que, dans l'Ouganda, la personne la plus respectée après le roi c'était sa mère. L'argument était topique, car M'tessa s'était toujours fait remarquer par son respect pour sa mère, Namasolé, qui était pourtant, comme le dit Stanley, « une vieille dame d'un esprit franchement masculin et d'une humeur vindicative. »

Le roi conclut la discussion en ces termes : « Ce sera le Père qui nous instruira. » M. Mackay se le tint pour dit, et les Pères Blancs continuèrent sans difficulté leur fécond apostolat.

Mais ils ne devaient pas tarder à s'apercevoir qu'ils avaient affaire, dans la personne de M'tessa, à un diplomate pour qui les questions religieuses n'étaient qu'accessoires. Ce qui inquiétait bien davantage le souverain nègre, c'était le prochain péril dont son royaume était menacé par les Arabes du haut Nil, qui devaient si peu de temps après, sous le nom de derviches et de mahdistes, donner tant de mal au khédivé d'Égypte et à l'Angleterre. Il pressentait aussi l'entente secrète qui devait se former entre les musulmans du Nord et les Arabes qui venaient de Zanzibar et de toute la région des lacs faire le commerce de l'ivoire et des esclaves. S'il témoignait tant de bienveillance aux missionnaires français, c'était dans l'espérance de se ménager pour plus tard l'appui de leur nation. Lorsqu'il se crut assez avancé dans leur confiance, il s'ouvrit à leur chef, le P. Livinhac, de ses secrètes appréhensions du côté des musulmans, et lui demanda de l'aider à obtenir le protectorat officiel de la France.

Le vicaire apostolique, se rappelant l'ordre qu'il avait reçu de ne se mêler en rien de la politique africaine, répondit à M'tessa qu'il en référerait à son supérieur hiérarchique, et il fit connaître la proposition à M^{gr} Lavigerie.

Sans beaucoup s'attendre à voir la France accepter une responsabilité nouvelle dans un pays éloigné de ses possessions, et dont l'importance, aujourd'hui reconnue par tout le monde, était encore problématique, l'archevêque d'Alger crut devoir, par déférence pour son pays, soumettre le projet au gouvernement. « Le refus, raconte-t-il, fut formulé avec promptitude et courtoisie, et à la réponse était jointe, comme une marque de bienveillance, l'envoi au consulat français de Zanzibar de trois cents fusils pour permettre au roi de se défendre contre les ennemis qu'il redoutait ¹. »

Soit que le secret de la correspondance, expédiée par la voie de l'Égypte, eût transpiré parmi les Arabes, soit que M'tessa supportât avec peine l'échec d'une démarche sur laquelle il fondait de grandes espérances, les missionnaires virent, à partir de ce moment, diminuer la bienveillance du roi à leur égard et s'accroître la haine et l'opposition des musulmans. Ceux-ci mirent tout en œuvre pour persuader à M'tessa que la conversion de son royaume au christianisme en amènerait promptement la conquête par une nation européenne, et ils parvinrent à l'effrayer en lui faisant connaître les nouvelles venues d'Égypte relativement à la conférence de Berlin. Ses États, disaient-ils, allaient être « mangés » par les soldats de l'Europe, auxquels les missionnaires servaient d'éclaireurs.

Les rapides progrès de la foi chez ses sujets contribuèrent à augmenter ses inquiétudes. Nulle part encore les missionnaires n'avaient trouvé d'aussi heureuses dispositions que chez les Bagandas. Le nombre des néophytes augmentait sans cesse; les enfants recueillis montraient de grandes aptitudes à l'éducation religieuse, et les adultes baptisés faisaient tous honneur à leurs engagements.

Enfin à tous les autres griefs de M'tessa contre les mission-

¹ *Lettre au président de la Conférence internationale de Bruxelles*, p. 14. Alger, Jourdan, 1890.

naires s'ajoutait le refus de le baptiser tant qu'il garderait son harem.

Il ne tarda pas à leur défendre de sortir de leur demeure pour faire du prosélytisme. Mais les premiers convertis se mirent à catéchiser eux-mêmes leurs compatriotes et à les amener ensuite à la mission, où leur instruction était facile à constater et à perfectionner.

Malgré tout, le roi refusa longtemps de recourir aux mesures extrêmes que lui conseillaient les Arabes; il craignait de s'attirer les représailles des Européens. Mais, à la fin, tourmenté d'une maladie grave, circonvenu et affolé par les esclavagistes, contraint d'accepter la construction d'une mosquée, le Coran, la prière de l'islam, il bannit violemment les missionnaires catholiques, après les avoir accablés de menaces.

Ils durent se réfugier au sud du Nyanza.

Leur exil n'arrêta pas les progrès de la vérité chez les Bagandas. Les néophytes continuèrent d'instruire leurs compatriotes, les membres de leurs familles, parfois des villages entiers. Aussi les musulmans, qui avaient compté sur un résultat tout autre, ne se tenaient point pour satisfaits, et le roi, de plus en plus excité par eux, n'aurait pas reculé plus longtemps devant la persécution sanglante, si la mort n'eût mis fin à son règne (1883).

II

La loi de l'Ouganda exclut du trône le fils aîné du roi, et elle laisse aux grands la faculté d'élire et de proclamer un des autres fils du souverain décédé.

Malgré les intrigues et l'opposition des Arabes, et même en haine de leur domination qui était détestée dans tout le pays, les Bagandas portèrent leur choix sur Mouanga, l'un des plus jeunes parmi les quarante fils de M'tessa, qui avait suivi secrètement le catéchisme des missionnaires et les avait

reconduits en pleurant au moment de leur départ pour l'exil.

Son premier soin fut de leur envoyer des pirogues pour revenir. Il attribuait à leurs prières son élévation au trône, et, pour témoigner sa reconnaissance, il rompit courageusement avec les superstitions païennes, se mit à réciter le *Pater* tout haut et à l'apprendre lui-même à son entourage, enfin nomma aux charges importantes les meilleurs néophytes.

L'œuvre d'évangélisation, ainsi reprise au grand jour, fit de tels progrès, que les Arabes et plusieurs grands, qui craignaient de se voir interdire la polygamie, tramèrent, sous la direction du premier ministre ou Katikiro, une conspiration dont le but était de tuer Mouanga et de proclamer à sa place un de ses frères encore enfant.

Trois chrétiens, parmi lesquels André Kagoua et Joseph Mkasa, conseillers intimes du roi, découvrirent à temps le complot et le dénoncèrent, protestant que leur souverain pouvait, en toute occurrence, compter sur leur fidélité et sur celle de leurs amis.

Mouanga fit venir Katikiro, et lui dit qu'il savait tout. Le ministre, à force de protestations, obtint sa grâce et celle des autres conjurés.

Mais lui-même ne pardonna pas à ceux dont la fidélité avait failli le perdre. Il leur voua une haine d'autant plus profonde, que le roi parlait sans cesse de donner sa place à Joseph Mkasa, et de nommer André Kagoua général en chef. Il profita de toute occasion pour représenter les chrétiens comme des hommes dangereux. Fidèles tant qu'ils étaient en petit nombre, insinuait-il, on les verrait, une fois les plus forts, renverser le roi pour lui substituer un des leurs.

Ces calomnies, habilement renouvelées, finirent par inspirer à Mouanga une réelle défiance. La nature aidant, il abandonna d'abord pour lui-même l'étude d'une religion qui condamnait la polygamie et l'injustice, apanages traditionnels de sa royauté.

Il continua cependant de traiter les missionnaires en amis et de leur laisser toute liberté dans leurs rapports avec ses sujets. En quelques mois, et malgré les menaces qu'on sentait planer sur les chrétiens, deux cent quarante-quatre caté-

chumènes reçurent le baptême, pendant que huit cents autres se préparaient avec ardeur à ce sacrement.

Ce fut vers ce temps qu'on apprit dans l'Ouganda la conquête d'une partie de l'Afrique équatoriale par les Allemands. Cette nouvelle fit grande impression sur le roi, et il commença à croire ceux qui lui montraient dans les missionnaires des espions venus pour préparer la voie aux conquérants.

L'évêque anglican Hannington, qui approchait alors par l'Oussoga, fut la première victime de ces fâcheuses dispositions. D'après une prophétie qui a cours dans le pays, c'est justement par la route de l'Oussoga que doivent arriver les envahisseurs. Malgré les exhortations des Pères, Mouanga envoya l'ordre à l'armée qui faisait alors la guerre dans cette province de tuer le blanc et toute sa suite. De nouvelles instances du P. Lourdel et de Joseph Mkasa en faveur d'Hannington n'obtinrent pas assez tôt l'envoi d'un contre-ordre, et ne réussirent qu'à soulever contre les chrétiens de plus graves soupçons.

Katikiro en profita pour demander la mort de Joseph, qu'il représenta comme l'allié des étrangers et un ennemi dont il fallait tout craindre. Le roi résista longtemps, mais finit par céder.

Aussitôt, et sans lui laisser le temps de revenir sur cette sentence, le ministre fit conduire le condamné au lieu du supplice, et ordonna au bourreau de lui trancher la tête.

Avant l'instant fatal, Joseph dit à l'exécuteur avec un grand calme :

« Tu diras de ma part à Mouanga qu'il m'a condamné injustement, mais que je lui pardonne de grand cœur. Tu ajouteras que je lui conseille de se repentir; car, s'il ne se repent pas, il aura à plaider avec moi au tribunal de Dieu. »

Ces dernières paroles furent rapportées au roi. D'abord il affecta d'en rire; mais elles firent bientôt sur lui une telle impression, qu'il ne songea plus qu'à en conjurer l'effet. Le moyen qu'il prit fut digne d'une intelligence barbare. Il fit tuer un de ses sujets, et ordonna de mêler avec soin ses cendres avec celles de Joseph.

« Comment pourra-t-on maintenant le reconnaître? disait-il

d'un accent de triomphe. Et comment pourra-t-il plaider contre moi devant Dieu? »

Deux ou trois autres chrétiens furent exécutés après Joseph. Mouanga déclara qu'il les ferait tous massacrer, et que les missionnaires seraient eux-mêmes tués ou bannis.

« J'en finirai avec ces chrétiens, disait-il naïvement à ses intimes. Ils obtiennent de Dieu tout ce qu'ils veulent. Autrefois ils me regardaient comme leur ami, ils priaient pour moi, et Dieu écartait de moi les périls. Maintenant ils vont le conjurer de me renverser. Il faut à tout prix que je me débarrasse d'eux. »

Ces menaces pourtant ne se réalisèrent pas tout d'abord, et de nouveaux progrès suivirent la mort de Joseph, tant la vue de son martyr avait excité l'ardeur des catéchumènes. Mais un événement imprévu fit éclater l'orage dans toute sa violence.

Une jeune chrétienne, Clara Nalmasi, fille du roi M'tessa, avait été préposée à la garde d'une grossière amulette, qu'elle avait reçue à sa naissance en qualité de princesse, et qu'elle devait conserver toute sa vie avec respect. C'était le cordon ombilical d'un des anciens rois de l'Ouganda. Indignée des sortilèges qui se faisaient autour de cet objet, elle commença par détruire les amulettes de moindre importance qui l'entouraient en grande quantité, et par chasser les sorciers qui se disaient possédés des *mizimus* (âmes des morts) ou des *lubalis* (divinités). Cette conduite avait déjà irrité les païens. Mais ce qui mit le comble à leur fureur, ce fut un nouvel acte de courage, que nous laissons à d'autres le soin de taxer d'imprudance, et pour lequel d'ailleurs Clara n'avait consulté personne. Elle ne craignit pas de mettre en pièces et de jeter dans un trou l'étrange objet que vénéraient ses compatriotes.

Cette profanation fut bientôt connue de tout le peuple, et provoqua les clameurs des ennemis du christianisme. Les génies irrités allaient, disaient-ils, se venger sur le royaume, si on ne les apaisait par le châtement de la coupable et de tous ceux qui partageaient sa funeste religion.

Quelques jours après, Mouanga commença de sa propre main l'œuvre de la persécution. Se promenant le soir dans

sa capitale, il surprit un de ses jeunes pages chrétiens qui en instruisait un autre.

« Que fais-tu là? lui demanda-t-il.

— J'enseigne le catéchisme, » répondit l'enfant.

Déjà exaspéré par la conduite de sa sœur Clara, le roi entra en fureur.

« Attends, dit-il, je vais te guérir de ton insolence. »

Et il le perça de son épée.

Ce fut le signal du massacre.

III

Le roi fit appeler en pleine nuit Katikiro, et lui dit qu'il fallait exterminer tous ceux qui priaient. C'est le beau titre sous lequel sont désignés les chrétiens. Les portes de la résidence royale furent aussitôt fermées, et ordre fut donné à ceux qui les gardaient de ne laisser sortir personne.

Un des chrétiens trouva cependant le moyen d'aller avertir les missionnaires à leur résidence de Sainte-Marie de Rou-baga; et le P. Lourdel, supérieur, se rendit en hâte à Mourrounou, où se trouvait alors le roi.

Il rencontra en route des bandes d'hommes armés de fusils et de lances, qui allaient, au pas de course, piller les principaux centres chrétiens et en arrêter les chefs.

Arrivé à la cour, il se rendit d'un pas ferme, malgré son émotion, et au milieu de la surprise de tous, dans la hutte où l'on attend les séances royales et où le premier ministre le salua comme d'habitude. Les chrétiens allaient et venaient librement; on eût dit qu'il ne s'était rien passé.

Mais bientôt le P. Lourdel voit les chefs des divers services appeler ceux de leurs gens qui sont chrétiens et les réunir près de la cour où se trouve la case royale.

« Vous auriez dû vous sauver, disent leurs amis païens.

— Nous sauver! et pourquoi? » répondent-ils fièrement.

Charles Louanga, chef du groupe des pages où l'on compte

le plus de chrétiens, est appelé le premier avec sa troupe. Ils sont accueillis par des huées, que domine la voix tonnante du roi. Mouanga leur fait de durs reproches sur leur religion, puis il leur dit :

« Que ceux qui prient se rangent de ce côté ! »

Aussitôt Charles Louanga et Kizito, jeune catéchumène plein de zèle qui venait d'obtenir à force d'instances la promesse d'être baptisé dans un mois, se dirigent ensemble vers l'endroit désigné. Ils étaient convenus, pour ne pas faiblir au moment décisif, de se tenir par la main.

Tous ceux de la troupe qui sont chrétiens les suivent sans hésiter.

A un signe du roi les bourreaux se jettent sur les courageux confesseurs, les enlacent dans de grosses cordes et les traînent brutalement dans la cour. On a lié ensemble les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans; les enfants forment un autre faisceau. Ils sont tellement serrés, qu'ils ne peuvent marcher qu'à petits pas et en se heurtant les uns contre les autres. Cette position bizarre fait rire Kizito aussi tranquillement que s'il était à jouer avec ses amis.

Le groupe des pages de Charles Louanga une fois sorti, d'autres pages et quelques soldats sont amenés à leur tour, et, en passant devant le P. Lourdel, le saluent d'un regard joyeux et assuré.

Le pauvre Père attendait en vain la permission de voir le roi. Elle ne lui fut pas accordée, et il dut partir sans aucun renseignement sur les desseins des persécuteurs.

Dévoré d'une soif ardente, il entra pour se rafraîchir dans la case d'un néophyte : elle était abandonnée. A quelques pas de là, ayant rencontré une petite source, il se pencha pour y boire; un passant le prévint que le cadavre d'une des victimes de la nuit avait été trainé dans l'eau. Il se releva plein d'horreur et continua sa route, rencontrant partout des pillards chargés de dépouilles et qui venaient de saccager les villages des chrétiens.

Pendant les pages chrétiens étaient livrés au supplice du feu.

Charles Louanga, leur chef, fut emmené à part. Peut-être

croyait-on plus facile de le vaincre isolément. Un bourreau plus cruel que les autres demanda au roi, pour faire preuve de zèle, qu'on s'en remit à lui du soin de le torturer suivant ses mérites. Il le brûla donc lentement, en commençant par les pieds, et, comme autrefois les Juifs autour du divin Crucifié, il disait en attisant le feu :

« Allons! que Dieu vienne à ton aide, et qu'il te retire du brasier. »

Le martyr supporta son long supplice sans proférer une plainte.

Les trois plus jeunes pages excitèrent la compassion du chef des bourreaux, le vieux Mkadjanga, qui n'avait jamais eu à torturer des enfants si jeunes. Il leur dit donc :

« Déclarez seulement que vous ne priez plus, et le roi vous accordera votre grâce. »

Tous trois répondirent : « Nous ne cesserons pas de prier tant que nous vivrons. »

Mkadjanga n'insista pas, espérant que la vue du supplice de leurs camarades vaincrait leur obstination. Ils ne cédèrent point, et l'un d'entre eux, voyant qu'on n'avait pas préparé de fagot pour lui, réclama si énergiquement, qu'on le lia comme les autres. Toutefois Dieu permit qu'ils fussent épargnés, afin sans doute de les garder comme témoins de ceux qui moururent.

Ceux-là étaient au nombre de trente et un.

Parmi eux se trouvait le fils même de Mkadjanga, qui essaya de tous les moyens pour lui arracher un mot qui ressemblât à une rétractation. L'enfant ne céda ni à ses paroles ni à la vue des préparatifs du supplice. Au moment fatal, le malheureux père tenta un suprême effort :

« Mon fils, lui dit-il, consens simplement à ce que je te cache chez moi, personne n'y passe; on ne pourra te découvrir.

— Père, répondit le jeune chrétien, je ne veux pas être caché. Le roi t'a ordonné de me tuer. Si tu ne le fais point, il te punira. Je connais la cause de ma mort, c'est la religion. Père, tue-moi! »

Alors Mkadjanga, pour lui épargner la terrible agonie du feu, ordonna à l'un de ses hommes de le tuer d'avance d'un

fort coup de bâton à la nuque. On l'attacha ensuite à un fagot, et on le remit près de ses compagnons.

Tous les pages étant ainsi liés à des roseaux et à des branches sèches, on les plaça horizontalement à côté les uns des autres, en prenant soin de les tourner dans le même sens pour faciliter le supplice. Puis on mit le feu aux fagots, du côté des pieds des victimes, afin de les faire souffrir le plus longtemps possible, et dans la pensée que plusieurs renonceraient à la religion après les premières atteintes de la flamme. Vain espoir ! la souffrance ne leur arracha que des prières et des chants d'actions de grâces.

Une demi-heure plus tard les roseaux étaient consumés, et l'on n'apercevait plus qu'une rangée de cadavres moitié brûlés et couverts de cendres.

Plus de cent chrétiens, parmi lesquels André Kagoua, subirent le martyre dans divers supplices ¹.

Mais la mort la plus terrible fut celle de Mathias Mouroumba, qui exerçait les fonctions de juge de paix dans un des districts du pays, et qui depuis son baptême élevait toute sa famille dans la pratique de la religion.

Sa fervente piété le désigna aux premiers coups des persécuteurs. On le conduisit devant le ministre, qui lui demanda d'un ton méprisant :

« C'est là Mouroumba ? »

— Oui, c'est moi, répondit Mathias.

— Pourquoi pries-tu ? reprit le ministre.

— Parce que je veux prier. »

S'adressant aux bourreaux, le ministre dit :

« Emmenez-le et tuez-le. »

— C'est ce que je désire. »

Katikiro, humilié par tant de courage, s'écria alors :

« Bourreaux, vous lui couperez les pieds et les mains, et lui enlèverez des lanières de chair sur le dos. Vous les ferez griller sous ses yeux... Dieu le délivrera. »

Blessé au vif par ce blasphème, Mathias répondit :

¹ « Je ne crois pas que les Pères Blancs du cardinal Lavigerie aient à leur actif une seule conversion sérieuse. » — Déclaration faite sérieusement par le général du Barrail, en 1896, au t. III de ses *Souvenirs*, p. 49.

« Oui, Dieu me délivrera; mais vous ne verrez pas comment il le fera, car il prendra mon âme avec lui et ne vous laissera que mon corps entre les mains. »

Les bourreaux se mirent en devoir d'exécuter consciencieusement l'ordre barbare de Katikiro. Pour n'être pas troublés par les spectateurs, ils conduisirent la victime sur la colline déserte de Savaridja. Mathias les suivit d'un pas alerte, et le visage rayonnant de joie. Arrivés au lieu du supplice, les bourreaux lui coupèrent les pieds et les mains, qu'ils firent griller à ses yeux. Ils le couchèrent ensuite la face contre terre et lui enlevèrent des lambeaux de chair, qu'ils grillèrent de même.

De si horribles tourments n'arrachèrent aucune plainte à l'héroïque chrétien. Et pourtant l'agonie fut longue, car les bourreaux usèrent de tout leur art pour empêcher l'écoulement du sang et retarder la fin du supplice. Ils n'y réussirent que trop. Trois jours après, des esclaves qui allaient couper des roseaux, étant passés par là, entendirent une voix qui les appelait. Ils s'approchèrent. Le mourant leur demanda à boire. Mais, épouvantés par la vue de ses horribles mutilations, les esclaves s'enfuirent et le laissèrent consommer son long sacrifice.

Un des plus jeunes fils de Mathias Mouroumba se trouvait parmi les quinze enfants nègres qui accompagnèrent M^{gr} Livinhac en Europe, au mois de septembre 1890. En baisant au front avec respect ce cher petit nègre, je me demandais s'il existe dans le monde une plus grande noblesse que la sienne.

Plaise au chef de l'Église de hâter les enquêtes canoniques déjà commencées sur les martyrs de l'Ouganda, et puissent bientôt ces glorieux représentants de la race nègre, vénérés sur les autels du monde catholique, attester l'égalité de tous les hommes devant Dieu, ranimer ceux que découragent les défaillances de quelques nations chrétiennes, et confondre nos sceptiques, si fiers de leur faiblesse d'esprit!

IV

Aucune apostasie n'était venue, pendant la persécution, augmenter la douleur des missionnaires. Les chrétiens soutenaient vaillamment les épreuves de toutes sortes qui leur étaient imposées. Bannis de leurs demeures, dépouillés de leurs biens, sans cesse menacés de mort, ils n'en continuaient pas moins leurs relations avec les Pères.

Ceux dont la vie était le plus en péril venaient les visiter le soir, et ils restaient jusqu'à minuit, afin de pouvoir communier avant de partir. Parfois, à cause de leur grand nombre, les missionnaires, succombant à la fatigue et au sommeil, essayaient de se retirer. Mais comment résister à leurs prières ?

« Père, disait l'un, restez encore, demain je dois être conduit chez le roi, et probablement de là à la mort. Je ne vous verrai plus en ce monde.

— Ce n'est qu'avec peine, disait un autre, et en faisant un cadeau à mon geôlier, que j'ai pu être délivré des entraves qui serraient mes pieds, et autorisé à aller dire adieu à mes amis. C'est donc pour la dernière fois que je m'entretiens avec vous. »

On peut juger par là de l'empressement que mirent les Bagandas à se faire instruire et baptiser quand la persécution se fut apaisée.

Le P. Denoît écrivait de Roubaga, le 8 mars 1888, au cardinal Lavigerie : « Tous les jours il nous arrive de nouveaux catéchumènes. Depuis un an j'en ai inscrit huit cents comme ayant assisté au catéchisme que nous leur faisons tous les matins, et ce nombre est de beaucoup dépassé par celui des catéchumènes que nos néophytes instruisent chez eux, dans les districts éloignés. »

Deux chrétiens, s'étant établis dans le district des chasseurs d'éléphants du roi, convertirent à eux seuls le chef et plus de cent personnes.

Mouanga revint peu à peu à de meilleurs sentiments. Il n'était pas, pour un roi nègre, trop cruel par nature, et ceux qui comparaient sa conduite à ce qu'avaient fait ses prédécesseurs dans leur jeunesse le trouvaient, paraît-il, relativement débonnaire. Au reste il commençait, comme son peuple, à ne plus pouvoir supporter le joug des musulmans. Il rendit sa confiance au chrétien Honorat, chef de ses pages, et le mit à la tête d'une grande partie de l'Ouganda. Comme c'est le gouverneur de province qui nomme les chefs des districts, Honorat donna ces places importantes à des chrétiens, qui en profitèrent pour aider aux progrès de la foi.

C'est dans cette époque de calme relatif qu'a été ébauchée une œuvre dont on est peut-être en droit, si elle se développe, d'attendre beaucoup pour le salut de l'Afrique.

Il ne faut pas se dissimuler que les missions, même catholiques, se sont heurtées jusqu'ici à un obstacle qu'on n'a encore pu vaincre : l'absence de clergé indigène.

Lorsque le christianisme a été introduit chez les diverses nations de l'Europe par des apôtres venus des pays déjà chrétiens, il a pu s'y maintenir et s'y propager à l'aide des convertis d'élite que les missionnaires de ce temps-là se sont donnés comme successeurs. C'est ainsi que les apôtres envoyés par Rome ont fait continuer leur œuvre en Gaule par un clergé gaulois, dans la Grande-Bretagne par un clergé breton et saxon.

La conversion définitive des païens d'aujourd'hui nous paraît exiger la même condition. Les peuples chrétiens, chez lesquels, d'ailleurs, le nombre des vocations pourra diminuer, ne sauraient fournir indéfiniment aux nations païennes tout le clergé qui deviendra nécessaire à mesure qu'elles entreront dans l'Église. Quatre cents millions de Chinois seront-ils toujours évangélisés par trois cents prêtres français? Suffira-t-il longtemps à l'immense Afrique du petit nombre de vaillants religieux qui lui consacrent actuellement leur vie?

Quels que puissent être les obstacles, il faut se préoccuper sans cesse de donner un clergé indigène aux peuples qu'on veut baptiser. C'est à ce prix qu'est la conversion du monde.

On n'a pas encore pu confier le sacerdoce à des Bagandas; mais déjà l'on voit naître, parmi les représentants de cette



Sœurs indigènes Baganda.

race remarquable, des vocations de frères, de sœurs, et peut-être même de prêtres.

Nous lisons dans une lettre de M^{gr} Livinhac, en date du 10 juin 1888 : « Quelques personnes d'un âge mûr et très

sérieuses ayant manifesté au P. Lourdel le désir de se consacrer entièrement au service de Dieu par des œuvres de charité, il leur a fait bâtir une case dans une bananerie voisine de la mission, et leur a confié un orphelinat de filles. Elles remplissent leur devoir de mères adoptives avec piété et dévouement... Le bon Dieu veut-il tirer de l'Ouganda, qui a fourni les prémices des martyrs nègres, les prémices des religieuses noires? C'est son secret. Malgré la bonne volonté qu'elles montrent, nos sœurs ne seront autorisées qu'après de très longues années d'épreuve à prendre des engagements définitifs. » Mais eût-on dû les faire attendre, comme dans les premiers siècles, jusqu'à l'âge de quarante ans, il n'y avait pas de raison pour les exclure à perpétuité de la vie religieuse. Maintenant surtout qu'elles ont, pour se former, des sœurs de la mission, l'avenir de cette belle œuvre paraît assuré, et l'on peut saluer là de grandes espérances. Religieuses ou religieux noirs auront, à défaut du même prestige dans les commencements, beaucoup plus d'aptitude que les Européens pour évangéliser leurs compatriotes et pour aider l'action des missionnaires. Et quelle force ne puiseront-ils pas dans leur habitude des langues barbares et du climat équatorial, dans leur connaissance parfaite des mœurs, des vraies difficultés, des ressources de toute nature!

La plus intéressante tentative qui ait été faite dans ce sens est certainement la création d'un petit séminaire à Sainte-Marie de Rubaga. Cet établissement ne compte pas moins de soixante-dix élèves, qui déjà commencent à comprendre la langue de l'Église. Voici quel est, d'après une lettre écrite par le P. Marcou, leur supérieur, le 27 janvier 1895, le programme actuel de leurs études : 1^o Religion : tous les jours catéchisme, après lequel on doit faire des rédactions. — 2^o Cérémonies, plain-chant, cantiques en ruganda. — 3^o Classe de ruganda. — 4^o Classe de kiswahili. — 5^o Classe de latin. — 6^o Éléments d'arithmétique et de géographie.

Le P. Marcou a donné, dans une lettre antérieure, d'attachants détails sur cette fondation :

« Villa-Maria (Buddu), 29 juin 1893.

« ... M^r Hirth m'a appelé au commencement de cette année à Villa-Maria pour y ouvrir un petit séminaire indigène. Cette œuvre si importante n'avait pas encore pu être entreprise à cause des révolutions qui depuis quelques années n'ont cessé de bouleverser ce pauvre pays. Il est cependant indispensable de former sur place des collaborateurs pour venir en aide aux missionnaires européens. Ces derniers, en effet, ne seront jamais assez nombreux pour suffire aux besoins toujours croissants de nos chrétientés.

« Comme vous le comprenez, nous n'aurons pas dès le principe à préparer des bacheliers. Aussi Monseigneur ne s'est-il pas enquis de mes titres. Le programme est très simple. Il comprend la lecture, l'écriture, un peu de calcul et de plain-chant, des cantiques en langue ruganda, la langue swahili, le latin pour les plus avancés, et pour tous l'instruction religieuse aussi complète que possible.

« Que je vous dise d'abord un mot de mon installation : les pauvres cases qui jusqu'ici servaient de local à mon école, se trouvant un peu trop éloignées et assez mal disposées pour cet usage, il a été décidé de construire, plus près de la résidence de Villa-Maria, un petit séminaire de toutes pièces. Quand je dis petit séminaire, il ne faut pas croire que je veuille parler de monument semblable à celui de Carthage. Ici on n'a pas encore inventé les maisons en pierres : les arbres, les roseaux et l'herbe font les frais de toutes les constructions. Ce n'est cependant qu'au prix de bien des peines qu'on parvient à se loger convenablement ; il faut faire venir les arbres un par un, l'herbe paquet par paquet, les roseaux faisceau par faisceau. Ce sont nos bons chrétiens qui font ce travail pour se procurer, qui une aiguille, qui une médaille, qui un crucifix, qui un chapelet, etc. Le mal est que je suis à bout de ressources. Si, ces jours derniers, Monseigneur ne m'avait pas fait cadeau d'une douzaine de chapelets, j'allais me trouver dans l'impossibilité de bâtir ma chapelle. Pour la construire, j'avais d'abord offert mon réveille-matin à un chef.

L'affaire était conclue, lorsque les événements ont appelé mon architecte ailleurs.

« Le nombre de mes élèves s'élève à une soixantaine qui, avec l'instruction, me demandent la nourriture et le vêtement. Pour la nourriture, je ne leur en donne qu'une fois par jour; pour le vêtement, je ne sais vraiment comment je m'y prendrai. Monseigneur n'a pu mettre à ma disposition qu'un budget insignifiant; car, hélas! de nombreux malheurs ont épuisé la caisse du vicariat. Encore si j'avais des connaissances en Europe, comme quelques-uns de mes confrères, je pourrais peut-être me tirer d'affaire; mais qui est-ce qui me connaît, et, si je meurs, qui est-ce qui parlera de moi, comme dit la chanson du P. Capus? Je mets ma confiance en la Providence, puisque l'œuvre que je poursuis, quelque humbles qu'en soient les commencements, est bien cependant l'œuvre du bon Dieu. Elle doit grandir et devenir très grande, s'il est vrai, comme nous n'en pouvons douter, que le Seigneur a une prédilection particulière pour les Baganda. Dites à vos bonnes carmélites de Carthage que leurs prières n'auront jamais un meilleur objet que la prospérité de ma petite école, qui est le germe du clergé de ce pays, insinuez-leur aussi que, si elles ont des chapelets, un petit ornement, etc., elles feront bien de les diriger vers ma chapelle de roseaux. Enfin, si vous avez des séminaristes qui aient une petite provision de médailles ou de petites croix semblables à celles que m'a données l'un d'entre eux, je leur serai infiniment reconnaissant de me les adresser. Bien entendu, il ne faut pas croire que je demande une quête à mon intention parmi les scholastiques. Je connais trop leur pauvreté. Je veux seulement dire que si, par hasard, il s'en trouvait quelque un plus favorisé des dons de la fortune, il ferait bien de penser à mes petits séminaristes, qui seront un jour ses auxiliaires sur les bords du Nyanza. Ce que je demande avant tout et à tous, c'est le secours de leurs prières.

« Je ne veux pas terminer sans vous faire visiter ma salle de classe. Comme je l'ai dit plus haut, la maison est toute en roseaux. Je serai longtemps avant de pouvoir construire en terre, comme est en train de le faire le P. Streicher pour

sa résidence de Villa-Maria. Il me suffirait cependant de cinq cents chapelets pour pouvoir entreprendre ce travail.

« Les tables sont des claies en roseaux, couvertes d'une natte en feuilles de palmier; les porte-plumes sont de simples petits roseaux, les encriers des flacons vides d'huile de Harlem, longs et gros comme le doigt, dont une bonne personne nous avait envoyé une provision assez considérable. Après avoir employé l'huile comme remède, les flacons nous sont maintenant très utiles, comme vous le voyez. Le papier en majeure partie provient des enveloppes de lettres qui nous arrivent d'Europe. Je ramasse tout ce que je puis trouver de papier blanc. Les sous-main sont des écorces sèches de bananier; les crayons, des balles en plomb, allongées à coups de marteau; les règles, l'extrémité des branches de palmier; la cloche, un tambour du pays. Vous avouerez que tout cela est bien à la Robinson Cruosé.

« Toutefois ne croyez pas qu'on soit triste à notre pauvre demeure. Au contraire, la joie la plus franche y a élu domicile : je voudrais que vous vissiez mes négrillons jouer aux barres; ils y mettent au moins autant d'entrain que les écoliers de notre vieille Europe. Et puis la musique vient varier nos récréations. Je me suis procuré un piano indigène, appelé *madinda*. Il se compose de douze pièces de bois sonores de diverses longueurs, qui forment deux gammes; la gamme n'a que six notes. Les Baganda qui savent jouer de cet instrument les frappent ordinairement à deux : l'un fait le chant à la fois sur les deux gammes, la grave et l'aiguë; l'autre fait l'accompagnement également sur les deux gammes. L'effet est certainement très agréable. Les *madinda* servent souvent à accompagner la voix des chanteurs, et le tout est renforcé par les tambours. Nous avons aussi le *mugudo*, composé de trois tambours de différentes formes dont les sons, mélangés avec art et parfaitement en mesure, sont d'un très bel effet. Le *mugudo* sert surtout aux grands chefs lorsqu'ils sont en voyage dans leurs provinces, ou bien lorsqu'ils sont envoyés par le roi. J'ai un certain nombre d'enfants qui savent le frapper. L'emploi en a été très heureux à la procession de la Fête-Dieu pour la marche triomphale de Notre-Seigneur. Si

j'étais musicien, je vous enverrais quelque chant kiganda; malheureusement je ne le suis pas. J'ai dû pourtant apprendre à accompagner sur l'harmonium le plain-chant et les cantiques. Je me sers du petit harmoni-flûte qui a appartenu autrefois au P. Chantemerle. Cet instrument a subi le contre-coup de toutes nos révolutions et fait maint voyage. Aussi menace-t-il ruine. »

V

L'Ouganda, que la supériorité de ses habitants semble désigner pour le rôle providentiel de fournir aux régions des Grands Lacs un clergé indigène, l'Ouganda faillit un moment devenir, aux mains des Arabes et de leurs partisans, le plus grand obstacle aux progrès du christianisme.

L'année 1887, qui suivit la grande persécution, ne fut guère troublée que par l'expulsion de M. Mackay. Le ministre protestant, avant de s'éloigner, confia aux Pères Blancs les clefs de sa maison, pour les remettre à son successeur, le révérend Gordon.

Celui-ci n'eut pas un heureux début. La lettre qu'il présenta à son arrivée, et qu'il eut l'imprudence de relire trois fois en public, était conçue en tels termes, que le roi à la fin ne put maîtriser son indignation, et qu'il s'écria devant toute la cour :

« Puisque vous me parlez ainsi, je vous déclare que vous êtes mon prisonnier de guerre. Si les Anglais viennent à m'attaquer ou à arrêter les marchandises à la côte, c'est vous que je tuerai le premier. »

Les missionnaires catholiques eurent bien de la peine à préserver la vie de M. Gordon et de son compagnon, M. Walker. Le gouvernement anglais a reconnu officiellement ce service, dans une lettre adressée à notre ministre des affaires étrangères, et transmise par lui aux intéressés.

Des nouvelles venues du Zanguebar, et annonçant le pro-

chain partage de l'Afrique orientale entre les Anglais et les Allemands, rendirent Mouanga extrêmement irritable. Il retourna dans d'étranges accès de fureur. On ne sait pour quelle faute, ou par quel caprice, il se mit un jour dans l'esprit d'envoyer toute sa garde avec ses pages dans une île déserte du Nyanza, avec ordre à ceux qui les conduiraient de les abandonner ensuite et de les laisser mourir de faim. Le secret transpira, et la garde, au lieu de s'embarquer, résolut de renverser le tyran. Les musulmans se mirent à la tête du complot et détrônèrent Mouanga, qui n'eut que le temps de s'enfuir dans le Magou, au sud-est du Nyanza.

En même temps Kiwéwa, l'un de ses trente-neuf frères, était proclamé souverain.

Bien qu'il dût son élévation aux Arabes, le nouveau roi se montra favorable aux chrétiens, dont la fidélité lui inspirait une grande confiance. Cette attitude imprévue amena un nouveau complot des musulmans. Après s'être assurés de la personne du roi, ils se jetèrent sur les chrétiens, pris à l'improviste, les mirent en fuite après plusieurs heures de combat, et saccagèrent toutes leurs possessions.

Kiwéwa céda à la pression des vainqueurs, et fit tout ce qu'ils voulurent. Bientôt les missionnaires, catholiques et protestants, se trouvèrent ensemble dans la même prison, attendant la mort et se donnant les marques d'une charité touchante. Ils ne furent qu'expulsés, et ils purent se retirer au sud du lac, les Anglais à Kiafouma, dans l'Ousambiro, les Français à Notre-Dame de Kamoga, dans le Bukumbi.

C'était près de là qu'avait eu lieu, quelque temps plus tôt, un événement qui ne doit pas être passé sous silence.

Le P. Giraud se rendait dans une île voisine, accompagné de six rameurs et d'un enfant non baptisé. La barque fit naufrage, et tous furent submergés en un instant. Les rameurs atteignirent le rivage sans difficulté. Seul le P. Giraud, qui était pourtant bon nageur, ne l'atteignit pas. L'enfant s'était cramponné à lui. Au lieu de secouer un fardeau qui lui rendait la mort inévitable, sentant qu'il allait s'engloutir, il souleva l'enfant au-dessus du lac, jeta rapidement un peu d'eau sur sa tête en disant : « Je te baptise au nom du Père, du

Fils et du Saint-Esprit; » puis il disparut avec lui dans les flots, pendant que les deux âmes allaient à Dieu, l'une par le privilège de l'innocence, l'autre par le privilège de l'héroïsme.

Cependant Kiwéwa essayait de secouer le joug des Arabes; mais ils le mirent à mort et lui substituèrent Karéma, l'un de ses frères, qui fut circoncis, et leur laissa toute autorité. Ce monstre commença par faire massacrer tous ses frères et sœurs.

Le pays fut alors livré à toutes les violences du parti de l'Islam. Les Arabes se rendirent si odieux, que l'excès même du mal amena une réaction. Les principaux du royaume s'enfuirent auprès de l'ancien ministre chrétien Honorat, qui organisait la résistance dans le Bousagara, ou Ankoré, à l'ouest de l'Ouganda, et qui fut bientôt en mesure de tenter par les armes la délivrance de sa patrie.

Mais déjà Mouanga, fort mal reçu dans le Magou, était allé, avec une trentaine de ses pages, demander asile aux missionnaires catholiques réfugiés dans le Bukumbi. Touché de l'accueil qu'il y reçut après tous ses crimes, il se fit instruire en même temps que ses compagnons, et tel fut l'heureux changement de ses dispositions, que les Pères consentirent à l'admettre au nombre des catéchumènes.

La nouvelle en étant parvenue dans le Bousagara, l'armée chrétienne lui envoya une députation pour lui offrir de l'aider à reconquérir son royaume et à chasser les musulmans.

Il s'embarqua sans hésiter, le 29 avril 1889. Il ne devait plus retrouver Honorat, qui avait succombé dans une embuscade après avoir remporté deux victoires sur les Arabes. Il se mit lui-même à la tête de l'armée, et fut accueilli par son peuple avec enthousiasme. Mais l'absence de munitions l'exposant à être battu par les musulmans, qui étaient fort bien armés, il s'établit provisoirement dans une petite île située près de la baie de Murchison, et d'où il dirigea le mouvement anti-arabe. Son premier soin fut d'envoyer chercher les missionnaires qu'il avait laissés dans le Bukumbi.

Ce fut alors que les chrétiens firent demander du secours à Stanley, qui avait à peu près achevé son expédition, et qui se rendait assez tranquillement vers la côte avec Émin-Pacha.

L'explorateur répondit par un refus. Il devait avoir ses raisons d'en agir de la sorte.

Il est certain que le moindre secours de sa part eût grandement hâté la délivrance de l'Ouganda. « Mais, dit-il, mon devoir envers le Pacha, son ami Casati et les Égyptiens, que j'avais promis d'escorter jusqu'à la mer, me défendit même d'y penser. » Émin-Pacha était, en effet, si pressé d'arriver à la côte, qu'une fois délivré de son libérateur, il reprit le chemin de l'Afrique centrale.

Les chrétiens se passèrent du secours de Stanley.

Quand ils crurent le moment favorable, ils se dirigèrent hardiment vers la capitale; et, après plusieurs combats acharnés, ils firent leur entrée à Roubaga, le 5 octobre 1889. Les Arabes marchèrent de défaite en défaite, et Karéma dut s'enfuir avec un petit nombre de compagnons.

Mouanga, rétabli sur son trône, confia toutes les charges aux chrétiens, afficha les meilleures dispositions et écrivit même au cardinal Lavigerie la lettre qu'on va lire :

« Mengo (Bouganda), 4 novembre 1889.

« ÉMINENCE ET MON PÈRE LE GRAND,

« Moi, Mouanga, roi du Bouganda, j'envoie vous voir (pour : j'ai l'honneur de vous envoyer un message). Je vous écris pour vous informer de mon retour dans mon royaume.

« Vous avez appris que, lorsque les Arabes m'eurent chassé, je me sauvai dans le Bukumbi. M^r Livinhac et ses missionnaires me traitèrent avec bonté. Après quatre mois les chrétiens m'envoyèrent chercher. Nous nous sommes battus pendant cinq mois. Dieu nous a bénis, et nous avons triomphé des Arabes.

« Maintenant, je vous en supplie, daignez nous envoyer des prêtres pour enseigner la religion de Jésus-Christ dans tout le pays de Bouganda.

« Je vous demande aussi des enfants ayant appris les

remèdes (connaissant la médecine), comme ceux qui sont allés à Oujiji. Quand ils arriveront chez nous, je leur donnerai de belles places.

« J'ai appris que notre père le pape, le grand chef de la religion, vous a envoyé traiter avec les grands de l'Europe pour faire disparaître le commerce des hommes (des esclaves) dans le pays de l'Afrique. Et moi, si les blancs veulent bien me donner la force, je puis les aider dans cette œuvre et empêcher le commerce des hommes dans tous les pays qui avoisinent le Nyanza.

« Daignez demander pour moi (au ciel) la force de bien faire. De mon côté, je prie Dieu de vous donner ses bénédictions et de vous aider dans toutes les œuvres que vous faites pour sa gloire.

« Moi, votre enfant.

« Signé : MWANGA,

« roi de l'Ouganda. »

Bien que les catholiques fussent très supérieurs en nombre et que le roi penchât de leur côté jusqu'à se faire instruire par nos missionnaires, les protestants obtinrent sans peine le libre exercice de leur religion, et les deux partis s'engagèrent à ne jamais se chasser l'un l'autre de l'Ouganda. Il semblait donc que ce pays tout entier, c'est-à-dire le plus important royaume de l'Afrique centrale, fût définitivement acquis au christianisme et n'eût plus qu'à jouir en paix des bienfaits de la foi et de la civilisation. Onze ans avaient suffi aux Pères Blancs pour obtenir ce splendide résultat.

VI

Mais à peine commençait-on à rentrer dans le repos, que les agents de la compagnie anglaise *East-African*, qui avaient refusé leur concours dans la lutte contre les musulmans, envahirent l'Ouganda. Humiliés jusqu'alors de leur infériorité,

rité numérique et des tendances de Mouanga au catholicisme, les protestants accueillirent avec enthousiasme l'arrivée des Anglais et songèrent sans retard à l'expulsion des Bafrançais ou des Français, c'est-à-dire des catholiques. Dès le début on entreprit d'exciter contre eux le capitaine Lugard, bien qu'ils eussent tous reconnu, avec Mouanga lui-même, l'influence anglaise sur l'Ouganda. D'un autre côté, on essaya de les pousser à bout par toutes sortes de vexations et même par des assassinats renouvelés. Ces excès finirent, comme on le voulait, par provoquer des représailles, et le désordre ne tarda pas à renaître.

Mais, comme ces nouveaux troubles n'arrêtaient en rien les rapides progrès de la foi catholique, le capitaine Lugard résolut d'y mettre fin lui-même. Il rassembla dans son fort de Mengo sept ou huit cents hommes exercés, pris la plupart dans les anciennes troupes d'Émin-Pacha, et il attendit le moment favorable.

Dans la confusion où l'on vivait, l'occasion ne pouvait tarder longtemps à se présenter. Un catholique, dans le cas de légitime défense, ayant tué un protestant, l'affaire fut portée par les uns au tribunal du roi, qui donna raison aux catholiques, et par les autres au tribunal du capitaine, qui voulut que « justice » fût faite du meurtrier. Pendant qu'on parlementait, les Anglais firent distribuer de nuit aux Bagandas protestants des centaines de fusils et de munitions, et le lendemain dimanche, 24 janvier 1892, les catholiques furent attaqués de toutes parts. Ils se défendirent vaillamment, et, malgré l'infériorité de leurs armes, l'emportèrent durant la première partie de la bataille. Mais bientôt le fort anglais intervint et les écrasa sous le feu de ses mitrailleuses. Ils durent battre en retraite et se retirèrent avec Mouanga dans l'île de Bulingugwé, où M^{gr} Hirth et les missionnaires ne tardèrent pas à les rejoindre.

Les protestants, embarrassés de leur trop complet triomphe ou plutôt du départ du roi, mandèrent aux fugitifs de revenir. Par une prudence assez justifiée, ceux-ci s'y refusèrent et demandèrent que le pays fût divisé entre les deux partis. Pour toute réponse, le capitaine Williams aborda le lende-

main dans l'île avec plus de cinq cents hommes en armes. Une foule de femmes et d'enfants furent pris, massacrés, noyés. Le roi et M^{re} Hirth s'échappèrent à grand'peine. Six missionnaires furent faits prisonniers.

Williams partit ensuite avec sa mitrailleuse pour l'île de Sésé, tout entière convertie à notre religion, et il y fit, suivant son expression, « une troisième saignée aux catholiques. » La station fut pillée et brûlée; des centaines de jeunes filles et de femmes furent enlevées et vendues comme esclaves.

Les singuliers représentants de la civilisation anglaise trouvèrent encore le moyen d'augmenter l'odieux de leur conduite. A tous ces massacres ils ajoutèrent la trahison.

Pour les Bagandas, la notion de la patrie se résume dans la personne de leur roi, et comme, d'autre part, l'émigration ne leur coûte guère, ils le suivent où il va. Mouanga vit donc se rassembler autour de lui, dans le Kiziba, non seulement les catholiques, mais un très grand nombre de ses sujets païens. Son parti disposa bientôt de cinq mille fusils. Les protestants, peu rassurés, lui envoyèrent message sur message, ainsi qu'à M^{re} Hirth, pour les rappeler parmi eux. Le capitaine Lugard écrivit lui-même à plusieurs reprises pour faire revenir le roi et ses partisans. Tantôt il essayait de la persuasion et s'excusait des derniers événements; tantôt il menaçait de proclamer roi Mbogo, le chef des musulmans.

Le capitaine Williams étant venu en personne dans le Kiziba, on finit par s'entendre, et le roi partit sur la foi de lettres où le capitaine Lugard disait textuellement : « Sur l'honneur de l'Angleterre et sur l'honneur militaire, le pays sera partagé en deux parties; les protestants ne pourront m'empêcher de faire un partage équitable, et la capitale sera au milieu des catholiques et des protestants. Que le roi vienne sans crainte. »

Maîtres du roi, Lugard, Williams et leurs protégés oublièrent toutes leurs promesses. Il ne fut plus question de traitements équitables ni même de partage territorial. Toutes les charges de la maison royale furent sans exception accordées aux protestants, et le triste Mouanga, resté païen au fond de son cœur, feignit de préférer la religion de ses maîtres. On ne laissa aux catholiques que la province de Buddu, c'est-à-dire

la septième partie de l'Ouganda, et on leur interdit tout acte de prosélytisme en dehors de ces limites. Plus heureux, les musulmans reparurent sans difficulté dans la capitale, et l'étendard du Prophète flotta en liberté à côté du drapeau anglais.

Après une prise de possession trop souvent injuste, l'Angleterre finit toujours par établir où elle régnait l'ordre et la tolérance. Arraché maintenant à l'odieuse tyrannie de l'*East African* et de ses agents, l'Ouganda commence à jouir d'une paix bienfaisante sous la domination régulière de la Grande-Bretagne; et le catholicisme, fortifié par ses épreuves mêmes, y accomplit d'étonnants progrès.

L'extraordinaire mouvement de conversions qui s'y est produit ces dernières années, a décidé la Propagande à y multiplier les vicariats apostoliques. Le vicariat du Nyanza a été divisé en trois nouveaux vicariats: celui du *Nyanza méridional*, situé en sphère allemande; celui du *Nyanza septentrional*, qui comprend toutes les parties de l'ancien vicariat situées dans la sphère anglaise à l'ouest du Nil, moins la province de Kiagwé; et celui du *Haut Nil*, qui comprend, avec une des onze provinces de l'Uganda (Kyagwé), toute la partie de l'ancien vicariat située en sphère anglaise et à l'est du Nil.

Les Pères Blancs restent chargés des deux premiers vicariats. Le troisième est maintenant confié à la société des missionnaires de Saint-Joseph de Mill-Hill, fondée par S. E. le cardinal Vaughan. M^{gr} Henry Henlon en a été nommé vicaire apostolique.

Les religieux français ont été les premiers à se réjouir de cette combinaison. En effet, la présence de missionnaires catholiques anglais au nord du Nyanza coupera court aux calomnies inventées par les protestants, qui représentent tous nos prêtres comme des ennemis irréconciliables de l'Angleterre. De plus, elle fait comprendre aux nègres, que la crainte de déplaire à leurs nouveaux maîtres poussait vers le protestantisme, qu'on peut être en même temps Anglais et catholique, et que notre religion n'est pas seulement pratiquée, comme l'assurent les révérends, par quelques États minuscules appelés France, Italie et Espagne. Le catholicisme, à son tour, bénéficie du prestige britannique.

VII

A la fin de ces deux chapitres, nécessairement un peu longs et compliqués, nous avons cru bien faire de mettre sous les yeux du lecteur le tableau officiel que voici. On y verra ce que les Pères Blancs ont pu faire, en moins de vingt années, dans cette Afrique équatoriale où pas un missionnaire catholique n'avait pénétré avant eux. Il est des statistiques et des chiffres qui ont leur éloquence. Il faut, du reste, tenir compte des progrès constants qui se sont réalisés depuis la date du dernier recensement. C'est ainsi que, dans le seul vicariat du Nyanza septentrional, le chiffre des baptisés a passé, de 16032 en juin 1895, à 21623 en juin 1896.

MISSIONS

CONFIÉES AUX PÈRES BLANCS DANS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE
(État en juin 1896)

I

VICARIAT APOSTOLIQUE DU NYANZA SEPTENTRIONAL
(1 vicaire apostolique, 24 missionnaires, 21 623 baptisés, 80 000 catéchumènes.)

1. Uganda.

1^o *Sainte-Marie de Rubaga* : baptisés, 1510; catéchumènes, 10 000; petit séminaire, 40 élèves.

2^o *Villa-Maria* : baptisés, 10 695; catéchumènes, 25 000; léproserie; religieuses.

3^o *Notre-Dame des Victoires* : baptisés, 7 196; catéchumènes, 23 000.

4^o *Notre-Dame de Bon-Secours* : baptisés, 950; catéchumènes, 1 500.

2. Koki.

Notre-Dame de la Paix : baptisés, 100; catéchumènes, 3 000.

3. Unyoro.

Notre-Dame de la Garde : baptisés, 500; catéchumènes, 2 000.

4. Dans les provinces protestantes.

Baptisés, 672; catéchumènes, plusieurs milliers.

5. Toru.

Notre-Dame des Neiges : station en voie de création.

II

VICARIAT APOSTOLIQUE DU NYANZA MÉRIDIONAL
(1 vicaire apostolique, 13 missionnaires, 408 baptisés, 2 000 catéchumènes environ.)

1. Bukumbi.

Notre-Dame de Kamoga : baptisés; 125; catéchumènes, 500.

2. Kisiba.

Notre-Dame des Sept-Douleurs : baptisés, 312; catéchumènes, 620.

3. Ukéréwé.

Une station en voie de création : plusieurs centaines de catéchumènes et 39 baptisés.

III

VICARIAT APOSTOLIQUE DE L'UNYANYEMBÉ

(1 provicaire, 13 missionnaires, 5 religieuses.)

1. Ushirombo.

Notre-Dame Auxiliatrice : baptisés, 425; catéchumènes, 2000; 13 catéchistes et 170 orphelins.

2. Msalala.

Saint-Michel : baptisés, 45; catéchumènes, 1 millier.

3. Ndala.

Saint-Joseph : station en voie de création.

4. Urundi.

Saint-François-Xavier : station en voie de création.

IV

VICARIAT APOSTOLIQUE DU TANGANYKA

(1 vicaire apostolique, 14 missionnaires, 4 religieuses, 850 baptisés, 2000 catéchumènes qui reçoivent régulièrement l'instruction, plusieurs centaines d'autres qui la reçoivent irrégulièrement.)

1. Ubembé.

Notre-Dame de Caréma : 780 chrétiens, 1000 catéchumènes.

2. Ufipa.

Saint-François-Xavier : 30 chrétiens, 400 catéchumènes.

3. Urungu.

Saint-Pierre et Saint-Paul de Kala : 40 chrétiens, 600 catéchumènes.

V

VICARIAT APOSTOLIQUE DU HAUT CONGO

(1 vicaire apostolique, 12 missionnaires, 4 religieuses, 852 baptisés, 4900 catéchumènes, plusieurs milliers qui reçoivent l'instruction irrégulièrement.)

Marungu.

1° *Notre-Dame de Mpala*, qui dessert 20 villages.

2° *Baudouinville* et *Kipongwé*, qui en desservent plus de 50.

3° *Saint-Louis de Mrumbi*, qui en dessert 28.

4° *Saint-Jacques de Lusaka* : en voie de création.

VI

VICARIAT APOSTOLIQUE DU NYASSA

(1 provicaire, 6 missionnaires, 25 baptisés, 550 catéchumènes.)

1. Mambwé.

Notre-Dame des Anges, école de catéchistes : 22 enfants.

2. Lobemba.

Notre-Dame de Kaïambi, en voie de création : 400 catéchumènes, 128 orphelins.

CHAPITRE VIII

L'ANTIESCLAVAGISME

I

Le 24 mai 1888, un pèlerinage tout apostolique entraît au Vatican; le cardinal Lavigerie présentait au pape, avec les évêques de sa province, douze prêtres de chacun des diocèses de l'Afrique française, douze Pères Blancs, douze Arabes et Kabyles chrétiens de l'Algérie, enfin douze nègres de l'Afrique centrale, que les missionnaires avaient convertis à la foi après les avoir rachetés de l'esclavage.

Or Léon XIII avait écrit, quelques jours auparavant, aux évêques du Brésil une longue lettre, dans laquelle il réprouvait l'esclavage en général, et particulièrement l'esclavage africain. Après en avoir fait une description aussi émouvante que précise, il le condamnait au nom du droit naturel et de la loi divine, et pour le combattre il faisait appel à la charité, à la pitié, à la justice du monde chrétien.

Il invitait « tous ceux qui ont la puissance et tous ceux qui sont dévoués au progrès de la religion à unir leurs efforts pour réprimer, pour empêcher, pour abolir le plus honteux et le plus criminel de tous les trafics ».

Il exhortait surtout les missionnaires à se consacrer à cette œuvre : « Maintenant que, par un concours plus actif des intelligences et des entreprises, disait-il, de nouvelles voies,

de nouvelles relations commerciales sont ouvertes vers les terres africaines, c'est aux hommes voués à l'apostolat de prendre tous les moyens possibles pour procurer le salut et la liberté des esclaves. »

Le premier des missionnaires africains ne pouvait manquer de répondre à un appel semblable.

En présentant au pape les prémices des chrétiens nègres, M^{gr} Lavigerie lui rappela qu'ils avaient tous subi la servitude; il le remercia en leur nom et au nom des autres Africains d'avoir eu pitié de leur misère, et il promit d'aider de tout son pouvoir à l'abolition de l'esclavage.

Léon XIII répondit :

« Vous l'avez dit, monsieur le cardinal, dès le début de notre pontificat, nos yeux se sont portés vers cette terre déshéritée (l'Afrique), notre cœur s'est ému au spectacle des innombrables misères physiques et morales dont elle est le théâtre. Nous avons cherché, dans la mesure de nos forces, à y apporter un remède convenable et salutaire...

« Ce qui, par-dessus tout, n'a cessé de remplir notre âme de tristesse et de commisération, c'est la pensée de ce grand nombre de créatures humaines réduites par la force et la cupidité à un esclavage honteux et dégradant... Nous avons invité et vivement engagé tous ceux qui ont le pouvoir entre les mains à mettre un terme au hideux trafic appelé la traite des nègres, et à employer tous les moyens pour que cette plaie ne continue pas davantage à déshonorer le genre humain. Et puisque le continent africain est le théâtre principal de ce trafic et comme la terre propre de l'esclavage, nous recommandons à tous les missionnaires qui y prêchent le saint Évangile de consacrer toutes leurs forces, leur vie même, à cette œuvre de rédemption...

« Mais c'est surtout sur vous, monsieur le cardinal, que nous comptons pour le succès des difficiles œuvres et missions de l'Afrique. Nous connaissons votre zèle actif et intelligent, et nous savons tout ce que vous avez fait jusqu'à ces jours, et nous avons la confiance que vous ne vous lasserez pas avant d'avoir mené à bonne fin vos grandes entreprises. »

« C'est surtout sur vous que nous comptons, » avait dit le chef de l'Église au cardinal Lavigerie.

Fort de cette parole, le primat d'Afrique laissa pour un temps toutes ses autres œuvres, afin d'organiser la croisade qui lui était confiée. Il annonça sans retard à M^r Brincat, procureur des missions d'Afrique à Paris, qu'il se rendrait en France dès qu'il aurait reçu les dernières bénédictions et les derniers conseils du souverain pontife. « C'est à Paris que je vais venir, écrivait-il, pour dire enfin ce que je sais des crimes sans nom qui désolent l'intérieur de notre Afrique, et pour jeter ensuite un grand cri, un de ces cris qui remuent jusqu'au fond de l'âme tout ce qui dans le monde est encore digne du nom d'homme et de celui de chrétien... Où parlerai-je? Où écrirai-je? Je l'ignore encore. Mais, ce que je sais, c'est qu'en demandant la fin de tant d'excès infâmes, en proclamant ces grands principes chrétiens d'humanité, de charité, de liberté, d'égalité, de justice, je ne trouverai en France et dans le monde chrétien ni une intelligence ni un cœur qui me refuse son appui. »

Et il partit prêcher sa croisade dans les diverses capitales chrétiennes. Le monde retentit du bruit de sa parole. La nouvelle traite des nègres devint le sujet habituel des entretiens et des écrits; et il se fit un tel mouvement dans l'opinion des peuples, qu'un an plus tard toutes les puissances se réunissaient à Bruxelles pour s'accorder ensemble sur les moyens pratiques d'abolir l'esclavage africain.

C'était la première fois que la triste situation de l'Afrique allait passionner le monde civilisé. Ce n'était pas la première fois qu'elle était signalée à son attention.

En 1877, le roi Léopold II avait déclaré, devant l'Association internationale réunie par ses soins à Bruxelles, que « l'esclavage, qui se maintient encore sur une notable partie du continent africain, constitue une plaie que tous les amis de la vraie civilisation doivent désirer voir disparaître ».

La conférence de Berlin, qui constitua en 1885 les États africains dans le bassin conventionnel du Congo, avait introduit dans son acte fondamental les deux articles que voici :

Chap. II, art. 6. — « Toutes les puissances exerçant des droits de souveraineté dans lesdits territoires s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence, et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs; elles protégeront et favoriseront, sans distinction de nationalité ni de culte, toutes les institutions et entreprises religieuses, scientifiques ou charitables, créées et organisées à ces fins. »

Chap. I, art. 9. — « Conformément aux principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les puissances signataires, la traite des esclaves étant interdite, et les opérations qui sur terre ou sur mer fournissent des esclaves à la traite devant être également considérées comme interdites, les puissances qui exercent ou qui exerceront des droits de souveraineté ou une influence dans les territoires formant le bassin conventionnel du Congo, déclarent que ces territoires ne pourront servir ni de marché ni de voie de transit pour la traite des esclaves, de quelque race que ce soit. Chacune de ces puissances s'engage à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et pour punir ceux qui s'en occupent. »

Mais ces résolutions étaient restées lettre morte, et ceux qui les avaient prises semblaient eux-mêmes les avoir oubliées.

En vain les explorateurs de l'Afrique s'accordaient-ils à faire de l'esclavage africain les descriptions les plus sombres en même temps que les plus exactes. En vain le grand et généreux Livingstone écrivait-il dans son dernier journal :

« Quand j'ai rendu compte de la traite de l'homme dans l'est de l'Afrique, je me suis tenu très loin de la vérité, ce qui était nécessaire pour ne pas être taxé d'exagération; mais, à parler en toute franchise, le sujet ne permet guère qu'on exagère. Amplifier les maux de l'affreux commerce est tout simplement impossible. Le spectacle que j'ai eu sous les yeux, incidents communs de ce trafic, est d'une telle horreur, que je m'efforce sans cesse de le chasser de ma mémoire et sans y arriver. Les souvenirs les plus pénibles s'effacent avec le

temps; mais les scènes atroces que j'ai vues se représentent, et la nuit me font bondir horrifié par la vivacité du tableau. »

On ne pensait plus aux dernières paroles que sa main a tracées, et que l'Angleterre a fait graver sur son tombeau dans l'abbaye de Westminster :

« Je ne puis plus rien faire que de souhaiter, en mourant, que les bénédictions les plus abondantes du Ciel descendent sur tous ceux, quels qu'ils soient, Anglais, Américains ou Turcs, qui contribueront à faire disparaître de ce monde la plaie affreuse de l'esclavage. »

Il est facile aujourd'hui de revendiquer pour les seuls philanthropes et les seuls politiques la gloire du grand mouvement qui a provoqué la conférence de Bruxelles et engagé d'honneur toutes les nations civilisées à poursuivre d'un accord unanime l'extinction de l'esclavage. La vérité est qu'avant le mois de mai 1888, en dehors des généreuses tentatives du roi des Belges, ni la philosophie, ni la politique, ni la presse, ni les assemblées, ni les gouvernements n'avaient pris sérieusement en main la cause des malheureux nègres, et qu'au contraire, depuis cette époque, cette même cause a intéressé tous les peuples.

C'est qu'au mois de mai 1888 les longs cris de douleur de la pauvre Afrique ont enfin trouvé un écho assez puissant sur les lèvres du chef de l'Église, et que, répétés par lui et son envoyé, ils ont réveillé le monde chrétien de son engourdissement. L'indifférence publique n'a pu tenir devant le fidèle tableau des souffrances des esclaves.

II

Comment, en effet, ne pas s'émouvoir au récit de tout ce qu'endurent les malheureux nègres au moment de leur capture, durant les long voyages qu'on leur impose pour aller les vendre, et dans l'affreuse condition qui les attend chez des maîtres sans scrupules?



Caravane d'esclaves.

Ce qu'il y a de plus terrible dans le grand fléau africain, et l'abus contre lequel se doivent porter les principaux efforts, c'est par-dessus tout la chasse aux esclaves, ce sont les crimes inouïs que multiplient les négriers pour s'emparer de leurs victimes.

Stanley, peu suspect d'exagération dans la pitié, estime qu'en plusieurs pays les traitants font périr environ cent nègres pour se procurer deux esclaves¹.

Voici, en effet, le moyen qu'ils emploient. Ils s'avancent, armés jusqu'aux dents, vers les régions où la population indigène est nombreuse et inoffensive; ils conduisent avec eux une troupe à gages de brigands noirs ou métis, à la tête desquels ils attaquent de nuit, à l'improviste, les villages sans défense. Ils mettent le feu aux huttes de paille, tuent les premiers habitants qu'ils rencontrent, traquent les autres, les poursuivent, les massacrent, et ne gardent que ceux dont ils peuvent tirer parti, c'est-à-dire les femmes et les enfants avec un petit nombre d'hommes valides.

Aussi les explorateurs retrouvent-ils complètement déserts des pays qu'ils avaient vus prospères et peuplés quelques années auparavant. « Les villages, dit Stanley, avaient cessé d'être, comme s'ils n'eussent jamais existé qu'en rêve. Que s'était-il donc passé? » Une horde de brigands avait complètement dévasté un pays de cinquante-cinq mille kilomètres carrés, où vivaient précédemment jusqu'à un million de nègres; « cent dix-huit villages, représentant quarante-trois communautés plus vastes, avaient été ravagés, et cette œuvre d'extermination n'avait rapporté que deux mille trois cents esclaves, femmes et enfants, et environ deux mille défenses d'ivoire. »

Sans doute il n'arrive point toujours, comme dans le cas présent, que deux esclaves enlevés représentent un massacre de cent nègres; mais, au moment de la vente, ils ne représentent jamais moins de dix victimes, car il faut aussi tenir compte de ceux qui meurent le long des routes avant de parvenir aux marchés. Or les missionnaires affirment qu'il se

¹ Stanley, *Cinq années au Congo*, pp. 456-460.

vend par année quatre cent mille esclaves, et la plupart des autres voyageurs portent ce nombre à cinq cent mille.

Pour empêcher leurs victimes de fuir durant la marche, les négriers les attachent ensemble à l'aide d'une sorte de cangue, dont les divers anneaux leur enserrant le cou; ils leur lient les mains derrière le dos et leur entravent les pieds dans des liens étroits qui les forcent à garder un pas toujours uniforme. Durant la nuit leurs jambes sont serrées dans des traverses qui leur interdisent tout mouvement et les font tant souffrir, que le plus souvent, malgré leur fatigue, ils ne peuvent dormir.

Ces traitements les affaiblissent-ils au point de ne pouvoir plus avancer, on les pousse comme des bêtes de somme, à coups de lanières, qui laissent des traces sanglantes.

S'ils tombent sur la route, on les frappe jusqu'à ce qu'ils se relèvent.

S'ils ne peuvent plus se traîner, on les tue ou bien on les mutilé, on leur coupe les bras, une jambe, et on les laisse attendre, dans la fièvre et dans la soif, la lente mort de l'épuisement ou la dent libératrice de quelque bête féroce.

Ajoutons qu'ils sont bien souvent chargés des bagages de la caravane, et que de lourds fardeaux augmentent encore les fatigues de la route. Les femmes elles-mêmes n'en sont pas dispensées; si elles tiennent à emmener avec elles en le portant un enfant tout jeune, on ne s'y oppose pas toujours, car cela pourra faire plus tard un esclave de plus; mais s'il arrive qu'elles ne puissent plus dissimuler la fatigue du double fardeau, on les décharge de leur enfant, et sous leurs yeux, malgré tous les cris, on lui brise la tête contre les arbres ou les cailloux.

« Marche, dit-on ensuite à la mère; à présent ce n'est plus trop lourd. »

Cameron parle avec épouvante des squelettes, des jougs, des fourches à esclaves qui s'offraient partout à ses regards¹. On a pu dire que, si les voyageurs s'égarèrent dans le centre de l'Afrique, ils reconnaîtraient souvent la route des caravanes aux ossements humains dont elle est jonchée.

¹ Cameron, *A travers l'Afrique*, p. 383-385.

Après ces tortures du voyage par terre, un autre supplice commence pour les esclaves qui sont destinés à la Turquie d'Asie, et qu'on embarque secrètement sur la côte orientale dans les boutres ou dahous arabes.

« J'ai vu, dit Cameron dans une lettre au cardinal Lavignerie, j'ai vu les esclaves à bord des dahous arabes, accroupis, leurs genoux au menton, couverts de blessures et de plaies, mourant par manque de boisson et de nourriture; les morts liés aux vivants, et la petite vérole ajoutant sa funeste contagion aux misères dont ils étaient accablés. »

Et M^r Bridoux, vicaire apostolique du Tanganyka, a dépeint ainsi deux boutres chargés d'esclaves, qu'il a trouvés à Zanzibar, où les avaient amenés deux croisières anglaises : « Ils y étaient entassés comme des harengs, tenant, on ne sait par quel miracle, quatre-vingts dans un étroit espace où on n'aurait pas cru qu'il en pût tenir dix; hâves, maigres comme des squelettes, les yeux enfoncés, respirant la faim, la terreur, le désespoir. Rien de plus affreux que ces malheureux, malades, couverts de plaies, portant sur leurs bras, sur leurs mains, sur leur dos, quand ils débarquaient, la marque des lanières de cuir dont on les avait déchirés durant leur longue route, presque hébétés par les privations et la douleur. »

Les esclaves qui sont conduits au sud de l'Égypte ou en Turquie d'Asie se vendent dans le secret, avec la complicité payée des autorités musulmanes. Ce trafic reste donc dans l'ombre et ne donne pas lieu aux scènes navrantes qui se passent journellement sur les marchés publics de l'Afrique intérieure.

Laissons la parole à un missionnaire qui a vu ces derniers marchés; car la cause de l'Afrique n'a pas besoin d'avocats, ainsi que l'a dit le cardinal Lavignerie, il suffit qu'elle ait des témoins.

Ce missionnaire, le P. Guillemé, de la station de Kibanga, a trouvé, en 1887, la ville d'Oujiji, qui est la principale des bords du Tanganyka, tout inondée d'esclaves venus du Manyéma, du Maroungou, de l'Ouvira et l'Oubuari. En raison de leur nombre, ils étaient à très bon marché, mais presque tous exténués de fatigue et mourant de faim. « La place,

raconte-t-il, était couverte d'esclaves en vente, attachés en longues files, hommes, femmes, enfants, dans un] désordre affreux, les uns avec des cordes, les autres avec des chaînes. A quelques-uns, venant du Manyéma, on avait percé les oreilles pour y passer une petite corde qui les retenait unis.

« Dans les rues, on rencontrait à chaque pas des squelettes vivants, se traînant péniblement à l'aide d'un bâton. Ils n'étaient plus enchaînés, parce qu'ils ne pouvaient plus se sauver. La souffrance, les privations de toutes sortes étaient peintes sur leurs visages décharnés, et tout indiquait qu'ils se mouraient bien plus de faim que de maladie. Aux larges cicatrices qu'ils portaient sur le dos, on voyait de suite ce qu'ils avaient souffert de mauvais traitements de la part de leurs maîtres, qui pour les faire marcher ne leur épargnent pas les distributions de bois vert. D'autres, couchés dans les rues ou à côté de la maison de leur maître, qui ne leur donnait plus de nourriture parce qu'il prévoyait leur mort prochaine, attendaient la fin de leur misérable existence...

« Mais c'est surtout du côté du Tanganyka, dans l'espace inculte, couvert de hautes herbes, qui sépare le marché des bords du lac, que nous devons voir toutes les conséquences de cet abominable trafic. Cet espace est le cimetière d'Oujiji, ou, pour mieux dire, la voirie où sont jetés tous les esclaves morts ou agonisants. Les hyènes, très abondantes dans le pays, sont chargées de leur sépulture. Un jeune chrétien, qui ne connaissait point encore la ville, voulut s'avancer jusqu'aux bords du lac; mais, à la vue des nombreux cadavres semés le long du sentier, à moitié dévorés par les hyènes ou les oiseaux de proie, il recula d'épouvante, ne pouvant supporter un spectacle aussi affreux.

« Ayant demandé à un Arabe pourquoi les cadavres étaient aussi nombreux aux environs d'Oujiji et pourquoi on les laissait aussi près de la ville, il me répondit avec indifférence :
 « Autrefois, nous étions habitués à jeter en cet endroit les
 « cadavres de nos esclaves morts, et chaque nuit les hyènes
 « venaient les emporter. Mais, cette année, le nombre des
 « morts est si considérable, que ces animaux ne suffisent plus
 « à les dévorer; ils se sont dégoûtés de la chair humaine! »

L'esclavage domestique, dans les pays musulmans de l'Asie et de l'Afrique du nord, est loin d'être aussi cruel. C'est l'intérêt même des maîtres de ne pas laisser périr des marchandises qui leur reviennent cher à cause de la distance; peut-être aussi redoutent-ils le voisinage de l'Europe, et craignent-ils qu'on entende les gémissements des victimes. Mais que dire de l'abjection morale où sont maintenus la plupart des esclaves? que devient en eux cette suprême conquête du progrès humain, la dignité de la personne? Et alors même que les musulmans de Turquie, d'Égypte, de la Tripolitaine et du Maroc traiteraient leurs esclaves avec une réelle douceur, en seraient-ils moins responsables des crimes et des massacres que commettent les négriers pour approvisionner leurs marchés?

Certes, il suffirait bien au malheur de la race noire des débouchés que l'Afrique centrale offre elle-même aux esclavagistes. C'est là que le fléau sévit dans toute son horreur, et les nègres, après avoir d'abord imité les Arabes, les ont vite dépassés.

M^{gr} Augouard, des missionnaires du Saint-Esprit, raconte que, dans le haut Oubanghi, les esclaves sont tout simplement de la viande de boucherie; c'est pour les manger qu'on les achète ou qu'on les enlève de force chez les tribus plus faibles; s'ils sont trop maigres, on les engraisse jusqu'à ce qu'ils soient à point.

Un voyageur s'étant écrié avec indignation devant ces sauvages: « Mais vous ne faites donc aucune différence entre l'homme et l'animal? » ils lui répondirent de ton le plus naturel: « Oh! si: la chair de l'homme est bien meilleure. »

Si tous les nègres de l'Afrique centrale ne font pas de leurs esclaves un aliment ordinaire, tous les traitent avec une brutalité d'autant plus révoltante, qu'ils n'ont généralement affaire qu'à des femmes et à des enfants. Les hommes pourraient s'enfuir; on les tue ou bien on les réserve pour l'Asie. La femme et l'enfant suffisent, du reste, au léger travail qui est nécessaire dans un pays où la culture n'existe pour ainsi dire pas. Les enfants sont roués de coups sous le moindre prétexte. Les femmes servent à des débauches sans

limite; elles se vendent à si vil prix, que les plus petits chefs en ont tous plusieurs, et qu'on a vu les deux derniers rois de l'Ouganda en enfermer jusqu'à quinze cents dans leur harem.

Mais ces malheureuses sont moins encore des instruments de désordre que des instruments de douleur. Speke affirme que, pendant qu'il a demeuré dans l'enceinte de la résidence royale chez le souverain de l'Ouganda, « il ne s'est pas passé de jour où il n'ait vu conduire à la mort quelquefois une, quelquefois deux et jusqu'à trois de ces malheureuses femmes qui composaient le harem de M'tessa ¹. » Un missionnaire rapporte qu'un roitelet du Bukumbi lui disait un matin, avec autant de calme que s'il se fût agi de la chose la plus simple du monde : « J'ai tué cinq de mes femmes pendant la nuit, » sans même se douter que cela pût paraître extraordinaire.

Le peuple n'est pas plus débonnaire. Une femme esclave avait été envoyée par son maître ramasser du bois pour cuire le repas du soir, dans la plaine voisine de Tabora, alors complètement inondée par les pluies de la *masika*. A peine entrée dans les champs, elle commença d'enfoncer, et bientôt elle se trouva prise dans la boue jusqu'aux bras sans pouvoir se dégager, et contrainte de rester immobile pour ne pas être submergée. Elle appelait à l'aide avec désespoir, mais ceux qui passaient près de là ne faisaient qu'en rire. Son maître, ne la voyant pas revenir, se mit à sa recherche avec un bâton, sans doute pour l'assommer. Il la trouva dans cette cruelle situation, et, sans rien faire pour la secourir, il lui jeta de loin son bâton pour qu'elle pût se défendre, lui dit-il avec une atroce ironie, contre les hyènes qui allaient venir à la nuit. Il rentra ensuite chez lui tranquillement. Le lendemain, toute trace de la malheureuse femme avait disparu.

Un officier belge a connu, près du Tanganyka, un chef qu'on appelait le roi Wemba, du nom de son territoire, et qui aimait la musique avec autant de passion que le sang humain. Or sa musique principale, un peu comme partout en Afrique, c'était le tambour. Mais il trouvait les baguettes

¹ Speke, *Les Sources du Nil*, p. 327.

en bois trop dures pour son oreille, et il en voulait de nouvelles. Il fit couper les mains des esclaves destinés à son abominable orchestre, afin qu'ils ne battissent plus les instruments qu'avec leurs moignons. Cela lui procurait des sons plus doux !

III

Tels sont les maux sur lesquels le cardinal Lavigerie entreprit d'attirer la compassion des peuples chrétiens, ou plutôt ce n'est là qu'un faible aperçu des émouvants tableaux qu'il évoqua partout devant les foules qui se pressaient pour l'entendre.

Sa première conférence fut pour Saint-Sulpice : « Cette mission, dit-il, je la commence dans cette église où a commencé, il y aura bientôt un demi-siècle, ma vie sacerdotale, trouvant un heureux augure en ce que je la prêche ainsi, pour la première fois, au milieu de fidèles dont je puis dire, comme l'Apôtre, que leur piété est connue de tout l'univers. »

Après avoir ensuite exposé ce qu'est l'esclavage dans l'intérieur de l'Afrique et comment on peut tenter d'y mettre fin, il s'adressa, en terminant, aux nombreux journalistes qui étaient venus pour l'entendre, et il leur demanda de faire connaître ce qu'il avait dit, de rendre populaire la grande cause qu'il défendait. Le lendemain, les plus importants journaux de Paris, quelle qu'en fût la couleur politique, rendaient compte de sa conférence et en faisaient le plus grand éloge.

De Paris il va à Londres, où il prend la parole, le 31 juillet, dans un meeting que préside lord Granville, ancien ministre des affaires étrangères, et auquel assiste le cardinal Manning.

« Malgré ce qui nous sépare, dit-il à l'assemblée en grande majorité protestante, je suis certain d'avance que nos sentiments seront les mêmes dans une cause qui est celle de l'humanité, de la justice et de la liberté. »

Il rappelle que la Grande-Bretagne a été la première de toutes les nations à combattre la traite des nègres; il rend hommage à la vieille ligue anglaise contre l'esclavage, sous les auspices de laquelle se tient la réunion; il se fait acclamer en louant la mémoire de l'intrépide Livingstone. Comment, après cela, ne pas l'écouter avec sympathie quand il raconte les maux de l'Afrique en s'appuyant sur ce qu'ont vu ses propres missionnaires et les explorateurs anglais? Comment ne pas lui laisser dire que « l'Angleterre, par les empires nouveaux qu'elle vient de fonder ou de conquérir en Afrique, a contracté vis-à-vis de ce continent des obligations sacrées »?

Le cardinal crut opportun, vu l'importance de l'assemblée de Londres et la qualité des auditeurs, d'exprimer nettement sa pensée sur la nécessité de provoquer une action commune des puissances européennes.

« C'est, sans contredit, aux gouvernements de l'Europe, déclara-t-il, que l'obligation de sauver l'Afrique est tout d'abord imposée. L'honorable président de ce meeting, avant de me donner la parole, vous a rappelé comment, en 1815, à Vienne, et, plus tard encore, à Vérone, en 1822, ils se sont solennellement engagés à ne plus tolérer l'esclavage dans le monde. Mais il leur en faut la volonté. Et pourquoi ne l'auraient-ils pas? Est-il une œuvre plus noble, plus grande, plus généreuse? Sur quelles questions peuvent-ils plus honorablement se consulter et s'entendre, que sur la cessation de si effroyables maux?

« Les principales nations de l'Europe, l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Allemagne, le Portugal, ont, par un consentement commun, reconnu et proclamé leurs droits présents et futurs sur l'Afrique. Elles ont dès lors des devoirs vis-à-vis d'elle. De ces devoirs, le premier est celui de ne pas laisser cruellement détruire la race indigène et fermer de nouveau, en la transformant en d'inaccessibles déserts, la terre que les explorateurs avaient ouverte à la civilisation. C'est là leur premier intérêt. Mais si la voix de l'intérêt ne parle pas aux gouvernements avec assez de puissance, occupés qu'ils sont par d'autres soucis, il faut les forcer à entendre

le cri de la miséricorde et de la pitié. Et pour cela il faut que ce cri soit poussé enfin par tous avec une telle puissance, que l'on soit contraint de lui obéir. »

Le meeting de Londres entra si bien dans la pensée de l'orateur, qu'à la fin de la séance on adopta à l'unanimité cette résolution proposée par le cardinal Manning :

« Le temps est maintenant arrivé où toutes les nations de l'Europe, qui, au congrès de Vienne, en 1815, et à la conférence de Vérone, en 1822, ont pris une série de résolutions condamnant sévèrement le commerce des esclaves, doivent prendre des mesures sérieuses pour en arriver à un effet pratique. Comme les brigands arabes, dont les dévastations sanguinaires dépeuplent en ce moment notre Afrique, ne sont ni sujets à des lois, ni sous une autorité responsable, il appartient aux gouvernements de l'Europe d'assurer leur disparition de tous les territoires où ils ont eux-mêmes quelque pouvoir. Ce meeting se propose également de faire instance auprès du gouvernement de Sa Majesté, pour que, de concert avec les pouvoirs européens qui réclament en ce moment une possession ou une influence territoriale en Afrique, il adopte telles mesures qui puissent assurer l'abolition de l'affreux commerce des esclaves, qui est encore pratiqué maintenant par ces ennemis de la race humaine. »

Cette résolution ne devait pas rester stérile. Ce fut l'*Anti-Slavery Society*, dans la personne de M. Sydney Buxton, soutenu par lord Granville, qui saisit officiellement de la question le cabinet et le Parlement; et, à la suite de ces démarches, ce fut l'Angleterre qui demanda au roi des Belges de prendre l'initiative de la convocation des puissances au congrès de Bruxelles.

Sous l'impulsion d'un roi que, pour son dévouement efficace au progrès de la civilisation, la postérité devra mettre au-dessus de bien des conquérants, la Belgique avait proposé la première de combattre la traite africaine. Le cardinal Laviegerie, qui du reste n'avait reçu des catholiques habitants de ce pays que des marques de sympathie personnelle et de charité pour ses œuvres, ne pouvait donc se dispenser de visiter Bruxelles et d'y prêcher sa croisade.

Le 15 août, dans l'église de Sainte-Gudule, il raconta les crimes dont souffrait tout le Haut-Congo, malgré la protection des Belges, et il demanda que les administrateurs prissent en main la défense des nègres sur le cours supérieur du fleuve, comme cela avait été fait avec tant de succès dans la partie de l'État indépendant qui s'étend depuis Stanley-Falls jusqu'à l'Atlantique.

La quête qui suivit cette conférence donna plus de vingt-cinq mille francs, et telle fut l'impression produite, qu'en peu de jours cinq cents volontaires se mirent à la disposition de M^{gr} Lavigerie pour aller protéger les nègres dans le Haut-Congo. Une Société antiesclavagiste fut immédiatement constituée, avec des comités locaux et des associations de dames patronnesses, et le cardinal put présider, quelques jours plus tard, la première réunion du conseil central, à la tête duquel était placé le général Jacmart.

C'était du Congo belge qu'il avait parlé à Bruxelles. Aux Allemands il parla de l'Afrique allemande.

Il avait été invité au congrès catholique de Fribourg-en-Brisgau. Mais, contraint de prendre un peu de repos après tant de voyages et de discours, il ne put se rendre à cette assemblée. Il lui adressa du moins, en date du 28 août, un long mémoire dans lequel il décrivait avec une insistance particulière les marchés à esclaves de Tabora et d'Oujiji, qui sont les deux plus grands centres arabes des régions sou-mises à l'Allemagne, à l'ouest du Tanganyka. Il exprimait, en terminant, le désir qu'une association nationale fût constituée dans l'empire contre l'esclavage, à l'instar de ce qui avait été fait en Angleterre et en Belgique, et il joignait à son mémoire un projet de règlement général. Peu de temps après, un comité antiesclavagiste était établi à Cologne, et l'Allemagne catholique prenait sa place dans la grande croisade.

Le cardinal Lavigerie faisait, de plus, remettre au prince de Bismarck, par l'intermédiaire du ministre d'Allemagne à Bruxelles, une lettre qui fut communiquée au Reichstag, et dans laquelle il appelait l'attention du tout-puissant ministre sur les moyens de faire cesser la capture et la vente des esclaves dans l'Afrique allemande.

« Mais, ajoutait-il, en dehors de cette mesure particulière aux territoires de l'empire, il y aurait, prince, une action générale à exercer, de concert avec tous les États de l'Europe qui ont été représentés au congrès de Berlin... Ces États se sont, en effet, formellement engagés à détruire l'escla-



Lac Tanganyka : vue des monts Rawlinson.

vage et à en punir les auteurs... Une action commune de l'Europe est nécessaire pour tenir un tel engagement... J'ose vous supplier, au nom de tant de populations infortunées, de vouloir bien contribuer, comme signataire de l'acte fondamental de Berlin, avec les autres puissances intéressées à établir un accord qui réglerait cette situation. »

De retour à Paris, le cardinal y constitua la Société anti-

esclavagiste de France, « destinée, dit l'article premier du règlement général, à procurer l'abolition de l'esclavage en Afrique, et plus particulièrement dans les territoires placés sous l'influence de la France, et dans ceux qui ne dépendent d'aucune puissance européenne. »

Exclusivement nationale, cette société devait cependant entretenir des relations de confraternité et de mutuel appui avec les sociétés antiesclavagistes des autres pays chrétiens, et aussi avec les diverses congrégations de missionnaires qui évangélisent l'Afrique.

Elle était dirigée par un conseil d'administration siégeant à Paris, et qui avait pour attribution de voter et de faire exécuter les règlements de la Société, d'en organiser et diriger l'action intérieure, d'accepter, s'il y avait lieu, les engagements des volontaires et de leur tracer des règles obligatoires, de procurer à l'œuvre les ressources nécessaires et d'en déterminer l'emploi. Ce conseil avait pour président M. Keller, pour vice-présidents MM. Chesnelong et de Vogüé, pour secrétaire le comte de Resbecq, et pour membres, MM. le baron d'Avril, le général de Charette, l'amiral Fabre de la Maurelle, aujourd'hui décédé, Victor Guérin, également décédé, le comte de Mun, Wallon, Récamier, l'abbé Le Rebour, le R. P. Bailly, le R. P. Charmetant et M^{re} Brincat, directeur de l'œuvre.

Des comités locaux d'action et de propagande étaient établis à Paris et dans les principales villes de France, pour provoquer les souscriptions et les dévouements personnels, et pour organiser des associations de dames patronnesses.

Enfin un conseil de haut patronage était investi du soin de défendre la cause de l'abolition de l'esclavage dans les assemblées politiques, dans les corps savants, dans la presse, et surtout auprès des gouvernements. Il avait pour président M. Jules Simon, pour vice-présidents MM. Wallon et Georges Picot, pour secrétaire M. Lefèvre-Pontalis. Les autres membres étaient MM. Bardoux, Chesnelong, Franck, Keller, de Vogüé, Buloz, Denys Cochin, l'abbé Lagrange, Léon Lefebure, Charles Petit, Guillaume Guizot.

De tels noms étaient la meilleure des garanties pour l'ave-

nir de l'œuvre antiesclavagiste. L'appui et l'aide lui vinrent bientôt de plus haut encore. Dans un bref daté du 17 octobre, le souverain Pontife adressa au cardinal Lavigerie les encouragements et les remerciements les plus affectueux.

« Nous ne vous exhorterons pas, y était-il dit, car de quelle exhortation aurait besoin un si ardent courage? Mais nous vous féliciterons de ce que vous êtes disposé à continuer cette œuvre, par la grâce de Dieu, avec le même zèle et la même constance. » A ce bref le pape joignait l'envoi d'une somme de trois cent mille francs, à partager entre les conseils ou comités établis pour l'abolition de l'esclavage.

En même temps le cardinal recevait de tout l'épiscopat de France des lettres chaleureuses d'adhésion à sa croisade, et le public manifestait sa sympathie par une souscription qui s'élevait, au mois d'octobre, à plus de cent cinquante mille francs.

Le mouvement dès lors s'accrut simultanément dans la plupart des pays de l'Europe. Comme l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne et la France, on vit la Suisse, l'Espagne, le Portugal, puis l'Autriche, se couvrir de comités antiesclavagistes sous la direction des personnages les plus influents.

A Madrid, la reine prit elle-même la protection de l'œuvre, et M. Canovas del Castillo en accepta la présidence. A Lisbonne, tout fut organisé par le célèbre explorateur Serpa Pinto; le roi s'offrit pour protecteur, et son second fils fut mis à la tête du comité central.

Le comité national d'Italie fut fondé à Rome sous la protection directe du souverain Pontife; il eut pour président le prince Rospigliosi, pour vice-président le prince Altieri, et l'on compta parmi les conseillers MM. le marquis Serralupi, de Rossi, Lancelotti, Sachetti, tous les plus dignes représentants de la noblesse et de la science.

Le cardinal s'était rendu en Italie au mois de novembre pour travailler de sa personne aux progrès de son œuvre. La malveillance ou la maladresse de quelques journalistes, qui travestirent certaines de ses conversations privées sur le rôle de l'Italie en Afrique, ne l'empêcha pas d'obtenir dans

toutes les parties de la péninsule un succès plus remarquable encore que dans les autres pays de l'Europe.

L'archevêque de Capoue et l'archevêque de Palerme, l'un et l'autre cardinaux, le secondèrent de tous leurs efforts et firent organiser des comités dans leurs provinces. La conférence qu'il prononça à Rome, dans l'église du Gesu, provoqua un enthousiasme que put seul dépasser celui que témoignèrent les habitants de Naples après l'avoir entendu à leur tour.

Les journaux les moins religieux de cette dernière ville convinrent que sa parole émue et convaincante avait exercé une fascination irrésistible. Le cardinal Sanfelice, archevêque de Naples, qui avait assisté à sa conférence, voulut donner l'exemple de la générosité à tous ses diocésains. Appauvri par ses charités, il eut la touchante idée de lui envoyer la riche croix pectorale qui lui avait été offerte par la ville en reconnaissance de son admirable conduite pendant le choléra, et dont les pierres précieuses ne valaient pas moins de dix mille francs. Le cardinal Lavigerie, profondément ému d'un tel sacrifice, ne voulut pas faire vendre un souvenir si vénérable : « Je croirais, écrivait-il au *Courrier de Naples*, commettre un sacrilège et surtout faire au cœur des catholiques napolitains la plus douloureuse des blessures. » Il fit porter la croix d'or au bureau du journal, pour être mise en loterie, de telle sorte que le possesseur du numéro gagnant eût le doux privilège de la reporter à son archevêque.

Il n'obtint pas moins de succès à Milan. La péroraison de son discours, prononcé en italien, excita un enthousiasme que le respect du saint lieu empêcha à grand'peine de se traduire par une manifestation bruyante. En voici l'exacte traduction. Qu'on se rappelle, en la lisant, les bruits de guerre de ce temps-là.

« Il me vient à la pensée que, sur notre terre d'Afrique, un usage consacré par les traditions anciennes veut que, lorsque deux hommes, deux tribus, ont répandu et mêlé leur sang sur une même terre, la guerre ne puisse plus exister entre eux. On a la croyance que celui qui viole ce pacte sacré est maudit du Ciel, et que celui qui l'observe en est béni.

« Or, mes très chers Frères, le vieil évêque africain qui

vous parle appartient, par sa naissance, à un peuple qui a mêlé son sang avec le vôtre. Tout autour de Milan fument encore, pour ainsi dire, les champs de votre liberté, les champs de bataille de Magenta, de Montebello, de Solférino, où le sang de la France a été mêlé au sang de l'Italie.

« Oh! que ce sang versé garde la paix entre nos deux peuples! qu'il vous préserve des maux que la guerre entraîne avec elle! qu'il préserve les mères des larmes cruelles qu'elles verseraient sur leurs fils! qu'il préserve vos cités de la ruine!

« Oh! Seigneur! c'est, devant ces autels, la dernière prière de ce pauvre successeur de saint Augustin.

« Pour les esclaves nègres de ma pauvre Afrique, la vie! la liberté! la fin de tant d'horreurs! Pour les peuples de l'Europe, pour ces fils de saint Ambroise, la paix! la paix! la paix! La paix dans ce monde, la paix un jour auprès de vous, dans l'éternité. »

Après sa conférence de Milan, le cardinal Lavigerie se rendit à Marseille pour reprendre le chemin de l'Afrique. Avant de s'embarquer, il écrivit à M. Keller, président du conseil d'administration de l'œuvre antiesclavagiste, une lettre dans laquelle il confiait aux membres de tous les comités le soin d'entretenir le zèle et la pitié de l'Europe.

Il avait, disait-il en substance, accompli la première partie de sa tâche en faisant connaître les horreurs de l'esclavage; il restait maintenant à les abolir. Il fallait songer dès lors à un congrès international, où les délégués des comités de toute l'Europe mettraient en commun leurs lumières, leurs sentiments et leur action. Ceux qui avaient cru qu'il se proposait de supprimer, dès la première heure, l'esclavage domestique chez toutes les nations musulmanes, n'avaient rien compris à sa mission; ce qu'il demandait aux hommes de cœur, c'était de l'aider à faire cesser la traite, c'est-à-dire la chasse à l'homme dans l'intérieur de l'Afrique, le transport et la vente des esclaves sur les marchés turcs. L'entreprise ainsi déterminée, il fallait à tout prix la mener à bonne fin, car il n'y avait pas dans le monde, en ce moment, d'œuvre plus sainte et plus nécessaire.

IV

Rentré à Alger, à la fin de janvier 1889, le cardinal eut bientôt à subir, à la suite de toutes ses fatigues, une crise plus douloureuse de la névralgie rhumatismale dont il souffrait depuis longtemps. Il dut céder au conseil des médecins, et aller prendre à Biskra un repos complet.

Mais il lui tardait de continuer sa mission, et on le vit, dès le milieu d'avril, prononcer dans la cathédrale d'Alger une de ces allocutions qui gagnaient pour toujours un auditoire à sa cause, et qui, reproduites par la presse religieuse, avaient leur retentissement dans tous les pays chrétiens.

C'était le vendredi saint. Il prit pour sujet de son discours la Passion de l'Afrique.

« Ils continuent, s'écria-t-il, ces esclaves, leur passion douloureuse : livrés à d'infâmes bourreaux qui les traquent de toutes parts comme des bêtes fauves, qui les vouent aux plus affreuses tortures, à la captivité, aux hontes d'une débauche sans nom, à la mort... Jamais on n'avait rien vu dans des proportions si abominables. A Jérusalem, le Calvaire était le sommet d'une colline. Il ne portait que trois croix. En Afrique, c'est un continent immense. Le sang y coule, de toutes parts, des veines de millions de noirs, mêlé aux larmes des mères devant lesquelles on massacre leurs fils. »

Cependant les divers comités d'Europe, fidèles à leurs instructions, continuaient activement la propagande antiesclavagiste. L'Autriche et la Hollande s'enrôlaient à leur tour dans la généreuse croisade, et il se fondait des sociétés jusqu'en Amérique. Plusieurs conseils nationaux avaient créé des bulletins pour mieux répandre leurs idées, et tous se faisaient seconder par la meilleure partie de la presse. De nombreuses conférences étaient données dans les principales villes. M. Jules Simon en fit une, le 10 février 1889, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, et ceux qui l'ont

entendu savent que ce jour-là le célèbre orateur se surpassa lui-même. Quelle émotion et quelle netteté dans sa description de l'esclavage africain ! avec quelle éloquence il exprimait son indignation contre l'indifférence publique, son admiration pour la vaillance des missionnaires et de leur illustre chef !

« Voilà où nous en sommes, s'écria-t-il, ère de progrès, monde de la civilisation, philosophes, nous qui, depuis tant de siècles, travaillons ou croyons travailler au progrès de l'humanité...

« Le spectacle des missionnaires me consolera un peu des misères qui se passent là, si on pouvait jamais s'en consoler. Mais enfin, plus on est malheureux de savoir qu'elles existent, et plus on sent le besoin et le devoir d'exprimer la profonde admiration et la profonde reconnaissance que méritent ces jeunes hommes, qui partent à vingt-quatre ans, abandonnant leurs parents, leurs amis, presque leurs idées et leurs sentiments, laissant tout ce qu'ils ont de grand et de cher derrière eux, et allant au loin affronter de tels maux et guérir ou consoler de telles souffrances...

« Ici nous ne sommes, Messieurs, que des échos; nous venons répéter faiblement les paroles d'un grand homme de cœur... Il avait rendu assez de services pour laisser un souvenir immortel parmi les gens de cœur, et c'est à soixante-quatre ans qu'il a entrepris cette croisade, car c'est une croisade, une croisade contre la barbarie; c'est la croisade propre de l'humanité. Il est allé prêcher partout : à Paris, à Bruxelles, en Italie, en Angleterre. Il continuera, il amassera des trésors de pitié dans les âmes compatissantes; il apprendra à l'humanité à se connaître; et peut-être fera-t-il une œuvre encore plus grande que la destruction de l'esclavage, peut-être amènera-t-il les puissances européennes, qui ne pensent qu'à s'entre-déchirer, à se rappeler qu'il y a mieux à faire, un grand opprobre à laver, une grande rédemption à accomplir et la possibilité, pour les hommes de notre temps, de servir ensemble, d'un même cœur, en présence de Dieu, la cause sacrée de l'humanité et de la justice. »

Mais déjà le cardinal avait jugé que l'heure était venue de convoquer son congrès international.

Par une lettre envoyée d'Alger, le 25 avril 1889, il invita les présidents et membres de tous les comités antiesclavagistes à se réunir à Lucerne au mois d'août, pour établir entre eux une entente et des liens fraternels, pour résoudre les difficultés qui avaient pu se présenter depuis plusieurs mois et étudier en commun les moyens les plus pratiques de mener leur œuvre à bon terme.

On sait que le congrès de Lucerne dut être prorogé à cause de la proximité des élections françaises. Les partis attachaient, non sans raison, une telle importance à l'issue de cette opération, que la plupart des hommes politiques sur lesquels s'appuyaient les comités esclavagistes n'avaient pas cru devoir se rendre à l'étranger au moment où s'ouvrait la période électorale. M^r Lavigerie, en arrivant à Lucerne, trouva dans les registres d'inscription le nom de dix-huit Français en tout, dont quatre seulement étaient membres de l'œuvre et pouvaient, dès lors, prendre part aux délibérations de l'assemblée. Il crut, d'une part, que l'intérêt de sa patrie ne lui permettait pas d'insister auprès des membres retenus en France par la campagne électorale, et, d'autre part, qu'il compromettait son œuvre en se passant du concours de la nation où elle trouvait le plus d'appui.

Il faut ajouter qu'il voyait de sérieux avantages à ce que son œuvre ne s'engageât point dans une voie définitive avant de connaître ce qui serait décidé à la prochaine conférence de Bruxelles.

Au reste, la grave maladie qui l'éprouva alors l'eût rendu incapable de suivre assidûment les délibérations du congrès.

Les comités nationaux n'en continuèrent pas moins, à la suite de cette prorogation, leurs travaux et leur propagande. Mais, pour passer à l'action proprement dite, il était nécessaire d'attendre que les puissances réunies à Bruxelles eussent terminé leurs délibérations. Or les plénipotentiaires, assemblés dès le 18 novembre 1889, ne signèrent l'*Acte général* de leurs résolutions que le 2 juillet 1890.

V

M^{re} Lavigerie était à Alger lorsque cet instrument diplomatique lui fut envoyé.

Il l'ouvrit avec tremblement, craignant d'y trouver des mesures insuffisantes, ou peut-être hostiles à la réalisation de ses vœux ; mais il n'eut, comme il le raconte, qu'à rendre grâces à Dieu, dont les diverses nations chrétiennes et même musulmanes avaient suivi les inspirations, après avoir inscrit son nom en tête de leurs travaux.

Les puissances avaient adopté et consacré en principe toutes les mesures que le cardinal avait sollicitées dans ses nombreux discours. Elles avaient déterminé, en cent articles, les remèdes à employer contre l'esclavage ; elles avaient considéré la question dans tous ses détails, depuis la chasse à l'homme et les caravanes par terre, jusqu'à la traite maritime et à la vente ; elles voulaient qu'on ne négligeât contre le fléau ni la force, ni les œuvres de charité et de civilisation.

Mais on ne saurait donner une idée plus claire de l'acte général de Bruxelles qu'en en citant quelques extraits.

Voici, par exemple, quels sont, d'après l'article premier, les mesures à prendre dans les pays mêmes où l'on recrute les esclaves :

« 1^o Organisation progressive des services administratifs, judiciaires, religieux et militaires, dans les territoires d'Afrique placés sous la souveraineté ou le protectorat des nations civilisées.

« 2^o Établissement graduel, à l'intérieur, par les puissances de qui relèvent les territoires, de stations fortement occupées, de manière que leur action protectrice ou répressive puisse se faire sentir avec efficacité dans les territoires dévastés par des chasses à l'homme.

« 3^o Construction de routes et notamment de voies ferrées reliant les stations avancées à la côte, et permettant d'ac-

céder aisément aux eaux intérieures et sur le cours supérieur des fleuves et rivières qui seraient coupés par des rapides et des cataractes, en vue de substituer des moyens économiques et accélérés de transport au portage actuel de l'homme.

« 4^o Installation de bateaux à vapeur sur les eaux intérieures navigables et sur les lacs, avec l'appui des postes fortifiés établis sur les rives.

« 5^o Établissement de lignes télégraphiques assurant la communication des postes et des stations avec la côte et les centres d'administration.

« 6^o Organisation d'expéditions et de colonnes mobiles, qui maintiennent les communications des stations entre elles avec la côte, en appuient l'action répressive, et assurent la sécurité des routes de parcours.

« 7^o Restriction de l'importation des armes à feu, au moins des armes perfectionnées et des munitions, dans toute l'étendue des territoires atteints par la traite. »

La conférence, continuant ce détail, déjà si complet, décide « de mettre les populations indigènes à même de concourir à leur propre défense; de diminuer les guerres intestines entre les tribus par la voie de l'arbitrage; de les initier aux travaux agricoles et aux arts professionnels, de façon à accroître leur bien-être, à les élever à la civilisation et à amener l'extinction des coutumes barbares, telles que le cannibalisme et les sacrifices humains ».

Pour ce qui concerne les caravanes, il est décidé que « dans les régions du littoral connues comme servant de lieux habituels de passage ou de points d'aboutissement aux transports d'esclaves venant de l'intérieur, ainsi qu'aux points de croisement des principales routes de caravanes traversant la zone voisine de la côte, des postes seront établis par les autorités dont relèvent les territoires, à l'effet d'intercepter les convois et de libérer les esclaves » (art. 16).

On ajoute qu'une surveillance rigoureuse sera organisée par les autorités locales dans les ports et les contrées avoisinant la côte, à l'effet d'empêcher la mise en vente et l'embarquement des esclaves amenés de l'intérieur, ainsi que la

formation et le départ, vers l'intérieur, de bandes de chasseurs à l'homme et de marchands d'esclaves (art. 17).

Pour la délicate question de la traite maritime, les puissances signataires s'engagent à prendre des mesures efficaces pour prévenir l'usurpation de leur pavillon et pour empêcher le transport des esclaves sur les bâtiments autorisés à arborer leurs couleurs (art. 25). Mais à cause des traditions de la marine française, et pour prévenir des incidents internationaux, on réduit le droit de visite aux navires de moins de 500 tonneaux, c'est-à-dire, en fait, aux boutres indigènes, qui seuls naviguent dans ces parages lointains avec un aussi faible tonnage; et on ne permet de l'exercer que dans un rayon déterminé.

De plus, les contractants, parmi lesquels il faut remarquer le sultan de Constantinople, celui de Zanzibar et le schah de Perse, s'engagent à prohiber dans leur territoire l'importation, le transit, la sortie et tout commerce des esclaves.

Pour rendre ces décisions plus efficaces, les agents diplomatiques et consulaires et les officiers de marine des puissances contractantes prêteront, dans les limites des conventions existantes, aux autorités locales leur concours, et les aideront à réprimer la traite là où elle existe encore; ils auront le droit d'assister aux procès de traite qu'ils auront provoqués, sans toutefois prendre part à la délibération.

Enfin, pour assurer dans l'avenir l'exécution des mesures adoptées, la conférence instituée à Zanzibar, sous le protectorat de l'Angleterre, un bureau qui devra veiller à la poursuite et à la répression des délits dans les pays de traite.

L'œuvre de la conférence de Bruxelles fera honneur à la diplomatie de l'Europe contemporaine. Tout ce qu'on peut regretter, c'est qu'il n'y soit question ni des travailleurs libres d'Afrique, trop souvent recrutés et traités comme des esclaves, ni de ces sectes secrètes de musulmans fanatiques, qui érigent l'esclavage en dogme et soufflent à travers l'Afrique, où ils se propagent avec une rapidité inquiétante, la haine de tous les peuples civilisés, des Turcs aussi bien que des chrétiens.

VI

L'acte général de la conférence de Bruxelles avait été signé au commencement de juillet 1890. Ce fut le 22 du même mois que le cardinal Lavigerie convoqua un congrès libre antiesclavagiste, par une importante lettre adressée d'Alger aux présidents et à tous les membres de ses divers comités.

Il y rappelait les enseignements du pape et ce qu'il avait dit lui-même sur la nécessité et les moyens de combattre l'esclavage; il y analysait l'acte général de Bruxelles, et, après avoir loué les puissances contractantes d'avoir pris en main la direction de la croisade africaine, il indiquait la part qu'elles avaient réservée, dans cette œuvre, aux initiatives privées. Il citait les articles qui avaient été rédigés à cette intention : l'article 2, qui donne pour tâche aux stations et aux croisades intérieures « de protéger sans distinction de culte les missions établies ou à établir »; l'article 88, disant que « les puissances signataires favoriseront, dans leurs possessions, la fondation d'établissements de refuge pour les femmes et d'éducation pour les enfants libérés »; l'article 4, dans lequel on lit : « Les puissances promettent accueil, aide et protection aux associations nationales et aux initiatives individuelles qui voudraient coopérer, dans leurs possessions, à la répression de la traite, sous la réserve de leur autorisation préalable et révocable en tout temps, de leur direction et contrôle, et à l'exclusion de tout exercice de la souveraineté. »

Ainsi l'acte général admettait le concours des sociétés anti-esclavagistes pour la formation de corps volontaires, pour la fondation d'œuvres de charité en faveur des victimes de l'esclavage, pour le développement et la protection des missions. Il était clair aussi qu'on pouvait seconder l'action des puissances en éclairant l'opinion, tant l'opinion indépendante que celle des commissaires délégués au bureau de Zanzibar, et

en favorisant partout l'observation des règlements de la conférence.

Le congrès se réunit à Paris, le 21 septembre. Chaque comité national s'y était fait représenter par trois délégués, qui eurent à délibérer sur ce programme proposé par la direction générale de l'œuvre :

1^o Décider s'il y a lieu que chaque comité national anti-esclavagiste se réserve, en Afrique, une sphère territoriale d'action qui lui soit propre, et laquelle.

2^o Décider si les comités nationaux doivent, de concert avec leurs gouvernements respectifs, travailler à former des corps de volontaires pour combattre la traite, soit aux pays d'origine, soit sur les routes des caravanes.

3^o Décider les moyens qu'il y a lieu d'employer, suivant les habitudes de chaque pays, pour assurer des ressources suffisantes aux œuvres destinées à secourir les victimes de l'esclavage.

4^o Nommer, à la majorité des voix, le jury qui devra juger, au nom de S. S. le pape Léon XIII, le concours pour le meilleur ouvrage populaire en faveur de l'abolition de l'esclavage.

En dehors de ces questions officiellement proposées, chaque comité national, par l'organe de ses représentants, restait libre de soumettre aux délibérations du congrès les questions qui lui paraissaient le plus utiles.

Le matin même du 21 septembre, M^{gr} Livinhac, parti depuis plusieurs mois de la région des Grands Lacs africains, arrivait à Paris avec quatorze indigènes de l'Afrique équatoriale, tous chrétiens et destinés à faire des études complètes en médecine ou en théologie. Le soir, il officiait pontificalement aux vêpres de Saint-Sulpice, où se faisait l'ouverture solennelle et religieuse du congrès libre antiesclavagiste, et ses jeunes nègres occupaient une place d'honneur dans l'église.

Après les vêpres, et pendant que cent vingt choristes exécutaient une cantate sur l'esclavage, un vrai cortège d'évêques

se rendait au banc d'œuvre : le Nonce apostolique, M^{or} Fabre, archevêque de Montréal au Canada, M^{or} Combes, évêque de Constantine, M^{or} Brincat, M^{or} Livinhac portant la croix peccatorale sous son burnous arabe. On se montrait, dans l'assistance, les délégués les plus connus du congrès, MM. Jules Simon, Keller, Georges Picot, de Vogüé, Allen, le vénérable doyen de l'antiesclavagisme anglais.

Cependant le cardinal monte en chaire, et les Pères Blancs qui lui ont fait escorte se tiennent debout et immobiles sur les degrés.

Il présente à l'auditoire M^{or} Livinhac, l'évêque missionnaire qui a souffert la prison pour la foi et qui dirigera désormais, sous son autorité pendant sa vie, et comme son successeur après sa mort, toutes les œuvres de missions africaines. Il fait ensuite l'histoire de ce qui a été accompli depuis deux ans pour amener l'abolition de l'esclavage, depuis la lettre du pape aux évêques du Brésil et les discours qu'il a prononcés lui-même en commençant à Saint-Sulpice, jusqu'aux récentes décisions de la conférence de Bruxelles. Il déclare que l'heure est enfin venue pour l'antiesclavagisme d'entrer dans la période d'action décisive, et que les divers comités nationaux vont se mettre à l'œuvre chacun dans les régions soumises à l'influence du pays qui est le sien. Entrant ensuite dans le détail pour ce qui concerne la France, il annonce que le comité de Paris s'occupera surtout du Sahara et des parties du Soudan qui viennent enfin de nous être concédées.

Les délégués des divers pays, Allemands, Anglais et Irlandais, Autrichiens, Belges, Espagnols, Français, Italiens, Portugais, n'eurent pas de peine à se mettre d'accord ¹. Les questions qui leur étaient soumises avaient été tellement mûries depuis plus d'un an dans les divers comités, qu'il suffit de trois séances privées des délégués pour rédiger les

¹ Le bureau avait été ainsi composé :

Président, M. Keller.

Vice-présidents : M^{or} Jacobs, vice-président du comité directeur de Bruxelles ; MM. le prince Rospigliosi, président du comité directeur de Rome ; Sorela, délégué général de l'œuvre en Espagne ; le comte de Macedo, vice-président du comité de Lisbonne ; Sieger, président du comité de Cologne ; Charles H. Allen, secrétaire général de l'Anti-Slavery Society de Londres.

Secrétaire général, M. de Fontaine de Resbecq.

résolutions qui furent lues et acclamées à la réunion publique du mardi soir, dans la grande salle de la Société de géographie.

Le texte de ces résolutions sera plus instructif pour les lecteurs que tous nos commentaires; le voici :

1^o Le congrès adresse aux puissances signataires de l'acte général de la conférence de Bruxelles l'expression de sa profonde reconnaissance pour l'œuvre qu'elles ont accomplie, et exprime le vœu que les dernières conditions qui restent à remplir le soient sans délai pour répondre aux sentiments de tout le monde civilisé.

2^o L'œuvre antiesclavagiste est divisée en comités nationaux qui, moralement unis dans la poursuite d'un but commun, ont une organisation et un mode d'action absolument indépendants.

3^o Le congrès compte avant tout sur les moyens pacifiques, spécialement sur l'action morale des missionnaires, pour relever les noirs. Aussi est-il résolu à seconder les missionnaires par tous les moyens en son pouvoir.

4^o Les comités nationaux feront œuvre utile en suscitant, là où les circonstances le font désirer, les dévouements privés et le concours des volontaires, dans les conditions et sous les réserves édictées au chapitre premier de l'acte général de la conférence de Bruxelles.

5^o Le congrès exprime respectueusement le vœu que le saint-père, qui a glorieusement revendiqué la liberté des enfants déshérités de la grande famille humaine, et qui a si généreusement contribué aux premières dépenses de l'œuvre, se rendant à la prière du cardinal Lavigerie, accorde une quête annuelle pour les besoins de l'œuvre.

6^o Le congrès émet le vœu que des mesures soient prises, si déjà elles ne l'ont été, pour prévenir les abus du recrutement des travailleurs libres et sauvegarder efficacement la liberté des noirs et la sincérité des engagements conclus avec eux.

7^o Le congrès appelle l'attention de toutes les puissances, même musulmanes, sur le danger que le développement de

certaines sectes musulmanes africaines fait courir à la civilisation et à la liberté des noirs.

8° Il est à désirer que chaque comité national fasse paraître périodiquement et propage le plus possible un bulletin anti-esclavagiste, et entretienne des relations permanentes avec la presse, afin de la tenir au courant de tout ce qui concerne la question de l'esclavage. Il paraît aussi important que l'échange de ces publications soit fait entre les différents comités nationaux, et qu'une entente commune maintienne entre eux les liens nécessaires au progrès de l'œuvre.

9° Le congrès exprime sa reconnaissance au bienfaiteur qui a fondé un prix de vingt mille francs destiné à récompenser le meilleur ouvrage populaire concernant l'esclavage. Il décide que chaque comité national examine les manuscrits qui lui sont adressés par les auteurs de sa nation. Il désignera celui ou ceux de ces manuscrits qui lui paraîtront dignes d'obtenir le prix proposé, et nommera un délégué qui se réunira aux membres de l'Institut de France faisant partie du comité antiesclavagiste de Paris, pour former le jury chargé de décerner, au nom du saint-père, le prix.

10° Le congrès émet le vœu que les secours envoyés aux missionnaires soient exempts de droits de douane.

11° Le congrès, estimant qu'il est éminemment utile que les délégués des comités nationaux se réunissent encore pour échanger leurs vues et stimuler réciproquement leur zèle, décide qu'un nouveau congrès antiesclavagiste aura lieu dans un délai de deux ans au plus tard.

VII

Ainsi l'œuvre des comités antiesclavagistes était désormais nettement déterminée.

Depuis lors ils n'ont cessé de rendre l'opinion favorable à toutes les mesures qui pouvaient être prises contre la traite. Brochures, articles de journaux, conférences, ils n'ont rien

négligé pour émouvoir la pitié publique. Avec les ressources qui leur sont venues de la charité publique, et grâce en particulier à la quête de l'Épiphanie, qui, autorisée par le saint-siège dans tous les pays chrétiens, ne leur procure pas moins de trois cent mille francs par an, ils ont pu fonder dans l'intérieur africain des maisons de refuge pour les nègres libérés, des orphelinats, des hospices, des établissements agricoles.

Ils ont également consacré une part des sommes recueillies à l'entretien de corps de volontaires qui ont pour mission d'empêcher les chasses à l'homme, de disperser les caravanes de négriers, de réparer par la force tous les ravages de la traite. Il y suffit, en somme, de troupes assez peu nombreuses. Quelques hommes déterminés ne peuvent-ils pas, comme le capitaine Joubert, apprendre aux noirs à se défendre eux-mêmes et protéger avec leur concours des contrées entières? Au reste, les troupes régulières de la Belgique ont travaillé à la même œuvre avec autant de succès que de courage, et la complète délivrance des populations congolaises n'est plus qu'une question d'années.

Mais c'est pour l'Afrique entière qu'on peut entrevoir et qu'il faut préparer le règne absolu de la liberté chrétienne.

Tant que les puissances coloniales n'occupaient que le littoral du continent noir, on ne pouvait remédier que partiellement au mal. Mais depuis que le centre de l'Afrique a été pénétré, il est possible de combattre le fléau à sa source même et d'enlever aux chasseurs d'esclaves leurs moyens d'action. En même temps, l'esclavage domestique va disparaître peu à peu sous l'effort de l'œuvre civilisatrice entreprise par toutes les puissances.

Il a été, en principe, aboli à Madagascar, dès que cette grande île a été déclarée possession française.

L'Angleterre rougit de le trouver encore à Zanzibar après plusieurs années de protection, et l'heure approche où elle va y mettre fin. Pour montrer si c'est là une œuvre urgente et si l'honneur anglais s'y trouve intéressé, il suffit de reproduire telle qu'elle a été dressée par M. Donald Mackenzie, en 1895, la liste de ceux qui possèdent le plus d'esclaves dans cette île :

Abdallah ben Salam possède six exploitations agricoles avec trois mille esclaves sur chacune. Il a une femme, cinq concubines et dix esclaves dans son harem. Sa femme possède sept petites exploitations avec seize cents esclaves.

Tippoo-Tip possède sept exploitations et dix mille esclaves.

Mohammed ben Salam possède trois petites exploitations avec deux cent cinquante esclaves. Il y a quinze esclaves qui lui servent de domestiques.

Ahmed ben Abdallah possède quatre exploitations et trois cent cinquante esclaves.

Salem ben Ali possède deux exploitations et cinq cents esclaves.

Abdallah ben Yusef possède deux exploitations et cent soixante-dix esclaves.

Abdurrahman possède deux exploitations et cent dix-neuf esclaves.

Ali ben Saleh possède quatre exploitations et trois cent quinze esclaves.

Saïf ben Hawadie possède une exploitation et cinquante esclaves.

Le sultan de Zanzibar possède quatre cents esclaves à Dar-es-Salam.

Sous prétexte que, pour combattre un fléau aussi redoutable que l'esclavagisme, ce n'est pas trop de toute la puissance des gouvernements réguliers, on a souvent proclamé inutiles ou même inopportuns les efforts tentés dans le même sens par les sociétés antiesclavagistes. A cette objection spécieuse, mais superficielle, le cardinal évêque d'Autun a fait une réponse qui mérite d'être citée :

« Assurément, dit-il dans une lettre adressée le 7 mars 1895 aux membres de la Société, ce ne sont pas quelques sermons ou conférences, ni non plus la publication d'un *Bulletin* plus ou moins périodique qui, tout d'un coup et comme par miracle, arrêteront d'un jour à l'autre les razzias épouvantables dont, chaque année, plus de quatre cent mille nègres sont les victimes.

« Mais si les gouvernements seuls disposent de ressources

et de forces qui, mises en commun, réduiraient à l'impuissance le fanatisme, la cupidité et les autres abominables passions intéressées à maintenir l'esclavage, il n'est ni superflu ni impossible de seconder les gouvernements. N'est-il pas vrai que, dans l'état actuel des institutions publiques, les gouvernements dépendent de l'opinion? A son tour, celle-ci dépend des hommes qui parlent, qui écrivent, qui exercent autour d'eux une influence. C'est donc à eux qu'il appartient de former et d'informer l'opinion, de l'instruire, de la tenir en haleine, d'empêcher qu'elle ne s'endorme sur les scandales d'une telle iniquité et ne prenne son parti de les considérer comme une condition normale de la marche des affaires humaines.

« Dans sa conférence de Sainte-Gudule de Bruxelles, le cardinal Lavigerie avait prononcé une grande parole dont je m'inspirais, il y a quatorze mois, quand j'avais l'honneur de plaider moi-même dans ma cathédrale la cause de la race nègre. POUR SAUVER L'AFRIQUE INTÉRIEURE, avait dit l'intrépide et éloquent apôtre de la croisade antiesclavagiste, IL FAUT SOULEVER LA COLÈRE DU MONDE. »

Que, du reste, la Société antiesclavagiste ne se borne pas à ce travail de propagande, mais qu'elle agisse directement par une protection efficace et par des secours sagement distribués, la lecture de ses statuts a dû le faire comprendre, et il suffit, pour qui veut s'en rendre compte en détail, de suivre l'histoire de ses actes dans le *Bulletin officiel* qu'elle publie régulièrement¹.

Rien d'étonnant comme la rapidité avec laquelle s'accréditent les légendes malveillantes. Combien de fois n'entend-on pas dire que les sociétés antiesclavagistes du cardinal Lavigerie sont avec lui descendues dans la tombe! Et pourtant elles existent, elles agissent, elles font parler d'elles; et ceux-là du moins en peuvent connaître l'activité, qui ne limitent pas leurs moyens d'information à des journaux superficiels.

¹ *Revue trimestrielle de la Société antiesclavagiste de France*, Paris, 20, rue du Regard, au siège de la Société. Un autre bulletin se publie à Bruxelles.

Après la légère crise qui a suivi, comme on pouvait s'y attendre, la mort de son fondateur, la Société antiesclavagiste de France a été réorganisée au commencement de 1895, sous la direction de M^{sr} Jourdan de la Passardière, l'éloquent évêque de Roséa, et sous la présidence d'honneur du cardinal Perraud. M. Jules Simon en était le président effectif; MM. Wallon, Picot et Alexandre Dumas, les vice-présidents. Parmi les cinquante membres qui en forment le bureau et le conseil, on trouve tous les plus dignes représentants de la religion, de la science, même de la politique. Bref, sur ce point comme sur tant d'autres, et en dépit des allégations les moins justifiées, le grand cardinal se survit à lui-même, et la mort ne l'empêche ni de parler ni d'agir.

CHAPITRE IX

LA TUNISIE

Celui qui aurait visité Tunis et ses environs au commencement de 1880 ne pourrait se défendre, en y revenant aujourd'hui, d'un profond sentiment de surprise. Sous la vie intense qui maintenant les anime, il aurait de la peine à reconnaître ces pays sur lesquels s'étendait naguère l'engourdissement des institutions musulmanes.

Le génie de la civilisation chrétienne a passé par là. La culture a reconquis les plaines et jusqu'aux montagnes de cette contrée qui fut l'une des plus fertiles de l'ancien monde. Les navires de commerce franchissent en nombre les anciennes rades de Carthage, et, par un canal récemment creusé, pénètrent jusqu'au port de Tunis. Des docks, des chantiers, des quais, des boulevards, des rues spacieuses, un bruit constant s'élève, qui empêche presque d'entendre, aux heures consacrées, la voix des muezzins continuant leurs appels à la prière du haut des minarets.

Grâce à Dieu, notre voyageur n'aurait pas à admirer que les heureuses conquêtes de nos armes et de notre commerce. Sur la colline autrefois déserte qui fut la citadelle de Carthage, il pourrait voir, de Tunis même, se dresser, au milieu d'édifices consacrés aux œuvres de foi et de charité, une splendide cathédrale dont la grande croix primatiale, avec ses deux bras d'or, annonce au loin que la vie catholique a reparu dans la ville de saint Cyprien, et que, suivant

le mot prononcé à Carthage même, le sang des nombreux martyrs ensevelis sous cette terre sacrée a enfin germé des moissons de chrétiens. Le 15 mai 1890, le cardinal primat d'Afrique, entouré de douze évêques, de vingt prélats, de deux cents prêtres ou religieux et d'une immense multitude, consacrait solennellement la nouvelle basilique de Carthage. Trois jours plus tard, il posait avec une égale solennité la première pierre de la cathédrale de Tunis; et dans l'intervalle, rassemblant tous ces évêques et tous ces prêtres, il reprenait, après plus de dix siècles, la glorieuse tradition des conciles d'Afrique.

Nous allons étudier l'histoire religieuse de la Tunisie depuis les débuts du protectorat français jusqu'à la mort du cardinal Lavigerie.

I

C'est mal comprendre le rôle de M^{gr} Lavigerie dans l'occupation de la Tunisie que de lui attribuer une part directe dans les faits politiques ou militaires qui ont précédé cet heureux événement.

Avant l'expédition, il s'est borné à donner patriotiquement son avis à ceux qui le lui ont demandé; et depuis, c'est par l'influence morale de ses œuvres, de ses bienfaits, de son autorité personnelle, qu'il a contribué à faire accepter et aimer le protectorat de la France. Si les journaux d'une nation voisine ont souvent répété que sa présence en Tunisie valait plus qu'une armée, cette pensée trouve son explication naturelle et vraie dans les paroles que lui dit un jour en public l'agent consulaire d'Italie à Tunis : « Oh! Monseigneur, que vous faites de bien! mais que ce bien nous fait de mal! »

Quelles circonstances lui permirent donc de faire ce bien en Tunisie?

Il y avait toujours eu un certain nombre de chrétiens dans la Régence, et ils y jouissaient même d'une plus grande

liberté que dans les autres États barbaresques. Grégoire XVI y avait établi un vicariat apostolique en 1841, et, au moment de notre arrivée, la mission était tout entière confiée à des capucins italiens, qui avaient pour supérieur et pour évêque un membre de leur ordre, M^r Suter, alors âgé de quatre-vingt-six ans. Brisé par l'âge et par des difficultés de toutes sortes, ce vénérable prélat demandait depuis longtemps au saint-siège la permission de se retirer dans un couvent de Ferrare, sa ville natale. Sa démission avait même été acceptée en principe quelque temps plus tôt; et déjà la congrégation de la Propagande avait dressé une liste de trois noms, parmi lesquels le pape allait lui choisir un successeur. C'étaient trois capucins italiens de la mission de Tunis.

Quand le traité du Bardo ¹ (12 mai 1881) eut placé la Tunisie sous le protectorat de la France, notre consul général se hâta d'insister auprès de son gouvernement pour qu'on fit nommer par Rome un vicaire apostolique de nationalité française. Un prélat italien ne pourrait lutter contre les entraînements de ses compatriotes, alors fort excités contre nous; peut-être même serait-il amené, par un patriotisme d'ailleurs bien excusable, à nous faire de l'opposition.

Le saint-siège se rendit à ces raisons et consentit, sans vouloir tout d'abord engager l'avenir, à prendre dans le clergé français un administrateur intérimaire pour le vicariat apostolique de la Tunisie.

Le pape et le gouvernement français pensèrent simultanément à choisir M^r Lavigerie pour ce poste important et difficile. Le gouvernement savait qu'il pouvait compter sur son patriotisme et son énergie, et Léon XIII l'avait en estime si particulière, qu'il avait déjà demandé qu'on le lui proposât pour le chapeau de cardinal. D'autre part, comme métropolitain de l'Algérie, il était voisin de la mission à administrer, et une longue expérience lui avait appris la manière de se comporter en face des populations musulmanes. Enfin il avait déjà juridiction en Tunisie, où il avait, dès 1875, obtenu pour

¹ Le traité dit du Bardo fut, en réalité, signé à deux cents mètres de cette résidence beylicale, au palais moins important, mais mieux conservé, de Kassar-Saïd.

ses missionnaires la garde du tombeau de saint Louis, sur l'emplacement de l'ancienne Carthage.

Nommé administrateur apostolique de la Tunisie par bref du 28 juin 1881, M^{gr} Lavigerie ne voulut pas quitter son clergé algérien sans lui faire part de ses espérances et de ses projets.

Inspirer des sentiments d'union aux émigrants des diverses nations chrétiennes qui venaient s'établir dans nos colonies; faire comprendre aux musulmans que la France ne venait pas à eux pour les opprimer ou froisser leurs consciences, mais pour les admettre aux bienfaits du progrès et de la vraie lumière; ressusciter à Carthage même, dans cette ancienne métropole des sept cents diocèses d'Afrique, la gloire des premiers siècles, le souvenir des Tertullien, des Cyprien, des Perpétue, des Félicité, des Fulgence, de milliers de saints et de martyrs; relever ces ruines sacrées et en faire un centre de civilisation et de foi, non seulement pour l'Afrique du nord, mais pour le continent tout entier : telles étaient les grandes pensées qui se pressaient alors dans son esprit, et qui devaient toujours lui inspirer dans la suite, avec le principe de ses actions, la force de surmonter tous les obstacles.

Le premier embarras, c'était le manque de ressources pécuniaires.

Six pauvres églises et quatre ou cinq écoles chrétiennes, voilà tout ce que le nouvel administrateur allait trouver dans son vicariat apostolique. Il lui fallait construire et doter de nouveaux asiles pour la prière et l'enseignement, créer un séminaire, faire venir des prêtres français et des congrégations enseignantes, fonder des établissements pour les orphelins, les vieillards et les malades, distribuer aux pauvres des secours qui fissent aimer la religion et la France, dont il était le représentant moral.

Or il ne pouvait pas même compter sur les allocations, modestes à coup sûr, mais du moins régulières et à peu près assurées, que l'Église reçoit de l'État en France et dans nos colonies.

S'étonnera-t-on dès lors qu'avant même de se rendre à

Tunis M^{gr} Lavigerie ait écrit d'Alger aux évêques de France pour leur demander une quête dans toutes les églises de leurs diocèses? Cette première démarche, par malheur, ne réussit guère. Les conservateurs de ce temps-là ne savaient pas toujours mettre l'intérêt national au-dessus de l'esprit d'opposition; ils s'élevaient presque unanimement contre une acquisition fructueuse qui avait le tort d'être accomplie par d'autres mains que les leurs.

Où donc M^{gr} Lavigerie a-t-il trouvé les millions que lui a coûtés l'organisation religieuse de la Tunisie? Hâtons-nous de le dire, puisqu'on aime tant chez nous savoir « d'où vient l'argent ».

Une partie, non la plus importante, lui vint des subventions que lui obtinrent du gouvernement français les résidents de Tunisie. Bien placés pour juger son action au point de vue patriotique, ils entretinrent toujours avec lui des relations amicales et l'aidèrent de tout leur pouvoir. Mais les Chambres firent preuve en cette matière d'une étroitesse vraiment incroyable. Elles refusèrent dès le début les crédits qu'exigeait l'établissement du service religieux en Tunisie. Le gouvernement faillit se faire un mauvais parti pour avoir consacré à cette œuvre indispensable un crédit de cinquante mille francs pris sur le ministère des cultes.

Cependant M^{gr} Lavigerie avait dû dépenser trois millions et demi pour ses premières fondations, c'est-à-dire pour la cathédrale provisoire, l'évêché, le collège français et les écoles, l'hôpital, etc. Le gouvernement, n'ayant pas d'autre moyen de seconder ses patriotiques efforts, autorisa en sa faveur une loterie qui ne réussit qu'à moitié, mais lui procura, malgré tout, une somme de huit cent cinquante mille francs.

Ajoutons que les œuvres générales de charité et d'apostolat, surtout la Propagation de la foi, lui prêtaient annuellement leur concours, et que la générosité privée lui procurait quelquefois des secours inattendus. Pour avoir constaté, dans un voyage en Tunisie, la grande utilité de ses œuvres, pour avoir appris dans un journal ou une revue les services qu'il rendait à la cause française, plus d'un bienfaiteur connu ou inconnu lui faisait parvenir des secours fort opportuns.

Un homme de lettres protestant, qui visitait la Tunisie, le pria, en 1882, d'accepter une subvention annuelle de deux mille francs pour la fondation d'une école de sœurs françaises dans une ville où il ne s'en trouvait point.

Une autre fois, la même année, un lieutenant français se présente à l'archevêché de Tunis, et demande à voir le secrétaire de M^{gr} Lavigerie : « Je vais rentrer en France, lui dit-il, puisque la campagne est terminée. Mais, avant de partir, je désirerais contribuer à l'œuvre la plus française et la plus chrétienne qui se puisse faire en ce moment dans la Tunisie, et je voudrais avoir à cet égard l'avis de Son Éminence. » Le cardinal fait répondre que cette œuvre, c'est une école. L'officier se retire, et quelques jours après vient remettre au secrétaire, sans vouloir se faire connaître, la somme de dix mille francs. Et voilà comment fut construite à Tunis l'école de la Porte de Carthage.

II

Un obstacle plus difficile à surmonter pour M^{gr} Lavigerie que les embarras pécuniaires, c'était la différence d'origine de ses diocésains.

Non seulement il fallait, comme en Algérie, pourvoir au service religieux de la prédication et de la confession en plusieurs langues ; mais par suite des conditions mêmes de notre établissement en Tunisie, conditions assez précaires en apparence, au moins dans le début et pour des esprits inexpérimentés ou malveillants, un prélat français devait nécessairement s'attendre à quelque défiance de la part de populations qui ne supportaient pas sans jalousie notre nouveau protectorat.

Chose étrange, les difficultés ne lui vinrent pas, ainsi qu'on aurait pu s'y attendre, du côté des musulmans.

Comme nous avons eu déjà occasion de l'observer, ils se laissent assez facilement gagner par les bienfaits de nos mis-

sionnaires, et, s'ils font quelque différence entre les prêtres français et leurs propres marabouts, ce ne sont pas d'ordinaire ces derniers qui obtiennent le plus de respect et de confiance.

Au reste, ce qu'ils détestent chez les chrétiens, c'est moins encore leur foi que leur domination politique¹; et il est incontestable, à ce point de vue, que notre autorité est mieux acceptée en Tunisie, après quinze ans d'occupation, qu'elle ne l'est en Algérie après soixante ans de conquête, tant il a été prudent et habile de conserver au bey son pouvoir nominal et ses prérogatives extérieures. Grâce à cette situation, qui ménage l'amour-propre des indigènes, grâce aussi à son expérience consommée des choses africaines, M^{gr} Lavigerie n'a jamais cessé d'être dans les meilleurs termes avec la petite cour du bey et avec les Tunisiens.

Quand, à son arrivée, il fut présenté en audience publique à Mohammed-Sadock par le résident de France, on put voir le souverain musulman lui prodiguer les marques du plus grand respect et se recommander à ses prières en termes qu'on ne trouve plus guère à notre époque sur les lèvres des princes chrétiens.

La demeure du cardinal, à la Marsa, étant voisine de celle du bey régnant, il s'était établi entre eux des relations bienveillantes et courtoises dont nous voudrions, en passant, donner une preuve non équivoque.

En 1884, à l'occasion de la visite de notre flotte, le cardinal avait invité à déjeuner chez lui, avec les amiraux, les généraux et les principaux membres de l'administration française et beylicale, les deux fils aînés du souverain, Sidi Mustapha et Sidi Mohammed. A la fin du repas, il porta aux princes et à leur père un toast, auquel Sidi Mustapha répondit en des termes qui paraîtront vraiment significatifs, si l'on

¹ Si les musulmans n'aiment pas le christianisme, ils ont de bien plus fortes répugnances contre l'irrégion, et il y a grand profit à méditer ce conseil d'un écrivain compétent : « Je ne cesserai de répéter aux Européens qui émigrent en Afrique de bien se garder de faire parade de leurs sentiments irrégieux, si toutefois ils en ont. C'est là, assurément, une des grandes causes de l'éloignement que nous inspirons aux populations dont nous avons entrepris la soumission. » (Edmond Planchat : « la France en Tunisie, » *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1890, p. 804.)

songe qu'ils étaient prononcés quatre ans seulement après le traité de Kassar-Saïd :

« Je remercie Votre Éminence des souhaits de bonheur que vous voulez bien former pour Son Altesse mon père et seigneur, pour les membres de sa famille et le bonheur de ses États. Je suis heureux de recevoir ces vœux en présence de tant d'hommes éminents. Le gouvernement tunisien s'appuie sur la puissance et sur la protection de votre grande nation, pour rester dans la voie du progrès où il est entré. C'est le vif désir de mon père et seigneur. Je puis vous donner l'assurance de la sincérité de ses sentiments affectueux à votre égard. Nous sommes reconnaissants à Votre Éminence des marques d'affection qu'elle-même ne cesse de nous donner en toute occasion. C'est simple justice de laisser une véritable liberté à votre action bienfaisante. »

Les musulmans savent, en effet, que leur religion n'est pas un obstacle aux bienfaits du clergé chrétien.

Quand l'armée française entra dans Tunis, ceux d'entre eux qui redoutaient notre vengeance n'hésitèrent pas à supplier les missionnaires d'Alger établis à Saint-Louis de Carthage de les protéger, eux et leurs familles, contre le ressentiment de nos soldats.

M^r Lavigerie félicita ses fils d'avoir su inspirer une telle confiance aux musulmans. « Continuez vis-à-vis d'eux, leur dit-il dans une lettre publique, l'exercice d'une charité si douce. Gardez-vous d'exciter leur fanatisme par un zèle imprudent. Secourez leurs pauvres, guérissez leurs blessés, soignez leurs malades. Aimez-les comme vos frères et les enfants du même Dieu. »

Partout, dans sa première tournée épiscopale, il fut accueilli comme le représentant de Dieu. Mais nulle réception ne valut pour lui celle qui l'attendait à Sfax, quelque temps après que cette ville, soulevée contre le bey et contre nous, avait été soumise par la force et condamnée à payer dans un délai assez court une amende de dix millions de piastres.

Les chrétiens, auxquels il venait d'apporter dix mille francs pour la réparation de leur église à demi ruinée par les



Escalier des lions, au Bardo.

bombes françaises, l'avaient accompagné de leurs ovations jusqu'au presbytère. A peine y était-il entré, que la place de l'église se trouva envahie par les musulmans, ayant à leur tête les principaux de la ville et demandant à le voir pour lui adresser leurs requêtes. Comme il ne pouvait les recevoir dans l'étroite maison du curé, il leur fit proposer d'entrer dans l'église, où il ne tarda pas à les aller trouver, encore revêtu de ses habits pontificaux. Il traversa leur foule respectueuse et désolée pour gravir les marches de l'autel, et il leur permit d'exposer l'objet de leur démarche.

L'échéance de leur contribution tombait le surlendemain ; absolument incapables de la payer dans ce bref délai, ils craignaient de voir exécuter ou déporter les chefs de familles qu'on avait renfermés comme otages à la Casbah, et ils redoutaient la confiscation de tous leurs biens par le beylick. Ils suppliaient donc le grand marabout français de leur obtenir un temps plus long pour s'acquitter de leur dette.

L'archevêque, après leur avoir demandé s'ils se repentaient de leur révolte et s'ils promettaient pour l'avenir une plus grande fidélité, les rassura en disant qu'il s'était déjà intéressé à eux, qu'il interviendrait encore en leur faveur, et qu'ils pouvaient compter sur le délai sollicité. Puis, au milieu d'une véritable explosion de joie et de reconnaissance, il les congédia en disant qu'il appelait sur eux et sur leur ville toutes les bénédictions du Ciel. La promesse fut tenue et le délai accordé ¹.

Les sujets anglais, principalement les colons venus de l'île de Malte, forment, avec les Italiens, la partie la plus nombreuse de la population européenne en Tunisie.

De leur glorieux passé de luttes contre l'infidèle, les Maltais ont gardé un vif attachement au catholicisme. Le cardinal s'appliqua à satisfaire en tout leur grand esprit de foi. Il établit pour eux, dans la pro-cathédrale de Tunis, une confrérie d'hommes sous le patronage de Notre-Dame du Mont-Carmel.

¹ La charité du cardinal Lavigerie n'excluait pas plus les Juifs que les musulmans. Dès la première distribution de secours qu'il fit en arrivant dans son vicariat apostolique, il envoya la somme de mille piastres aux sœurs de Saint-Joseph pour la faire donner en son nom aux israélites pauvres qu'elles ont coutume de visiter à Tunis.

Il fit construire dans leur quartier une école chrétienne, avec un préau pour les jeux des enfants et un sanctuaire qui s'ouvre le dimanche pour la messe et les catéchismes. Par une attention qui leur fut plus précieuse encore, il créa à Carthage, en l'honneur de la madone de la Melleha, un pèlerinage qui leur rappelait le sanctuaire le plus vénéré du pays natal ¹.

On ne devra donc pas s'étonner de ce qu'on lira dans la suite sur l'accueil triomphal qu'il reçut à Malte, en revenant de Paris et de Rome, après les cérémonies de son cardinalat.

Lorsqu'en 1887 le choléra porta ses ravages dans l'île et la menaça d'une profonde misère en arrêtant le commerce qui la fait seul vivre, ce fut au cardinal que les Maltais recoururent dans leur détresse, et l'appel émouvant qu'il adressa à la France en leur faveur ne resta pas sans écho.

Pour mieux témoigner son affection aux Anglo-Maltais, il voulut, à l'occasion d'un attentat dirigé, en 1882, contre la reine d'Angleterre, s'associer aux actions de grâce qu'ils rendirent à Dieu pour avoir préservé les jours de leur souveraine. Le *Te Deum* qu'il fit chanter à cette occasion fut même la première cérémonie qui se célébra dans la cathédrale provisoire de Tunis. Il pria l'autorité militaire d'y envoyer la musique des zouaves, et il en prit occasion de dire à la fin de son allocution :

« Je ne terminerai pas sans remercier les représentants de l'armée française qui sont venus, sur ma prière, vous marquer leurs sympathies. Ils ont fait résonner et comme éclater sous ces voûtes votre hymne national. Que ces accords, qui vibrent encore, soient le persévérant symbole de l'harmonie qui doit régner entre nos deux nations amies! Que, dans ces régions depuis trop longtemps courbées sous le joug de la barbarie et de la mort, elles restent unies, sous la protection de nos armes, loin de toute pensée jalouse, pour l'œuvre commune de résurrection et de vie, à laquelle la Providence convie aujourd'hui les nations chrétiennes! »

¹ Nous savons, par les Actes des Apôtres, que saint Paul fit naufrage à Malte. Saint Luc, qui l'accompagnait dans tous ses voyages, aurait peint lui-même, d'après la tradition, l'image de Marie sur les parois de la grotte où il s'était réfugié. C'est cette image qui est vénérée à la Melleha, et qui a été reproduite à Carthage.

L'Angleterre reconnut officiellement, par la bouche de son agent et représentant général à Tunis, ces dispositions de l'archevêque. Au moment où il allait recevoir les insignes du cardinalat, et dans un banquet où se trouvaient toutes les autorités du pays, cet agent loua hautement son esprit de conciliation et d'humanité. Ce furent même les seules pensées qu'il tint à développer dans son bref discours, et ses dernières paroles furent les suivantes :

« En proposant la santé de Son Éminence, j'exprime le vœu que la Providence lui accorde de longs jours pour continuer ici l'œuvre commencée parmi nous, qui tous sommes ses amis, l'œuvre de charité, d'humanité et de conciliation. »

III

La conciliation ne fut pas si facile avec les Italiens. On sait qu'il faut attribuer en grande partie aux provocations de leur agent officiel, soutenu et poussé par le gouvernement de Rome, les circonstances qui achevèrent de déterminer la France à établir son protectorat sur la Tunisie. Ils ont eu depuis quelque peine, du moins jusqu'à l'amicale convention de 1896, à nous pardonner ce résultat inattendu de leur diplomatie. Comme Français, M^{gr} Lavigerie s'est heurté plus d'une fois à leur opposition; comme évêque, il n'a voulu en triompher qu'en les traitant avec la même bonté et la même justice que ses autres diocésains, souvent même avec cette prévenance spéciale qui est nécessaire pour ramener des cœurs défiants.

Il fallut débiter à leur égard par un acte de fermeté. Les capucins italiens faisaient des objections à sa prise de possession, sous prétexte qu'une mission fondée par l'Italie ne pouvait être dirigée par un prélat français. Le saint-siège intervint pour faire exécuter ses ordres, et les principaux récalcitrants reçurent d'autorité des destinations différentes.

Telle ne fut pas, il convient de le dire à sa louange, l'attitude de M^{gr} Suter. A peine averti par Rome que sa démis-

sion était acceptée, ce vénérable prélat alla trouver son successeur pour faire acte de soumission entre ses mains, et il eut même la délicate attention de lui remettre une étole pastorale qu'il avait reçue, quarante ans plus tôt, de la reine Marie-Amélie, « heureux de prouver ainsi, lui dit-il, que les deux évêques ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme. »

M^{gr} Lavigerie se montra, de son côté, plein de générosité vis-à-vis du pieux vieillard. Le gouvernement français ayant manqué à l'engagement qu'il avait pris de lui assurer une pension viagère en rapport avec sa dignité et les services rendus, le nouvel administrateur de la Tunisie se fit un devoir de lui servir jusqu'au dernier jour une rente annuelle de six mille francs sur son traitement personnel. Il ne négligea pas non plus, après la mort de M^{gr} Suter, d'adresser à ses diocésains une lettre circulaire pour rendre justice à sa mémoire, le recommander aux prières de tous et prescrire un service funèbre à son intention.

Avons-nous besoin de dire qu'il n'a exclu les Italiens d'aucune de ses aumônes, d'aucune de ses fondations charitables, asiles, hospices, couvents, écoles? C'était là, pour un évêque, un devoir de stricte justice. Il fit davantage. En considération de leur grand nombre, il voulut leur assurer la possibilité d'entendre des sermons et de se confesser dans leur langue nationale, il exigea de tous ses prêtres la connaissance de l'italien, comme on exige à Oran celle de l'espagnol. Il fit même venir et élever au séminaire plusieurs prêtres séculiers d'origine italienne.

En 1887, lorsque les supérieurs de l'ordre des capucins, voyant diminuer chaque jour le nombre de leurs religieux italiens, lui annoncèrent qu'ils étaient obligés de rappeler ceux de la Tunisie, il partit immédiatement pour Rome et obtint, à force d'instances, que le pape les fit revenir sur cette décision. Ce n'était pas la première marque de confiance qu'il donnât à ces religieux, car il avait fait nommer évêque et sacré lui-même un de leurs Pères maltais, M^{gr} Antoine Buhagiar, curé de Sfax, qu'il garda quelque temps comme auxiliaire, mais que sa capacité hors ligne fit nommer par Léon XIII, en 1885, administrateur du diocèse de Malte. Il

avait de même obtenu les honneurs de l'épiscopat pour le préfet apostolique des capucins italiens de Tunisie, le P. Sauveur-Marie, de Naples.

Lors des terribles inondations qui désolèrent la haute Italie, en 1882, il ordonna une quête dans les paroisses du diocèse d'Alger et de la Tunisie, et il accompagna cette prescription d'un chaleureux appel en faveur des victimes du fléau, rappelant que les Italiens sont nos frères par la communauté de l'origine et de la foi, et qu'un très grand nombre d'entre eux sont venus se fixer dans la Tunisie et l'Algérie pour ne former avec nous qu'un seul peuple. La somme de six mille cent soixante francs que produisit cette quête fut accueillie avec une louable reconnaissance; le vice-consul d'Italie à Tunis écrivit à M^{gr} Lavigerie pour le remercier en son nom d'abord, et bientôt après au nom de son gouvernement.

On pouvait croire qu'une telle conduite désarmerait toutes les préventions. C'était compter sans la jalousie nationale et sans l'esprit d'irrégion. Pendant les premières années ce fut, dans les correspondances tunisiennes des journaux d'Italie, une guerre incessante. Il n'était invention si sotté ou si venimeuse qui n'y trouvât place.

Un journaliste osa bien aller voir le cardinal pour l'avertir qu'on était décidé à le discréditer par la calomnie; mais que, si Son Éminence voulait lui donner six mille francs, il s'engageait à ne laisser passer que les attaques autorisées par elle. Est-il besoin de dire que l'archevêque se contenta, pour toute réponse, de divulguer cette proposition dans les journaux catholiques?

Les juifs italiens, qui sont à Tunis au nombre de quarante mille, n'en continuèrent pas moins leurs attaques contre M^{gr} Lavigerie. Au moment de sa promotion au cardinalat, ils n'avaient pas craint de s'en prendre au pape lui-même, l'accusant dans la *Nazione*, le principal de leurs organes, « d'avoir, par une telle nomination, fait injure à l'Italie et compromis ses intérêts en Afrique. » Léon XIII fit publier dans l'*Osservatore Romano* une protestation indignée où il glorifiait les mérites de l'archevêque d'Alger, et déclarait

qu'il était question de l'élever au cardinalat deux ans avant son arrivée en Tunisie.

L'affront des démentis n'importe guère à l'honneur de certains journaux. La *Sentinella*, feuille italienne de Tunis, s'attira en 1884 une plus sensible mésaventure. L'église des Capucins italiens ayant pris feu le 13 septembre, par suite d'une négligence commise dans la sacristie des cierges, ce digne organe des passions antireligieuses et antifrançaises osa bien publier, dans son numéro du lendemain, les trois lignes que voici :

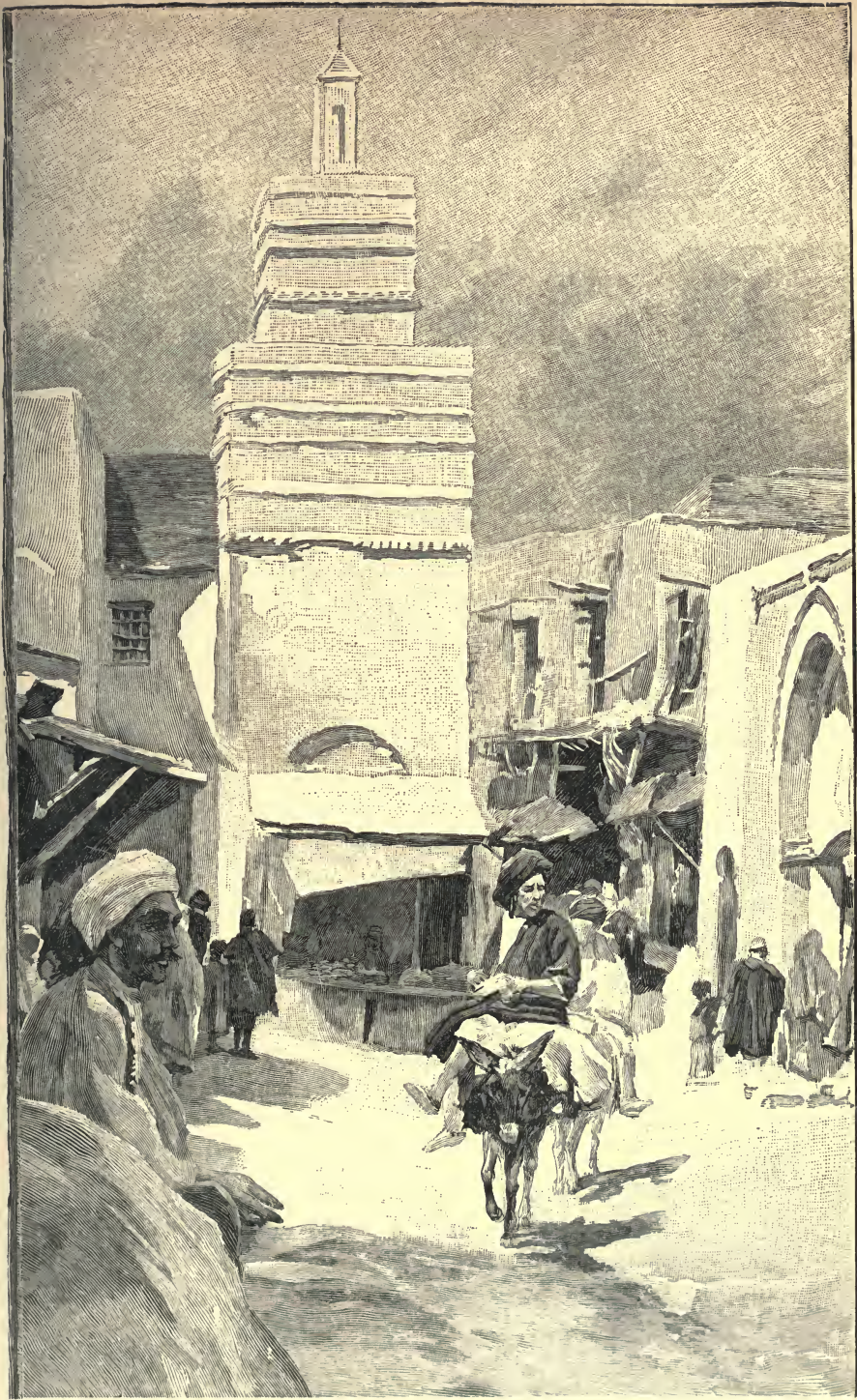
« Quelques-uns disent que dans ce fait se montre *le doigt de Dieu* ; mais quatre-vingt-dix-neuf sur cent disent que, dans ce fait, se montre *le doigt de la cathédrale*. »

Le clergé de la cathédrale est tout entier français. C'était insinuer clairement qu'il était l'auteur du sinistre.

Le cardinal commença par pourvoir à la réparation des dommages et à la reconstruction de l'église, qui était d'ailleurs assurée à ses frais. Ce premier devoir accompli, il fit citer la *Sentinella* devant la justice et la mit en demeure de prouver ses dires.

Les calomniateurs lui demandèrent grâce dans une lettre d'une platitude très remarquable, où ils exposaient qu'une condamnation pécuniaire et l'emprisonnement entraîneraient sans aucun doute la disparition de leur journal. Cette conséquence n'était vraiment pas faite, on en conviendra, pour arrêter l'archevêque. Il laissa la justice suivre son cours; la *Sentinella* fut condamnée et cessa de paraître, ce dont les Français et les honnêtes gens de toute nationalité se consolèrent sans beaucoup de peine.

Les journaux italiens de Tunisie se le sont tenu pour dit, et leur prudente réserve a permis au calme de se faire dans l'esprit de leurs nationaux. Au reste, la religion sincère des Italiens de la régence les a peu à peu conduits à de meilleurs sentiments envers leurs archevêques, et la constante application de ceux-ci à ne leur faire que du bien a dissipé à la longue leurs préventions. L'accueil que le cardinal trouva en Italie en 1889, lorsqu'il y alla prêcher, dans les principales villes, ses discours contre l'esclavage, prouve suffisam-



Rue des Forgerons, à Sfax.

ment que l'hostilité de quelques politiciens, ennemis jurés de la religion et de la France, ne représenta jamais le sentiment général des Italiens envers lui.

IV

M^r Lavigerie avait dit, en 1882, dans la lettre qu'il adressait au pape pour le remercier de sa promotion au cardinalat :

« Le plus beau jour de ma vie sera celui où, après avoir doté ce vicariat de tout ce qui lui est nécessaire en institutions, en hommes et en argent, je pourrai aller me prosterner humblement aux pieds de Votre Sainteté pour lui demander de relever le siège de saint Cyprien, et de ressusciter la grande Église de Carthage, en lui donnant un évêque après mille ans de mort. »

Deux ans après, au commencement de 1884, il pouvait inviter son clergé à demander au saint-siège, par une démarche collective et solennelle, le rétablissement du siège primateal de l'Afrique.

Voici, en effet, ce qui avait été accompli depuis l'arrivée du nouveau vicaire apostolique.

Sur l'emplacement de l'ancienne Carthage, où la prière catholique était auparavant inconnue, même dans la chapelle consacrée à saint Louis, le saint sacrifice était maintenant offert dans six sanctuaires différents. Trois communautés religieuses s'y trouvaient représentées dans des maisons diverses. Au centre même, au sommet de Byrsa, s'élevait un magnifique séminaire. Un palais épiscopal avait été construit dans le quartier de Mégara, où saint Cyprien avait remporté la couronne du martyr et où il avait été enseveli. Une chapelle y avait été dédiée au grand évêque de Carthage, et c'était là que se tenait à ce moment même un synode qui s'app préparait à promulguer des statuts diocésains.

Neuf paroisses avaient été ajoutées aux neuf qui existaient

précédemment, et deux chapelles de secours, fondées à Tunis dans les faubourgs maltais et sicilien, y rendaient plus facile l'assistance aux offices religieux. Une cathédrale provisoire y avait été bâtie en quelques mois, et elle avait pu recevoir, en certaines circonstances, jusqu'à quatre mille fidèles. Près de là s'élevaient des constructions assez grandes pour servir à la fois de presbytère, d'évêché et de chancellerie.

Les terrains environnants étaient devenus la propriété de l'évêque pour qu'on pût y élever la cathédrale définitive. C'était l'emplacement de l'ancien cimetière, qui avait été désaffecté et remplacé, au grand avantage de la salubrité publique et malgré une opposition déraisonnable, par un cimetière beaucoup plus vaste et situé hors des murs.

Les troupes françaises campées dans la régence avaient reçu des aumôniers militaires.

De pieuses confréries avaient été créées, sans préjudice de celles qui existaient déjà. C'étaient les associations paroissiales des dames de charité et des mères chrétiennes, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, la confrérie de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs pour les Italiens, celle de Notre-Dame-du-Mont-Carmel pour les Maltais, toutes deux exclusivement réservées aux hommes. Un cercle catholique, fréquenté déjà par plus de quatre-vingts jeunes gens, avait été fondé tout auprès de la cathédrale.

L'hôpital s'était agrandi; il avait été transporté dans une caserne gracieusement accordée par le bey sur l'intervention du ministre de France, et au lieu de trente malades il pouvait en recevoir aisément cent cinquante. Il était desservi par des religieuses et administré par un conseil de six membres choisis à dessein dans les trois nationalités française, maltaise et italienne. Tous les malades pouvaient y être admis, sans distinction de pays ni de culte.

Un immense et splendide asile pour les vieillards achevait de s'élever près des murs de la ville, et les Petites Sœurs des pauvres y avaient déjà recueilli des Italiens et des Maltais, les Français étant encore trop peu nombreux, et, grâce à Dieu, trop peu indigents pour leur fournir des hôtes. En même temps, les sœurs de Bon-Secours françaises et ita-

liennes étaient établies à Tunis, pour garder les malades qui voulaient se faire soigner à domicile.

Un grand collège avait été fondé sous la direction des missionnaires d'Alger, et il comptait dès lors deux cent vingt-sept élèves de toutes religions. Un pensionnat pour les jeunes filles des familles aisées avait été ajouté par les Dames de Sion à celui que dirigeaient les Sœurs de Saint-Joseph. Une maîtrise, établie près de la cathédrale, assurait la solennité des cérémonies et la bonne exécution des chants liturgiques. Outre les huit écoles primaires qui existaient déjà soit pour les garçons, soit pour les filles, des écoles nouvelles avaient été établies sous la direction des Frères ou des Sœurs à Tunis, à Sfax, à Sousse, à Bizerte, à Monastir, Mehdia, Bèjà, la Marsa.

Si l'on remarque, après l'énumération de toutes ces œuvres, si promptement fondées, que pas une seule n'avait entraîné de dettes, on conviendra que, matériellement et spirituellement, le diocèse de Carthage était déjà tout rétabli.

Le pape n'avait plus qu'à en proclamer la restauration.

Heureux tout le premier d'un événement si glorieux pour la foi catholique, Léon XIII se laissa persuader sans peine aux prières du cardinal Lavigerie, et il annonça solennellement, dans le consistoire du 10 décembre 1884, que l'Église de saint Cyprien, la métropole de toute l'Afrique, était désormais relevée de ses ruines.

La bulle de restauration fut distribuée dans le même consistoire, et, quelque temps après, un bref pontifical précisait la situation canonique du nouveau diocèse : le vicariat apostolique de Tunis était supprimé et devenait l'archevêché de Carthage; il aurait pour suffragants les évêchés nouveaux que le pape espérait créer bientôt dans la même province.

M^{gr} Lavigerie, dans la lettre où il annonçait cet événement à ses diocésains, réglait que les archevêques auraient leur métropole à Carthage, mais pourraient officier pontificallement dans la cathédrale de Tunis. Il divisait le nouveau diocèse en trois archidiaconés, sièges probables des évêchés à venir : celui de Carthage au nord, celui de Ruspe au sud, et celui de Tunis au centre.

Est-il besoin de dire que toutes ces œuvres ont été continuées depuis 1884, et qu'elles ont même pris de nouveaux accroissements?

Laissant de côté l'augmentation du clergé diocésain et du personnel enseignant des écoles primaires, mentionnons seulement la création récente, à la Marsa, d'un orphelinat agricole pour les enfants pauvres, et celle d'un petit séminaire diocésain à Carthage.

Ce dernier établissement a été ouvert à la rentrée d'octobre 1889, à la suite de l'abandon qui a été fait du collège Saint-Charles à l'Université de France. On peut dire, à la lettre, que le succès de ce collège avait dépassé de trop loin les prévisions de son fondateur. Jusqu'en 1886, l'enseignement en appartenait, aussi bien que la direction morale et l'administration, aux seuls missionnaires d'Alger. A cette époque, son extension obligea le cardinal Lavigerie, qui n'a pas fondé pour cette fin sa congrégation des Pères Blancs, à remettre l'enseignement aux mains de professeurs laïques, revêtus des grades universitaires et nommés par le ministre de l'instruction publique, sur la présentation des missionnaires. Ce système, qui est celui du collège Stanislas à Paris, fut loin, comme bien l'on pense, d'arrêter la prospérité de Saint-Charles. Mais, parce qu'il exigeait un trop grand nombre de Pères, et que, d'autre part, il ne pouvait suppléer à l'absence de petit séminaire diocésain, l'archevêque se vit bientôt obligé d'en retirer ses religieux et de les appliquer, en plus petit nombre, à la direction d'une maison destinée aux vocations ecclésiastiques.

Il serait difficile de comprendre comment tant de choses ont pu se faire en dix ans dans un pays de mission, si l'on ne savait que M^{gr} Lavigerie, en se réservant partout l'initiative et la haute direction, a voulu toutefois, lorsque ses affaires multiples le faisaient résider à Alger ou l'appelaient en Europe, se faire seconder en Tunisie par des collaborateurs aussi intelligents que dévoués.

Nous avons dit que M^{gr} Buhagiar fut sacré comme auxiliaire de Carthage en 1885, et l'on sait que M^{gr} Brincat a reçu le même titre en 1889. Mais ces deux évêques furent

appelés à servir l'Église ailleurs qu'en Tunisie; le premier ne tarda pas à être chargé du vicariat apostolique de Malte, et le second reçut de M^{gr} Lavigerie la mission spéciale de diriger l'action antiesclavagiste.

C'est à feu M^{gr} Grussenmeyer, protonotaire apostolique, que revient principalement l'honneur d'avoir réalisé en Tunisie les premières entreprises du cardinal. Rappelé à Alger comme vicaire général, il fut dignement remplacé à Tunis, dans l'administration spirituelle, par M^{gr} Gazaniol, aussi protonotaire, maintenant évêque de Constantine, et dans l'administration temporelle par M^{gr} Tournier, camérier de Sa Sainteté. Nommons avec eux M^{gr} Poloméni, archidiacre de Ruspe, né en Algérie d'une famille maltaise ¹.

V

Carthage, trois fois détruite, reprend donc aujourd'hui une vie nouvelle. Tunis peut rester la capitale de la régence et la plus grande ville de nos colonies; la cité où se firent entendre saint Cyprien, Tertullien et saint Augustin, est redevenue pour jamais la capitale chrétienne de l'Afrique, et le prestige de sa primauté religieuse rejaillit jusque sur ses souvenirs païens. Ce sont les fouilles savantes des missionnaires d'Alger qui mettent au jour, non pas seulement les basiliques chrétiennes, mais les tombeaux, les citernes, les médailles, les objets d'art du temps de Hannibal, les colonnes des temples romains et les palais des proconsuls.

C'est sur la colline de Byrsa, où s'éleva, au ix^e siècle avant Jésus-Christ, la citadelle presque mythique de la reine Didon, qu'ils ont élevé leur vaste séminaire, et c'est de là qu'ils vont annoncer aux nègres de l'équateur le nom de Jésus-

¹ Un peu avant la mort du cardinal Lavigerie, M^{gr} Tournier et M^{gr} Poloméni, tout en restant vicaires généraux de Carthage, ont été sacrés évêques, le premier de Ruspe, et le second d'Ippozarite.

Christ. Les vieux Phéniciens passent à bon droit pour les plus hardis voyageurs de l'antiquité; mais jamais la passion du lucre ne les poussa plus loin que ne fait aujourd'hui, pour les modernes habitants de Carthage, l'ardent désir de sacrifier leur vie en portant à des barbares inconnus l'affranchissement du corps et la liberté de l'âme.

Partout autour d'eux s'élèvent les asiles du dévouement et de la prière. C'est, sur le penchant de la colline voisine, où s'élevait le temple de Vénus céleste, un sanctuaire de la Vierge Marie, et tout près de là un couvent de carmélites. Plus loin, c'est une maison de pénitence pour les filles repenties. Une croix domine les ruines de l'amphithéâtre qui vit le supplice de tant de martyrs, et une des voûtes du monument a été convertie en chapelle. La basilique de sainte Perpétue et de sainte Félicité, où saint Augustin prêcha des sermons que nous avons encore, a été retrouvée, et le pèlerin peut y continuer la prière des anciens chrétiens, agenouillé sur des restes de mosaïques, parmi les fûts de colonnes brisées et les débris des chapiteaux. Un sanctuaire, celui du Carmel, s'élève près du lieu où saint Cyprien est mort pour la foi, et une croix a été placée à l'endroit de sa sépulture. Une chapelle a été construite au lieu même où sainte Monique, voyant s'éloigner le navire qui emportait l'ingrat Augustin, répandit, comme la veuve de Naïm, ces pleurs maternels qui touchent toujours le cœur de Dieu.

Parmi les noms de tous les grands hommes qui sont nés à Carthage ou qui sont venus l'illustrer de leur présence, les Hamilcar, les Hannibal, les Scipion, les Marius, les César, les Tertullien, les saint Cyprien, les saint Fulgence, les Arnobe, les Lactance, les saint Augustin, il n'en est pas, pour nous, Français, qui brille d'une gloire plus pure et plus aimable que le nom de saint Louis.

C'est devant Tunis, à Carthage même et sur la colline historique de Byrsa, qu'il a trouvé la mort dans un dernier acte de dévouement à la cause de la chrétienté, et en soignant de ses mains ses soldats atteints de la peste. « Oh! qui me donnera, disait-il, de voir la foi chrétienne prêchée à Tunis! »

Dieu, qui a le temps pour lui, ayant l'éternité, Dieu devait, à son heure, exaucer ce dernier vœu du saint roi, et c'est pour cela que, de nos jours, on a vu au milieu des ténèbres séculaires qui couvraient ces régions, luire simultanément la croix de Jésus-Christ et l'épée de la France.

Il convenait que le nom de saint Louis fût le premier honoré sur la terre tunisienne.

Après la prise d'Alger, quand nos armes reparurent, triomphantes cette fois, dans l'Afrique du nord, le premier soin du roi de France, petit-fils et successeur de saint Louis, fut de se faire céder par le bey de Tunis la colline de Byrsa, où était mort son glorieux ancêtre. Dix ans plus tard, la France y faisait élever, à grands frais, un sanctuaire commémoratif. Mais Carthage était bien loin de nous à cette époque, et ce n'était pas une facile entreprise que d'y bâtir une chapelle chrétienne. Le monument ne répondit guère à sa destination, et c'est à peine s'il pouvait contenir cinquante pèlerins. Le culte ne tarda pas à y être supprimé, et la garde en fut confiée à des mains étrangères.

L'archevêque d'Alger vint un jour prier dans cette chapelle, alors que personne, sauf lui peut-être, ne pensait encore à l'occupation de la Tunisie. Son patriotisme s'émut de voir si mesquin et si abandonné le monument du saint roi. Il se rendit à Rome, et il obtint du pape Pie IX que Saint-Louis de Carthage fût confié à ses missionnaires, sûr que la prière y serait désormais plus fréquente, et se promettant bien d'y élever quelque jour un sanctuaire plus glorieux.

Peu d'années après la Tunisie était soumise à la France, et lui-même était devenu archevêque de Carthage.

Au mois de mai 1884, la première pierre d'une nouvelle basilique était posée, en grande solennité, à côté de l'ancienne chapelle, et quelques années suffisaient à son achèvement.

Aujourd'hui elle s'élève triomphante au sommet de l'ancienne Carthage, dominant de ses tours, de son dôme et de sa grande croix d'or, les derniers contreforts de l'Atlas, les plaines, les lacs, la blanche ville de Tunis, les montagnes de l'Ariana, du Bou-Korneïn et le cap Bon, le golfe tout entier,

les ruines lointaines d'Utique, jusqu'au cap Blanc et à Bizerte. On ne voit qu'elle à l'horizon, et les navires la saluent de loin bien avant d'aborder.

VI

Vraiment elle était belle, au jour de sa consécration, dans son style byzantin et mauresque si bien approprié au pays, éclatante de blancheur sous les feux du soleil d'Afrique, dans les bleues profondeurs du ciel le plus pur du monde!

Sur son grand dôme flottaient les plis immenses d'un drapeau tricolore en l'honneur duquel s'inclinaient loyalement les drapeaux de toutes les nations.

Autour d'elle se pressaient, à cheval, pour la protéger et lui rendre hommage, les rangs glorieux de nos chasseurs d'Afrique; les zouaves présentaient les armes au cortège sacré; l'artillerie beylicale, l'artillerie du prince musulman, annonçait de ses salves le triomphe du catholicisme; les peuples innombrables couvraient les flancs de la colline, Français, Italiens, Maltais, Anglais, Allemands, Juifs, Arabes, Kroumirs et nègres du Soudan.

Dès l'aube de ce grand jour, les cloches de tous les sanctuaires avaient fait tressaillir dans leur tombe les ossements des anciens martyrs. Et, quelques heures après, une procession incomparable se rendait à la vieille chapelle de Saint-Louis pour transférer les reliques.

C'est de ce point, élevé au-dessus de la mer, qu'on vit bientôt s'avancer les congrégations séculières des marins de Naples, de Malte et de Sicile, les longues files de religieux et de religieuses, les deux cents missionnaires d'Alger avec leur costume arabe, les prêtres et les prélats de tout pays, les abbés mitrés, les onze archevêques ou évêques d'Afrique, de France, de Sardaigne, de Sicile, et enfin, sous un dais magnifique, le successeur de saint Cyprien, portant les reliques destinées à l'église nouvelle. A ce moment les canons

du bey tonnèrent tous ensemble, et la musique des zouaves, à laquelle se joignit la fanfare des séminaristes missionnaires, entonna l'hymne national.

Le cortège, fendant la foule sous la protection de nos soldats, pénétra lentement dans l'intérieur de la basilique, et, tandis qu'il entrait, les assistants pouvaient lire, au-dessus des portes, ces paroles d'un pape français, Léon IX, répétées par Léon XIII dans la bulle qui a restauré le diocèse de Carthage :

« Il est hors de doute qu'après le pontife romain, le premier archevêque et le grand métropolitain de toute l'Afrique est l'évêque de Carthage. Ce dernier ne peut être dépouillé, en faveur de quelque évêque d'Afrique que ce soit, de ce privilège qu'il a reçu du saint-siège apostolique et romain ; mais il le conservera jusqu'à la fin des siècles, et tant que le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ sera invoqué en Afrique, soit que Carthage reste abandonnée, soit qu'elle ressuscite un jour dans sa gloire : *sive resurgat gloriosa aliquando.* »

Et Carthage, en effet, ressuscitait ce jour-là dans sa gloire, pendant que les pontifes et les prêtres s'avançaient vers le sanctuaire sous les voûtes décorées d'or et soutenues par deux cents colonnes en marbre de Carrare.

Nos généraux et tous nos officiers de terre et de mer, nos attachés d'ambassade, tous nos fonctionnaires remplissaient les premiers rangs de la nef droite ; aux premiers de la nef gauche, étaient les étrangers de marque, S. A. le prince Taïeb, frère héritier du bey, avec tous les ministres tunisiens, et après eux les consuls de toutes les puissances.

Le résident général, en costume d'apparat, occupait dans le chœur même une place digne de la France qu'il représente ; son siège s'élevait sur une estrade décorée de drapeaux tricolores, en face du trône du cardinal. Des tentures de velours rouge ornaient les stalles où les douze évêques siègeaient en ornements pontificaux, entourés de leurs porte-insignes.

Alors se déroulèrent les cérémonies majestueuses de la consécration de l'église. Les colonnes de marbre se dépouillèrent de leurs drap d'or pour permettre aux pontifes d'y

tracer le signe de la croix avec le saint chrême, et chaque évêque se mit à consacrer un autel.

Saint Louis semblait visiblement présider à cette fête. Ses reliques insignes, une partie de son cœur même, reposaient au-dessus du grand autel dans un reliquaire d'une richesse inouïe, et qui passe pour le chef-d'œuvre de l'orfèvrerie française au XIX^e siècle. Il représente la Sainte-Chapelle de Paris, soutenue dans les airs sur les bras de deux anges qui figurent, l'un la Religion portant la couronne d'épines, l'autre la France portant le sceptre royal.

Mais bientôt l'évêque de Constantine et d'Hippone monte en chaire pour lire la lettre pastorale que le cardinal Lavigerie adresse à ses diocésains sur la cérémonie de ce jour, et dans laquelle il retrace, à la manière de Bossuet, toute l'histoire de Carthage.

L'assistance écoutait dans une attention profonde, lorsque le cardinal, craignant la fatigue pour son suffragant, se leva au milieu de la lecture et la remplaça par une courte et vibrante improvisation, dont il faut citer ce trait :

« Tant de splendeurs, s'écria-t-il avec la majesté de son attitude et de son geste, tant de splendeurs paraîtront peut-être exagérées à plusieurs, dans ces temps difficiles; mais il fallait à cette Église, après tant de siècles de deuil, une fête digne de son histoire. Peut-être les ornements dont je suis revêtu paraîtront-ils trop magnifiques. Mais moi, je me souviens que sur cette colline de Byrsa, ici, à la place même d'où je vous parle, a paru enchaîné, dépouillé de ses vêtements, a été insulté, battu de verges, le dernier archevêque de l'ancienne Carthage; et moi, son successeur, le premier archevêque de la Carthage nouvelle, je tiens à paraître à mon tour sur le même sol, au même endroit, dans toute la pompe que l'Église permet à ses pontifes. Et ainsi l'on verra que les défaites du christianisme, à l'heure marquée de Dieu, se terminent en triomphes ! »

Quand le cardinal eut parlé, on rétablit, dans une cérémonie symbolique, le siège primatial de saint Cyprien. Les chanoines portèrent sous le dais du trône un immense fauteuil d'or, et le nouveau primat d'Afrique en prit solennel-

lement possession, tandis que retentissait sous les voûtes l'hymne joyeux de la résurrection, *O filii et filix*.

Cet hymne fut suivi de la messe, écoutée dans un grave recueillement, et le cortège épiscopal se dirigea vers la grande porte de la basilique.

Une foule immense, difficilement contenue par les chasseurs d'Afrique, attendait au dehors, couvrant au loin les pentes de la colline.

Gens de toute race, de tout pays et de toute religion, catholiques à genoux, protestants la tête nue, Arabes musulmans et nègres païens debout dans l'attitude du respect et de l'étonnement, tous reçurent la bénédiction des douze évêques, successeurs des apôtres, qui se tenaient en haut du portique.

Et il semblait que l'Afrique entière reçût en ce moment la grâce manifeste de la conversion et de la liberté.

La cérémonie était terminée depuis longtemps, qu'ils restaient là encore, ces pauvres infidèles, comme frappés de stupeur, dans une profonde admiration de l'Église et de la France.

Et nous, prêtres et fidèles de France, nous nous demandions si ce n'était pas là un beau rêve. Habités à nos querelles intestines, nous demeurions dans le ravissement de cette fête sublime, qui venait de réunir dans une même manifestation de foi et de patriotisme le cardinal et le gouverneur, les évêques et les généraux, les missionnaires et les zouaves, les prêtres et les soldats.

C'était comme une vision des destinées de la France, glorieuse quand elle confesse sa foi, humiliée quand elle la renie. Ce jour-là, sur une plage lointaine, en face des nations étrangères, elle se montrait dans son rôle naturel, et elle frappait d'admiration tous les peuples d'Europe et d'Afrique.

On connaît la prière de saint Louis mourant : « Seigneur, gardez et sanctifiez votre peuple. » Elle était exaucée en ce moment : la France paraissait bien gardée et bien sanctifiée, bien forte et bien chrétienne.

Hélas ! huit jours plus tard, en rentrant sur le sol de France

avec quelques missionnaires d'Alger, je les vis cacher sous un manteau noir leurs habits de religieux, les habits qu'ils avaient librement portés dans l'Afrique musulmane...

VII

Les deux jours qui suivirent l'inauguration de la basilique furent consacrés aux sessions d'un concile qui, par le nombre des évêques, des prélats et des prêtres, n'était pas indigne de rappeler, après douze cents ans, les anciennes assemblées de l'Église d'Afrique.

Il fut ouvert solennellement par le chant du *Veni Creator* et par la célébration de la messe, le vendredi matin 16 mai, dans le chœur de l'église primatiale; et les délibérations se firent au séminaire des missions d'Alger, entre l'ancienne chapelle de Saint-Louis et la basilique nouvelle, au centre même du plateau de Byrsa.

Le nouveau concile de Carthage s'était surtout proposé de rappeler aux chrétiens de l'Afrique moderne les souvenirs de leurs ancêtres des premiers siècles. Il ordonna de publier, pour être lue et expliquée dans toutes les paroisses, l'histoire des saints qui ont illustré l'Afrique romaine; il voulut qu'on rappelât l'ancienne législation canonique de ce grand pays, pour remettre en vigueur toutes les règles de discipline qui sont encore applicables aux temps actuels. Enfin il donna une adhésion solennelle aux enseignements de Léon XIII, approuva la campagne contre l'esclavage; et, ce qui n'était pas le moins pratique, il exprima le vœu que les décisions du concile provincial d'Alger de 1873 devinssent obligatoires pour le diocèse de Carthage.

Le dimanche 18 mai vit s'achever dans la cathédrale provisoire de Tunis ces cérémonies mémorables.

Après la messe, que célébra l'archevêque de Cagliari, primat de Sardaigne, eut lieu la clôture solennelle du concile. On chanta l'Évangile où Notre-Seigneur promet d'être avec

les siens lorsqu'ils seront réunis en son nom, et de lier ou de délier dans le ciel tout ce que ses apôtres auront lié ou



Une rue de Tunis.

délié sur la terre. Puis les décrets furent lus successivement, soumis à l'approbation de chacun des douze archevêques et évêques, et enfin signés par eux sur l'autel.

Alors fut bénite la première pierre de la pro-cathédrale définitive de Tunis, et le résident de France, sur l'invitation du cardinal, y donna le premier coup de marteau.

La nouvelle église fut dédiée d'avance à saint Vincent de Paul, un Français, et à sainte Olive, une vierge de Sicile.

Une lettre pastorale de l'archevêque, lue avant la bénédiction de la pierre, fit connaître les raisons de ce double choix.

Ces deux saints sont les seuls dont la vie soit connue, parmi ceux qui ont vécu à Tunis. Vincent de Paul y a passé deux ans dans l'esclavage, jusqu'à la conversion de son maître; Olive y est venue comme lui en captivité, plusieurs siècles auparavant, et elle y a subi la mort pour la foi, après y avoir donné l'exemple des plus douces vertus.

Mais surtout ces deux saints ont été choisis pour patrons de Tunis afin de symboliser l'union qui doit s'établir entre tous les chrétiens de la Régence, union plus nécessaire encore dans un pays qui se forme, au milieu d'un peuple séparé de nous par une religion et des mœurs différentes.

« En les réunissant, dit le cardinal, pour placer ce temple sous leur patronage, j'ai eu la pensée, le désir et aussi l'espérance, mes très chers frères, que leur commune protection rapprochera ici les membres des deux principales nations dont vous êtes originaires, et vous fera comprendre combien il est nécessaire que vous viviez dans un mutuel accord, oubliant les injures que vous auriez peut-être à vous reprocher les uns aux autres. »

CHAPITRE X

LE CARDINAL LAVIGERIE ET LA FRANCE

Il suffirait, ce semble, du chapitre qu'on vient de lire, pour apprécier les services que le cardinal Lavigerie a rendus à la France. Les Italiens l'ont dit, sa présence en Tunisie valait pour nous mieux qu'une armée.

Il a donné bien d'autres preuves de son patriotisme, depuis ses débuts apostoliques dans cet Orient où il faisait bénir partout le nom de la France, jusqu'à la fondation de ces missionnaires d'Alger, qui portent notre influence au delà des déserts et dans les plus sauvages contrées de l'Afrique centrale. Mais, sans revenir sur les questions déjà traitées, il reste encore à faire connaître certaines circonstances où s'est manifesté avec plus d'éclat son dévouement aux vrais intérêts de son pays; il reste aussi à dire jusqu'à quel point la France a su lui rendre justice.

I

Chargé du gouvernement spirituel de notre grande colonie africaine, l'archevêque d'Alger ne crut pas devoir pour cela se désintéresser de ses progrès matériels.

L'année même de son arrivée en Algérie, il prit occasion

de ce qu'il avait été appelé à bénir, à Maison-Carrée, des charrues à vapeur dont on allait faire les premières expériences, pour exprimer ses sentiments sur la prospérité du pays auquel il s'était à jamais dévoué.

Dans son allocution, il demandait à la France pour l'Algérie une plus grande part de « libertés civiles, religieuses, agricoles, commerciales », et il l'attendait « de la raison et de la justice de la mère patrie ». Mais il invitait surtout les Algériens à chercher le salut en eux-mêmes. « Je vous demande, disait-il, de ne pas vous désintéresser de vos destinées, de sortir de cette routine qui attend tout de l'État et qui lui demande tout, de vous montrer ainsi dignes de la liberté que vous réclamez, et qui seule, avec la sécurité, doit être la condition vitale d'une colonie. Je vous demande l'esprit d'initiative, de libre association, pour toutes les branches ouvertes à votre activité, pour tout ce qui est utile, fécond, chrétien. »

Et il prêcha si bien d'exemple, qu'un jour on l'appela, au conseil du gouvernement, « le premier colon de l'Algérie. »

Il fut fier de ce titre, et il s'appliqua à le mériter. Autant que possible, ses établissements religieux, en Algérie comme en Tunisie, ont été fondés matériellement sur l'agriculture. A Maison-Carrée, à Kouba, dans la plaine du Chélif, à la Marsa, près de Carthage, il a acheté des terres incultes, « de la broussaille, » comme on dit là-bas, et il les a fait transformer par ses religieux, par ses orphelins, par des ouvriers à gages, en champs des plus productifs, en jardins de primeurs, en vignes excellentes. Il a créé des vins qui sont devenus célèbres. Les cépages de raisin muscat qu'il a fait choisir en Espagne ont donné le délicieux vin de dessert qui est maintenant si recherché sous le nom de « vin de Carthage », et qui a obtenu un grand prix à l'exposition universelle de 1889.

Ces diverses exploitations une fois assurées du succès, le cardinal se dessaisit de son droit personnel, et il en fit légalement donation à ses œuvres. Ainsi les orphelins possèdent un petit fonds à faire valoir, ainsi les noviciats de religieux et de religieuses ont au moins leur pain assuré, ainsi même

les caravanes de missionnaires peuvent se procurer, en partie, les provisions de toute nature dont elles ont besoin à leur départ pour le Soudan ou les Grands Lacs.

Le même principe doit être suivi dans les missions lointaines. On manque de tout dans les pays barbares; mais on y a la terre presque pour rien. Qu'on y crée donc des établissements agricoles; que les missionnaires et leurs néophytes fassent sortir du sol leur propre nourriture, qu'ils y puisent les ressources nécessaires à l'aumône et à la fondation des églises, des asiles, des écoles. C'est ce que le cardinal Lavigerie fit pratiquer à ses Pères Blancs, c'est ce qu'il conseilla à tous les missionnaires dans une lettre aux comités directeurs de la Propagation de la foi. Il y rappelait les exemples des anciens moines. « En paraissant, dit-il, exposer une pensée nouvelle, je ne fais que rappeler ce qui a existé durant des siècles et a fait le monde chrétien. »

Aussi est-il naturel qu'il ait toujours honoré d'une façon spéciale l'admirable monastère des Trappistes de Staouéli, et qu'il l'ait, en 1880, protégé avec succès contre les fameux « décrets ». Est-il pour les colons un meilleur exemple de ce que peuvent le travail et l'économie, que cette colonie de pauvres religieux transformant une plaine sauvage et malsaine en vignes, en prairies, en jardins, faisant sortir d'un sol inculte assez de richesses pour prodiguer les bienfaits de la charité à toutes les misères, à toutes les œuvres utiles, en Algérie et même en France?

L'archevêque d'Alger, pour rassurer contre les craintes d'abandon et d'isolement les Européens qui venaient chercher du travail dans la colonie, voulut leur préparer un asile en cas d'échec et de misère. Il fonda pour eux, dans une propriété voisine d'Alger, presque au sommet de la Bouzaréah, une maison de retraite qu'il confia aux Petites Sœurs des pauvres. Les vieillards y trouvent, avec les soins dévoués de ces admirables religieuses, le ministère d'un aumônier et la jouissance d'une jolie chapelle. Ils se rendent avec empressement et confiance au vœu délicat qu'exprimait ainsi l'archevêque en ouvrant cet asile :

« Lorsque, brisés par l'âge, par la maladie, par le poids

du travail, nos colons viendront frapper à la demeure hospitalière que leur ouvre par mes mains la charité catholique, je les recevrai avec joie, avec respect, comme on reçoit le guerrier qui revient blessé du champ de bataille où il a combattu pour son pays. »

Ce qui manque le plus à l'Algérie, c'est, aujourd'hui encore, un nombre suffisant de colons. Bien exploitée, elle pourrait en nourrir sans peine trois fois plus qu'elle n'en possède. Ce besoin était bien plus sensible encore lorsque M^r Lavigerie arriva en Afrique. Aussi se préoccupa-t-il d'y attirer en plus grand nombre les Européens, et en particulier les Espagnols, qui fournissent aux départements d'Oran et d'Alger tant de colons laborieux et chrétiens.

En 1869, ayant établi pour eux dans son diocèse un service religieux spécial, il leur fit part de cette bonne nouvelle dans une lettre pastorale, et il en prit occasion d'adresser l'appel que voici aux Espagnols d'outre-mer :

« Le dernier vœu que nous formerons, c'est que votre prospérité croissante, votre bonne réputation et aussi le soin paternel que nous prenons, en Algérie, de tout ce qui touche vos intérêts matériels et religieux décident beaucoup de vos compatriotes à venir chercher ici l'ordre, la paix, le travail, qui ne leur manqueront pas. Qu'ils viennent au milieu de nous, ils y seront accueillis et traités comme vous l'êtes vous-mêmes, par tous comme des frères, et par moi, pour ce qui concerne les intérêts de vos âmes, comme des enfants bien-aimés. »

Une invitation plus pressante encore fut celle qu'il adressa aux Alsaciens-Lorrains après la guerre de 1870. Son « appel » envoyé à tous les députés de France, alors réunis à Bordeaux, fut le point de départ de la loi qui fut votée pour favoriser l'émigration de nos malheureux compatriotes dans la colonie algérienne. Il rappelait aux victimes de l'annexion allemande les liens qui l'unissaient à eux comme ancien évêque de Nancy; il leur montrait dans l'Algérie une France nouvelle, disposée à leur faire le meilleur accueil et comptant sur eux pour devenir plus prospère et plus catholique; il leur apprenait que des sociétés se fondaient pour leur

bâtir des demeures dont le prix modique ne serait pas exigible avant que le travail des premières années leur eût déjà donné une certaine aisance.

« Sous un ciel encore plus doux que le vôtre, disait-il, dans un climat qui passionne tous ceux qui l'ont connu, vous pourrez former des villages uniquement composés d'habitants de vos provinces, et où vous conserverez la langue, les traditions, la foi du sol natal. Vous y retrouverez, pour vous parler et pour vous instruire, des prêtres de vos pays, que nous vous donnerons pour pasteurs; vous pourrez donner aux centres créés par vous les noms des villes, des bourgs, des villages qui vous sont chers, parce qu'ils sont ceux de la patrie... Venez, nous sommes prêts à vous accueillir comme des frères, à vous faciliter vos premiers travaux, à vous consoler de vos douleurs. »

Cet appel fut écouté. Il devait l'être, étant parti d'un cœur qu'avaient profondément désolé les humiliations et les déchirements de la patrie.

II

La guerre avait été déclarée à la Prusse le 19 juillet 1870. Alger, qui n'avait pas alors de télégraphe, ne l'apprit que deux jours plus tard. L'archevêque se hâta, par deux lettres successives, d'exhorter ses diocésains à prier pour la France, et il le fit en termes dignes de sa foi et de son patriotisme. Mais ses actes et ceux de son clergé furent plus éloquents que tous les écrits.

Dès l'origine de la guerre, un grand nombre de séminaristes et de prêtres demandèrent à se rendre aux frontières en qualité d'aumôniers ou d'infirmiers, et bientôt tous leurs collègues sans exception sollicitèrent l'honneur de les suivre. L'archevêque fit deux parts égales de ce que réclamaient les besoins de l'armée et les besoins de son diocèse, où l'on commençait, du reste, à redouter des soulèvements; dans

une lettre rendue publique, il offrit au ministère de la guerre, pour le service des ambulances et pour celui de l'aumônerie, *la moitié de ses collaborateurs*, et il se chargea de pourvoir lui-même à leurs traitements.

Mais tel était, en France, le nombre des demandes semblables, que le gouvernement ne put accepter que trois aumôniers algériens.

Deux d'entre eux se trouvaient aux premières batailles. A Wissembourg, M. l'abbé Gille, curé de Saint-Eugène, put donner l'absolution au général Douai au moment où ce vaillant officier tombait sous les balles ennemies; il rejoignit ensuite l'armée de Mac-Mahon à Lunéville. L'abbé Gillard, secrétaire de M^{gr} Lavigerie, fut fait prisonnier sur le champ de bataille de Reichshoffen et conduit en Bavière; libéré ensuite, aux termes de la convention de Genève, il rejoignit l'armée du Rhin et fut blessé à Sedan. Force lui fut alors de rentrer en Afrique. L'archevêque alla en personne le recevoir à bord du bateau qui le ramenait à Alger, et il le fit sur l'heure son vicaire général, aux applaudissements de tout son clergé.

Cependant la guerre, continuée par le gouvernement de la Défense nationale, se prolongeait au delà de toutes prévisions, chaque jour plus terrible et plus désastreuse.

Après Sedan, l'archevêque d'Alger ordonna que jusqu'à la fin des hostilités il y aurait tous les jours à la cathédrale une messe spéciale pour le succès des armées françaises, et exposition du saint Sacrement de cinq heures du matin à sept heures et demie du soir. Il écrivit à la préfecture que la rentrée des séminaires n'aurait pas lieu avant la fin de la guerre, et que les séminaristes, dont plusieurs se trouvaient déjà sous les drapeaux, resteraient, suivant leur âge, à la disposition des autorités compétentes pour la défense commune.

Les séminaires étant libres jusqu'à la fin des hostilités, il les offrait au gouvernement pour y établir les ambulances des milices algériennes, dans le cas où elles auraient à combattre. Il serait heureux, disait-il, de pouvoir leur servir lui-même d'infirmier et de leur procurer tous les soins que réclamerait leur état. Il demandait à recevoir dans ses orphelinats de Kouba et de Maison-Carrée les enfants pauvres des colons

et des ouvriers algériens qui étaient rappelés sous les armes. Il offrait enfin les cloches de sa cathédrale, à l'exception d'une seule, pour fondre des canons, et il encourageait les fabriques de son diocèse à agir de même.

Il écrivait encore au préfet d'Alger : « Je n'ai pas besoin d'ajouter que, dans un cas de révolte à l'intérieur, qui, je l'espère, ne se réalisera pas, je n'hésiterai pas à recommander à tous les prêtres qui dépendent de moi de s'unir vigoureusement à leurs paroissiens pour repousser l'ennemi. »

A peine la guerre d'Allemagne touchait-elle à sa fin, que les Kabyles profitaient de nos embarras en Europe pour prendre les armes contre nous. L'Algérie, dépourvue de troupes régulières, put craindre quelque temps un massacre général; mais le courage des colons, promptement organisés en francs-tireurs et en gardes mobiles, ne permit pas à la révolte de s'étendre à toute la province, et l'amiral de Gueydon, nouvellement nommé gouverneur, parvint, malgré le peu de forces dont il disposait, à réprimer l'insurrection en quelques semaines par des prodiges de courage et d'habileté.

Là encore, comme dans la guerre allemande, on put apprécier le patriotisme du clergé algérien à son langage et à ses actes. Tous les prêtres se proposèrent pour accompagner les troupes qui se rendaient au secours des localités assiégées ou menacées. Le curé de Palestro succomba au milieu de ses paroissiens, en combattant avec eux contre les ennemis du nom chrétien et de la France. L'archevêque fit l'éloge de ce vaillant prêtre dans une lettre au clergé diocésain, et il présida lui-même un service funèbre qui fut célébré à son intention dans l'église cathédrale.

III

Qui s'étonnera, après ce qu'on vient de lire, que M^{gr} Lavigerie ait toujours eu les sympathies de l'armée, et qu'il ait entretenu les meilleures relations avec nos généraux d'Afrique?

Vaillant lui-même, et vrai tempérament de guerrier, il était fait pour comprendre et aimer les héroïques soldats de la conquête algérienne.

L'année même de son arrivée, en 1867, il ordonne que l'église de la Cité-Bugeaud, près d'Alger, soit dédiée au saint patron du maréchal dont le nom a été donné au faubourg. Il veut qu'une des chapelles renferme un cénotaphe avec le buste du capitaine, et qu'on y fasse régulièrement des prières pour les généraux, officiers et soldats défunts de nos armées d'Afrique : « L'Église, dit-il, remplacera pour eux la patrie, la famille absente. »

Quatre souvenirs pleins d'intérêt lui ayant été accordés sur sa demande par les familles de Yusuf, de Pélissier, de Lamoricière et de Bugeaud, il en fait une sorte de trophée religieux et les expose à l'admiration des pèlerins dans la belle église de Notre-Dame-d'Afrique. Au socle même qui porte la statue de Marie sont attachées les épées du duc de Malakoff et du brave Yusuf, ainsi que le bâton glorieux de Lamoricière; tout auprès, dans un cadre, on peut vénérer la petite médaille de la sainte Vierge que Bugeaud a portée sur lui pendant ses dix-huit campagnes d'Afrique, et qu'on a trouvée sur sa poitrine après sa mort chrétienne.

S'il est facile de multiplier les preuves de sa sympathie pour l'armée, on ne voit pas éclater en des manifestations moins nombreuses la sympathie de l'armée à son égard.

Au moment même des graves difficultés qu'il eut à surmonter pour mener à bien l'œuvre des orphelins de la famine, le général de Wimpffen, qui commandait la province d'Alger, lui écrivait dans les termes suivants :

« Je ne puis trop vous remercier, Monseigneur, des services que vous rendez à nos petits malheureux et à la colonie. Votre œuvre, bien connue, doit être soutenue non seulement par la charité publique, mais encore par l'État. »

Et comme M^{gr} Lavigerie le félicitait de la part qui lui revenait dans cette entreprise, il lui répondait, le 25 octobre 1868 : « J'ai eu, Monseigneur, une bonne pensée au sujet des pauvres orphelins indigènes; mais il fallait votre puissante initiative pour créer l'œuvre la plus remarquable peut-être de notre

époque. Je suis fier de voir que vous voulez bien m'y associer. »

Des relations plus cordiales encore ont uni M^r Lavigerie à l'admirable général de Sonis. Celui-ci lui écrit de Laghouat, le 20 octobre 1868, pour lui témoigner sa reconnaissance, lui demander des prières pour sa famille, et « l'assurer qu'il travaillera de toutes ses forces à ce que Dieu demande de tout chrétien : le faire connaître, le faire aimer, le faire servir ». En 1878, à l'archevêque, qui lui parle de reprendre le commandement d'une division en Algérie, il répond, de son quartier général de Saint-Servan, « qu'il ne pourrait vivre un mois à Alger, à Oran ou à Constantine, sans déchaîner les fureurs de la presse radicale, à laquelle il serait bientôt sacrifié; » et il ajoute : « Pour moi, Monseigneur, j'aurai toujours le regret de n'avoir pu rien faire pour témoigner à Votre Grandeur la reconnaissance dont je suis pénétré pour elle. Daigne Notre-Seigneur bénir vos œuvres, si dignes de la sympathie de tout ce qui porte un nom français, si combattues par les ennemis de Jésus-Christ, mais si assurées de l'admiration de la postérité. »

Quand il mourut, le cardinal Lavigerie voulut que le *Bulletin des Missions d'Alger* rendit hommage à sa vaillance, à sa foi, à sa fermeté, à toutes ces vertus qui l'ont fait appeler « le Juste » par les Arabes, et qui ont rendu son nom légendaire jusque sous la tente des nomades.

Rappelons aussi l'amitié qui unit M^r Lavigerie au général Wolff, à qui fut confiée la division d'Alger peu de temps après la paix de 1871. L'archevêque lui attribua l'honneur d'avoir pensé le premier à fonder l'hôpital des Attafs, et il raconte qu'ayant objecté le manque de ressources, il reçut du général cette réponse : « Nous avons depuis quinze ans, dans la caisse de la division, trente-huit mille francs, résultat d'une souscription faite lors du voyage de l'empereur, pour la création d'un établissement de bienfaisance en faveur des indigènes. On n'a jamais pu arriver à un plan pratique pour l'emploi de cette somme. Si M. le gouverneur y consent, je vous donnerai cette somme, et la charité fera le reste. » Le gouverneur était le général Chanzy. Son consentement ne se fit pas attendre.

Le général Chanzy fut, lui aussi, un des amis de l'archevêque d'Alger. Leur vie avait été rapprochée en Syrie, à Rome, en Afrique, et partout ils avaient travaillé ensemble au service de la même cause patriotique et religieuse. Peu de jours après sa mort, M^{gr} Lavigerie lui faisait faire un service solennel dans sa cathédrale, et il écrivait à son coadjuteur : « Je me suis trouvé associé à ses joies les plus pures et à ses plus amères douleurs. Aussi ai-je pu connaître ce que son âme renfermait de sentiments élevés, généreux et, je le dis aujourd'hui à sa gloire, vraiment chrétiens. »

On le voit rendre les mêmes honneurs funèbres, en 1869, au maréchal Niel, et plus tard au général d'Eudeville et à M. de Chabannes, aide de camp du général Wolff. En décembre 1889, l'amiral de Saint-Hilaire étant mort à Alger dans une situation de fortune qui faisait honneur à son désintéressement, M^{gr} Lavigerie lui fait, à ses frais, des funérailles splendides, et il prononce à sa louange un discours aussi touchant qu'élevé.

Mais aucune mort ne lui causa des regrets plus vifs et plus intimes que celle de ce grand amiral de Gueydon, qui mérite certainement la première place parmi tant d'hommes éminents que l'Algérie a eus pour gouverneurs depuis la conquête.

Un jour que l'amiral lui avait fait part de ses convictions personnelles en matière de religion, et de ses idées si chrétiennes sur l'avenir de l'Afrique, l'archevêque lui demanda amicalement pourquoi il ne mettait pas sa pratique tout à fait d'accord avec ses théories, pourquoi enfin il n'allait pas jusqu'au bout : « J'irai, soyez-en sûr, répondit le gouverneur. Je veux mourir en homme digne de ce nom et reconnaître, avant de partir, que j'ai des comptes à revoir devant Celui qui m'a mis ici-bas. Si vous êtes près de moi, je vous appellerai pour m'y aider... » Il mourut en France, à la fin de 1886, pendant que M^{gr} Lavigerie était à Biskra; mais, s'il ne put l'appeler près de lui à sa dernière heure, il ne manqua pas pour cela à sa promesse. Il reçut avec piété les sacrements de l'Église, et il trouva ensuite la force de dicter à sa femme une courte lettre pour en informer le cardinal.

IV

Le cardinal Lavigerie n'a pas trouvé chez tous ses compatriotes la même justice que chez les représentants de l'armée. On ne s'étonnera pas qu'il se soit, par exemple, rencontré dans certains journaux d'Algérie ou de la métropole des hommes capables d'outrager celui qu'admiraient les Sonis, les Gueydon, les Chanzy. Mais leurs attaques sont restées si au-dessous de lui, qu'il est superflu de les discuter.

Quand on prétend qu'il a causé des embarras à la politique française en Afrique, il suffit de répondre par le récit de ses œuvres, ou simplement par les témoignages de nos rivaux, disant comme cette Revue italienne de 1887 : « Nous avons la conviction que l'archevêque d'Alger, cardinal Lavigerie, est en Afrique l'agent de sa patrie qui a le plus d'autorité et d'activité, et celui qui rend le plus de services ¹. »

On lui a reproché aussi de posséder des richesses immenses et d'être plusieurs fois millionnaire. « Cette accusation, disait-il, ne serait pas pour me déplaire; car, si j'avais ces millions, à coup sûr j'en trouverais aisément l'emploi. » La légende avait son origine dans l'étendue des terrains qu'il avait achetés et fait cultiver près d'Alger, aux Attafs et à Carthage; on feignait d'ignorer qu'il en avait *légalement* fait donation à ses missionnaires et à ses orphelins, et que, par un écrit public, il s'était engagé, envers ceux que scandaliseraient ses richesses, « à leur faire donation complète et gratuite de toutes les propriétés qui lui appartiendraient personnellement, soit en Afrique, soit ailleurs ».

Les diverses œuvres africaines, même après la dotation qu'il leur avait faite, devaient et doivent encore compter, au jour le jour, sur les secours de la charité catholique pour

¹ Noi abbiamo il convincimento che l'arcivescovo d'Algeri, il cardinal Lavigerie, sia il più autorevole, il più attivo e il più utile agente della sua patria nell'Africa. » (*Bolletino dell'Associazione nazionale per soccorrere i Missionari cattolici italiani*, n° 4. Milano, Cogliati, 1887.)

plus des trois quarts de leur budget. Aussi a-t-il encore pu écrire en parlant de ses détracteurs : « Si une donation faite en mon nom ne leur convient pas, je me fais fort d'obtenir de la société légale, qui s'est constituée civilement, pour soutenir en Afrique nos œuvres de mission ou de charité et à laquelle j'ai légalement tout abandonné, qu'elle remette en pur don tous les biens qu'elle tient de moi à quiconque s'engagera, sur de valables garanties, à verser chaque année, en retour, le quart de ce qui est nécessaire au maintien des œuvres de charité et d'apostolat dont elle a la charge ¹. »

Pourquoi faut-il que de telles insanités aient trouvé de l'écho jusque parmi les représentants élus de l'Algérie et de la France? Pourquoi sommes-nous obligé de rappeler ici les mesquines tracasseries de la Chambre, les injustifiables suppressions de traitements, les déclamations anticléricales d'ignorants députés? Si l'on traitait à fond la question, il faudrait donner à ce triste chapitre deux fois plus d'étendue qu'aux autres. Mieux vaut rester incomplet que de remuer longuement ces misères! Il en rejaillit toujours quelques éclaboussures sur l'honneur national.

A la fin de 1876, malgré les efforts du gouvernement, la Chambre supprima, au budget des cultes, plus de la moitié de ce que le diocèse d'Alger recevait de l'État pour ses œuvres.

L'archevêque n'osa pas recourir à la charité publique, même dans son diocèse. « C'est pour moi, disait-il, et comme évêque, et comme Français, une insupportable honte que de venir, dans un pays comme celui-ci, peuplé de musulmans, d'étrangers, faire publiquement ressortir les plaies saignantes que nous recevons de la France. » Il confia ses inquiétudes à ses prêtres dans une lettre destinée à eux seuls, et dans laquelle, rendant justice à leur abnégation et à leur patriotisme, il protestait qu'ils ne méritaient ni l'affront ni le dommage qu'on leur infligeait.

La précaution qu'il avait prise de cacher ces mesures vexa-

¹ *Bulletin des missions d'Alger*, n° 61, janvier-février 1887.

toires au public de la colonie fut rendue inutile, dès l'année suivante, par un vote inexcusable du conseil général d'Alger. Les politiciens radicaux de cette assemblée supprimèrent, en 1877, les subventions jusque-là accordées aux communautés qui étaient chargées des œuvres d'intérêt départemental.

Ces crédits n'étaient pas en eux-mêmes fort considérables,



Un caïd et sa famille.

mais leur suppression fut entourée de circonstances vraiment instructives. Elle eut lieu au scrutin public, et il fut constaté que *tous les membres musulmans du conseil, sans exception, avaient voté pour les communautés catholiques*, tandis que les Français se déclaraient contre elles.

Était-ce assez de honte pour les colons? assez d'honneur pour les Arabes, et pour les institutions religieuses qui leur avaient inspiré une pareille confiance?

Au commencement de 1885, les Chambres supprimèrent ou réduisirent à presque rien la plupart des crédits du budget

algérien des cultes, et notamment les bourses des séminaires. Le cardinal Lavigerie, à peine relevé d'une maladie qui avait failli l'emporter, prit la résolution d'aller mendier lui-même en France pour ses prêtres et ses missionnaires.

« Le pain que je demanderai pour eux, écrivait-il, sera du moins celui de la charité. Il n'aura pas l'intolérable amertume que lui donnent, pour ceux qui aiment la patrie, les outrages qui leur arrivent en retour de leurs sacrifices et de leur dévouement. »

Il reprit donc, comme dans sa jeunesse, le bâton de quêteur.

Il parcourut la France, soulevant sur son passage une émotion universelle, faisant tressaillir les foules d'indignation et de patriotisme, à Marseille, à Lyon, à Paris, à Rouen, à Lille, partout où il se présentait. Il lui suffisait de dire ce que faisait pour la France le clergé d'Afrique, et de quels outrages on osait l'abreuver, pour sentir monter de tous les cœurs une protestation généreuse qui à elle seule réparait déjà le mal accompli.

Il ne faisait pas de politique dans ses harangues; il montrait seulement les dommages qu'entraînerait, pour l'influence de notre pays, la suppression d'un clergé français dans l'Afrique du nord, au point de vue des populations musulmanes, des étrangers qui peuplent l'Algérie, des colons français, enfin des nations européennes qui se disputent aujourd'hui l'empire de l'Afrique intérieure.

« Ce sont tant d'intérêts aussi graves, disait-il, qui m'ont conduit au milieu de vous.

« Sentinelle avancée, j'ai voulu, dans la nuit qui déjà nous entoure, faire entendre le cri d'alarme, avant que la place ne soit tombée.

« Ce cri douloureux de mon patriotisme, je voudrais qu'il fût entendu par ceux-là même qui ont voté des mesures si funestes. Ils ne l'ont fait, sans doute, que par erreur. Ils ont cru frapper l'Église seule dans nos personnes; mais, en réalité, ils ont surtout frappé la France...

« C'est une nécessité absolue pour elle, dans des colonies qui se forment, et où elle n'est représentée que par un petit

nombre de ses fils, que l'existence d'un clergé national. Or elle ne peut l'avoir que si elle le soutient, comme le font, pour leurs colonies, toutes les autres nations, même protestantes.

« Une question ainsi posée doit être aisément résolue. Quelles que soient les passions qui nous divisent, je me refuse à croire qu'il se trouve un Français qui ne les sacrifie au bien de la France! »

On put croire un moment que cette généreuse espérance allait se réaliser. Le gouvernement, inquiet de l'effet produit sur l'opinion par la campagne du cardinal, résolut d'y mettre un terme en faisant rétablir une partie des crédits supprimés, et il obtint du parlement un subside de cent mille francs pour les séminaires d'Algérie et de Tunisie.

Comme on ne mettait aucune condition à cet acte de justice, le cardinal accepta ces ressources et cessa d'en appeler à la charité publique.

Mais cette demi-réparation ne l'empêcha point de remplir jusqu'au bout ses devoirs d'évêque et de Français. De retour en Afrique, il s'expliqua franchement, dans une lettre au clergé tunisien, sur la situation qui était faite au catholicisme en France.

Cette lettre, qui contribua pour une bonne part au réveil momentané de l'esprit chrétien, eut le don de déplaire souverainement au ministre des cultes, M. Goblet; il osa se plaindre, devant les Chambres, de l'ingratitude du cardinal : « En vérité, s'écria-t-il après avoir rappelé les cent mille francs de subside, j'en ai été bien mal récompensé! Et j'ai le regret de dire que c'est le cardinal archevêque d'Alger qui a donné le signal de cette campagne de mandements épiscopaux contre la République. »

M. Buffet se chargea de lui répondre, au sénat, dans la séance du 26 décembre : « Vous avez été mal récompensé, avez-vous dit, monsieur le ministre? En vérité, le cardinal Lavigerie pouvait croire qu'il avait largement, et d'avance, payé sa dette; et loin d'être votre débiteur, il restait votre créancier. Connaissez-vous un homme qui ait rendu en Afrique, à la mère patrie, de plus éminents services? La

France, et je puis dire le monde entier, les connaît et les proclame. Osez-vous les contester? Et l'orateur continuait en mettant le ministre au défi de citer dans la lettre incriminée « un mot, une phrase qui, directement ou indirectement, même en la torturant et en en dénaturant le sens, pût être considérée comme une attaque contre le gouvernement de la république ».

Le cardinal, en effet, avait dit à ses prêtres :

« Ce n'est pas pour vous engager à favoriser ou à combattre, dans l'exercice de vos fonctions sacrées ou dans l'emploi de votre autorité spirituelle, des intérêts politiques, que je vous parle des divisions qui nous désolent. Tout au contraire, c'est pour vous demander de ne point mêler votre ministère à des questions de cette nature, souvent délicates et difficiles, toujours irritantes. Vous n'avez sur ce point, comme citoyens, qu'à remplir les devoirs que vous dicte votre conscience; comme prêtres, qu'à recommander à Dieu dans vos prières ceux qui sont chargés, par l'exercice du pouvoir, des intérêts de la patrie, à enseigner aux fidèles qui vous sont confiés que tout gouvernement régulièrement établi doit être pour eux, dans l'ordre propre de son action, l'expression et le représentant de la Providence. »

Mais il ajoutait :

« Autant donc nous manquerions à nos devoirs, en nous mêlant activement aux querelles des partis et en justifiant ainsi l'accusation, quelquefois portée contre nous, de nous en faire les instruments, autant nous trahirions ces mêmes devoirs, si nous ne prenions la défense de la foi, et si nous n'avertissions les fidèles des périls qui la menacent. »

Et, prêchant d'exemple, il rappelait aux catholiques tous les attentats commis publiquement contre la religion; il les avertissait que, si les mêmes sectaires continuaient à tromper le pays par leurs artifices, c'en était fait en France de la liberté chrétienne.

Il en concluait « que les chrétiens fidèles devaient regarder comme un crime la complaisance ou la faiblesse qui les porteraient à soutenir de leur influence ou de leurs votes, quel que fût d'ailleurs leur drapeau politique, les hommes qui

manifesteraient l'intention de continuer la persécution commencée ou même qui n'engageraient pas nettement à la combattre ».

Les ennemis de l'Église, malgré le terrain perdu aux élections de 1885, disposaient encore de la majorité à la Chambre nouvelle. Ils ne justifèrent que trop les craintes exprimées par le cardinal. Les membres qu'ils choisirent pour former la commission du budget, que dirigea M. Wilson, supprimèrent, en 1886, le crédit de cent mille francs rétabli l'année précédente en faveur des séminaires algériens et tunisiens.

Le gouvernement, si peu clérical qu'il fût, comprenait trop bien les intérêts évidents de la France pour se prêter de nouveau à pareille folie; battu à la commission du budget, il annonça qu'il soutiendrait contre elle devant la Chambre le crédit supprimé.

Une nouvelle discussion allait donc avoir lieu; une fois de plus on allait agiter publiquement, au milieu des calomnies et des outrages, la question de savoir si la France continuerait, grâce à une majorité de quelques voix, à donner dédaigneusement au clergé d'Afrique le peu de ressources qui est indispensable pour son entretien, ou bien si l'affront irait jusqu'à lui refuser le pain nécessaire.

C'en était trop pour la dignité et le patriotisme des évêques et des prêtres qui consacrent là-bas toute une vie de dévouement aux intérêts de la France!

Par une lettre collective et publique, ils informèrent le gouvernement qu'il était inutile de défendre le crédit devant les Chambres, et qu'ils ne voulaient plus d'une aumône si amère. Ils aimaient mieux, disaient-ils dans un élan sublime qui, nous voulons le croire, trouverait, à l'occasion, des imitateurs, *ils aimaient mieux mourir de faim que mourir de honte.*

Voilà donc ce qui attendait le cardinal Lavigerie et son clergé après tant d'années de dévouement! On avait peu à peu supprimé, des crédits affectés aux trois diocèses d'Algérie, la somme de cinq cent soixante-dix-huit mille francs, c'est-

à-dire plus de la moitié de ce qui les aidait à soutenir les œuvres nécessaires à notre influence dans l'Afrique du nord. Il fallut que le cardinal recommençât, en 1887, sa tournée de mendiant à travers les grandes villes de France.

Si encore on ne lui avait supprimé que l'argent ! Mais c'est au recrutement même de ses prêtres et de ses missionnaires que s'est attaquée l'irréligion aveugle de nos étranges législateurs.

Cette loi militaire, qui se retournera peut-être contre leurs desseins, mais qu'ils ont élaborée uniquement pour interrompre les études ecclésiastiques, pour augmenter les dépenses des familles et des diocèses, pour exposer les séminaristes aux inconvénients de la chambrée, ils ne se sont pas aperçus qu'elle allait sans doute diminuer le nombre de ces prêtres et de ces missionnaires qui sont indispensables à notre influence en pays étranger. Ou plutôt ils l'ont bien vu ; mais qu'importe l'intérêt national, lorsqu'il s'agit de satisfaire l'envie des électeurs ?

Le cardinal avait essayé patiemment d'éclairer et de convaincre les députés, les sénateurs, le chef de l'État. La loi votée, il ne lui restait plus qu'à en diminuer autant que possible les inconvénients, en donnant de sages conseils aux séminaristes soldats. C'est ce qu'il fit, l'année 1890, dans une lettre toute paternelle. Il y enseigne d'abord qu'ils ne doivent pas essayer de se soustraire aux dispositions de la loi, mais « les subir avec constance, tant qu'elles seront légalement maintenues par ceux qui détiennent la force et les pouvoirs publics ». Il entre ensuite avec tristesse, mais sans découragement, dans le détail pratique des précautions que devront prendre les séminaristes pour échapper aux multiples dangers de la caserne et se maintenir dans toutes les vertus de leur vocation. Comme il le dit lui-même, ceux qui suivront ses conseils sortiront de l'épreuve « plus purs encore et plus fermes dans le devoir ».

Le prêtre français se rapprochera ainsi de l'ouvrier et du paysan, il fera tomber bien des préjugés, et les auteurs de la loi en seraient pour leur haine impuissante, s'ils n'avaient

que trop réussi à diminuer le nombre des vocations sacerdotales en rendant, aux yeux des familles, la préparation aux ordres plus longue et plus incertaine.

V

Il n'y a pas de suffrage qui tienne, les députés ne sont pas la France, et la preuve, c'est que rien n'est moins rare qu'une Chambre impopulaire. Si le cardinal Lavigerie fut contrarié et entravé par nos législateurs dans ses œuvres les plus utiles, il trouva plus de justice auprès de l'opinion publique et même auprès du gouvernement.

Peu de noms auront été aussi populaires que le sien. Quand il passait dans une ville, c'était un événement. S'il venait à Paris, il était obligé de cacher son adresse pour dérober un peu de temps aux multitudes de visiteurs. Devait-il prendre la parole en public, l'église ou la salle était remplie plus de deux heures d'avance. Bref, la curiosité parisienne eût peut-être laissé pour le voir et l'entendre le shah de Perse ou le Grand Prix. Les journaux relataient ses moindres démarches, et les feuilles les plus radicales n'osaient guère parler de lui sans respect.

Beaucoup ignoraient ce qu'est un archevêque ou un cardinal, qui connaissaient et qui aimaient le nom de ce cardinal et de cet archevêque. On le prononçait mal peut-être, on le gratifiait instinctivement d'une particule noble, dont il n'avait que faire. On disait par erreur : « Le cardinal *de* Lavigerie. » Mais on ajoutait sans erreur : « Celui-là, c'est un bon ! » Après cela, il est vrai, on remarquait volontiers qu'il « ne ressemblait pas aux autres » ; mais tout de même cela reste un honneur pour l'Église de France, en pleine période d'anticléricalisme, que d'avoir imposé à l'admiration populaire son plus célèbre représentant.

Soit qu'ils cédassent à cette opinion du grand nombre, soit plutôt qu'ils eussent nécessairement constaté l'importance

des services que le cardinal Lavigerie rendait à l'influence nationale, presque toujours les représentants du gouvernement français l'écoutèrent et le soutinrent, dans la mesure, du moins, où le permettait leur crainte des députés. Il est plus qu'inutile d'en apporter des preuves pour l'époque où les conservateurs étaient au pouvoir; mais il convient de dire qu'il en fut presque toujours de même pendant ses quinze dernières années.

Les gouverneurs de l'Algérie et les résidents tunisiens, bien placés pour comprendre ses œuvres, l'ont constamment soutenu de toutes leurs forces. On a vu un ministre des cultes du genre de M. Goblet soutenir contre les commissions budgétaires les subsides des séminaires algériens.

En 1880, à force d'énergie et en faisant valoir les services qu'il rendait alors même en Tunisie à la cause française, M^{gr} Lavigerie parvint, malgré des oppositions en apparence insurmontables, à empêcher dans tous les diocèses d'Algérie l'application des fameux décrets qui dispersaient les congrégations religieuses. On put même croire un moment, après les expulsions du mois de juin, que, de concert avec Rome, avec plusieurs évêques et avec M. de Freycinet lui-même, alors président du conseil, il obtiendrait aussi pour la France la fin de ces odieuses mesures. Mais, si des indiscretions regrettables devaient faire échouer cette dernière entreprise, M^{gr} Lavigerie a du moins préservé de toute expulsion son diocèse et ceux de sa province. Les jésuites eux-mêmes ne furent pas inquiétés à Alger; ils purent y conserver l'entière direction de leur collège de Ben-Aknoun, jusqu'au moment où ils crurent devoir l'abandonner spontanément faute de ressources et de professeurs assez nombreux.

Le gouvernement français n'omit pas de demander à l'archevêque de Carthage et d'Alger s'il lui conviendrait d'accepter une haute distinction dans l'ordre de la Légion d'honneur, dont il était chevalier depuis sa mission de Syrie. Mais cette offre lui ayant été faite au moment où il organisait l'Église tunisienne à travers les oppositions des colons étrangers, il crut devoir refuser, par patriotisme même, la récompense de son patriotisme.

Il n'avait pas les mêmes raisons de décliner le cardinalat. L'éclat de la pourpre romaine devait, au contraire, rejaillir sur les nouvelles Églises de l'Afrique française et en imposer, par un légitime prestige, aux étrangers et aux infidèles.

Le pape et le gouvernement français avaient un égal désir de lui conférer cet honneur. Le pape surtout tenait à admettre M^{gr} Lavigerie dans le plus haut conseil de l'Église, et il en avait officiellement manifesté l'intention dès le commencement de son pontificat en 1878. Mais le chef du pouvoir était alors M. le maréchal de Mac-Mahon, et le président de la république n'avait oublié ni les griefs ni les torts du gouverneur général d'Algérie.

L'archevêque d'Alger ne fut promu au cardinalat qu'en 1882, dans le consistoire du 27 mars. Il en avait été prévenu huit jours plus tôt, par une dépêche de M^{gr} Jacobini.

Il voulut recevoir à Carthage l'envoyé pontifical qui lui portait la calotte cardinalice.

Cette cérémonie eut lieu dans la grande salle du séminaire Saint-Louis, en présence de plusieurs évêques et d'un grand nombre de prêtres algériens, de M. Cambon, ministre de France à Tunis, du général en chef, de l'amiral, des officiers supérieurs de l'armée et de la marine française, des consuls étrangers, des ministres tunisiens et des principaux membres de la colonie, Arabes ou Européens. Ce fut le consul d'Angleterre qui félicita le nouveau prince de l'Église au nom du corps diplomatique, et le comte Cecchini, garde-noble, qui lui transmit les compliments du pape.

Le cardinal répondit que sa personne n'était pour rien dans cet honneur, mais que Léon XIII avait voulu glorifier en lui l'ancienne Église d'Afrique. Quand il en serait autrement, ajoutait-il, il ne pouvait qu'être confus de ces faveurs en les recevant à une telle place, sur ces ruines de Carthage, où tout parlait des grandeurs humaines et aussi de leur vanité. Des souvenirs puniques et romains « il ne restait rien, pas même une apparence, et il fallait fouiller sous les sillons du laboureur pour savoir que Carthage avait existé en ces lieux ». Parlant ensuite des gloires chrétiennes de Carthage, il s'humiliait devant les noms de Tertullien, de Cyprien, de Ful-

gence, d'Augustin, et il prenait la solennelle résolution de consacrer le reste de sa vie à rétablir la foi et le culte chrétiens sur cette terre sanctifiée et illustrée par de si grands hommes.

Aussitôt après la réception de la calotte, le cardinal se rendit à Tunis dans un train spécial, avec les principaux invités, pour assister au *Te Deum* qui devait être chanté à six heures, dans la cathédrale provisoire.

Quand il parut à la gare de Tunis, la foule éclata en applaudissements et en cris répétés de : « Vive l'Église! vive le cardinal! vive la France! » L'empressement des Maltais alla jusqu'à dételier sa voiture et à le conduire malgré lui, en triomphe, au milieu d'acclamations enthousiastes.

Le nouveau cardinal prit ensuite le chemin de l'Europe, et, le 20 mai, il prêtait le serment habituel de fidélité au saint-siège dans la chapelle de l'archevêché de Paris, entre les mains du cardinal Guibert, auquel le liait une ancienne et forte amitié.

Le lendemain il recevait la barrette rouge au palais de l'Élysée.

Il s'appliqua, dans son discours au président de la république, à le remercier d'avoir témoigné, en sa personne, toute la bienveillance du gouvernement français pour les missionnaires, et il fit le plus magnifique éloge du dévouement de ces saints prêtres aux intérêts de leur patrie :

« Je voudrais pouvoir, dit-il, étendre sur eux le manteau d'honneur qui vient de me couvrir. Ils l'ont mérité mieux que moi. Plusieurs, qui m'étaient plus chers, puisqu'ils étaient mes fils, l'ont teint par avance, dans les profondeurs de notre Afrique, avec la pourpre de leur sang! »

Le chef de l'État, dans sa réponse, loua également le patriotisme des missionnaires, et termina en disant que nul ne les pouvait représenter mieux que l'archevêque de Carthage et d'Alger. « Je me félicite, ajoutait-il, monsieur le Cardinal, d'avoir à vous remettre cet insigne d'une dignité qui est le juste prix des mérites et des vertus qui vous décorent, ainsi que des précieux services que vous rendez à notre pays. »

Le cardinal Lavigerie alla ensuite à Rome, recevoir des mains du pape le chapeau de cardinal, dans le consistoire du 3 juillet, et prendre possession de son titre à l'église de Sainte-Agnès-hors-les-Murs. Il annonça publiquement, dans cette dernière cérémonie, son dessein de rétablir le diocèse de Carthage. L'allocution qu'il y prononça se terminait par ces paroles : « Que les prières faites dans l'église d'Agnès obtiennent au premier cardinal africain la grâce de relever l'Église de Cyprien, de Félicité et de Perpétue ! »

Quelques jours après, le 10 juillet, il débarquait à Malte.

Il y venait visiter la maison où ses missionnaires élèvent de jeunes nègres qu'ils ont rachetés de l'esclavage, et qu'ils doivent envoyer plus tard convertir et civiliser leurs frères de l'Afrique centrale.

Un témoin oculaire a raconté l'accueil enthousiaste qui lui a été fait à la Valette par la population tout entière.

Les cent cinquante mille habitants de l'île étaient venus ensemble au port et dans les rues avant l'arrivée du bateau. L'évêque, à la tête de tout son clergé, attendait le cardinal, qu'un flot de peuple saisit, quand il toucha la terre, et porta presque jusqu'à la voiture épiscopale. A peine celle-ci s'était-elle mise en route, que, malgré tous les ordres contraires, elle était dételée. Le peuple la traîna à travers la ville brillamment pavoisée aux couleurs pontificales, maltaises, anglaises et françaises. Autour de la voiture flottaient les mêmes étendards, tandis que des fenêtres tombait un véritable déluge de fleurs et que la foule mêlait au son des cloches de toutes les églises ses acclamations répétées de : « Vive le pape ! vive la France ! vive le cardinal bienfaiteur des Maltais ! » Pas une tête qui ne se courbât sur le passage du cortège. Les troupes anglaises présentaient les armes, quand la voiture épiscopale passait devant leurs postes, et sur la place royale leur musique entonna le *God save the Queen* comme pour une fête nationale.

Le soir toute la ville fut illuminée, et le cardinal, étant sorti pour remercier les habitants, vit se renouveler l'enthousiasme du matin. Le lendemain on lisait, à la suite du récit de ces faits, dans le *Malta News*, journal anglais

et protestant : « Nous voulons exprimer les vœux sincères de notre cœur en nous écriant : Longue vie au très bon, très grand, très éminent prélat, à l'illustre cardinal Lavigerie ! »

Des manifestations non moins éclatantes saluèrent le cardinal au moment de son départ, et les habitants de Malte l'accompagnèrent de longs vivats, quand il lui fallut quitter cette terre si chrétienne. Des barques nombreuses le suivirent jusqu'en pleine mer, chargées de musiciens qui jouaient l'air de Pie IX et la *Marseillaise*.

M^{gr} Lavigerie ne s'arrêta pas à Tunis, qui avait déjà vu les premières fêtes de son cardinalat. Il avait hâte de revenir dans son diocèse d'Alger. L'accueil que lui fit sa ville épiscopale fut aussi plein d'émotion et d'enthousiasme. Mais, hélas ! il put s'apercevoir qu'il rentrait sur la terre française. Les processions étant interdites par le conseil municipal d'Alger, il refusa la réception solennelle que voulaient lui faire les autorités administratives et militaires ; il ne lui convenait ni d'accepter des hommages auxquels ne devait se mêler aucun signe de religion, ni d'être honoré publiquement où Dieu ne pouvait pas l'être.

Il monta donc en voiture en débarquant, et se rendit à la cathédrale à travers les rangs d'une foule respectueuse. Lorsqu'il arriva devant la place de l'Église, les acclamations éclatèrent de toutes parts, et ce fut un long cri de : « Vive le cardinal ! » M^{gr} Dusserre, son coadjuteur, en le recevant dans la cathédrale au milieu du clergé et d'une assistance compacte, lui exprima en termes délicats et élevés la joie, la fierté, l'admiration de toute l'Église africaine.

Des réceptions non moins touchantes l'attendaient quelques jours plus tard à Notre-Dame-d'Afrique et chez ses chers novices de Maison-Carrée. Ces fêtes se terminèrent le 25 septembre au grand séminaire de Kouba, par une démonstration plus remarquable encore. Le clergé entier du diocèse s'y était réuni pour offrir à son archevêque une *cappa magna* cardinalice et une magnifique étole pastorale, qui lui furent présentés par le curé de la cathédrale d'Alger, M. Soubrier, aujourd'hui évêque d'Oran.

Le cardinal revêtit immédiatement ces insignes, et, avant

d'aller chanter le *Te Deum* à la chapelle, il répondit par une allocution improvisée à l'adresse de ses prêtres. Nous ne rap-



Pères Blancs et jeunes nègres (établissement de Malte).

porterons pas les affectueux remerciements qu'il leur fit, mais ce ne serait point mal terminer ce chapitre, de rappeler en quels termes il leur communiquait ses patriotiques

inquiétudes au sujet des tendances irrégieuses qui se manifestaient en France.

Après avoir félicité son clergé de ne s'être jamais mêlé en rien aux compétitions des partis et de s'être toujours tenu également loin des *provocations* et des *lâchetés*, il ajoutait :

« Pour moi, je suis d'un œil attristé le tort, peut-être irréparable, que l'écho de tant d'excitations impies cause, au dehors, à notre influence. C'est encore plus comme Français que comme évêque qu'un tel spectacle me désole... Je connais à fond ce dont je parle, et je vois avec douleur notre influence menacée sur tous les points du bassin de la Méditerranée, où elle était surtout due au protectorat séculaire que nous exerçons vis-à-vis de tous les chrétiens.

« Encore quelques coups du genre de ceux que réclament parmi nous, avec une fureur aveugle, les ennemis de toute religion et du nom même de Dieu, et notre autorité disparaîtra. Ah! si je pouvais me faire entendre de ceux qui poursuivent cette guerre impie, je leur demanderais pitié, non pas pour la religion et la liberté des âmes, puisqu'ils s'en déclarent les ennemis, mais pour la France dont ils sont les fils! Qu'ils en croient un vieil évêque qui a passé sa vie à la servir. En la séparant de l'Église, ils perdront dans le monde entier leur principale force et leur premier honneur. Que, du moins, avant de consommer une aussi funeste mesure, ils interrogent tous ceux qui ont représenté notre pays au dehors, qu'ils interrogent les chefs honorés de notre marine! Ils sauront comment on se sert de leurs attaques, et qui se prépare à recueillir notre héritage. »

CHAPITRE XI

LE TOAST DE SAINT-EUGÈNE

I

Est-il assez prouvé par ce qui précède que, ni dans ses paroles, ni, ce qui importe davantage, dans ses actes, le cardinal Lavignerie n'a jamais montré de lâche complaisance devant les persécutions plus ou moins franches des gouvernements et des politiciens hostiles à la religion? Il nous semble, à nous, qu'un tel passé suffit, et au delà, pour détruire les soupçons, les accusations, les outrages qui tombèrent sur lui avec tant de violence à l'occasion de ce fameux toast de Saint-Eugène, dans lequel il conseilla aux catholiques français l'acceptation de la république.

Mais il importe tout d'abord d'établir quelle part d'initiative lui revint dans cet événement.

Pour les uns, le cardinal n'avait fait que traduire ses propres sentiments, et ses déclarations ne correspondaient en rien aux idées du souverain pontife. Telle fut pendant longtemps l'opinion d'une presse passionnée, qui, pour mieux combattre le primat d'Afrique, exagéra, dénatura le sens de ses paroles, et lui prêta une approbation sans réserve des pires actes de nos gouvernants. Mais il fallait, pour soutenir une thèse de cette sorte, il faut surtout, pour y persister encore après l'encyclique du 18 février 1892, une telle

puissance de mauvaise foi ou une telle étroitesse d'esprit, qu'il n'y a plus à tenir compte d'une pareille opinion.

A une extrémité tout opposée on trouve, en plus petit nombre, d'anciens admirateurs du cardinal qui le plaignent comme une victime du pape, et qui soutiennent, en rappelant la lettre au comte de Chambord, que M^{gr} Lavigerie, resté monarchiste dans le fond de l'âme, ne céda qu'à contrecœur devant un ordre formel et sacrifia héroïquement ses idées au devoir de l'obéissance. Plus bienveillante et plus excusable que la précédente, cette opinion n'est pas moins contraire à la vérité. Le cardinal Lavigerie avait compris bien avant son toast la nécessité, pour les catholiques de France, d'accepter la forme existante du gouvernement, s'ils voulaient opposer une résistance efficace aux hypocrites vexations de la franc-maçonnerie. Esprit pratique, homme d'action et de bon sens, il n'avait jamais admis qu'on attachât pour toujours à la mauvaise fortune de principes contestables et secondaires les intérêts supérieurs de la religion et le bien même de la France. Il était de ceux qui pensent qu'au lieu de s'épuiser en de vaines récriminations, il faut toujours tirer des nécessités présentes le meilleur parti. La monarchie étant devenue possible après nos désastres, et la constitution républicaine n'étant pas encore votée, il engage le comte de Chambord à cesser ses hésitations, à agir énergiquement, à tirer la France de la pénible incertitude où elle se débat. Après de longues années de république, et alors que les partis monarchiques paraissent avoir perdu dans une suprême tentative le peu de chance qui leur reste, le cardinal Lavigerie, serviteur toujours passionné de l'Église et de la France, ne croit pas qu'on doive s'attarder plus longtemps dans une opposition qui a donné si peu de fruits, et qui a dérivé en stériles tentatives de restauration la majeure partie de l'effort des conservateurs.

Que le cardinal Lavigerie ait désiré avant le mois de novembre 1890 l'acceptation de la république par tous les Français, nous aurions le droit de l'affirmer pour le lui avoir entendu dire plus d'une fois à lui-même. Mieux vaut citer, sans commentaires, les instructions qu'il donnait à son clergé

dans une lettre circulaire du 1^{er} novembre 1889, et qu'il rappelait encore le 3 février 1890 en communiquant à ses diocésains l'encyclique *Sapientiæ christianæ* : « En résumé, disait-il, ce que doivent faire aujourd'hui pratiquement les catholiques de France, c'est se soumettre simplement à la forme du gouvernement national, recommander l'union entre les catholiques, profiter de cette union pour défendre avec plus d'énergie dans les assemblées, dans la presse, auprès des pouvoirs publics, la cause et les droits de la religion, s'abstenir de prendre part aux querelles, aux passions, aux entreprises purement politiques des partis, et implorer surtout, comme je leur ai demandé en commençant, le secours de Dieu sur la France et sur l'Église. »

Mais si, à n'en pas douter, le toast de Saint-Eugène manifesta exactement, et du même coup, la pensée du pape et celle du cardinal Lavignerie, lequel des deux doit être proclamé le principal auteur de cette acceptation de la république? lequel des deux en a pris l'initiative?

Soit qu'on s'en réjouisse, soit qu'on s'en afflige, la vérité là-dessus tient tout entière en ces trois phrases : le pape demanda le premier au cardinal, et en termes qui n'admettaient guère de refus, une adhésion éclatante à la Constitution; le cardinal accomplit cet acte dans les conditions qu'il jugea lui-même les plus favorables; le pape, après des délais fort inattendus, mais avec une netteté qui ne laissait plus de place aux malentendus, finit par prendre lui-même la responsabilité de ce qu'il avait fait faire.

II

Deux événements de grande importance avaient absorbé, en 1890, toutes les préoccupations du primat d'Afrique : les inoubliables solennités de Carthage et la réunion du congrès antiesclavagiste. Lorsque, peu de temps après cette assemblée, il se rendit à Rome avec M^{gr} Livinhac et les douze

chrétiens nègres de l'Afrique équatoriale, il était loin de songer à intervenir activement dans la politique : « Il s'est imaginé, écrivait-il de M^{gr} Freppel à M. Eugène Veillot, il s'est imaginé que c'est moi qui ai cherché et réussi à influencer le saint-père. Mais il faut que vous sachiez bien nettement qu'il n'en est rien et que c'est le contraire qui est arrivé, à ma grande surprise. Je n'allais à Rome que pour traiter l'affaire du congrès antiesclavagiste et celle de la quête générale de l'Épiphanie '... »

Le pape remit l'examen de ces questions à une congrégation spéciale de cardinaux, et déclara à M^{gr} Lavigerie qu'il avait à traiter avec lui d'intérêts encore plus graves.

Il avait depuis longtemps un vif désir de voir les catholiques de France se conformer à la direction générale qu'il avait donnée à tous les fidèles sur la conduite à tenir vis-à-vis des gouvernements et sur la meilleure façon de défendre la cause religieuse. Sa politique, disons mieux, son enseignement était aussi simple que pratique : partout où fonctionne un gouvernement régulier, républicain ou monarchique, il donnait pour devoir aux fidèles d'accepter la constitution et de réserver tous leurs efforts pour obtenir de bonnes lois.

Il avait déjà résumé ainsi sa doctrine dans l'encyclique *Sapientiæ christianæ* : « L'Église se refuse résolument, en droit et par devoir, à s'asservir aux partis et à se plier aux exigences changeantes de la politique. Par une conséquence du même principe, gardienne de son droit et pleine de respect pour le droit d'autrui, elle estime qu'elle doit rester indifférente aux diverses formes de gouvernement et aux institutions civiles des États chrétiens, et elle ne désapprouve aucun, des systèmes de gouvernement qui respectent la religion et la morale chrétienne. Telle est la règle à laquelle chaque catholique doit conformer ses sentiments et ses actes... Vouloir engager l'Église dans les querelles de partis et prétendre se servir de son appui pour triompher plus aisément de ses adversaires, c'est abuser de la religion. » Et ce n'étaient point là, dans sa pensée, de simples conseils. « Il ne faut

¹ Lettre inédite à M. Eugène Veillot, envoyée de Biskra le 13 février 1891.

pas penser, disait-il, que les limites de l'obéissance renferment seulement les dogmes auxquels l'intelligence doit adhérer. Il faut, en outre, que les chrétiens considèrent comme un devoir de se laisser régir, gouverner et guider par l'autorité des évêques et surtout du siège apostolique. Car il appartient de droit divin à l'Église, et, dans l'Église, au pontife romain, de déterminer dans ces deux ordres de choses ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire. Cet organisme et cette constitution de la société chrétienne ne peuvent souffrir aucun changement. Il n'est permis à aucun de ses membres d'agir à son gré ou de choisir la manière de combattre qui lui plaît le mieux. »

Des instructions aussi formelles n'avaient produit en France, on peut le dire, presque aucun effet. Sans doute, il s'est trouvé depuis lors beaucoup de braves gens pour proclamer inutiles ces avertissements, pour soutenir avec hardiesse que jamais on n'avait déclaré la république incompatible avec le bien de la religion, que jamais on n'avait traité de mauvais catholiques ceux qui avaient perdu la foi en la monarchie. Mais, comme ceux-là mêmes qui nient cette ancienne attitude la gardent encore aujourd'hui, et comme ils continuent, pour la plupart, à faire tous les jours ce qu'ils prétendent n'avoir jamais fait, il serait assez superflu de les réfuter.

Léon XIII, qui a toujours mis une énergique volonté au service de ses conceptions, et qui n'a pas craint de faire souvent intervenir le poids de son autorité en dehors même du domaine purement spirituel, Léon XIII ne renonçait pas à se faire comprendre, disons le mot, à se faire obéir des fidèles de France. Visiblement, il n'était pas découragé par l'échec assez récent de son immixtion dans l'affaire du septennat allemand, et il espérait trouver moins de résistance chez les catholiques de ce côté du Rhin.

Pour briser, entre la religion et les anciens partis, des liens qu'il jugeait nuisibles, ce ne fut pas, dit-on, au cardinal Lavigerie qu'il s'adressa tout d'abord. Mais il ne rencontra pas où il les cherchait la largeur de vues et l'esprit de sacrifice qui étaient requis pour comprendre la nécessité

d'ouvrir une telle brèche dans les préjugés, et pour braver les coups terribles qui devaient fatalement atteindre le premier assaillant.

Dans les heures décisives où ils veulent vaincre à tout prix, les capitaines font avancer les soldats d'élite; le cœur brisé, mais sans hésitation, ils font donner la garde. Ainsi fit Léon XIII.

Il se dit que, si le plus puissant et le plus populaire des évêques français entraît avec éclat dans la voie indiquée, il pourrait susciter, au premier moment, de grands cris de colère, mais qu'à la fin il serait suivi et que, dans un certain sens, le scandale même soulevé par un tel acte en augmenterait encore le retentissement et l'effet. Il s'adressa au cardinal Lavigerie.

Indépendamment de sa soumission sincère envers le chef de l'Église universelle, le primat d'Afrique avait toujours été en étroite communion d'idées avec la personne de Léon XIII, et l'entente la plus parfaite unissait ces deux grands esprits. Néanmoins, devant une telle demande, il éprouva un instant d'inquiétude et d'hésitation. Connaissant à merveille l'état d'esprit d'une grande partie des conservateurs français, et prévoyant, avec les mécontentements qu'il allait soulever, tout le dommage qui en résulterait pour ses œuvres d'apostolat, il fit part de ses craintes au souverain pontife et lui demanda s'il ne valait pas mieux confier à d'autres mains une mission si périlleuse. Le pape lui répondit qu'il comptait sur son dévouement, que la grandeur du but à atteindre méritait un tel sacrifice, et que toute autre considération devenait secondaire devant l'intérêt supérieur de l'Église et de la France. Il ajouta, ce qui rendait la situation bien plus difficile, que le cardinal devrait agir comme de lui-même, sans faire connaître la mission dont le pape l'avait chargé.

M^{sr} Lavigerie avait amené à Rome le chef de ses missionnaires, celui qui était déjà son principal auxiliaire dans l'évangélisation de l'Afrique et qui était destiné à recueillir la plus lourde partie de sa succession spirituelle, le supérieur général des Pères Blancs, M^{sr} Livinhac. Sûr de sa prudence et de son esprit de foi, il le fit venir à l'hôtel de

Londres, où il était descendu, et manda en même temps que lui le R. P. Toulotte, alors assistant de la même société de missionnaires, aujourd'hui évêque de Tagaste et vicaire apostolique du Sahara.

« Le saint-père, leur dit-il, veut me faire faire une adhésion publique à la république pour le bien de l'Église et de la France. Je n'ai pas voulu en prendre l'engagement sans vous consulter, car je prévois qu'un tel acte aura pour notre société de très graves conséquences. Qu'en pensez-vous? »

M^{gr} Livinhac répondit : « Ne vaudrait-il pas mieux que cet acte fût accompli en France, par un autre cardinal? En Afrique, vous serez trop loin pour répondre aux attaques qui ne manqueront pas de se produire. On dira que c'est vous qui avez poussé le pape.

— Le saint-père veut que ce soit moi, dit simplement le cardinal.

— Dès lors, ajouta M^{gr} Livinhac, vous n'avez qu'à obéir, sans tenir compte de nous. Si vous tombez victime de votre obéissance, il nous sera glorieux de tomber avec vous. »

Ainsi fut décidé, dans la simplicité de la foi et de l'héroïsme, le sacrifice dont le grand cardinal et ses fils mêmes, pendant quelques années, devaient tant souffrir, mais qui, espéraient-ils avec le pape, devait contribuer, dans les desseins providentiels, au salut de l'Église de France.

III

M^{gr} Lavigerie était à peine de retour en Afrique, qu'il se présenta une occasion extrêmement favorable d'exécuter la promesse faite au saint-père. Dès le commencement du mois de novembre, l'escadre de la Méditerranée vint mouiller en rade d'Alger, où de grandes fêtes furent données en son honneur.

En l'absence du gouverneur général, le premier personnage officiel de la colonie était le cardinal archevêque. Il

résolument d'offrir un banquet, dans sa résidence de Saint-Eugène, à l'état-major de l'escadre et à toutes les autorités militaires et civiles. Le mercredi 12 novembre 1890, il réunissait à déjeuner quarante officiers de la flotte, ayant à leur tête les vice-amiraux Duperré et Alquier, les contre-amiraux O'Neil et Auger-Dufresse; et, avec eux, M^{gr} Dusserre, son coadjuteur; les généraux Bréart, commandant le 19^e corps, N. Bayard, commandant la subdivision d'Alger, Florentin, commandant l'artillerie; le préfet, le procureur général, le premier président, le recteur de l'Académie, le président du tribunal civil, le procureur de la république, le secrétaire général du gouvernement et les quatre conseillers de gouvernement.

A la fin du repas, et l'heure étant venue d'accomplir la plus redoutable action de sa vie, sentant qu'il serait entendu de la France entière et que ses paroles ouvriraient peut-être une nouvelle période de l'histoire nationale, on dit que le grand cardinal eut un moment de trouble, et que, craignant son émotion, il parla de faire lire par un secrétaire ses graves déclarations. L'hésitation, en tout cas, fut de courte durée, et elle échappa aux convives. Il se leva donc, et, tout le monde debout, il dit d'une voix ferme :

« Messieurs, permettez-moi, avant de nous séparer, de boire à la marine française, si noblement représentée aujourd'hui au milieu de nous.

« Notre marine rappelle à l'Algérie des souvenirs glorieux et chers; elle a contribué dès le premier jour à sa conquête, et le nom du chef éminent qui commande actuellement l'escadre de la Méditerranée semble lui ramener comme un lointain écho de ses premiers chants de victoire.

« Je suis donc heureux, monsieur l'amiral, en l'absence de notre gouverneur, retenu loin de nous, d'avoir pu vous faire ici comme une couronne d'honneur de tous ceux qui représentent en Algérie l'autorité de la France, les chefs de notre vaillante armée, de notre administration et de notre magistrature.

« Ce qui me touche surtout, c'est qu'ils soient tous venus

à cette table sur l'invitation du vieil archevêque, qui a, comme eux, pour mieux servir la France, fait de l'Afrique une seconde patrie.

« Plaise à Dieu que le même spectacle se reproduise dans notre France, et que l'union qui se trouve ici parmi nous, en présence de l'étranger qui nous entoure, règne bientôt entre tous les fils de la mère patrie.

« L'union, en présence de ce passé qui saigne encore, de l'avenir qui menace toujours, est en ce moment, en effet, notre besoin suprême; l'union est aussi, laissez-moi vous le dire, le premier vœu de l'Église et de ses pasteurs, à tous les degrés de la hiérarchie. Sans doute, elle ne nous demande de renoncer ni au souvenir des gloires du passé, ni aux sentiments de fidélité et de reconnaissance qui honorent tous les hommes. Mais, quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, que la forme d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire, comme le proclamait dernièrement Léon XIII, aux principes qui seuls peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées; lorsqu'il faut, pour arracher son pays aux abîmes qui le menacent, l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme de gouvernement : le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite, et, pour mettre un terme à nos divisions, de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent à chacun de nous, de sacrifier pour le salut de la patrie.

« C'est ce que j'enseigne autour de moi, c'est ce que je souhaite de voir enseigner en France par tout notre clergé, et, en parlant ainsi, je suis certain de n'être point désavoué par aucune voix autorisée.

« En dehors de cette résignation, de cette acceptation patriotique, rien n'est possible, en effet, ni pour conserver l'ordre et la paix, ni pour sauver le monde du péril social, ni pour sauver le culte même dont nous sommes les ministres.

« Ce serait folie d'espérer soutenir les colonnes d'un édifice sans entrer dans l'édifice lui-même, ne serait-ce que pour empêcher ceux qui voudraient tout détruire d'accomplir leur œuvre de folie; surtout d'assiéger du dehors, comme le font encore quelques-uns, malgré les hontes récentes, don-

nant aux ennemis qui nous observent le spectacle de nos ambitions ou de nos haines, et jetant dans le cœur de la France le découragement précurseur des dernières catastrophes.

« La marine française nous a, de même que l'armée, donné cet exemple : quels que fussent les sentiments de chacun de ses membres, elle n'a jamais admis qu'elle dût ni rompre avec ses traditions antiques, ni se séparer du drapeau de la patrie, quelle que soit la forme, d'ailleurs régulière, du gouvernement qu'abrite ce drapeau.

« Voilà une des causes pour lesquelles la marine française est restée forte et respectée, même aux plus mauvais jours, pourquoi elle peut porter son drapeau comme un symbole d'honneur partout où elle doit soutenir le nom de la France, et permettez à un cardinal missionnaire de le dire avec reconnaissance, où elle protège les missions chrétiennes créées par nous. Messieurs, à la marine française ! »

L'émotion était grande. Tout le monde s'assit sans mot dire. Il fallait rompre ce pesant silence. Le primat d'Afrique, son œuvre accomplie, avait retrouvé son autorité et son sang-froid. Il se tourna vers l'amiral Duperré, et lui dit :

« Amiral, buvez donc à la santé du cardinal. »

L'amiral se leva.

« Je bois, dit-il, à la santé du cardinal et du clergé de l'Algérie. »

Un peu plus tard, l'archevêque dit au chef d'escadre :

« Que feriez-vous, amiral, si vous receviez de vos supérieurs un ordre qu'il vous coûterait d'accomplir ?

— J'obéirais, Éminence.

— Eh bien, c'est ce que j'ai fait. »

IV

Le lendemain tous les journaux de France et, on peut le dire, du monde, racontaient ce grand événement, et l'orage attendu commençait de sévir.

Il dépassa toutes les prévisions, et l'on éprouve, même à si peu de distance, une étrange surprise à voir, dans la presse d'alors, quels commentaires fantastiques et quelles bruyantes protestations suscita, chez les partis extrêmes, une déclaration qui, à l'heure présente et vu le chemin parcouru, semblerait presque banale.

Le temps n'est pas venu d'écrire en détail l'histoire de tels événements, et ce serait surtout déplacé dans un livre qui a pour principal but de faire connaître à tous les chrétiens et à tous les Français l'intérêt supérieur qui s'attache à l'œuvre des missions africaines, telle qu'elle a été organisée par l'archevêque d'Alger, et telle qu'elle est continuée par ses admirables Pères Blancs.

Et pourtant il nous est difficile de ne pas rappeler, au moins en quelques mots, les principales circonstances de cette douloureuse campagne.

Le cardinal, acceptant dans toute son étendue la responsabilité de son acte, communiqua le toast au clergé de son diocèse, et en expliqua la portée. Il conseillait aux catholiques de France d'accepter la constitution républicaine sincèrement, de séparer les revendications religieuses de l'opposition monarchique, de réserver toutes leurs forces pour une défense plus énergique des droits de la conscience.

Cette lettre était parfaite de tous points; et, si les adversaires du cardinal, moins aveuglés par leur fureur, avaient bien voulu en tenir compte, ils se seraient évité le ridicule d'écrire partout qu'il approuvait les actes criminels ou odieux dont les maîtres de la république s'étaient rendus coupables depuis plus de dix ans. Interpréter de la sorte la pensée d'un homme qui avait si souvent protesté contre les agissements de la franc-maçonnerie gouvernementale, les intentions du seul évêque qui eût réussi, par l'énergie de sa résistance, à empêcher dans son diocèse l'expulsion des religieux, c'était vraiment faire preuve de trop de mauvaise foi ou d'aveuglement. Et quelle indignation, feinte ou réelle, de ce que le cardinal n'eût point rappelé les fautes du gouvernement, comme s'il eût pu le faire avec convenance devant les représentants de la marine et de l'armée! et quel naïf scandale de ce

qu'il eût fait jouer la *Marseillaise* par ses enfants de l'école apostolique, comme si dans toutes nos colonies on ne l'exécutait pas devant les représentants de la France jusque dans les églises!

M^r Lavigerie en perdit un moment son sang-froid, et, sous le coup de l'indignation, riposta à ces odieuses attaques par une « Lettre à un catholique » dans laquelle il ne laissait pas de dépasser lui-même les limites de l'opportunité en mettant en cause l'attitude personnelle des prétendants. C'est, du reste, la seule faute qu'on ait pu lui reprocher dans toute cette campagne, et elle disparut bien vite devant l'indigne réponse qu'on osa y faire en publiant la lettre privée dont nous avons déjà parlé, et qui, à une époque toute différente, conseillait une tout autre politique. Il se maintint dans la suite au-dessus de discussions indignes de lui, et se borna à communiquer à son clergé, avec une satisfaction bien naturelle, les documents pontificaux qui vinrent successivement justifier sa conduite.

Le petit nombre des journaux modérés qui sont dévoués à la république furent seuls à accueillir avec enthousiasme le toast de Saint-Eugène et l'importante évolution dont il donnait le signal.

Quelques journaux monarchistes le discutèrent, comme c'était leur droit, sans offenser ni les convenances ni la justice. D'autres, à l'extrême droite, se laissèrent aller à de tels excès, que leurs articles n'eussent pas été déplacés dans les pires journaux du radicalisme ¹. Ces derniers, en effet,

¹ Le cardinal écrivait de Biskra, le 24 décembre 1890 :

« Je n'ai aucune objection personnelle à faire en soi contre la royauté, même celle des fils ou petits-fils de Louis-Philippe. Mais ce que je crois *avec d'autres*, c'est que la royauté orléaniste ne pourrait *se maintenir* en France. Pourquoi dès lors, user mes forces, celles de l'Église, à la rétablir, quand même on le pourrait? Quel appui pourrait-elle lui donner?

« La république, au contraire, peut vivre et s'acclimater par la seule raison qu'elle existe, et qu'on ne voit pas, dans l'état d'effrètement politique où nous sommes, qui pourrait la renverser et la remplacer. On voit, au contraire, très bien qui pourrait, sans miracle, en chasser les radicaux pour donner leur place aux conservateurs.

« C'est le corps électoral.

« Aussi est-ce à ce corps électoral français, c'est-à-dire au pays, que j'ai entendu m'adresser, tant par mes paroles que par mes actes, et nullement aux républicains radicaux ou opportunistes, qui détiennent le pouvoir et sur lesquels on ne saurait, en aucun cas, fonder aucune espérance quelconque pour la religion. »

(Lettre inédite à M. Eugène Veuillot.)

comprenant combien leur cause était compromise par cette nouvelle attitude des conservateurs, honorèrent M^{gr} Lavigerie de toutes les injures de leur répertoire.

Quant à la presse religieuse, à la suite du *Monde*, qui pourtant conservait encore à ce moment des préférences monarchiques, elle protesta avec énergie contre les outrages dont le cardinal était victime et surtout contre les intentions déshonorantes qu'une haine sans scrupule osait bien lui prêter. Elle se laissa bientôt aller à faire davantage; grâce à l'exemple décisif de l'*Univers*, grâce surtout aux indications de plus en plus précises du saint-siège, elle adopta sans réserve la ligne de conduite conseillée dans le toast, et, dans son ensemble, se rallia franchement à l'opposition constitutionnelle.

V

La grande question était donc de savoir ce que Rome pensait, ce que Rome allait faire.

Le premier sentiment des hommes politiques à Paris avait été que le cardinal Lavigerie, revenant de Rome et possédant la confiance du pape, n'avait pas pu faire un acte de cette importance sans y être autorisé. A la Chambre notamment c'était l'opinion commune, et les députés monarchistes se montrèrent d'abord fort abattus. Chose étrange, ce fut à la nonciature que l'opposition trouva un peu de réconfort. Le représentant du saint-siège, M^{gr} Rotelli, dont le départ était déjà décidé, n'avait été prévenu de rien. Accablé de questions et préoccupé de calmer les colères, il essaya de rassurer tout le monde en disant que l'archevêque d'Alger était seul responsable de ses paroles, et qu'après tout son adhésion n'engageait que lui.

Les courages ainsi ranimés, on ne se contenta pas d'attaquer dans la presse la politique de ralliement. Comme on n'était, au fond, guère rassuré du côté de Rome, M^{gr} Freppel alla présenter au pape les observations de ses collègues les

députés monarchistes. Léon XIII ne pouvait mal accueillir un évêque qui avait rendu à l'Église de si grands services. Mais nous savons, et la suite a montré que ses conseils furent de peu de poids dans les résolutions du saint-siège.

Le pape avait reçu quelques jours auparavant, et avec plus de satisfaction, la visite d'un autre membre du parlement, M. Jacques Piou, le chef et le porte-parole des conservateurs ralliés à la république. Durant la très longue conférence qu'il eut avec lui, Léon XIII ne s'expliqua pas avec moins de netteté qu'il devait le faire plus tard dans son Encyclique à la France. Il marqua surtout un grand étonnement de ce qu'on ne comprit pas mieux toute la portée de l'acte accompli : « Comment, disait-il d'une voix animée, comment ne pas comprendre? Et quel effet! Le cardinal ne parlait-il pas devant toutes les autorités, devant toute l'escadre de votre pays? » Et il ajoutait par deux fois, en levant les bras au ciel : « Quel coup! quel coup! »

En congédiant, après deux heures et demie d'audience, le député de la Haute-Garonne, le pape lui dit qu'il lui laissait le soin de voir ce qui pouvait être publié de leur entrevue et ce qui devait être tenu secret. M. Piou, fort embarrassé, prit le parti de ne rien livrer au public. Le cardinal Lavigerie, trouvant qu'on lui faisait un peu attendre l'approbation éclatante sur laquelle il comptait, essaya en vain de le faire sortir de cette discrétion. C'était au pape, répondait le député, de se déclarer à son heure.

Chose étrange et, croyons-nous, fort peu connue, cette heure fut retardée par les démêlés survenus dans le diocèse de Bayonne entre le préfet, l'évêque et le clergé, et qui amenèrent la brutale révocation de l'éminent supérieur de Saint-Louis-des-Français, M^{gr} Puyol. Le ministre prononça sur cette affaire, à la Chambre des députés, un discours qui passa assez inaperçu en France, mais qui eut le don de mécontenter profondément le saint-siège par les revendications gallicanes qui y étaient affirmées en faveur de l'État et contre le pouvoir spirituel. Le pape aima mieux se taire quelque temps que de paraître en aucune façon tendre la main à des hommes professant de pareilles doctrines.

Mais déjà, pour les esprits impartiaux, le doute avait disparu. Les organes officieux du Vatican, comme l'*Ossevatore romano* et le *Moniteur de Rome*, s'étaient prononcés nettement pour le cardinal et réfutaient avec un vrai zèle les reproches que lui adressait la presse monarchiste. Le cardinal Rampolla avait pris lui-même la parole, et, au nom du pape, adressé à plusieurs évêques de France une lettre où étaient reproduits, pour qui voulait bien comprendre, les mêmes conseils que dans le toast d'Alger.

Mais comme beaucoup refusèrent de voir dans cette lettre l'approbation implicite qu'elle était destinée à faire connaître, il ne resta plus au pape d'autre ressource que de s'expliquer lui-même. C'est ce qu'il fit, le 9 février 1891, dans un bref qu'il est nécessaire de reproduire tout entier.

A Notre cher fils le Cardinal Charles-Martial Allemand Lavigerie, Prêtre du titre de Sainte-Agnès, archevêque de Carthage et d'Alger.

LÉON XIII, PAPE

Nous avons vu avec toute la bienveillance qui vous était due, dans l'exposé détaillé que vous Nous en donnez dans votre lettre à l'occasion des fêtes de Noël, votre zèle et vos bons offices. Ceux-ci répondaient parfaitement, en effet, aux conditions des temps actuels, à Notre attente et aux autres preuves que vous Nous avez déjà données de votre entier dévouement pour Nous. Nous avons aussi la confiance que le divin Sauveur écoutera dans sa bonté les pieuses prières que vous lui adressez. Nous savons que ces prières n'ont pas seulement pour objet Notre santé personnelle, mais encore la paix heureuse que Nous désirons pour l'Église et sa victoire éclatante sur des ennemis acharnés.

Et nous, de Notre côté, Nous lui demandons de bénir vos travaux pour l'accroissement de son règne sur la terre et de donner un heureux succès à vos entreprises commencées.

Comme gage de cette divine bonté, Nous vous accordons très affectueusement, Notre cher Fils, la bénédiction apostolique pour vous, pour votre clergé et pour les fidèles confiés à votre sollicitude.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 février de l'an 1891, de Notre Pontificat le treizième.

LÉON XIII, PAPE

Cette fois, le cardinal pouvait écrire en communiquant ce bref à ces diocésains :

« Vous aviez bien compris, dès le premier jour, que je n'avais pu prendre seul et de moi-même la solennelle et grave initiative que j'avais prise le 12 novembre. Vous saviez que j'arrivais de Rome. Vous connaissiez les liens étroits de dévouement, de pensées, de sentiments, de soumission filiale qui m'unissent au souverain pontife, et vous pensiez que c'était pour répondre à ses désirs que je profitais de l'occasion favorable que me présentait le séjour de la flotte française à Alger, pour frapper un grand coup.

« J'ai cru rendre un compte fidèle à notre saint-père le Pape de la manière dont je me suis acquitté de ce devoir, des oppositions bruyantes que mon initiative a rencontrées de la part des partis extrêmes, de la faveur qu'elle a trouvée dans la masse des hommes chrétiens ou seulement sensés, dévoués à la France ou à l'Église.

« Notre saint-père le Pape vient de me répondre par le bref dont je vous communique aujourd'hui le texte. Il daigne m'y donner l'assurance que ce que j'ai pu faire répondait parfaitement aux besoins du temps, à son attente et aux marques de particulier dévouement qu'il a toujours reçues de moi. *Studia et officia tua... optime congruebant rationi temporis, exspectationi nostræ, et aliis quæ jam edideras testimoniis de egregia tua erga Nos voluntate.*

Ce n'est pas ici le lieu d'insister davantage sur l'évolution politique des catholiques français. M^{gr} Lavigerie resta à la tête du mouvement, exposé à tous les coups, durant les premiers mois, c'est-à-dire au moment le plus périlleux. Quand le pape en eut pris lui-même la responsabilité et la direction, par la célèbre Encyclique du 16 février 1892, il quitta sans regret le rôle éclatant et redoutable que lui avait assigné le chef de l'Église; grand fut son soulagement de n'être plus, comme naguère, que l'apôtre de l'Afrique. Mais l'épreuve avait été dure, et beaucoup ont pensé qu'elle ne contribua pas peu à abrégier sa vie : « Je me suis tué, disait-il à un prêtre qui l'assistait; car il est inutile qu'on essaye de me tromper, je sais bien que je m'en vais. Mais ce que j'ai fait,

je n'ai pas lieu de m'en repentir devant Dieu ni devant les hommes. Je suis convaincu que plus tard tout le monde m'approuvera, mais cela importe peu. J'ai fait la volonté d'en haut en accomplissant celle de Léon XIII, cela me suffit. »

CHAPITRE XII

LA PERSONNE DU CARDINAL

... *Ultima semper*
Expectanda dies homini, dicitur beatus
Ante obitum nemo supremaque funera debet.

Non, certes, quels qu'aient pu être les succès et la gloire d'un homme, il ne faut pas se hâter de parler de son bonheur; tant qu'il reste vivant, sa fortune peut changer en un jour :

Ne proclamons heureux nul homme avant sa mort ¹.

Et comme elle s'applique bien, cette grave sentence de l'antiquité, à celui qui, après être resté longtemps le plus populaire des princes de l'Église, s'en est trouvé tout d'un coup le plus discuté, et qui, n'ayant jamais rencontré de vraies résistances dans ses entreprises les plus hardies, a vu, pour une dernière action, son nom livré à toutes les attaques; à celui qui, traité en frère par le pape et en égal par les chefs d'État, longtemps admiré par les catholiques comme un apôtre et loué comme un patriote par les ennemis de la religion, a été, sur la fin de sa vie, regardé comme un transfuge par beaucoup de ses amis, empressés à le maudire, et par beaucoup de ses adversaires, pleins de mépris pour ce qu'ils appelaient ses avances insidieuses!

¹ Dernier vers d'*Œdipe roi*.

Bien des années encore on discutera sa mémoire. Déjà, pourtant il semble que le jugement plus impartial de la postérité commence à se substituer au double excès des louanges anciennes et des récentes injures.

Lorsque son corps, au milieu de splendides honneurs, eut quitté pour jamais cette cathédrale d'Alger qu'il avait rendue illustre, tant de canons français sonnèrent le deuil de la patrie, que leur grande voix étouffa le bruit des dernières discussions. Et tandis qu'un navire national l'emmenait en silence le long des côtes africaines, et qu'étendu dans le cercueil de velours rouge entre une croix et un drapeau tricolore, il s'en allait, faisant sa dernière course apostolique, instinctivement aussi les hommes se calmèrent et le respect les saisit. Aujourd'hui tous comprennent que, malgré ses imperfections, il est bien peu de contemporains qu'il n'ait dépassés, et que son nom est fait pour traverser les siècles.

L'heure, sans doute, n'est pas venue de pressentir déjà les définitifs jugements de la postérité. Et cependant, après avoir étudié de si grandes choses, comment ne pas s'arrêter devant la figure même de celui qui les a faites? comment, le chef-d'œuvre admiré, ne pas se demander quel était l'artiste?

Celui dont tous les penchants supérieurs se seraient développés sans contrainte et presque sans limites, à la lumière d'une vaste intelligence et sous la poussée d'une volonté de fer, devrait-il être regardé comme un des types les plus accomplis du grand homme? Je ne sais; mais il ressemblerait étonnamment à ce que fut le cardinal Lavignerie.

On a affirmé de lui les choses les plus contradictoires. Elles étaient toutes vraies, parce qu'il a déployé, dans presque tous les sens, les énergies de sa riche nature. La religion et le patriotisme ont donné à l'ensemble de son œuvre la grandeur que chacun sait. Mais, alors même que l'amour de la France et de l'Église n'eût pas dirigé vers des fins invariables l'exercice presque démesuré de toutes ses puissances, sa vie, pour être moins féconde, n'en eût peut-être été que plus agitée; il n'eût peut-être fait aucun bien durable, mais il eût fait autant ou plus de bruit encore. Nul n'a eu plus

d'idées, et nul n'a moins hésité à les faire passer en actes, en sorte qu'il donnait vraiment l'extraordinaire impression d'un homme qui fait tout ce qu'il veut.

Parmi de grandes qualités, il avait ses défauts, et il se maintenait assez loin de ce qu'on pourrait appeler la perfection ennuyeuse. Ce n'est, par exemple, un mystère pour personne, que, dans les rares circonstances où la réflexion n'avait pas le temps, en quelque sorte, de régler les premiers élans de sa vivacité impétueuse, il lui arrivait de dépasser les bornes, sinon peut-être de la justice, au moins de la patience et de la modération. Mais la conscience reprenait vite ses droits, et spontanément, lorsque c'était encore possible, il réparait ses torts avec une bonté incroyable. De là vient qu'on a pu le croire à la fois et le plus dur et le meilleur des hommes.

La légende, sans doute, s'en est mêlée dans une large mesure, et nous ne croyons guère à tous les rudoiments qu'on lui attribue à l'égard de ses secrétaires. Il reste vrai cependant qu'il céda trop aux premières impulsions du mécontentement, surtout dans sa jeunesse, et qu'il sévit plus d'une fois avec une rigueur précipitée contre des prêtres que leur qualité même aurait dû protéger. On se rappelle encore, à Nancy, avec quelle raideur il cassa de ses fonctions le vénérable supérieur du grand séminaire, et à Alger, comment il révoqua, en pleine cathédrale, un de ses vicaires généraux qui venait de lui résister à propos d'une cérémonie. Quant aux brusqueries qui lui échappaient vis-à-vis de son entourage, et qu'explique la multitude de ses occupations, elles étaient d'ordinaire, quand elles prenaient de l'importance, suivies d'une compensation affectueuse ou honorable. Tel chanoine d'Alger a gagné son camail en recevant sans broncher les violents reproches de l'archevêque.

Faut-il rapprocher de ces emportements trop réels, bien que fort rares, ce qu'on a appelé l'esprit tyrannique de l'archevêque d'Alger? Ce serait une grosse injustice. Sans doute M^{gr} Lavigerie commandait en maître, et ses ordres étaient, si l'on veut, plutôt d'un général que d'un prélat. Mais avait-il

le temps d'expliquer à chacun la raison de ce qu'il fallait faire, et n'est-ce pas une nécessité, quand on meut tant de ressorts complexes, quand on mène des négociations avec tant de personnages et en tant de pays à la fois, d'exiger la plupart du temps une obéissance aveugle? Voyez-vous un général en chef, dans le feu de la bataille, expliquant à ses aides de camp le motif des ordres qu'il leur fait transmettre? Ses collaborateurs intelligents ne s'en plaignaient pas : « Le cardinal a son idée, » disaient-ils; et il ne leur en coûtait point d'agir d'abord, sûrs qu'ils étaient de comprendre ensuite.

Ils savaient aussi qu'en dehors des récompenses prodiguées à leur zèle, le cardinal avait ses heures d'abandon et de confiance, où les paroles les plus aimables les reposeraient de cette sorte de contrainte; car celui qu'on a représenté comme sacrifiant tout et tous à ses idées et à ses actes, possédait encore, parmi tant de dons extraordinaires, le cœur le plus tendre et le plus délicat : il savait aimer comme une mère.

On nous pardonnera de citer ici, à ce propos, deux traits qui mettent bien en relief certains aspects peu connus de son caractère. Au printemps de 1890, lors des grandes fêtes de Carthage, il y avait, à l'infirmerie du séminaire de Saint-Louis, un jeune novice hollandais que le soleil d'Afrique ne pouvait sauver de la phtisie. En arrivant de Biskra pour organiser les cérémonies, le cardinal Lavignerie voulut voir ce pauvre enfant qui mourait si loin de son pays. Son premier soin fut de le faire transporter de l'infirmerie commune à la chambre épiscopale qui lui était réservée au séminaire; et pendant les deux mois qu'il demeura en Tunisie, même au temps de ses occupations les plus absorbantes, il ne manqua presque jamais d'aller de son palais de la Marsa lui faire sa visite quotidienne. Lorsqu'il lui était absolument impossible de sortir, il envoyait un vicaire général ou un secrétaire porter des fleurs à son petit malade.

Vers le mois de novembre 1889, un séminariste du Luxembourg, également phtisique, vint en Afrique pour passer l'hiver au grand séminaire de Kouba. Le voyage l'épuisa tellement, qu'en débarquant à Alger il eut à peine la force de se

traîner jusqu'à l'archevêché. Or la Providence voulut que ce même jour, à la même heure, le cardinal descendit de Saint-Eugène pour des affaires urgentes. Il rencontra le séminariste, l'interrogea paternellement et fut si touché de son état qu'il l'emmena avec lui dans son palais, l'y installa confortablement, fit même construire un corridor, afin qu'il n'eût pas à traverser la cour pour se rendre de sa chambre à la salle à manger, et enfin le soigna lui-même comme une vraie garde-malade ou plutôt comme une mère. Le plus étonnant de l'affaire, ce fut que le séminariste s'habitua vite à ce régime et le trouva très naturel; il devint même si exigeant, que le pauvre cardinal en eut assez à souffrir, malgré ses efforts pour le satisfaire. Le mois de janvier, très pluvieux cette année-là, aggravant l'état du malade, les médecins ordonnèrent qu'il fût conduit à Sfax ou à Biskra. Mais il voulut absolument que son grand ami l'y conduisit lui-même, et ce ne fut qu'en promettant de l'aller rejoindre que le cardinal put le décider à partir pour Biskra avec un de ses secrétaires.

Tant d'autorité, qui le faisait respecter de tous et redouter de quelques-uns; tant de bonté, qui le faisait aimer de plusieurs jusqu'au sacrifice : voilà sans doute, au moins en partie, le secret de son prestige. Il a eu ce rare privilège d'en imposer plus à son entourage qu'au public, et de paraître de près encore plus grand que de loin. Cela tient probablement à ce qu'à vivre dans sa sphère d'influence on comprenait mieux l'importance de ses œuvres, mais c'est surtout qu'il exerçait une sorte de fascination par ce que j'appellerais volontiers l'excès de ses diverses qualités. Toujours extraordinaire dans sa façon d'être, toujours le plus sévère ou le plus tendre, le plus digne ou le plus familier, il répandait autour de lui, non pas sans en avoir conscience, mais ordinairement sans le chercher, l'impression d'un homme supérieur à qui nul n'a le droit de résister.

De là encore, dans ses habitudes extérieures et son genre de vie, ces apparences extrêmes qui ont si souvent égaré l'opinion, quelques-uns admirant son austère simplicité, et la plupart ne parlant que de son luxe. Ils avaient tous raison.

Le cardinal Lavigerie fut, dans sa vie privée, le plus simple et le plus austère des évêques ; il en fut, au dehors, le plus magnifique. Mais qu'il resta loin, dans son prétendu faste, des ridicules amplifications de la légende ! N'a-t-on pas écrit, au lendemain de sa mort, dans un journal qui se prend au sérieux, qu'il lui fallait une frégate à lui seul quand il traversait la Méditerranée, et qu'il parcourait les pays étrangers avec une suite royale ? Le seul navire frété pour lui a été celui que le gouverneur de l'Algérie, noblement inspiré, a obtenu de l'État pour conduire sa dépouille mortelle d'Alger à la Goulette ¹. Sa suite royale, en voyage, se composait de son domestique et d'un ou deux secrétaires. Les Pères Blancs qu'on voyait autour de lui à Paris étaient ceux qui résident habituellement dans cette ville, à la Procure des missions d'Afrique.

Deux ou trois fois par an, tout au plus, il recevait les personnages marquants du clergé et de l'administration civile et militaire, et alors on peut dire qu'il agissait en prince. Tout le reste du temps il suivait le régime sévère de ses religieux, les Pères Blancs, et pas un seul dessert ne se montrait sur sa table. Ses repas étaient fort courts, et il regrettait comme perdu le peu de temps qu'il y consacrait.

Familier, moqueur, plein de traits imprévus et toujours original dans ses entretiens ordinaires, il reprenait naturellement le ton de la majesté quand se présentait un personnage de marque ou lorsqu'un de ses interlocuteurs, mis trop à l'aise par son abandon, manquait en quelque manière au respect qui lui était dû. Aussi la plupart de ses familiers, même ceux qui lui étaient le plus attachés, avaient pris l'habitude de se taire le plus possible en sa présence, et c'était un frappant spectacle pour les visiteurs que ces chanoines, ces vicaires généraux, ces prélats romains, gardant à table ou au salon le même silence qui chez nous, dans le monde, est le lot des enfants.

Et cependant il entendait la plaisanterie, ou plutôt disons

¹ Il est vrai, cependant, qu'au début de son séjour en Tunisie, le gouvernement avait mis à sa disposition un petit croiseur, *le Hussard*, pour les nombreuses courses qu'il lui fallait faire dans la Méditerranée.

qu'il l'aimait, car nul n'avait l'idée de s'attaquer à lui. Condamné dès lors à plaisanter seul, il en usait sans parcimonie, et c'était l'entourage qui faisait les frais. Il eût manqué à la tradition épiscopale en ne se moquant pas un peu de son coadjuteur avec succession, M^{gr} Dusserre, qui acceptait, du reste, ses bons mots avec un calme au moins apparent. Un jour, dans une grande réunion, après avoir parlé d'un médecin dont les remèdes avaient failli le tuer, il se tourna vers l'archevêque de Damas :

« Vous le connaissez, Monseigneur? » lui demanda-t-il. Et M^{gr} Dusserre de répondre innocemment :

« Mais non, Éminence.

— Alors je vous demande pardon; mais c'eût été si naturel! »

Et aux fêtes de Carthage, à l'archevêque de Cagliari, qui lui commentait en vers latins le toast habituel : *Ad multos annos*, il dit en l'interrompant d'un air confidentiel :

« Faites attention qu'il y a là mon coadjuteur. »

N'insistons pas sur ce côté un peu secondaire du caractère du cardinal Lavigerie. On sait assez qu'en bon Gascon il aimait à rire et à se moquer du prochain; quelques-uns de ses tours de jeunesse sont restés légendaires à Saint-Sulpice et à l'école des Carmes; et plusieurs de ses mots cruels, qu'il ne convient pas de rappeler, ont fait fortune aux dépens de personnages haut placés. Étant donnée la gravité réelle et apparente de sa vie et de son attitude, c'était, dans cet homme extraordinaire, un contraste de plus, et non le moins frappant.

Mais souvent il ne faisait appel au rire que pour cacher son émotion. Nature vibrante et impressionnable à l'excès, il lui suffisait d'un mot ou d'une pensée venant du cœur pour être ému jusqu'aux larmes. C'était alors pour se donner une contenance, qu'il s'empressait de se moquer de lui-même ou des autres :

« Demandez à M^{gr} Livinhac de vous bénir en même temps que moi, disait-il un jour au clergé de Fontainebleau, rappelez-vous les épreuves qu'il a souffertes pour Jésus-Christ, et pensez, Messieurs, que ses mains ont porté les liens du martyr. »

Voyant l'attendrissement des auditeurs et le sien même, il se hâta d'ajouter :

« Avec ces mains-là, moi, quelles riches quêtes j'aurais pu faire ! »

Cette finesse parfois redoutable n'était que la moindre qualité de son intelligence. Rarement on en aura vu de plus prompte et de plus étendue. L'étude l'avait encore agrandie et rendue plus souple. Dès le petit séminaire et à Saint-Sulpice, il sut se faire distinguer d'un maître comme M^r Dupanloup et parmi des condisciples comme les futurs cardinaux Langénieux et Foulon. Nous avons parlé au commencement de ce livre de ses quatre doctorats et du succès que, tout jeune encore, il obtint comme professeur à l'école des Carmes et à la Sorbonne¹.

Avant d'être absorbé par ses travaux apostoliques, il compose plusieurs ouvrages. Licencié ès lettres, il édite des auteurs grecs et latins, des cours de versions et de thèmes grecs, un *Dictionnaire grec-français*, une *Histoire sainte* et une *Histoire de l'Église abrégée*. Docteur ès lettres à l'âge de vingt-cinq ans, il donne au public sa thèse française sur l'*École chrétienne d'Édesse* et sa thèse latine sur l'historien *Hégésippe*. Professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne, il renouvelle l'intérêt des questions qui font l'objet de son cours, comme il est facile de s'en convaincre en lisant ce qui en a été publié dans ses *Leçons sur le jansénisme*. S'il a quitté trop tôt la carrière des lettres pour y laisser un sillon durable, du moins a-t-il gardé de ses fortes études une vue très juste de toutes les questions d'histoire ou de littérature, et une grande aptitude à s'assimiler les matières d'érudition religieuse ou profane qu'il lui fallait connaître pour l'honneur et le progrès de ses œuvres. C'est sur son ordre que le P. Delattre s'est mis à étudier, avec tant de succès, les antiquités de Carthage. Lui-même a écrit des pages savantes sur saint Martin, sur Saint-Louis de Carthage, sur Sainte-Anne de Jérusalem et sur la mission du Sahara.

¹ Cf. chap. I, pages 13-16.

Personne n'était plus familier que lui avec l'admirable histoire des anciens diocèses d'Afrique; il possédait presque de mémoire le long ouvrage que leur a consacré, au commencement de ce siècle, le religieux italien Morcelli; il avait même entrepris d'en faire paraître une traduction, que M^{gr} Toulotte devait mettre au courant des nouvelles découvertes. Aussi ses lettres pastorales et ses discours sont-ils remplis des souvenirs de saint Augustin, de saint Cyprien, de Tertullien, de sainte Félicité, de tous les grands martyrs et docteurs qui illustrèrent jadis les nombreuses Églises de l'Afrique romaine.

Il écrivait et parlait le latin classique avec une étonnante facilité. A soixante-cinq ans, il dictait sans notes à ses secrétaires, dans cette langue, les convocations du concile de Carthage et les décrets qui devaient être présentés aux Pères.

En français, son style, qui n'était pas exempt d'un peu d'emphase oratoire, échappait toujours au convenu : dans ses discours ou écrits solennels, par l'élévation et la force de la pensée, la chaleur de l'inspiration et l'éclat des images; dans sa correspondance, par l'abandon, la bonne grâce, l'esprit, ou encore, lorsqu'il le fallait, par une étonnante vigueur d'écrasement. Le député algérien Warnier, qui fit supprimer à la Chambre, en 1874, le crédit voté jusque-là pour les orphelins arabes, reçut de lui une lettre dont il ne put jamais se relever.

Ses deux chefs-d'œuvre en fait de grande éloquence nous paraissent être sa lettre sur la consécration de la basilique de Carthage, et le discours qu'il prononça en 1875, dans la cathédrale d'Alger, pour l'inauguration du service religieux dans l'armée d'Afrique. Ce dernier pourrait même prendre place parmi les plus belles œuvres de la chaire française. Il triomphait surtout dans l'improvisation, et dans ses dernières années il improvisait toujours. Ses causeries pleines d'esprit, de naturel, de traits inattendus et souvent pathétiques, exerçaient le charme le plus séduisant.

Mais que parlons-nous de ses qualités littéraires? M^{gr} Lavigerie n'a jamais écrit pour écrire. Il a dit ce qu'il avait à dire au jour le jour, comme missionnaire et comme évêque;

et son langage, comme tout en lui, était encore de l'action. C'est pour cela que beaucoup de ses écrits, dignes d'être gardés longtemps pour l'excellence de leur forme, mériteront encore une plus longue durée par l'intérêt des matières qu'ils traitent. Qu'il raconte sa mission de Syrie; qu'à propos de ses orphelins arabes, il fasse appel à la pitié des chrétiens de France ou à la justice du gouvernement algérien; qu'il prononce l'éloge funèbre de Pie IX ou celui de nos généraux; qu'il expose la mission de la France et de son armée en Afrique; que, dans sa première lettre d'archevêque, il entretienne ses diocésains du passé, du présent et de l'avenir de l'Algérie; qu'il émeuve les capitales de l'Europe sur le sort des esclaves noirs, ou que, au moment de relever le siège de saint Cyprien, il retrace, à la manière de Bossuet, les étonnantes destinées de cette Carthage qu'il a fait sortir une quatrième fois de ses ruines : tout ce qu'il dit touche aux grands événements de ce siècle, et tout prend l'importance d'un document historique.

Faut-il rappeler les bruits qui coururent à plusieurs reprises sur sa candidature à l'Académie? On sait qu'en 1884, invité par le secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions à se présenter dans cette section de l'Institut, il le remercia de cet honneur par une lettre publique, et que, sans se prononcer bien nettement sur son acceptation éventuelle, il refusa de solliciter les suffrages suivant la règle établie : « Que dirait-on de moi, expliquait-il, si pendant que les miens ne cherchent que les palmes du martyr, on me voyait briguer les palmes de l'Institut? Un tel rapprochement est condamné par son expression même. Il y a vraiment là incompatibilité, et il faut me laisser dans ma barbarie. » A la fin de 1889, l'auteur de ce livre lui ayant demandé si, pour l'honneur du clergé, il n'entrerait pas volontiers à l'Académie française, il répondit qu'il accepterait peut-être, si on l'exemptait des démarches : « Encore faudrait-il savoir, ajouta-t-il, à qui je devrais succéder. Me voyez-vous faisant l'éloge de l'auteur comique qu'on vient de remplacer? (C'était, je crois, M. Labiche.) Qu'est-ce que je pourrais bien dire sur son compte? Je ne vois qu'un siège qui puisse un jour me convenir : celui de M. de

Lesseps; il sépare les continents, et moi j'essaye de les unir. »

On ne saurait regretter que l'Institut de France ne lui ait pas ouvert spontanément ses portes. Nous ne voulons pas dire que sa personne était au-dessus, mais elle était en dehors de ce genre spécial d'honneurs. Le terme d'académie implique, malgré tant d'exemples du contraire, quelque chose de peu compatible avec l'action, et M^r Lavigerie était surtout un homme d'action. Ce fut si bien là son caractère dominant, qu'on aura peut-être été surpris de nous voir tant insister sur ses autres qualités; nous l'avons fait précisément parce qu'elles étaient moins connues.

Rien ne lui manquait de ce qui fait les conducteurs d'hommes et les ouvriers des grandes choses. Il saisissait d'une vue rapide et sûre le but à atteindre; il s'exaltait lui-même par la pensée de la grandeur de l'œuvre, et il communiquait l'enthousiasme à tous ceux dont le concours était désirable. On a cru parfois qu'il manquait d'esprit de suite, pour l'avoir vu modifier sur quelques détails le plan de ses opérations. Mais les opérations elles-mêmes étaient presque toujours à longue échéance. En ce qui intéressait plus gravement sa mission d'apôtre chrétien et de Français civilisateur, il poussait la pénétration jusqu'à deviner l'avenir, en quelque sorte, et il prenait de si loin ses mesures qu'on était tout surpris, l'événement arrivé, de le trouver toujours prêt à en tirer parti pour le bien du pays et de l'Église. On l'a bien vu dans le soin qu'il prit d'établir ses missionnaires à Carthage six ans avant l'occupation de la Tunisie, et lorsqu'il se fit nommer délégué apostolique du Sahara et du Soudan plus de vingt ans avant que ces immenses régions fussent soumises à notre zone d'influence. Combien durent ne voir dans ce dernier acte que l'intention d'étonner le public par un titre plus sonore que réel!

Le même homme qui, dans la conception de ses plans, poussa l'esprit de hardiesse jusqu'aux limites extrêmes au delà desquelles il n'est plus que l'esprit d'aventure, ne se mouvait pas avec moins d'aisance dans l'exécution et dans

la pratique. Il ne s'effrayait pas des plus grands moyens : il ne dédaignait pas les plus humbles.

A-t-il, à Nancy, une difficulté avec le nonce, il quitte sa ville épiscopale sans avertir personne, et va s'expliquer avec le pape, qui lui donne gain de cause. S'il est contrarié dans ses œuvres par un gouverneur d'Algérie, il saisit de l'affaire l'opinion publique, va trouver le chef de l'État et obtient satisfaction. Pour combattre la plaie de l'esclavage, il décide qu'il parcourra les capitales de l'Europe, qu'il y organisera des meetings, des conférences, des comités, qu'il s'assurera le concours des hommes les plus en vue de chaque nation ; et il le fait. Pour évangéliser l'Afrique, il n'entreprend rien moins que de fonder un ordre destiné à cette seule fin, une armée de missionnaires qui, dès le noviciat et dans le cours entier de la vie, porteront le costume et suivront les habitudes extérieures des habitants de l'Afrique ; et cette œuvre, la plus importante de sa vie, est celle où il réussit le mieux.

Dans le détail des affaires, sans doute, il fait fond sur le dévouement ou l'obéissance de ses collaborateurs. Mais ils n'agissent guère que sous ses ordres, et il dirige tout par lui-même. Chaque matin il lit en entier sa vaste correspondance, et, tel du moins que nous l'avons connu vers la fin de sa vie, à demi paralysé de la main droite, il dicte toutes les réponses à ses secrétaires. De tous les postes qui dépendaient de lui, celui-là était sûrement le plus laborieux et, en général, le moins envié. Le grand vicaire sur lequel il s'appuyait le plus était littéralement écrasé de travail, et il n'avait, disait-il, de repos et de vacances qu'en bateau ou en chemin de fer, lorsque le cardinal l'envoyait tout d'un coup, pour affaires plus graves, à Tunis, à Rome, à Paris, à Bruxelles.

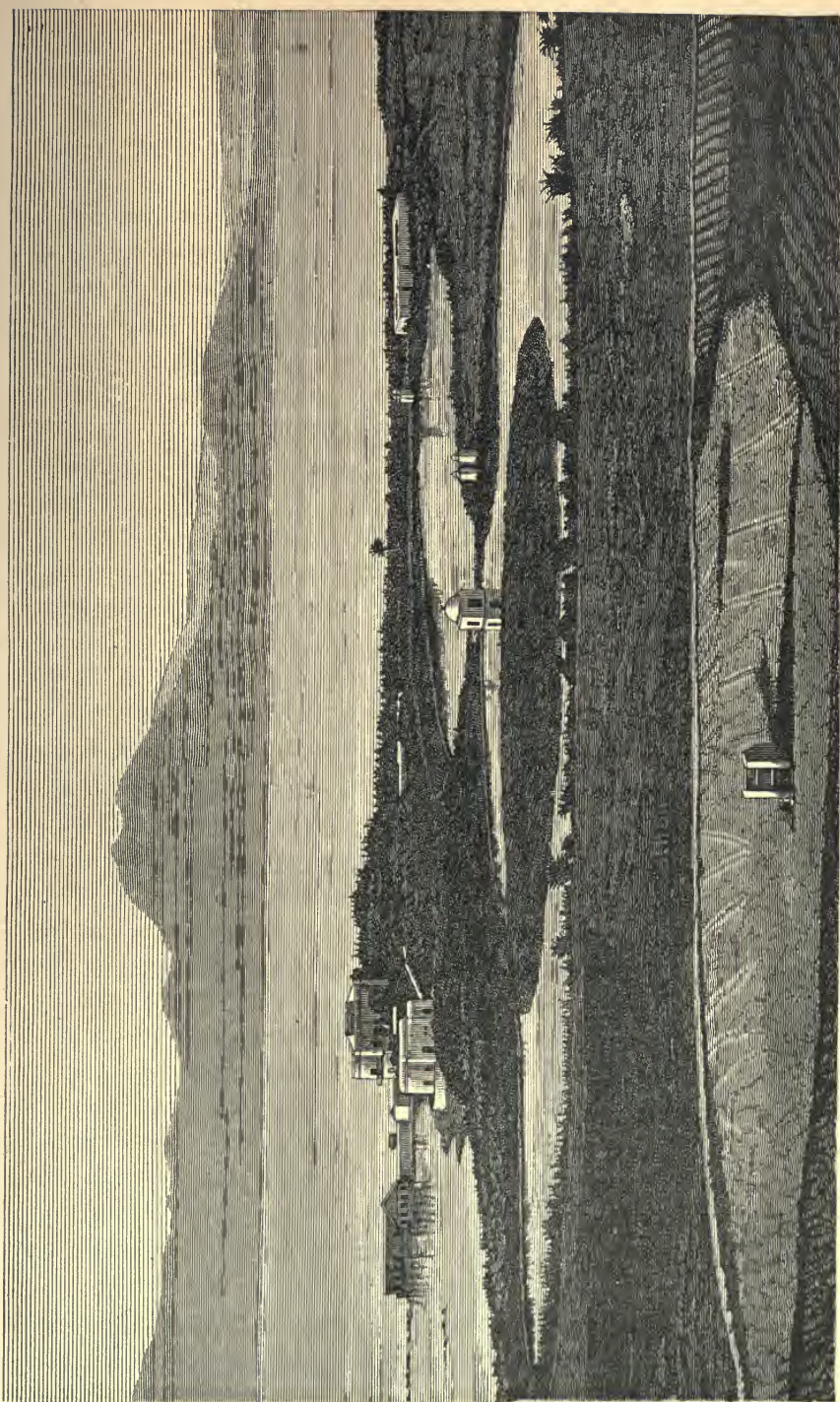
Rien ne lui coûtait dans l'exécution d'un acte qu'il avait jugé nécessaire, ni sa peine, ni celle des autres, et l'argent moins que tout le reste : « Une question d'argent ne m'a jamais arrêté, » aimait-il à dire.

Son activité s'exerçant au loin et sur des œuvres plus sérieuses dans leur fond que faciles à constater, il lui fallait, pour entretenir le zèle de la charité, frapper souvent l'opinion par des écrits, des assemblées, des cérémonies, enfin

par une sorte de mise en scène qu'on a parfois appelée théâtrale, mais qui, en somme, était aussi légitime qu'efficace. Si grandioses que fussent les apparences, elles ne dépassaient point la réalité; et, d'autre part, chacun de ces coups d'éclat dérivait les ressources de la bienfaisance publique sur des fondations utiles, sur les orphelins, les esclaves affranchis, tous les pauvres clients de nos missions.

On lui a notamment fait un grief de ses fréquents recours à la publicité, et il est vrai qu'il a accompli peu de choses importantes sans en confier le récit à la presse, aux bulletins de ses œuvres, à ses lettres pastorales. Mais eût-il fait de si grandes choses, s'il avait pratiqué l'amour du silence et l'humilité du cloître? Et l'abnégation de soi n'a-t-elle donc qu'une formule? Chacun fait le bien à sa manière, dit vigoureusement saint Paul : *alius sic, alius vero sic*. Le cardinal Lavigerie, en grand homme d'action qu'il était, considérait comme son premier devoir de réussir dans ses entreprises, et, tant que la conscience n'avait rien à dire, il sacrifiait tout le reste au succès.

Peut-être cependant ne reculait-il pas assez lorsqu'il s'agissait de sacrifier les hommes eux-mêmes. Non pas, certes, qu'il ait abusé du dévouement de ses missionnaires pour les exposer à la mort, comme d'aucuns l'ont grossièrement cru; il a dû souvent modérer le zèle de ses Pères Blancs, il n'a jamais eu besoin de l'exciter. Mais il a donné lieu de penser plus d'une fois qu'il oubliait trop facilement les services rendus; et, en effet, d'éminents collaborateurs ont été traités par lui comme de simples instruments que, l'œuvre faite, on abandonne. Sans doute, la légende qui s'est emparée de lui, de son vivant même, avec une complaisance qu'elle réserve d'habitude aux morts, la légende a répandu sur ce côté de son caractère, comme sur beaucoup d'autres, d'étonnantes exagérations; mais on ne pourrait vraiment pas dire que sans cesse il eut devant les yeux cette maxime si juste et si profonde, bien qu'un peu emphatique, du philosophe de Kœnigsberg : « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité, en toi-même et en autrui, toujours comme une fin, jamais comme un moyen. » De là vient peut-être que, tout compte



Anciens ports de Carthage.

fait et malgré des traits de bonté touchants, il a provoqué plus d'admiration que d'amitiés durables.

Mais il n'existait rien au-dessus de lui pour ceux qui subissaient d'un peu loin son heureuse influence, et ils l'aimaient passionnément. Ce que Napoléon était pour ses soldats, il l'était, lui, pour ses missionnaires, pour ses orphelins, ses Arabes, ses nègres, pour ceux qui formaient en quelque sorte son peuple, et dont il était à la fois la providence et le héros. Le brave nègre à qui il daignait appliquer un soufflet, en guise d'amitié, en demeurait fier toute sa vie.

Sans doute il n'a pas vécu sans s'attacher de fortes affections, mais c'est surtout par le prestige qu'il a conduit les hommes.

Le prestige, — cet éclat indéfinissable qui rayonne autour des esprits vraiment supérieurs et s'impose même aux regards des ennemis, — ai-je assez fait comprendre comment, avec ses immenses qualités et ses quelques défauts, ce grand homme le possédait à un degré que bien peu d'autres, en ce siècle, auront pu atteindre, et que deux ou trois à peine auront dépassé? Si un tel don pouvait s'expliquer, ce serait, comme nous avons essayé de le faire voir, par le développement extraordinaire qu'avaient pris, dans sa puissante personnalité, les qualités les plus diverses et, d'ordinaire, les plus inconciliables : une énergie indomptable et une bonté de cœur qui se fondait parfois en tendresse, l'ironie et l'enthousiasme, le souci des détails et l'art de combiner les effets d'ensemble, la hardiesse dans les conceptions et l'habileté dans la pratique.

Tant de forces réunies, dont il avait conscience, et qui, même laïque, l'eussent fait un des premiers dans toutes les situations, étaient fort heureusement disciplinées par les deux passions qui dominant toute sa vie et en font la grandeur : l'amour de l'Église et l'amour de la France.

Autant les autres dispositions de sa nature semblent se contredire et se heurter en un mélange qui déconcerte; autant la religion et le patriotisme s'accordent pour donner à l'ensemble de sa vie, malgré tant de notes disparates, une har-

monie supérieure et facile à saisir, tellement que l'opinion publique, égarée sur tant d'autres points, ne s'est jamais trompée sur celui-là, et que pas un journal n'a omis de dire sur sa tombe qu'il fut un grand apôtre et un grand citoyen. Et c'est encore en servant la France et l'Église qu'il a bien mérité de la civilisation, que l'une n'a jamais cessé de favoriser et dont l'autre reste, malgré tout, une protectrice très généreuse.

Si le patriotisme était, tant qu'il ne rend pas injuste vis-à-vis des autres peuples, une vertu où l'on puisse excéder, le cardinal Lavigerie eût été trop patriote. Il serait facile d'extraire de ses écrits les pages les plus ardentes qui aient été tracées sur la grandeur et la mission de la France. Mais cette éloquence est encore trop froide, si on la compare à ses actes. La France, soldat de Dieu et lumière du monde, voilà sans doute comme tous ses admirateurs parlent d'elle, mais au passé; c'est ainsi qu'il en parle, lui, au présent. Qu'il s'agisse de sauver tout un continent, l'Afrique, ou de réconcilier, pour le salut du monde moderne, l'Église avec la démocratie, c'est la France qui lui apparaît comme le seul et nécessaire artisan de ces grandes œuvres, et certes il n'aura pas tenu à lui qu'elle ne remplisse cette double mission. Mais qui donc oserait dire que l'avenir trompera sa sublime confiance?

Où son patriotisme nous paraît le plus admirable, parce que c'est là qu'il fut le plus ingénieux et le plus éprouvé, c'est dans le soin constant qu'il prit de dissimuler aux provinces de son influence la rupture de la France officielle avec ses traditions religieuses. Le jour où il serait admis, en Afrique et en Orient, que nous ne sommes plus le grand peuple catholique, c'en serait fini là-bas de notre prépondérance. Le cardinal a tout fait pour éviter ce malheur. Et Dieu sait si nos tristes parlements lui ont rendu la tâche difficile, retirant les secours budgétaires aux œuvres religieuses de Palestine et d'Algérie, refusant tout subside à l'Église tunisienne, entravant par des lois antifrancaises le recrutement même des missionnaires.

L'histoire dira qu'il a réussi plus que personne à retarder

les effets de ces mesures insensées. Mais maintenant qu'il n'est plus là, qui donc, si l'on y persévère, en arrêtera les conséquences? Pour lui, du moins, secondé par des hommes comme les Cambon et les Massicault, à qui on ne refusera pas le mérite d'un patriotisme intelligent, il aura maintenu jusqu'au bout notre prestige séculaire, et, par une justice providentielle, ses funérailles elles-mêmes auront été le plus magnifique triomphe de cette sage politique. O le grand et salutaire spectacle, pour les peuples africains, que celui de notre gouverneur, de nos généraux, de notre armée et de tous nos représentants, entourant là-bas de royaux honneurs le cercueil du grand archevêque, et conduisant son deuil de la part de la France!

En même temps que sa patrie, il a aimé passionnément l'Église; il l'a aimée efficacement. Ce n'est pas certes à la fin d'un tel livre qu'il est besoin de le démontrer. Et qui donc, en ce siècle, contribua davantage à la propagation du catholicisme?

S'il chercha toute sa vie, avec autant d'éclat que de hardiesse, la gloire extérieure de l'Église et l'expansion de son influence, il ne se montra pas moins attaché, dans toute la sincérité de son âme, à l'esprit de piété qui doit animer chaque fidèle, et à l'esprit de discipline qui soumet les membres de la société religieuse au souverain pontife leur chef. Cet archevêque aux libres allures professait une tendresse d'enfant à l'égard de la sainte Vierge, et il faisait du chapelet sa prière préférée. Ce grand homme d'action avait une dévotion profonde au Saint-Esprit; souvent, dans le cours de ses travaux, en face d'une difficulté imprévue ou d'une plus grave décision à prendre, il s'arrêtait quelques instants pour se recueillir, et, se mettant à genoux avec ses secrétaires, récitait pieusement le *Veni sancte*. Sa personnalité altière et indépendante s'inclinait docilement devant l'autorité du chef de l'Église, et il faisait de l'obéissance au pape la plus nécessaire des vertus pastorales. Il disait à ses missionnaires à la fin d'une retraite :

« Je vous ai rappelé, mes enfants, toutes les vertus que réclame votre vocation. Mais que je suis loin de vous en donner l'exemple! Il en est une pourtant, sur laquelle je

tiens à vous servir parfaitement de modèle : c'est l'obéissance au saint-siège. Si jamais je manque à mon devoir sur ce point essentiel, s'il m'arrive de ne pas conformer ma conduite, je ne dis pas seulement aux ordres, mais aux simples désirs du souverain pontife, ce jour-là je veux que vous m'en fassiez des reproches publics, et que vous vous regardiez comme dégagés de tout lien d'obéissance envers moi. »

Ce fut le bonheur de ce grand évêque et de ce grand patriote de pouvoir, toute sa vie, servir à la fois et l'une par l'autre les deux grandes causes de l'Église et de la France. A ces deux passions il faut joindre l'amour de l'Afrique, une pitié profonde et dévouée pour cette terre malheureuse dont il sut prévoir, mieux que cela, préparer la résurrection et la délivrance. Et ce fut là surtout que se trouvèrent d'accord sa religion et son patriotisme.

Au lendemain de l'occupation tunisienne, le P. Delattre disait à un religieux italien qui, fidèle aux coutumes, voulait l'empêcher de sortir la croix pour l'enterrement d'un de nos soldats : « Laissez-moi faire : la croix peut toujours paraître où s'est montré le drapeau de la France. » Ce sont bien, en effet, les conquêtes de la France qui ont donné le premier coup à l'esclavage, au mahométisme, à la barbarie, à tous les maux dont souffre le continent noir. Le cardinal en était fier, et il trouvait toujours de l'éloquence pour saluer dans nos armes l'instrument providentiel du salut de l'Afrique.

« C'est vous, disait-il à nos soldats dans la cathédrale d'Alger, c'est vous qui ouvrirez les portes de ce monde immense, et les clefs de ce sépulcre sont ici dans vos mains. Déjà il est ouvert par votre conquête. Un jour, si vous êtes, par vos vertus, dignes d'une mission si belle, la vie y renâtra avec la lumière, et tous ces peuples, aujourd'hui perdus dans la mort, reconnaîtront qu'ils vous doivent leur existence; et, en apprenant votre gloire, votre valeur, il seront fiers de leurs ancêtres.

« Pour moi, mes yeux ne verront pas ce jour; mais je l'attendrai, du moins, avec une ferme confiance qui me suivra jusque dans la mort. Là, si Dieu fait miséricorde à mon

âme, mes prières chercheront encore à en hâter la venue. Prosterné devant le trône de l'Agneau, dont le sang a racheté tous les peuples du monde, j'unirai ma voix à celle des martyrs, des docteurs, des pontifes de l'ancienne Afrique, qui implorent depuis tant de siècles la résurrection de leur patrie. Lorsque enfin ces vœux seront exaucés, ma cendre refroidie tressaillira au fond de sa tombe, et, déjà perdu dans les clartés éternelles, j'entendrai avec des transports nouveaux, mêlés à l'hymne de l'action de grâces, les noms que je viens de vous redire et que je veux porter sans fin gravés dans mon cœur, l'Église, la France, la terre africaine : l'Église, dont je suis le ministre; la France, dont je suis le fils; l'Afrique, que vous avez conquise et dont Dieu m'a fait le pasteur! »

CHAPITRE XIII

LA MORT ET LE TRIOMPHE

Il nous reste maintenant à parler de sa mort et de ses funérailles. Et ce récit est fait pour consoler ceux dont il eut l'admiration ou la tendresse, parce que la mort, qui calme les rancunes et fait juger les hommes à leur vrai mérite, le montra plus grand encore qu'il n'avait jamais paru dans les succès ou dans les épreuves de sa vie.

I

La mort? Elle ne vint pas le surprendre. Depuis longtemps il s'y était préparé, et plusieurs fois, atteint d'un mal dont chaque attaque pouvait l'emporter¹, il s'était fait donner les derniers sacrements de l'Église. Dès 1885, dans une crise plus grave, il avait été administré. Le 20 juin 1886, après avoir solennellement béni, à Carthage, le caveau funèbre où il devait être enseveli, il y était descendu pour prier longuement : « Je craindrais de vous attrister par cette cérémonie, disait-il aux séminaristes-missionnaires qui l'assistaient, si je

¹ Sa maladie était un arthritisme caractérisé : il la tenait à la fois de son père et de sa mère, morts tous deux, comme ses frères, de la goutte portée au cœur.

n'y voyais pour vous, mes chers enfants, et pour moi une occasion de pensées salutaires. Dieu m'a fait cette grâce de ne pas passer un seul jour de ma vie sans songer à la mort, et ma santé si souvent chancelante a contribué à me rendre cette pensée encore plus familière... J'y trouve deux grands avantages, que l'Esprit-Saint nous enseigna lui-même : le premier est d'apprendre de la mort à mieux régler sa vie, le second est de s'exciter chaque jour au travail à mesure que le temps nous échappe. »

Sa santé déclina surtout depuis les derniers mois de 1891, et il n'est pas sans vraisemblance que les outrages des derniers temps aient avancé sa fin. « On ne saura jamais, disait un témoin peu après sa mort, on ne saura jamais tout ce qu'il a souffert depuis deux ans; et ce qui lui était plus pénible encore que ses propres amertumes, c'était de voir le peu de cas que faisaient certains catholiques des instructions du souverain pontife. »

Au mois de mai 1892, une crise plus terrible mit ses jours en danger et fit craindre un prompt dénouement. Il échappa encore cette fois à la mort, et le public fut rassuré; mais ses familiers ne se trompaient guère sur la durée de cette guérison. Dès lors la pensée de la mort ne le quitta plus, et, sans interrompre ses travaux, il se prépara à paraître devant Dieu par un redoublement de piété. N'ayant plus la force de dire lui-même la messe, chaque matin il la fit célébrer dans un appartement attenant à sa chambre et reçut dans son lit la sainte communion.

Il vécut ainsi jusqu'au jeudi 24 novembre. Ce jour-là, après son action de grâces, quand il fut pour se lever, il constata que la paralysie s'était aggravée au point de ne pas lui laisser la force de se tenir debout, et il se fit remettre au lit.

Le mal empira promptement, et la parole lui devint difficile. Un doux sommeil succéda pourtant à cette première agitation, de sorte que l'on se reprit à espérer. Mais le vendredi matin, vers une heure, la congestion cérébrale devint si menaçante, qu'on ne voulut plus différer davantage l'Extrême-Onction. Il la reçut en pleine connaissance, bien qu'il

n'eût plus l'usage de la parole, et il esquissa lui-même des signes de croix au moment de chaque onction.

Il s'endormit encore d'un sommeil paisible, qui rendit aux siens une lueur d'espoir. Mais le sommeil se changea bientôt en une espèce de léthargie qui dura tout le jour, et dont rien ne put le sortir. Vers dix heures et demie du soir, il entra en agonie.

Autour de lui se pressaient, dans une muette douleur, M^{re} Livinhac, son assistant pour la société des Missionnaires; le coadjuteur et les vicaires généraux; le P. Buffet, son confesseur, supérieur des Jésuites; le P. Delattre, archiprêtre de Carthage; le P. Michel, directeur de l'école apostolique; la supérieure des sœurs des Missions d'Afrique, deux autres prêtres encore et une religieuse, ainsi que toute sa famille épiscopale.

A minuit, les soupirs du malade devinrent de plus en plus rares, et le coadjuteur commença les prières des agonisants. Voyant ensuite que le dernier moment approchait, il se leva, et dit tout en larmes : « Mes amis, baisons une dernière fois cette main qui nous a si souvent bénis. » Tous s'approchent alors, et, se mettant à genoux, posent respectueusement leurs lèvres sur la main déjà froide du mourant.

Quelques instants après, le samedi 27 novembre 1892, à une heure du matin, soixante-sept ans et vingt-six jours après sa naissance, le cardinal Lavigerie rendait doucement sa grande âme à Dieu.

Aussitôt après, sur un autel dressé dans sa chambre même, les prélats et les prêtres commencèrent de célébrer des messes pour lui obtenir du souverain Juge une prompte miséricorde.

Le glas funèbre, sonné au point du jour dans les paroisses d'Alger, fit connaître le malheur à tous. La consternation et le deuil se répandirent sur la cité; les édifices publics et les navires ancrés dans le port mirent en berne leurs drapeaux et leurs pavillons. Le gouverneur d'Alger demanda par dépêche au ministre de l'intérieur l'autorisation, qui fut aussitôt accordée, de rendre au défunt des honneurs extraordinaires. « La grandeur du rôle qu'a rempli le cardinal, disait-il, l'importance des services qu'il a rendus à la France, notam-

ment à Tunis, rendent ce cérémonial nécessaire, non moins que le respect dont nous devons entourer, aux yeux de la population musulmane, les grands personnages français. »

Toute la journée du samedi, le cardinal resta exposé sur son lit funèbre, et les enfants de son école apostolique eurent le privilège de se succéder auprès de lui, priant et pleurant avec leur naïve ferveur, se pénétrant pour toute leur vie d'un sublime souvenir.

Le soir fut fait l'embaumement, et les traits puissants du cardinal se fixèrent dans la sereine majesté de la mort. Il fut descendu au grand salon le dimanche matin, et, revêtu des ornements pontificaux, il apparut plus beau encore que dans la vie au public enfin admis à le visiter.

Le lundi soir, à trois heures, il fut mis à découvert dans un triple cercueil orné de velours rouge et de clous d'argent; puis, soulevé sur les épaules de dix porteurs, il descendit, aux sons d'une marche funèbre, vers le plateau de Notre-Dame d'Afrique; là il s'arrêta dans l'humble chapelle de Saint-Joseph, pour y passer la nuit, en une sorte d'intimité, au milieu des seuls missionnaires.

Le lendemain matin, en présence de trois évêques, il fut transféré dans sa chère basilique, et, du haut lit de parade où il trônait encore, on eût dit qu'il jetait un dernier regard sur l'immense horizon étendu devant lui, sur les montagnes de la Kabylie, sur la blanche ville d'Alger, et, tout au loin, sur l'infini de vagues bleues qui le séparait de la France.

A la tombée de la nuit il fut porté sans grand éclat dans sa cathédrale d'Alger, et ce fut là vraiment que commença le triomphe, nous allions dire l'apo théose.

Trois jours durant, dans la métropole entièrement tendue de draperies rouges et çà et là voilée de crêpes funèbres, la foule ne cessa de s'écouler, avide de contempler une dernière fois l'illustre archevêque, plus avide encore de le vénérer et de lui rendre hommage. On peut dire qu'ils y vinrent tous, les cent mille habitants d'Alger, et ceux même des pays voisins; non pas seulement les Européens, mais les juifs aussi, mais surtout les musulmans, qui se montraient les plus empressés et les plus recueillis, invoquant, dans la simplicité

de leur âme, la protection du grand marabout chrétien qu'ils entouraient de tant d'admiration et presque de leur culte. Tous défilèrent avec lenteur dans le chœur resplendissant de lumières; ils se prosternèrent devant lui, ils s'efforcèrent de l'atteindre et de lui faire toucher des objets pour les garder en précieuses reliques.

Ce fut seulement l'après-midi du vendredi que cessa le long cortège de pèlerins et de suppliants. On ferma alors le cercueil, et l'on acheva les préparatifs pour les solennelles funérailles du lendemain.

II

Le samedi, Alger se réveille dans le deuil. Comme au jour du décès, pavillons et drapeaux sont en berne au haut des navires et des édifices. Dans les rues que doit parcourir le cortège, la circulation des voitures est interrompue, et toutes les troupes de la garnison s'y rendent pour faire la haie dès sept heures du matin. La foule s'anime et longtemps d'avance se masse, innombrable, sur les trottoirs, sur les places publiques, aux fenêtres, aux balcons et sur les terrasses.

Les autorités civiles et militaires, en grand costume, attendent dès sept heures et demie sur la place Malakoff. Bientôt après, une sonnerie de clairon annonce l'arrivée du général Swiney, commandant la division d'Alger, que précèdent ses spahis. Puis c'est le gouverneur lui-même qui approche, escorté des chasseurs d'Afrique. Douze coups de canon résonnent, et la cathédrale ouvre ses portes.

Le chœur tendu de blanc, comme pour une fête, et l'église vêtue de la pourpre triomphale s'emplissent, en bel ordre, de tous les fonctionnaires élus ou constitués, et des ministres de toutes les religions, rabbins, pasteurs et muphtis. A gauche, sous le dais du trône vide, des couronnes s'élèvent jusqu'à mi-hauteur du mur, et près de là, isolé comme il

convient à sa dignité de représentant de la France, le gouverneur se tient debout, dans sa douleur visible d'ami et de patriote.

Au pied du catafalque prennent place M^{gr} Dusserre, M^{gr} Brincat et les deux vicaires généraux d'Alger. En chape et en mitre blanche s'avancent les évêques officiants, M^{gr} Tournier et M^{gr} Gazaniol, venus de Tunis ; M^{gr} Soubrier, évêque d'Oran ; M^{gr} Livinhac, supérieur général des Pères Blancs ; M^{gr} Combes, évêque de Constantine et d'Hippone.

Ce fut ce dernier qui célébra la messe et qui ensuite monta en chaire, moins pour y prononcer une oraison funèbre que pour faire éclater les tendres adieux et les plaintes désespérées de l'Église algérienne : « Il faudra donc, s'écria-t-il, ajouter à la douleur de l'avoir perdu la douleur de ne pouvoir même retenir ce qui nous reste de lui ! » Il dit ensuite la gloire de l'illustre apôtre, l'éclat et la sainteté de ses œuvres, l'hommage universel qui l'accompagnait dans la mort : « Et cependant nous sentons là une blessure qui ne peut être guérie par la gloire, car, si cette gloire est vivante, celui qui la portait n'est plus... Père bien-aimé, dans les déchirements du départ, il ne nous reste plus qu'à vous dire, comme dernier adieu, que par l'amour et le souvenir nous ne serons jamais séparés. »

Après cette allocution et après les cinq absoutes, le cortège se mit en mouvement. Les confréries populaires sortirent précédées de leurs bannières. Puis vinrent le clergé, les prélats, les évêques, et enfin le majestueux cercueil. Lorsqu'il parut sur les bras des porteurs, au seuil de la cathédrale, la foule se découvrit, et, tandis que les troupes présentaient les armes, les clairons sonnèrent et les tambours battirent aux champs.

Il fut placé sur un char magnifiquement décoré de draperies noires, de couronnes rouges et de palmes vertes, et il traversa une dernière fois sa ville épiscopale.

Le long des rues du Divan, Bab-Azoun et Littré, autour du square Bresson, sur le boulevard de la République et jusqu'à l'amirauté, les troupes de toutes armes, sous le commandement du général de division, formaient une haie compacte,

et de leurs épées comme de leurs clairons saluaient au passage le char funèbre et triomphal. Et la foule s'inclinait, émue et pleine d'admiration.

De même qu'il était précédé des paroisses, des séminaires, des communautés, du clergé, des évêques, de toute l'Église en un mot, le cardinal était suivi du gouverneur, toujours isolé, de l'amiral, des généraux, des hauts fonctionnaires, de la magistrature, de l'Université, c'est-à-dire de toutes les autorités qui représentent la France. Il y avait aussi les consuls des puissances étrangères.

Enfin l'on arrive, entre deux haies de chasseurs d'Afrique et d'artilleurs à cheval, à la rampe de l'amirauté, devant l'ancien port des Barbaresques. Alors le char s'arrête, les canons du port sonnent une fois de plus le deuil national, et le cercueil est posé sur une dalle, à quatre pas de la mer. Autour de lui se tiennent deux généraux, à cheval et le sabre haut, l'amiral, quelques-uns des premiers fonctionnaires et les évêques.

Le gouverneur s'avance, et d'une voix émue, au milieu d'un profond silence, il lui dit adieu au nom de l'Algérie :

« Le moment est venu. Je ne puis me rendre à la prière de M^{gr} l'archevêque d'Alger. Je ne puis laisser partir sans un mot d'adieu cet homme que la France honore aujourd'hui. Le cardinal a voulu que son corps fût porté à Carthage, mais il nous a laissé son cœur.

« C'est, en effet, ici qu'il a commencé, entrepris et poursuivi la grande œuvre de sa vie. A une heure où personne ne pensait à l'Afrique, il a voulu la conquérir à la France et à la civilisation. Il a été bon Français, bon Européen.

« Précurseur de tous ces hardis voyageurs, de tous ces marins et de tous ces soldats qui donneront à ce siècle quelque chose de la gloire des conquérants du nouveau monde, il a lutté toute sa vie, Dieu sait parfois au prix de quelle amertume.

« Il était né pour l'action. Son esprit était de ceux qui regardent où ils vont, et non d'où ils viennent. C'est ainsi qu'il était venu à la république. Il me disait souvent à moi-même :

« Je suis le serviteur d'un Maître qu'on n'a jamais pu renfermer dans un tombeau. »

« Qu'il me soit permis aussi de dire combien il était doux, tendre à ceux qu'il aimait, passionné dans ses affections. Enflammant tous ceux qui l'approchaient de son ardeur généreuse, sa mémoire leur restera chère, et la France, qu'il a tant aimée, gardera son souvenir comme celui d'un de ses plus nobles et de ses meilleurs enfants. »

Rien ne peut donner l'idée de ce que fut, dans ce magnifique décor de la baie d'Alger et sous l'azur d'Afrique, la partie en quelque sorte maritime des obsèques.

Au bruit du canon des batteries de terre, douze marins enlèvent le cercueil et le déposent sur un vaste chaland que couvrent des draperies rouges. Puis, sous les yeux de cent mille spectateurs groupés sur les quais de la vaste rade, le nouveau cortège s'ébranle à son tour, formant une sorte de croix gigantesque : en tête l'embarcation qui porte les évêques officiants, coiffés de la mitre et crosse en main, puis la chaloupe à vapeur qui remorque le chaland-catafalque, enfin deux baleinières pour la famille du défunt¹ et pour les autorités principales; sur les côtés, à la hauteur du chaland, deux autres baleinières de douze rameurs chacune, celle de droite réservée au gouverneur, celle de gauche occupée par l'amiral, qui dirige la marche. Immobiles sur le pont des navires du port, les marins présentent les armes, et, détail imprévu, beaucoup de barques privées se mettent à suivre, à distance respectueuse.

Cependant on approche du navire de guerre, le croiseur *Cosmao*, que la France a envoyé pour transporter le cardinal. Les membres du cortège montent à bord, et, par une habile manœuvre, le cercueil rouge, un moment balancé dans les airs, arrive sur le croiseur, où l'attend une chapelle ardente, faite de riches tentures, de drapeaux et de lampes électriques. Le commandant le reçoit, fier et ému d'un tel

¹ Mme Kiener-Lavigerie, sa sœur; le docteur Pouvreau et M. Louis Lavigerie, ses neveux.

honneur ; les clairons sonnent , et l'équipage présente les armes.

Après une dernière prière, les représentants de l'Algérie se retirent dans un profond silence, et il ne reste plus que six personnes auprès du cardinal, son neveu, son vicaire général et quatre évêques. Un marin, représentant de la France, veille en tenue de garde et l'arme au pied, dans la chapelle flottante.

Une dernière salve, et, tous pavois dehors en l'honneur de sa charge glorieuse, le navire se met en marche dans un nuage de fumée que sillonnent les éclairs de son artillerie.

III

Le lendemain, 4 décembre, à huit heures du soir, le croiseur abordait à la Goulette. Il jeta l'ancre et attendit. Le soleil se levait à peine derrière le cap Bon, que la Tunisie, terre de France elle aussi, commençait à son tour la glorification.

Dès l'aube, en effet, tous les bâtiments en rade, y compris une corvette danoise, mettent en berne leurs pavillons. Bientôt une délégation de la colonie française apporte une couronne de fleurs que noue un ruban tricolore sur lequel on lit : *Les Français de la Goulette au cardinal patriote*. Puis c'est le consul de France qui vient rendre hommage au grand mort.

A une heure, le cercueil est porté sur un grand canot drapé de rouge, où quatre marins se tiennent au port d'armes. Les évêques prennent place auprès de lui. L'embarcation est remorquée par une chaloupe à vapeur, que montent les matelots tunisiens du gouvernement beylical. Vient ensuite le canot du *Cosmao*, portant le commandant et son état-major. Le départ est salué par les batteries du *Cosmao* et de la corvette danoise.

Par le chenal récemment creusé au milieu du lac on se rend

à Tunis, au bout de l'avenue de la Marine. Sur le quai et dans les barques se presse une foule nombreuse. Bientôt arrivent les évêques, le clergé, les Pères Blancs, les élèves du séminaire de Carthage; puis M. Blondel, chargé d'affaires, qui, jusqu'à l'arrivée du résident nouveau, représente la France; les chefs de la municipalité; le général Leclerc, commandant la brigade d'occupation; les chasseurs d'Afrique, les zouaves, avec leurs tambours et clairons voilés de crêpes. Sur le quai attend un corbillard splendide, orné de voiles noirs, d'écussons rouges et de drapeaux tricolores. On remarque, entre autres couronnes, celle que portent les janissaires de la municipalité, avec cette inscription : *A Son Éminence le cardinal Lavigerie la municipalité de Tunis reconnaissante.*

Solennellement le cortège s'ébranle, et, trainé par huit chevaux que tiennent en main des soldats du train des équipages, le char funèbre traverse la foule avec lenteur pour se rendre à la cathédrale. Plusieurs Arabes réussissent à s'approcher du cercueil, sur lequel ils déposent d'humbles et confiantes suppliques adressées au *grand marabout* ¹. Enfin

¹ On peut bien dire que, depuis saint Louis, aucun chrétien n'a jamais imposé au monde musulman une vénération semblable. Le P. Delattre, archiprêtre de Carthage, nous écrivait le 16 janvier 1892, quelques semaines seulement après la mort du cardinal :

« Les Arabes ne tarissent pas d'éloges sur l'illustre défunt. Vous n'ignorez pas que plus de *deux cents* suppliques ont été apportées par eux, soit à Tunis, soit à Carthage, pour être déposées sur le cercueil de notre cher et vénéré Père. Parmi ces lettres, un grand nombre s'adressent directement à l'âme du défunt, la priant d'obtenir telle ou telle faveur aux intéressés...

« Plusieurs Arabes ont demandé à visiter la tombe de Son Éminence... Maintenant les pauvres des environs de Carthage demandent l'aumône au nom du cardinal, pour l'amour du cardinal, par la miséricorde du cardinal.

« La mémoire de Son Éminence ne périra pas au milieu des populations musulmanes qui nous entourent, et j'espère qu'elle contribuera à hâter le jour de la résurrection de ce pays à la vraie foi. »

Nous ne pouvons résister au désir de faire connaître quelques-unes de ces lettres. En voici qui ont été écrites en français, et que nous reproduisons textuellement, dans leur touchante naïveté :

« PÈRE CARDINAL DU BON DIEU,

« Protège le fils de mon frère Ahmed ben Aly, de la Marsa, qui a volé il y a un mois et demi. Je te demande de le faire sortir et aussi même de lui faire du bien.

« BELKACEM BEN ALY. »

A Notre Père, Son Excellence le cardinal Lavigerie, que Dieu a rappelé à lui, pour lui donner le repos éternel.

« NOTRE PÈRE,

« Toi, qui fus ici-bas le protecteur de tous. Toi, qui fus le soutien des veuves

la cathédrale de Tunis, non moins richement ornée que celle d'Alger, reçoit à son tour les restes mortels de celui qui, deux ans et demi plus tôt, y clôturait le nouveau concile de Carthage. Sur les marches du chœur, on a mis au milieu des couronnes innombrables celles de Biskra, de la municipalité tunisienne et de la résidence.

Le lendemain matin, on procéda à l'ouverture de la bière, et la figure du cardinal, nullement altérée, fut exposée une dernière fois à la vénération publique. Comme à Alger, il reçut les hommages de tous, des indigènes aussi bien que des Européens. Ce fut seulement à huit heures et demie du soir qu'on ferma la cathédrale pour sceller définitivement le cercueil en présence du commissaire central, de M^{gr} Brincat, de M^{gr} Gazaniol et du P. Charmetant. Les prêtres et les religieux continuèrent toute la nuit les prières : elles duraient, ininterrompues, depuis onze jours autour du cercueil.

De grand matin, le mercredi, les zouaves, les chasseurs d'Afrique, l'artillerie, viennent se ranger en ordre sur la place

et des orphelins. Toi, qui as toujours soutenu les faibles et les malheureux, fais que notre frère Abderrahman ben Hadj Hassen ben Bria, détenu au Bardo, soit, par ton intercession, sinon gracié, tout au moins soulagé de sa peine; car il n'a jamais frappé ni fait couler le sang de son frère. La faute qu'il expie n'est que l'œuvre du diable, notre tentateur à tous.

« Encore une fois, prends en considération les suppliques d'une pauvre sœur et d'un frère dans la désolation.

« Tes fils,

« AHTMAN ET DIDDA. »

« Tunis, le 1^{er} décembre 1892.

« MONSIEUR LE CARDINAL LAVIGERIE,

« C'est avec regret que j'ai entendu la nouvelle de votre mort, le 26 novembre écoulé.

« Hélas! cette triste nouvelle m'a plongé dans une douleur profonde, car je vous aime comme un père dévoué à son fils; mais la mort a voulu s'emparer de vous, elle a voulu m'enlever un père. Quelle puissance ai-je contre elle? Aucune! Faisons comme les Israélites, voyons le destin et disons que c'était écrit.

« Maintenant vous reposerez peut-être, et je garderai pour vous un inébranlable souvenir. Votre nom ne s'effacera jamais de ma mémoire; car vous l'avez bien mérité.

« Maintenant je vous fais savoir que j'ai mon frère innocent qui a été condamné par la cour d'assises de Tunis, et on l'a transporté à Alger. Je vous demande, comme si c'est une chose agréable que vous faites à Dieu, que la digne victime a quatre enfants tout petits, — le plus grand est âgé de douze ans environ, — qui font pitié. C'est à Dieu que vous faites, en mettant en liberté ce père de famille.

« Veuillez prendre note de son nom : Salah Ould et Hadj Ali.

« ELYARMASSI. »



CANEDI

Cathédrale de Saint-Louis, à Carthage.

de la Cathédrale. A neuf heures, le général arrive à cheval, en grande tenue, précédé de ses spahis et suivi de son état-major. Quelques instants après paraît le chargé d'affaires, avec son escorte de janissaires. Le général donne l'ordre : « Portez armes ! » les canons tirent une salve, les cloches sonnent, et la musique des zouaves commence une marche funèbre. Le général et le chargé d'affaires entrent dans l'église, où déjà ont pris place tous les corps constitués, avec les consuls étrangers et les ministres tunisiens, en tête desquels se trouve le prince héritier Taïeb-Bey.

Pendant la messe, que chante M^{gr} Livinhac, les troupes s'échelonnent depuis la cathédrale jusqu'à la gare, et c'est entre deux haies de chasseurs d'Afrique et de zouaves qu'après les absoutes le long cortège se met en marche, formé des soldats qui entourent le drapeau en deuil, de la musique militaire, des confréries italiennes et maltaises aux costumes pittoresques, des diverses sociétés avec leurs bannières voilées, du clergé et des évêques, du char funèbre, du chargé d'affaires ayant le prince à sa droite, des officiers, des consuls et des magistrats.

A la sortie de la cathédrale, comme à l'entrée en gare, le cercueil est salué militairement et le canon résonne. Le drapeau italien de la gare est en berne, lui aussi, mais ce sont des drapeaux français qui ornent le fourgon destiné au cardinal.

Le train spécial s'ébranle, traverse la Marsa, où descend le prince Taïeb, et stoppe à la Malga, parmi les ruines de Carthage, au pied de la colline qui porte la fière basilique.

Lorsque le cercueil descend pour être mis sur une prolonge qu'escortent huit chasseurs d'Afrique, une fois de plus résonnent de concert l'artillerie, le clairon et les cloches. L'armée présente les armes. Sur les deux tours de la cathédrale de Saint-Denis apparaissent, en berne et cravatés de crêpe, le pavillon pontifical et le pavillon français.

Et lentement, sous le soleil de midi, guerriers, prêtres et magistrats gravissent la colline historique de Byrsa, parmi la foule respectueuse des Arabes. Le primat d'Afrique, salué par nos soldats, pénètre enfin dans sa dernière demeure.

Un peu plus tard, le *Cosmao* quittait la rade de la Goulette, et lançait une dernière salve en passant devant la basilique.

IV

La suprême cérémonie approchait.

Dans la cathédrale splendidement tendue de noir, de pourpre et d'or, une messe pontificale fut chantée le jeudi, en présence de la même foule que la veille et des mêmes autorités.

M^{gr} Brincat célébra l'office; puis il monta en chaire pour exhaler en termes émus et vraiment dignes du sujet, avec sa propre douleur, celle de l'Église, de la patrie, de la malheureuse Afrique. Et il lut une lettre pleine de regrets et d'éloges, que le cardinal préfet de la Propagande venait d'envoyer de Rome pour rendre hommage, au nom de l'Église mère, à l'illustre missionnaire de la foi catholique.

Il aurait pu ajouter, s'il l'avait su à temps, que le Père commun des fidèles ordonnait en son honneur un service solennel à Saint-Louis des Français, que d'autres services se célébraient dans les cathédrales de Paris, de Bruxelles, de Lille, de Marseille, de Bayonne, de Nancy, dans toute la France, en un mot, et même sur les divers points de l'Europe, et ailleurs encore, en Orient, à Jérusalem en présence du consul français, à Damas, où le patriarche Yussef faisait en chaire son éloge funèbre devant l'archevêque de Hauram, l'évêque de Tripoli et une foule de toute religion et de toute nationalité. Comme ils disparaissaient, les outrages des derniers temps, dans ce flot universel de prières, de regrets et de louanges!

Le soir, on le descendit dans le caveau qu'il s'était préparé lui-même sous le chœur de la basilique, en face du trône primatial. On le mit au fond, sur un banc de marbre, le long du mur où se lisait l'épithaphe composée par lui : *Hic in*

*spem infinitæ misericordiæ requiescit CAROLUS MARTIALIS ALLEMAND LAVIGERIE, olim S. E. R. presbyter cardinalis, archiepiscopus Carthaginensis et Algeriensis, Africæ primas, nunc cinis. Orate pro eo*¹.

Un peu de temps encore on pria et l'on pleura dans le caveau funèbre, et puis il fallut se retirer et sceller la dalle de marbre qui ferme le grand tombeau.

La sépulture est digne de lui, et il est bien là-bas, dans cette basilique de Carthage, naguère témoin de ses jours heureux, sur cette pointe avancée de la terre africaine qui regarde vers Rome et vers la France, parmi les plus grands souvenirs de l'histoire, au pays d'Annibal et de Tertullien, où saint Augustin a vécu, où moururent saint Cyprien et le meilleur des rois de France.

Un jour, devant sa primatiale, en vue de la mer et de Tunis, sa patrie reconnaissante et fière lui élèvera un monument. On y lira, dans ce style lapidaire appris en déchiffrant les arcs de triomphe et les tombes chrétiennes, la glorieuse épitaphe qu'au jour du service funèbre le savant de Rossi faisait inscrire, à Rome, sur Saint-Louis des Français :

KAROLO. LAVIGERIE

V. E. PRESB. CARD. S. E. R.

ARCHIEP. CARTHAG. PRIMATI. AFRICÆ

OB. SINGULARIA. ERGA. NOMEN. CATHOLICUM

ET. GENUS. HUMANUM. MERITA

GALLORUM. NATIO

TANTO. CIVE. ET. DECORE. ORBATA

MÆRENS. IUSTA. PERSOLVIT²

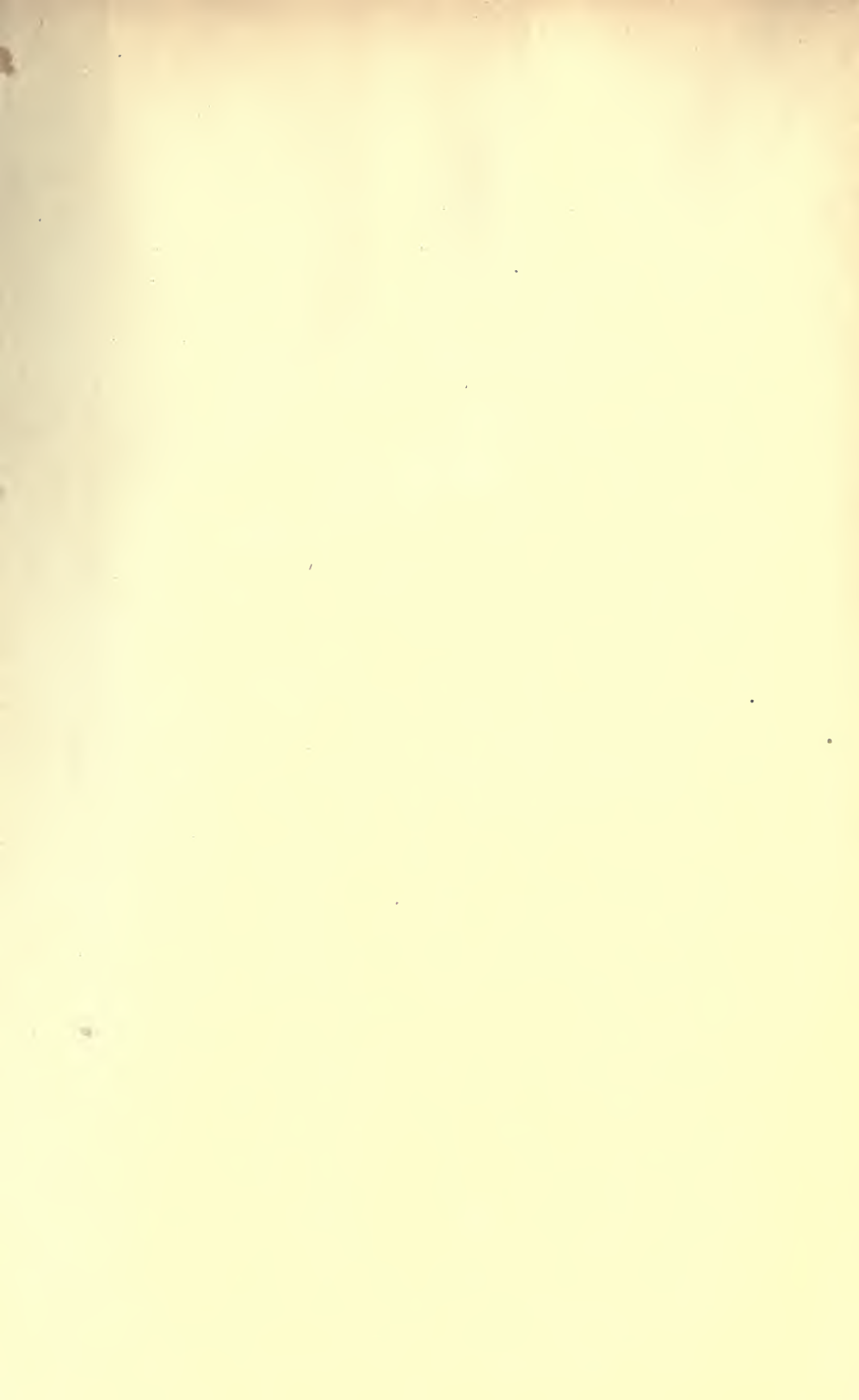
¹ Ici repose, dans l'espérance de la miséricorde infinie, Charles-Martial Allemand Lavigerie, qui fut cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, archevêque de Carthage et d'Alger, primat d'Afrique, et qui maintenant est poussière. Priez pour lui.

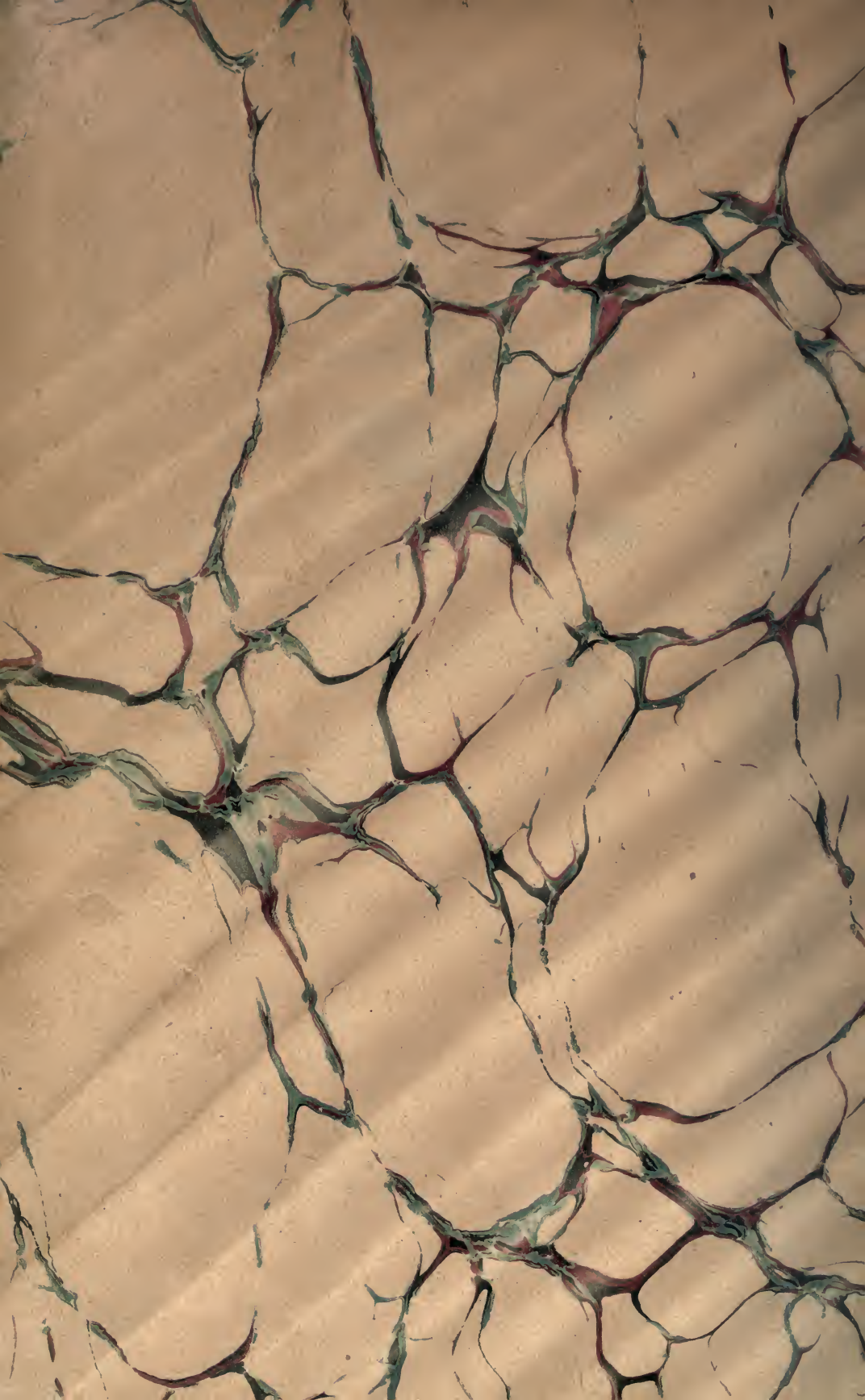
² A Charles Lavigerie, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, archevêque de Carthage, primat d'Afrique, pour tout ce que lui doivent le nom catholique et le genre humain, la France, en deuil d'un citoyen qui fut sa gloire, rend ses justes hommages.

TABLE

AVANT-PROPOS	7
CHAPITRE I. — Avant l'épiscopat	11
— II. — Épiscopat de Nancy	37
— III. — L'archevêque d'Alger	54
— IV. — Les orphelins arabes et la question du prosélytisme	85
— V. — Les Pères Blancs	122
— VI. — Les missions de l'Afrique équatoriale	150
— VII. — L'Ouganda	169
— VIII. — L'antiesclavagisme	200
— IX. — La Tunisie	237
— X. — Le cardinal Lavigerie et la France	269
— XI. — Le toast de Saint-Eugène	295
— XII. — La personne du cardinal	312
— XIII. — La mort et le triomphe	332
Carte générale des missions des Pères Blancs	349







BX
4705
L4K6
1897

Klein, Félix
Le Cardinal Lavigerie et
ses oeuvres d'Afrique
Nouv. ed.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

